



HAL
open science

Céramique indigène et faciès culturels à La Tène finale dans la vallée de la Saône

Philippe Barral

► **To cite this version:**

Philippe Barral. Céramique indigène et faciès culturels à La Tène finale dans la vallée de la Saône. Archéologie et Préhistoire. Université de Franche-Comté (Besançon), 1994. Français. NNT : . tel-02545625

HAL Id: tel-02545625

<https://hal.science/tel-02545625v1>

Submitted on 17 Apr 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

UNIVERSITE DE FRANCHE-COMTE

U.F.R. des Sciences du Langage, de l'Homme et de la Société
THESE DE DOCTORAT
Spécialité : Archéologie

**CERAMIQUE INDIGENE ET FACIES CULTURELS
A LA TENE FINALE DANS LA VALLEE DE LA SAONE**

Philippe BARRAL

sous la direction de Michel MANGIN

Volume I : texte



Composition du jury :
Patrice Arcelin, Jean-Paul Jacob, Gilbert Kaenel, Michel Mangin, Claude Rolley

Besançon, juin 1994

UNIVERSITE DE FRANCHE-COMTE

U.F.R. des Sciences du Langage, de l'Homme et de la Société
Spécialité : Archéologie

**CERAMIQUE INDIGENE ET FACIES CULTURELS
A LA TENE FINALE DANS LA VALLEE DE LA SAONE**

Philippe BARRAL

sous la direction de Michel MANGIN

Volume I : texte

THESE DE DOCTORAT

Besançon, juin 1994

Sommaire du volume 1

Sommaire	p. 2
Remerciements	p. 4
Introduction	p. 5
1ère partie : cadres de l'étude, problématique, méthode d'analyse	p. 8
<i>1.1. Cadres de la recherche</i>	p. 8
<i>1.2. Problématique</i>	p. 10
<i>1.3. Composition du corpus</i>	p. 15
2^{ème} partie : corpus documentaire	p.21
<i>La vallée de la Saône</i>	p. 21
<i>Les sites du Mâconnais et du Tournugeois</i>	p. 21
St.-Symphorien et Varennes.....	p. 22
Crèches-sur-Saône.....	p. 32
Mâcon.....	p. 33
Azé.....	p. 40
Uchizy.....	p. 47
Tournus.....	p. 48
Boyer.....	p. 65
<i>Les sites du Chalonnais et du Verdunois</i>	p. 66
Chalon-sur-Saône.....	p. 68
St.-Marcel.....	p. 68
Crissey.....	p. 69
Chenôves.....	p. 69
Cersot.....	p. 70
St.-Désert.....	p. 70
Mellecey.....	p. 71
Verdun-sur-le-Doubs.....	p. 73
Verjux.....	p. 82
<i>La Saône entre Mâcon et Seurre</i>	p. 85
<i>Les sites du Beaunois et du Dijonnais</i>	p. 88
Vignolles.....	p. 89
Nuits-St.-Georges.....	p. 92
Genlis.....	p. 103
Mirebeau.....	p. 105
<i>Les régions voisines</i>	p. 117
<i>Le Bas-Morvan : Gueugnon</i>	p. 117
<i>Le Nivernais : Decize</i>	p. 120
<i>Le Haut-Morvan : Glux-en-Glenne / Saint-Léger-Sous-Beuvray</i>	p. 125
<i>Le Beaunois : St.-Romain</i>	p. 131

<i>Le Dijonnais</i> : Mâlain.....	p. 132
<i>L'Auxois</i>	p. 134
Alise-Sainte-Reine / Alésia.....	p. 135
Braux.....	p. 140
Villaines-Les-Prévôtes.....	p. 144
<i>Le Châtillonnais</i>	p. 145
Villiers-le-Duc.....	p. 145
Essarois.....	p. 146
<i>L'Avallonnais</i> : Avallon.....	p. 148
<i>Le Tonnerrois</i> : Tonnerre.....	p. 151
<i>L'Auxerrois</i> : Chichery, Guerchy, Gurgy.....	p. 153
<i>Le Sénonais</i> : St.-Denis-lès-Sens.....	p. 155
<i>Le Jura</i> : Lons-le-Saunier.....	p. 158
<i>La moyenne vallée du Doubs</i> : Besançon.....	p. 160
<i>Le plateau de Langres</i> : Langres.....	p. 164
3ème partie : synthèse, confrontation des données	p. 164
3.1. Typologie de la céramique indigène	p. 169
3.2. Productions, répertoire et chronologie	p. 178
3.3. Conclusion	p. 178
3.4. Perspectives de recherche	p. 203
Abréviations bibliographiques	p. 204
Bibliographie	p. 206

REMERCIEMENTS

Pour la réalisation de cette thèse, le Centre européen d'archéologie du Mont Beuvray nous a offert, dans le cadre de son programme de recherche, une bourse d'étudiant-chercheur de 1991 à 1993. Nous remercions par cette occasion tout le personnel scientifique et technique du Centre, des moyens et de l'aide qu'il nous a apportés.

Ce travail a été rendu possible grâce au concours de nombreux archéologues bourguignons, que nous tenons à remercier : D. Barthélémy (sites du Mâconnais), J. Bénard (Alésia), F. Bertault (Seurre), N. Berthelier (Villiers-le-Duc), L. Bonnamour (La Saône), P. Chevillot (Vignolles), F. Conche (Genlis, Decize), F. Cognot (Azé), A.-S. de Cohen (Lons-le-Saunier), S. Collet (Verjux), J. Duriaud (Tournus), B. Farine (Braux), J.-P. Guillaumet (Decize, Mont-Beuvray, Mirebeau), A. Guillot (Verdun), R. Goguey (Mirebeau), M. Joly (St. Denis-lès-Sens, Langres, Alésia), C. Michel (Chalon), C. Pommeret (Les Bolards), M.-J. Roulière-Lambert (Lons-le-Saunier), H. Vaussanvin (Tournus).

Nous sommes très reconnaissant à J.-P. Guillaumet, M. Joly et M. Mangin de leur aide et de leurs conseils.

Introduction, 1ère partie

Introduction

En vertu de ses excellentes qualités de conservation, la vaisselle céramique forme le matériau manufacturé de loin le plus abondant mis au jour sur les chantiers de fouilles. Elle offre à l'archéologue un champ d'investigations extrêmement vaste, comme suffisent à le montrer la variété des études qui lui sont consacrées. Malheureusement, cette abondance est également une pierre d'achoppement qui explique le nombre relativement faible de synthèses disponibles à l'heure actuelle, toutes périodes confondues.

Pour la Gaule interne et la fin du II^{ème}. Age du Fer, c'est-à-dire La Tène finale, le développement des études céramologiques est un phénomène récent, en partie lié à l'adoption de méthodes de tri et de statistiques (facilitées par l'emploi de l'outil informatique) qui rendent possible d'exploiter la masse énorme de fragments de poteries exhumées sur les chantiers de fouilles. Les synthèses qui se font jour se situent nettement dans une optique de recherches à échelle géographique restreinte et visent à mettre en évidence des faciès régionaux (ou micro-régionaux), correspondant à des entités culturelles et économiques, voire politiques, précises¹. La Bourgogne accuse dans ce domaine un retard certain et le manque d'études spécialisées, d'outils de référence, se fait de plus en plus sentir, par comparaison avec les régions voisines. Il est vrai que contrairement à ces dernières, où des fouilles récentes et d'envergure ont livré des ensembles mobiliers importants et de qualité², la Bourgogne fournit une documentation disparate, dominée par des ensembles quantitativement restreints, exhumés dans des conditions précaires. Les lots de mobiliers autorisant une analyse poussée restent encore très peu nombreux. Au regard de cet état de fait, quelques zones géographiques apparaissent mieux pourvues que les autres, pour des raisons diverses³. La vallée de la Saône, en particulier dans sa partie moyenne, comprise entre Mâcon et Pontailier, fournit une documentation intéressante, avec des lots importants, inédits ou n'ayant fait l'objet que d'études restreintes, bien qu'ils soient issus parfois de sites fondamentaux pour la période envisagée (Mâcon, Verdun-sur-le-Doubs par exemple). De fait, il est clair que la Saône joue à La Tène finale un rôle de premier plan. Elle apparaît d'abord comme une rivière navigable jalonnée d'agglomérations importantes tournées vers l'artisanat et le négoce et comme un axe de communication privilégié entre Gaule Narbonnaise et Gaule chevelue, par lequel transitent aussi bien les marchandises que les personnes et les idées. C'est également une frontière délimitant les territoires de peuples puissants et rivaux (Eduens et Séquanes principalement). La vaisselle céramique est sans conteste un matériau d'étude de premier ordre pour essayer de mieux comprendre la place et le fonctionnement de la vallée de la Saône en Gaule de l'est, vers la fin de l'Indépendance gauloise. En particulier, cette micro-région possède-t-elle une identité, alors qu'elle se présente avant tout comme un carrefour d'influences ? Quelle peut être l'ampleur des liens culturels et économiques qui l'unissent aux régions voisines ? La

¹ Vaginay, Guichard 1988, p. 86 : "il apparaît donc clairement que seuls des travaux menés dans cette perspective de définir des ensembles régionaux et de rechercher le schéma de leur genèse et de leur évolution interne permettront d'aboutir à des résultats satisfaisants, tant du point de vue chronologique qu'économique et culturel."

² Feurs, Roanne, Besançon, Acy-Romance pour ne citer que quelques exemples.

³ Le Sénonais, par exemple, en raison de l'exploitation intensive des gravières de la vallée de l'Yonne a livré de nombreux ensembles qui restent totalement inexploités.

comparaison entre les mobiliers céramiques de sites proches ou plus ou moins éloignés de la Saône peut apporter des éléments de réponse à ces questions.

L'approche chronologique est également essentielle. On peut espérer en effet, en confrontant des ensembles issus d'horizons chronologiques distincts, mettre en évidence une évolution du répertoire morphologique et décoratif et des techniques de fabrication, pouvant servir de fondement à une périodisation régionale de la céramique indigène. Les incertitudes qui pèsent sur la chronologie de l'occupation de nombreux sites, dues essentiellement à la carence des fossiles-directeurs traditionnels, justifient pleinement une telle démarche.

Dans une autre perspective, l'étude typo-chronologique devrait permettre d'estimer l'intensité du processus d'acculturation résultant de l'emprise croissante du monde romain, voire même d'en observer les rythmes, au cours des II^e-I^{er} s. av. n. è.

En dernier lieu, la mise en évidence de groupes techno-typologiques correspondant à des aires géographiques définies, permet d'aborder la question des modes de production et de diffusion des céramiques indigènes, et plus largement celle de l'économie de l'artisanat céramique.

Tenter de répondre à ces différentes questions nécessite de rassembler les données disponibles, éparses dans une aire géographique large, sous une forme cohérente, de disposer d'un corpus pouvant être exploité facilement, dans la perspective de comparaisons entre sites et ensembles mobiliers.

En préalable à l'établissement de cette base documentaire, il est utile de présenter le contexte de la recherche et notamment les caractères essentiels de la documentation utilisable. Ceux-ci déterminent en effet le mode de constitution et de présentation du corpus.

1ère partie : cadre de l'étude, problématique, méthode d'analyse

1.1. CADRES DE LA RECHERCHE

Cadre naturel (fig. 1-3)

La zone d'étude principale correspond à la moyenne vallée de la Saône, soit la partie de cette rivière comprise sur les départements actuels de la Côte-d'Or et de la Saône-et-Loire, entre Pontailler et Mâcon. Se trouvent ainsi exclues la haute-Saône, située sur le département du même nom et la basse Saône, entre Mâcon et Lyon. L'expression "vallée de la Saône" sera désormais employée dans l'acception "moyenne vallée de la Saône". La zone d'étude annexe correspond à l'aire géographique s'étendant à l'ouest et au nord-ouest de la vallée de la Saône, qui peut être identifiée en grande partie avec la Bourgogne actuelle. La zone qui s'étend à l'est et au nord (située pour l'essentiel dans les régions de Franche-Comté et Champagne-Ardenne) n'est que faiblement prise en compte, en raison de l'état de la documentation.

D'un point de vue géologique, la vallée de la Saône est incisée dans le remplissage tertiaire du fossé tectonique bressan. Constituée de plusieurs terrasses, elle présente une largeur variable. Le confluent Saône-Grosne marque une limite assez nette entre une vallée large au nord (secteur de St. Jean de-Losne / Chalon) et étroite au sud (secteur Tournus / Mâcon).

D'un point de vue géographique, la vallée de la Saône occupe la partie orientale de la plaine allongée, limitée à l'est par le Jura, à l'ouest par le Massif Central et qui s'étend au nord jusqu'au seuil de Bourgogne et au sud jusqu'à la région lyonnaise. D'amont en aval, la Saône se rapproche de la bordure occidentale de cette plaine et s'éloigne à l'inverse de la bordure orientale. Ainsi, au nord dans le secteur Auxonne / Pontailler, le cours de la Saône est relativement peu éloigné des plateaux et collines qui forment la retombée jurassienne, tandis que plus au sud, entre Verdun et Mâcon, la Saône se trouve séparée de la bordure du Jura par toute la largeur de la Bresse.

La bordure occidentale se présente comme un front de côte plus ou moins continu. Au nord (entre Dijon et Chagny), la plaine est en contact avec les plateaux calcaires de Côte-d'Or par un relief de faille. Au sud, les collines du Chalonnais, puis les monts du Mâconnais (éléments du socle hercynien à couverture sédimentaire) offrent des reliefs plus contrastés. Cette bordure occidentale est interrompue par deux trouées principales, les débouchés des vallées de la Dheune et de la Grosne, affluents de la Saône.

De part et d'autre de la vaste plaine traversée du nord-est au sud-ouest par la Saône, on distingue donc à l'est l'ensemble monolithique du massif jurassien, à prédominance calcaire et à l'ouest, les deux ensembles contrastés que constituent la pointe du Massif central (socle hercynien) et la zone des plateaux calcaires bourguignons. Ces deux grands ensembles se décomposent en nombreuses micro-régions naturelles (ou "pays") individualisées par le relief et le réseau hydrographique. Les régions situées à l'ouest de la plaine de Saône se caractérisent par une grande diversité de paysages.

La Saône, axe naturel de communication nord-sud de première ordre, possède également un réseau hydrographique transversal dont la fonction est essentielle. Les affluents de rive droite de la Saône (principalement Tille, Ouche, Dheune, Grosne) constituent des voies de passage naturelles vers les bassins de la Seine d'une part, de la Loire d'autre part. Ses affluents de rive gauche (Doubs, Seille) permettent l'accès, par le Jura, au plateau suisse et au pays rhénan.

Cadre chronologique

La période envisagée correspond à la fin du deuxième Age du Fer, ou encore à La Tène finale. Les limites de cette phase subissent des fluctuations au gré de l'avancement des connaissances. La fin de La Tène est placée traditionnellement vers -15, à la suite de P. Reinecke, mais certains auteurs considèrent à l'heure actuelle que la période augustéenne (que l'on fait débiter vers -30 /-20) n'appartient plus à la protohistoire, mais entre dans l'époque gallo-romaine⁴. Le début de La Tène finale a subi des modifications plus importantes, dans le sens d'un vieillissement progressif. La date de 125 av. J.-C. est couramment acceptée aujourd'hui, mais certains auteurs suggèrent également le milieu du II^e. s. av. n. è.⁵. La définition d'un horizon pré-Nauheim, rattaché non pas à La Tène moyenne, comme le suggérerait la séquence métallique, mais à La Tène finale, d'après le faciès de la céramique, proposée récemment pour le Forez, va dans le sens d'un vieillissement encore plus sensible⁶. En l'état des données actuelles, il nous semble prudent d'envisager un cadre chronologique large (II^eme.-I^{er} s.), et de prendre en compte tous les ensembles dont le faciès culturel est caractéristique de la Tène finale⁷.

Contexte historique

La Tène finale est caractérisée principalement par le phénomène des *oppida*, agglomérations proto-urbaines dont l'émergence est la manifestation la plus éclatante des mutations socio-économiques qui bouleversent le monde celtique dans la phase ultime de son indépendance.

Aux II^e-I^{er} s. av. J.-C., la plus grande partie de la vallée de la Saône et tout le sud de la Bourgogne actuelle appartiennent aux Eduens (fig. 4). La position stratégique de leur territoire, encadré par deux axes de communication majeurs (la Saône et la Loire), contribue de façon essentielle à leur puissance, en leur assurant le contrôle des échanges commerciaux entre le sud et le nord d'une part, l'est et l'ouest d'autre part⁸.

Le cours moyen de la Saône est jalonné d'agglomérations dont les fonctions de ports et de centres commerciaux et artisanaux sont clairement démontrées par les textes antiques et les découvertes archéologiques⁹. Le contrôle du trafic fluvial de la Saône, très rémunérateur, fut un sujet de conflits incessants entre Eduens et Séquanes¹⁰ dont les territoires étaient

⁴ Metzler *et alii* 1991, p. 161.

⁵ Voir par exemple Guillaumet 1990, p. 162 (apparition des fibules de Nauheim dès 150) ou Kaenel 1990, p. 257.

⁶ Vaginay, Guichard 1988, p. 155-189 : Tène finale 1 à partir de 160/140.

⁷ Nous excluons donc les contextes typiquement augustéens de l'extrême fin du I^{er} s., identifiables avec l'horizon classique des camps du limes (Dangstetten, Rödgen, Oberaden).

⁸ Le rôle de la Saône dans les relations à longue distance est bien attesté par des séries d'objets retrouvés dans le lit de la rivière (voir notamment Baratte *et alii* 1984). Les découvertes d'épées illustrent par exemple les liens avec le nord de la Suisse et la cuvette des Carpates (Guillaumet, Szabo à paraître).

⁹ L'exemple de Chalon-sur-Saône -*Cabillonum* est particulièrement éclairant. L'importance commerciale est suggérée par le texte de César (Guillaumet 1983, p. 113). Sur le rôle de marché et centre artisanal, voir notamment Baratte *et alii* 1984, introduction.

¹⁰ Strabon : Géographie, IV 3-2 ; sur la rivalité Eduens-Séquanes, César : B. G., I, 31.

limitrophes. Il semble en effet que la Saône, très convoitée, ait joué plus ou moins un rôle de frontière entre ces peuples de même que plus au nord entre Lingons et Séquanes¹¹. Ces rivalités n'ont cependant pas empêché qu'au début du Ier s. les trois peuples ayant pour frontière commune la vallée de la Saône adoptent de façon conjointe l'argent comme étalon monétaire et créent un monnayage aligné sur le métrologie du denier romain, ce qui constitue un événement dont la portée économique et politique est considérable¹². Cette réforme, destinée à favoriser les échanges avec l'Italie, mais aussi sans doute entre peuples voisins, traduit le dynamisme économique de ce secteur de Gaule de l'est à la fin de La Tène. Elle met également en lumière la primauté des relations commerciales avec l'Italie romaine, dont les quantités d'amphores vinaires retrouvées sur les sites de la vallée de la Saône sont la manifestation la plus tangible. La Conquête romaine, entre 58 et 50 av. J.-C., est le second événement marquant pour cette période. Ses conséquences immédiates dans les domaines qui nous intéressent (économique, culturel) sont difficiles à percevoir précisément.

1.2. PROBLEMATIQUE

La vallée de la Saône à La Tène finale : état des connaissances et de la documentation

Trois données principales peuvent être soulignées. En premier lieu, on peut mettre en évidence le caractère très limité et lacunaire de la documentation fournie par les fouilles archéologiques. Les sites explorés sont peu nombreux, inégalement répartis et localisés dans quelques secteurs restreints¹³. Certaines zones, dont le rôle est essentiel à La Tène finale, sont extrêmement mal documentées¹⁴. Dans le même ordre d'idée, les principaux sites d'*oppidum* connus ou supposés¹⁵ restent largement dans l'ombre, en l'absence d'exploration méthodique. La distorsion entre sites potentiels et sites documentés est donc très importante à tous points de vue (nombre, importance supposée, répartition). Les données de la prospection aérienne, confortées par l'inventaire des découvertes mobilières¹⁶ forment l'image d'une occupation globalement dense de la vallée de la Saône à La Tène finale. Deux remarques peuvent être faites sur la répartition des sites. Tout d'abord, les sites de rive gauche sont sensiblement moins nombreux que les sites de rive droite, ce qui peut sans doute être relié, au moins en partie, au caractère répulsif de la plaine de Bresse (terres lourdes, marécageuses)¹⁷. Par

¹¹ Ces limites territoriales ne sont pas connues avec précision. Les limites de cités romaines, elles-mêmes estimées à partir des évêchés du Haut Moyen-Age, n'en donnent qu'une image approximative (Chaume 1927, p. 65-109). Les frontières des trois principaux peuples dont les territoires s'étendaient de part et d'autre du cours de la Saône (Eduens et Lingons à l'ouest, Séquanes à l'est) convergeaient approximativement dans le secteur de St. Jean-de-Losne. Dans cette zone de contact, les sites ne peuvent être attribués à un peuple ou à un autre avec certitude. En particulier, leur position sur une rive ou l'autre n'est pas un critère décisif, la gestion du trafic sur la Saône étant difficilement envisageable sans un contrôle des deux rives. Un exposé sur les questions concernant les limites du territoire éduen se trouve dans Goudineau, Peyre 1993, p. 143 sq.

¹² Sur la mise en place de la zone du denier (Eduens, Séquanes, Lingons et probablement Leuques) voir Colbert de Baulieu 1965.

¹³ Les trois principaux secteurs explorés se trouvent en Saône-et-Loire (autour de Mâcon, Tournus, Verdun-sur-le-Doubs). Les sites fouillés en Côte-d'Or sont isolés : Vignolles, Les Bolards, Genlis, Mirebeau.

¹⁴ C'est le cas par exemple des secteurs de Chalon et Pouilly-Seurre, dont l'importance est éclairée par les trouvailles effectuées dans le lit de la Saône : voir les chroniques archéologiques de L. Bonnamour dans *M.S.H.A.C.* depuis 1975.

¹⁵ Mâcon, Chalon-Lux, Verdun.

¹⁶ Voir notamment Goguet 1985, Guillaumet 1983.

¹⁷ Mais il est vrai également que la prospection archéologique s'est exercée de façon moins intensive dans cette zone. Des travaux en cours (A. Daubigney) mettent en évidence l'occupation dense du secteur de Pierre-de-Bresse depuis la protohistoire.

ailleurs, on observe l'existence de zones de concentrations de sites, de densité de peuplement, qui peuvent être reliées à la présence d'un confluent important, de voies de communications transversales essentielles, ou d'un site majeur exerçant un pouvoir attractif¹⁸.

En second lieu, la répartition des sites fouillés, en fonction de la nature de l'occupation, est également fortement déséquilibrée. La plupart des sites explorés entrent dans la catégorie des habitats et on ne recense que deux fouilles de sanctuaires (Mirebeau et Les Bolards) et une seule de nécropole (Vignolles). Là encore, l'exploration de terrain est en net décalage par rapport aux données de la prospection et de l'inventaire. Plusieurs nécropoles à enclos quadrangulaires ont été reconnues dans la plaine dijonnaise¹⁹ et des enclos isolés ont également été repérés dans le Chalonais et le Verdunois (Lux, Gergy). Entre Mâcon et Verdun existent également plusieurs nécropoles à incinération situées en bord de rivière, à proximité de gués, dont le fonctionnement dès La Tène finale est vraisemblable²⁰. Les sanctuaires sont aussi plus nombreux que ne le laissent paraître les fouilles²¹. Les fouilles d'habitat ne reflètent pas non plus la diversité des sites potentiels recensés. Les sites explorés semblent généralement de faible importance²². Les quelques sites majeurs déjà évoqués, qui cumulent les fonctions de marché, ports, centres artisanaux et les agglomérations indigènes qui évoluent en bourgades gallo-romaines²³ n'entrent que pour une faible part dans la documentation.

En dernier lieu, un déséquilibre assez sensible de la documentation en faveur des sites à occupation précoce (essentiellement fin II^e.-déb. I^{er}) peut être mise en évidence. Globalement, on constate que la phase initiale de La Tène finale (vers milieu II^e s.) et surtout sa phase terminale (2^e. moitié I^{er} s.) sont sous-représentées au sein des ensembles mobiliers²⁴. La faiblesse de la documentation céramique pour la dernière phase de La Tène finale (La Tène D2) nous a conduit à prendre en compte quelques lots dont la chronologie couvre la fin de La Tène et le tout début de l'époque augustéenne. Les ensembles de la fin du I^{er} s. où les éléments laténiens se trouvent manifestement en position résiduelles ont été exclus.

En conséquence, des lacunes importantes dans les séquences de mobiliers, c'est-à-dire dans l'évolution de la culture matérielle (notamment céramique) caractérisent la plupart des secteurs documentés. On ne dispose de lots céramiques cohérents de La Tène D2 que dans le secteur Mâcon-Tournus. Seul le secteur de Tournus fournit une séquence continue de la céramique indigène de La Tène finale.

Il est important de noter enfin l'impossibilité à l'heure actuelle de replacer le mobilier de La Tène finale dans un schéma d'évolution général de la culture matérielle du second Age du Fer,

¹⁸ Secteurs de Chalon, Verdun, basses vallées de l'Ouche et des Tilles par exemple. La densité des sites localisés dans la plaine alluviale s'explique par le fait que le niveau moyen de la Saône était beaucoup plus bas qu'aujourd'hui et les risques d'inondation par conséquent plus faibles (Bonnamour 1976).

¹⁹ Barral, Depierre 1993, p. 367.

²⁰ Baratte *et alii* 1984, introduction.

²¹ Il est possible de mentionner plusieurs sanctuaires pré-romains liés à des agglomérations, qui semblent situés en périphérie des territoires de cités gauloises : Mirebeau, Nuits-St.-Georges, St. Usage (près de St. Jean-de-Losne) et peut-être également Pierre-de-Bresse.

²² Leur nature et leur extension précises sont le plus souvent difficiles à cerner, en raison du caractère limité des fouilles réalisées.

²³ Par exemple Mellecey-Marloux, Granges, Pierre-de-Bresse, Seurre... : ces sites sont recensés dans Mangin 1992.

²⁴ Pour cette dernière phase, il semble que l'on puisse invoquer le fait que les sites occupés tardivement ont fréquemment perduré à l'époque gallo-romaine, voire même pour certains d'entre eux (sites d'*oppidum* en particulier) jusqu'à nos jours et que l'exploration des niveaux gaulois s'en est trouvée clairement hypothéquée. Les niveaux précoces sont profondément enfouis et ont parfois été bouleversés par les occupations successives. Il s'agit en même temps de sites dont le potentiel stratigraphique est important.

en raison de l'absence complète de documentation pour la fin de La Tène ancienne et la plus grande partie de La Tène moyenne²⁵.

En définitive, on peut souligner le nombre relativement faible de sites de La Tène finale explorés dans la vallée de la Saône, qui contraste avec le potentiel archéologique existant, et le déséquilibre de la documentation disponible, à la fois en fonction de la distribution géographique, de la nature de l'occupation et de la chronologie des sites²⁶.

Valeur relative des sites et des ensembles mobiliers

Les sites de la vallée de la Saône peuvent être séparés en deux groupes distincts en fonction de la qualité des données et des ensembles mobiliers qui en sont issus.

Un premier groupe, restreint, rassemble les sites qui ont livré des ensembles relativement conséquents de matériel (dont l'intérêt varie en fonction de plusieurs facteurs : voir ci-dessous).

Un second groupe, plus important, réunit les sites "secondaires" ayant fourni des lots restreints de céramiques, à l'occasion de découvertes fortuites ou de sondages limités. Dans cette seconde série entrent des sites dont le mobilier a partiellement ou entièrement disparu et n'est connu que par une publication²⁷.

On peut donc discerner deux catégories de lots et de données céramiques qui ne sont pas susceptibles d'apporter le même genre d'informations, ni de faire l'objet du même type d'analyse. Il est important de noter enfin que cette distinction entre gisements principaux (ou de référence) et gisements secondaires (ou documentés) est fondée sur la qualité des ensembles mobiliers mis au jour et sur l'intérêt des données disponibles, qui résulte de facteurs essentiellement circonstanciels et par conséquent se trouve détachée de la valeur intrinsèque des sites²⁸.

Contraintes liées aux contextes de découvertes et aux données de fouilles

Les sites ayant livré des lots céramiques conséquents ne forment pas un groupe homogène, en raison des spécificités propres à chacun d'entre eux (nature et chronologie de l'occupation, types de contextes mis au jour). En revanche, un certain nombre de traits récurrents, liés aux conditions de fouilles et d'enregistrement, peuvent être mis en évidence. Ces facteurs conditionnent en partie la méthode d'analyse des ensembles adoptée.

La majorité des sites concernés a été explorée entre 1965 et 1980, dans le cadre généralement de fouilles de sauvetage, souvent restreintes et réalisées dans des conditions précaires. Dans l'ensemble, il s'agit de fouilles déjà anciennes, au regard de l'évolution des méthodes d'exploration de terrain de sites protohistoriques. L'absence de décapages extensifs est particulièrement sensible dans la détermination de l'extension et de l'organisation de l'occupation, mais aussi dans la connaissance de la genèse et de l'évolution des sites. On ne dispose le plus souvent que de données partielles, fragmentaires, difficiles à relier entre elles de surcroît.

²⁵ Certains secteurs recèlent pourtant certainement des niveaux de ces périodes. On peut songer au confluent Saône-Doubs et également au secteur de Mirebeau-Lux. Un lot de céramiques, provenant de Pierre-de-Bresse, certainement attribuable à la fin de La Tène ancienne ou au début de La Tène moyenne, peut être également mentionné : Barthélémy 1980.

²⁶ Ce constat est valide également pour les régions voisines de la vallée de la Saône.

²⁷ C'est le cas par exemple de Chenôves -Creux Bernichot.

²⁸ Les sites majeurs de la vallée de la Saône, d'un point de vue historique ou géographique, ne participent que pour une très faible part à la documentation céramologique.

En second lieu, la méthode d'enregistrement des données employée sur ces différents sites, caractéristique des années 1970-80, ne répond plus aux exigences actuelles, notamment en ce qui concerne l'analyse du mobilier. De façon presque systématique, le matériel a été prélevé et enregistré à l'intérieur de carrés et strates artificielles. On dispose parallèlement de coupes stratigraphiques et de plans de structures, mais les deux systèmes de données se trouvent nettement séparés²⁹. En conséquence, il est généralement impossible de reconstituer les lots de mobilier correspondant aux unités ou contextes archéologiques mis en évidence sur le terrain (comblements de fosses, couches d'occupations, remblais)³⁰. Il est assez significatif que les rares ensembles clos utilisables soient issus des fouilles les plus récentes (Nuits-Saint-Georges, Mirebeau, Genlis). A de rares exceptions près, le matériel issu de chaque site ne peut être étudié que de façon globale, sous la forme d'une ensemble unique.

Cette donnée, qui constitue un inconvénient important, est palliée en partie par différents facteurs. D'une part, les fouilles, généralement limitées, ont porté sur des secteurs restreints qui possèdent une certaine unité spatiale et chronologique. D'autre part, les sites sont dans l'ensemble peu stratifiés, en raison de leur situation en contexte de plaine (où les conditions de conservation des sols sont généralement médiocres) et il n'est possible de discerner le plus souvent qu'une seule phase d'occupation. Une relative fréquence des sites à occupation limitée dans le temps est également sensible (fig. 6). Les sites à stratification importante et à occupation longue sont en même temps les sites majeurs, peu explorés.

Un problème méthodologique : la chronologie des sites et la datation des ensembles mobiliers

La plupart des sites envisagés ici n'a fait l'objet que d'études limitées, déjà anciennes, au regard de l'avancement rapide des connaissances. En particulier, les données concernant la chronologie de l'occupation apparaissent souvent imprécises ou dépassées. Elles ont généralement été établies à partir d'indices partiels ou en attribuant parfois une valeur trop importante à certaines catégories d'objets (monnaies notamment), dont la recherche récente a montré les limites³¹. A l'inverse, certaines catégories de mobilier (parures en verre par exemple), dont la valeur chronologique est indéniable, ont été négligées.

Par conséquent, la nécessité de réexaminer les critères de datation utilisables pour chaque site, suivant une grille d'analyse uniforme, apparaît clairement. Les données internes aux gisements (chronologie relative entre couches et structures notamment) sont inexistantes ou très difficiles à utiliser pour les raisons déjà évoquées (impossibilité de reconstituer des ensembles cohérents). La méthode la mieux adaptée à la nature des sites et des ensembles étudiés ici consiste à caractériser leur faciès chronologique en combinant les indications tirées de quelques catégories de mobilier, choisies pour leur valeur discriminante de ce point de vue³². Il est indispensable d'intégrer ces faciès chronologiques au sein d'une périodisation

²⁹ Voir par exemple l'exemple de Tournus -Champsemard : fig. 39-40.

³⁰ Il faut souligner que cet enregistrement, bien que coupé de la réalité archéologique (couches, structures), permettait du moins une localisation précise du mobilier dans l'espace, ce qui constituait un progrès notable par rapport à la situation antérieure.

³¹ Sur les problèmes de datation du monnayage celtique, voir notamment Colin 1991, p. 21 sq.

³² Amphores, céramiques à vernis noir, fibules, parures annulaires en verre, monnaies, pour l'essentiel. Sur la validité de cette méthode et sur les associations de critères caractéristiques, voir notamment Buchsenschutz, Colin 1990, Colin 1990, Colin 1991. Les importations de céramiques à vernis noir et d'amphores dans la vallée de la Saône revêtent des spécificités (notamment apparition tardive de la campanienne Boïde, présence marginale des amphores Dr. 1B "classiques" à lèvre en bandeau haut) évoquées dans Vaussanvin 1979, p. 71 ; Vaussanvin 1985 p. 127 ; Morel 1985, p. 185. Nous avons exclu a priori de ces séries de mobilier datant la céramique indigène, afin d'éviter le plus possible l'écueil de la circularité (dater les sites à partir de la céramique indigène, puis caractériser l'évolution de la céramique à partir de ces mêmes datations). Les typologies de

unique. Il n'existe pas à l'heure actuelle de système chronologique propre à la Bourgogne et il faut donc avoir recours à une périodisation extérieure plus ou moins valide pour notre région. Des concordances nettes existent entre plusieurs systèmes ou conceptions chronologiques proposées pour des régions différentes³³ (fig. 5), qui rendent possible d'employer un phasage cohérent pour l'aire celtique occidentale et conforme à l'état des connaissances actuelles. La période correspondant aux II^e. et I^{er} s. av. J.-C. peut ainsi être subdivisée en trois phases ou horizons principaux. L'horizon le plus ancien (LT finale 1 ou LT C2) se situe dans le 2^e. quart et autour du milieu du II^e. s. av. J.-C.³⁴. Le second horizon débute dans le courant du 3^e. quart du II^e. s. et se termine vers la fin du 1^{er} quart du I^{er} s. (LT finale 2 ou LT D1). Le dernier horizon couvre sensiblement les 2^e. et 3^e. quart du I^{er} s. (LT finale 3 ou LT D2)³⁵. La terminologie utilisée par M. Vaginay et V. Guichard (La Tène finale 1, 2, 3) est la plus satisfaisante dans une perspective culturelle. Il nous semble préférable cependant d'employer la terminologie allemande et suisse (La Tène C2, D1, D2), plus communément acceptée dans l'aire celtique, en considérant toutefois qu'elle s'applique à un phasage chronologique plutôt qu'à un contenu culturel. Cette division tripartite de La Tène finale est un cadre sommaire, mais utile dans les cas fréquents où les témoins matériels sont insuffisants pour permettre une datation autonome des sites³⁶. Dans certains cas cependant, les indices issus des séries de mobilier datant sont assez précis et cohérents pour qu'il soit possible de discerner des sous-phases à l'intérieur de cette tripartition (horizon précoce ou au contraire tardif, de La Tène D1 ou de La Tène D2).

Etat des recherches et de la documentation céramologiques dans la vallée de la Saône

Quoique les ensembles de céramique indigène issus des sites de la vallée de la Saône soient relativement nombreux, les études qui les concernent sont rares et se limitent généralement à des notices de portée restreinte. On distingue essentiellement des présentations succinctes et schématiques des poteries d'un site donné, privilégiant l'aspect morphologique des vases (Barthélémy 1985 par exemple) et des notices consacrées à une catégorie précise, d'un site ou d'une série de sites (céramique peinte : Guillot 1971, Périchon 1985 ; céramique ocellée : Devauges, Cazauran 1981). Seules les découvertes de Tournus ont fait l'objet d'analyses relativement poussées³⁷. Le répertoire des formes de vases a été décrit avec une certaine précision et la comparaison entre les mobiliers des trois sites de Tournus (Champsemard, Sept-Fontaines, Clos-Roy) a permis de discerner une évolution de certains critères techniques et morphologiques à l'échelon local³⁸.

Cependant, le point commun entre les différentes études effectuées réside dans l'absence globale de données statistiques précises, aussi bien concernant les aspects techniques que les aspects morphologiques des céramiques, qui réduit considérablement les possibilités

références utilisées pour les catégories de mobilier datant sont les suivantes : - fibules, Feugère 1985 ; -verre : Haevernick 1960, Gebhard 1989 ; céramique à vernis noir : Lamboglia 1952, Morel 1981 ; sigillée arétine : Goudineau 1968 ; monnaies : La Tour 1892.

³³ Forez : Vaginay, Guichard 1988, p. 155-189 ; Pays trévire : Miron 1986, 1989, Metzler *et alii* 1991 p. 160-161 ; Bavière (Manching) : Gebhard 1989 p. 102, 104 ; plateau suisse : Kaenel 1990 p. 256-259 ; Gaule non méditerranéenne : Colin 1991, p. 233.

³⁴ Des données nouvelles permettent de situer la phase 1 de Feurs entièrement avant le milieu du II^e. s. et de faire remonter le début de La Tène finale 1, définie pour le Forez, jusque vers 170 av. n. è. (renseignement oral V. Guichard).

³⁵ Sur le contenu typologique de ces horizons, voir notamment les ouvrages cités dans la note 33.

³⁶ Sur la base des *termini* fournis par certaines catégories de mobilier.

³⁷ L'étude principale reste celle de M. Perrin (Perrin 1974b).

³⁸ Evolution du bord ou du décor des pots et écuelles en céramique grossière : Vaussanvin 1985, p. 125.

d'exploitation des données, particulièrement dans l'optique de comparaisons entre ensembles d'horizons ou de sites différents.

1.3. COMPOSITION DU CORPUS

Forme et contenu du corpus : principes de classification

Les contraintes mises en évidence dans les paragraphes précédents déterminent, autant que les objectifs principaux de l'étude définis au préalable, la forme et le contenu du corpus; Les options choisies sont les suivantes.

Dans le cadre géographique restreint de la vallée de la Saône, nous avons pris en compte non seulement tous les sites principaux, mais également un assez grand nombre de sites d'intérêt secondaire (dans la perspective d'une étude sur la céramique), pour lesquels on dispose de données ponctuelles, afin de limiter au mieux les lacunes séparant les différents secteurs documentés. En raison des spécificités liées à la nature des ensembles étudiés (lots restreints; faible nombre d'ensembles individualisables) et afin d'homogénéiser la partie documentaire, nous avons privilégié une approche synthétique, globale, du mobilier céramique de chaque gisement, propice à définir des faciès de sites.

Une part non négligeable du corpus est constituée par des sites extérieurs au domaine strict de la vallée de la Saône, ce qui se justifie par la nécessité de replacer la zone d'étude principale dans un contexte géographique étendu, pour parvenir à cerner les influences que l'imprègnent. L'accent a été mis sur les secteurs, proches ou relativement éloignés, où la documentation disponible permet de définir de façon assez claire, un faciès micro-régional³⁹. Dans ce cadre géographique étendu, nous avons également pris en considération des sites faiblement documentés, qui constituent des jalons essentiels dans des zones pratiquement vierges. On retrouve donc la dichotomie sites principaux / sites secondaires. Dans la mesure cependant où cette série de sites extérieurs au domaine d'étude strict est utilisée essentiellement à des fins de comparaisons, l'analyse de la céramique a été simplifiée (absence de catalogue en particulier).

Méthode d'analyse des céramiques⁴⁰

Elle comprend deux orientations principales : d'une part la description du matériel céramique suivant une grille d'analyse intégrant une série de critères reconnus comme discriminants dans différents domaines (chronologique, économique, culturel), d'autre part la quantification des données essentielles par une procédure uniforme, destinée à permettre une exploitation statistique, en vue de comparaisons.

Principes de classification

Une première distinction consiste à séparer les céramiques indigènes et les céramiques importées. Un seul exemple de céramique importée du domaine celtique peut être mentionné⁴¹. Les autres productions proviennent du domaine méditerranéen⁴². Toutes ces

³⁹ Morvan-Nivernais, Auxois notamment.

⁴⁰ Celle-ci se trouve exposée en détail dans notre mémoire de DEA (Barral 1989, p. 15-22), nous la résumons simplement ici. Une méthode presque identique, mise au point pour les céramiques du Mont-Beuvray, est décrite dans Paunier *et alii* 1992.

⁴¹ Il s'agit de la céramique graphitée, issue de la zone du moyen Danube, attestée par quelques fragments à Verdun -Petit-Chauvort.

céramiques possèdent des caractéristiques (de pâtes, surfaces, formes) qui permettent de les discerner facilement des productions indigènes.

Quoique la vaisselle importée ne fasse pas partie strictement du domaine de l'étude envisagée, il semble nécessaire de la prendre en considération (au moins dans les quantifications), en tant que composante essentielle du vaisselier céramique d'un site à un moment donné et en raison de son impact sur l'évolution de la céramique indigène. En revanche, il est préférable d'exclure les amphores, récipients de transport, qui n'appartiennent pas à la vaisselle céramique⁴³.

Le classement des céramiques indigènes s'effectue selon deux axes, fondés chacun sur une série de critères techniques d'une part, morphologiques d'autre part.

Classement technique : les catégories

On discerne principalement :

- les caractéristiques de la pâte (nature et taille du dégraissant)
- le mode de façonnage (céramique non tournée ou seulement finie à la tournette, céramique tournée)
 - la finition. Elle comprend les traitements de surface (grattage-raclage, brossage, lissage-polissage, enfumage), les revêtements (enduit, engobe), les décors (peints, lissés, incisés, imprimés, estampés...)
 - les modes de cuisson (teintes des vases : céramiques claires -cuites en mode A ou A primitif- ; céramiques sombres -mode A + fumigation, mode B- ; céramiques de teintes irrégulières -mode B ou B primitif⁴⁴)

L'association de ces différents critères permet de définir des groupes techniques, ou encore d'aspect, que nous nommons catégories. Les principales catégories distinguées sont les suivantes :

- céramique indigène

- *non tournée (ou finie à la tournette)*

- pâte grossière claire à dégraissant de feldspaths et micas, engobe micacé partiel (parfois enduit noir), dite "type Besançon"⁴⁵ : **GROSSIERE MICACEE**
- pâte grossière, siliceuse (parfois calcaire), généralement sombre, sans revêtement : **GROSSIERE SILICEUSE / CALCAIRE**

- *tournée*

- pâte mi-fine (à grossière), siliceuse, généralement sombre, sans revêtement : **MI-FINE SILICEUSE**

⁴² Dans la mesure où des phénomènes de fabrication régionale en Gaule interne dans la deuxième moitié du Ier s. av. n. è., sont envisageables (céramiques à vernis noir, plats à engobe rouge interne, cruches à pâte claire), nous préférons les désigner sous l'expression "céramiques romaines ou assimilées" (à la suite de Mandy, Monin, Kraus 1992).

⁴³ Les amphores de certains sites ont été étudiées, uniquement dans une optique chronologique.

⁴⁴ Sur les correspondances entre couleurs des vases et modes de cuisson des céramiques gauloises, voir Vaginay, Guichard 1988, p. 148.

⁴⁵ Ferdière 1972.

- pâte mi-fine (à grossière), siliceuse, généralement claire, à engobe micacé : **MI-FINE MICACEE**
- pâte fine (à mi-fine), surfaces sombres (grises, noires, ou brun foncé), lissées : **FINE SOMBRE LISSEE**
- pâte fine, grise homogène, surfaces grises ou noires lissées : **"TERRA NIGRA"**
- pâte fine, surfaces claires, sans revêtement distinct (lissées ou égalisées) : **FINE CLAIRE**
- pâte fine, surfaces claires, à engobe micacé : **FINE CLAIRE MICACEE**
- pâte fine, surfaces claires, à décor peint (uniforme ou partiel) : **FINE PEINTE**

- *céramique romaine ou assimilée*

- pâte fine, claire, calcaire : **FINE CLAIRE CALCAIRE**
- pâte mi-fine siliceuse, claire (dont céramique à engobe rouge interne) : **MI-FINE CLAIRE SILICEUSE**
- campanienne (A, Boïde, C, pré-sigillée) : **CAMP.**
- sigillée arétine : **SIG.**
- vases à parois fines : **P.F.**

- *céramique celtique importée*

- pâte grise graphitée : **GRAPHITEE**

Classement morphologique : formes générales et particulières, types

L'analyse des formes céramiques s'appuie sur des critères typométriques (rapports de dimensions) et descriptifs (morphologie des différentes parties du vase : panse, embouchure (col, bord), base). Le classement adopté comprend trois niveaux hiérarchiques.

Le premier niveau définit le profil d'ensemble du vase. On obtient des groupes morphologiques, ou encore des *formes générales*.

Le second niveau prend en compte plus précisément l'aspect de certaines parties du vase (morphologie de la panse et de l'ouverture essentiellement). On obtient des *formes particulières*.

Le troisième niveau décrit le détail du vase (forme des différentes parties et des liaisons). On obtient des *types*, qui peuvent eux-mêmes être précisés par des *variantes*.

Les deux premiers niveaux sont définis par un terme générique usuel⁴⁶, précisé par une dénomination morphologique. Le troisième niveau seul est représenté par un chiffre (type), suivi éventuellement d'une lettre (variante).

Les formes générales sont données ci-dessous. Les formes particulières apparaissent dans les catalogues et les tableaux du corpus. La typologie se trouve en fin de volume (III^{ème} partie).

⁴⁶ Utilisé dans une acception morphologique et non comme une dénomination fonctionnelle.

Formes hautes (diam. max < 1,5 H)	Formes basses (diam. max > 1,5 H)
<p align="center">●POT</p> <p>réceptif fermé, à ouverture large ou moyenne ; col généralement court ; \varnothing ouv. >3/4 H</p> <p align="center">●JARRE</p> <p>\varnothing ouv. >30 cm</p>	<p align="center">●ASSIETTE</p> <p>réceptif ouvert, très évasé à plat ; \varnothing ouv. >4 H</p> <p align="center">●PLAT</p> <p>\varnothing ouv. >23-24 cm</p>
<p align="center">●BOUTEILLE</p> <p>réceptif fermé, à ouverture resserrée ou étroite ; col généralement développé ; \varnothing col/\varnothing max <2/3</p>	<p align="center">●ECUELLE (OU JATTE)</p> <p>réceptif ouvert, évasé, assez peu profond ; 2,5-2,7<\varnothing <4H</p>
<p align="center">●TONNELET</p> <p>réceptif fermé, sans col, lèvre courte éversée ; panse à courbure régulière</p>	<p align="center">JATTE : \varnothing ouv. >23-24cm</p> <p align="center">COUPE : pied aménagé</p>
<p align="center">●GOBELET</p> <p>réceptif ouvert ou faiblement fermé (parois faiblement évasées ou cylindriques)</p>	<p align="center">●BOL</p> <p>réceptif ouvert ou légèrement refermé, profond 1,5<\varnothing ouv.<2,5-2,7 H</p>
<p align="center">●CRUCHE</p> <p>réceptif fermé, à col cylindrique développé, ansé</p>	<p align="center">●MARMITE</p> <p>réceptif ouvert, évasé, bord aménagé pour recevoir un couvercle ; pieds porteurs</p>
<p>Autres formes</p>	
<p align="center">●COUVERCLE</p> <p>ustensile tronconique muni d'un élément de préhension.</p>	
<p align="center">●FAISSELLE</p> <p>réceptif haut ou bas, ouvert, à perforations multiples.</p>	

Quantification des données

Les quantifications sont effectuées principalement pour les deux séries de données définies précédemment (catégories et formes).

Les deux bases statistiques utilisées, en général de façon conjointe, sont d'une part le nombre total de fragments, d'autre part le nombre minimum d'individus (NMI⁴⁷) de l'ensemble de la vaisselle céramique d'un lot donné.

Le nombre minimum d'individus (NMI) est la base la plus pertinente⁴⁸. Pour cette raison, si dans les tableaux statistiques, les pourcentages sont calculés à la fois par rapport au nombre de fragments et par rapport au NMI, en revanche, dans les graphiques et les commentaires, les fréquences ne sont indiquées que par rapport au NMI⁴⁹. Les pourcentages présentés, qu'il s'agisse de catégories ou de formes, sont toujours (sauf mention contraire) calculés par rapport au total de la vaisselle du lot envisagé.

⁴⁷ Il a été établi selon la méthode préconisée dans Arcelin, Arcelin-Pradelle 1981.

⁴⁸ Le nombre de fragments est conditionné par le coefficient de fragmentation des vases, très variable suivant les catégories.

⁴⁹ Pour la même raison, dans quelques cas (ensembles d'intérêt secondaire, quantitativement faibles ou redondants), le comptage des fragments n'a pas été réalisé et n'apparaît pas dans les tableaux synthétiques.

Une représentation de la fréquence des modules des vases est réalisée pour des séries significatives. Le critère mesurable retenu est le diamètre des vases à l'ouverture.

Présentation du corpus, conventions adoptées

Les ensembles sont présentés par site (en général un ensemble par site).

Les sites sont eux-mêmes regroupés par micro-régions géographiques. Dans le cadre de la vallée de la Saône, ces micro-régions sont présentées successivement du sud vers le nord. Dans le cadre externe à la vallée de la Saône, les micro-régions sont ordonnées par département.

Chaque micro-région bénéficie d'une présentation succincte (situation par rapport aux cités gauloises, localisation des sites principalement).

Les éléments constitutifs de chaque section, dont l'entrée est le nom du site, sont les suivants :

→ *notice de site*

- nom de commune, lieu-dit
- bibliographie abrégée
- descriptif du gisement : nature du site, circonstances de la découverte, surface fouillée, données stratigraphiques, nature des contextes
- données chronologiques, d'après la bibliographie
- commentaire : données de la fouille, attribution chronologique du site (éventuellement tableau du matériel d'accompagnement).

→ *étude céramique*

- introduction
- répertoire des formes par catégories (seulement pour les sites de référence) : numérotation continue, identique dans le catalogue et dans les planches⁵⁰. ; indication des diamètres à l'ouverture extrêmes attestés
- commentaire par catégories ; caractérisation du faciès céramique (représentation des catégories, des formes) ; tableau synthétique des données, histogrammes de fréquence des catégories, des formes ; éventuellement, histogramme de répartition des diamètres à l'ouverture pour certaines séries morphologiques.

⁵⁰ L'ordre est le suivant : céramiques grossières puis fines ; formes hautes puis basses. Les conventions de dessin se conforment aux principes adoptés pour la céramique du Mont-Beuvray (Paunier *et alii* 1992, p. 55-60). Sauf mention contraire, tous les dessins sont de l'auteur.

2ème partie : corpus documentaire

LA VALLEE DE LA SAONE

LES SITES DU MACONNAIS ET DU TOURNUGEOIS

Ce secteur, le plus au sud de la zone étudiée, est assez bien documenté par plusieurs sites qui ont fait l'objet de fouilles souvent poussées et ont livré un matériel abondant. Tous se trouvent dans la plaine alluviale de la Saône, si l'on excepte Azé "Le Saulé", à l'intérieur des terres, au pied de la Côte Mâconnaise. Mâcon "Cours Moreau-Carmélites" situé sur une butte témoin qui domine le cours de la Saône, occupe une place particulière. C'est dans ce secteur un site majeur pour la période envisagée (*oppidum* et port des Eduens), qui reste très largement dans l'ombre. Si la continuité entre le secteur de Mâcon et celui de Tournus est assurée par quelques sites d'intérêt variable, en revanche, il existe une lacune importante au nord de Tournus, jusqu'à Chalon. De même, on peut souligner l'absence de sites de référence dans l'arrière pays, et notamment dans les monts du Mâconnais. Certaines hauteurs ont cependant dû être occupées à La Tène finale (par exemple Brancion ou le Mont Saint-Romain (Henriot 1974), mais les données sont très incertaines.

SAINT-SYMPHORIEN D'ANCELLES ET VARENNES-LES-MACON

1. Saint-Symphorien-d'Ancelles (abrégé SSA)

BIBLIOGRAPHIE

Barthélémy, Jeannet 1970, Barthélémy 1979, Barthélémy 1983, Barthélémy 1985, Barthélémy 1986a, Grelu 1985, Martin 1968, Martin 1970, Morel 1985, Périchon 1985, Vaussanvin 1978.

LE SITE (Fig. 7)

L'habitat gaulois de Saint-Symphorien-d'Ancelles est situé dans la plaine alluviale de la Saône, à environ 12 km au sud de Mâcon. Il se trouve à l'altitude moyenne de 172 m, en bordure de la Mauvaise, affluent de rive droite de la Saône, à environ 250 m de celle-ci. Le site, partiellement détruit par une gravière a été découvert et exploré à la hâte en 1967-68 par A. Barthélémy, lors des travaux de construction de l'autoroute A6. Son étendue exacte est inconnue. Les vestiges découverts en surface s'étendent sur plus d'un hectare.

LES VESTIGES

Les structures mises au jour se limitent à des fosses creusées dans le sol géologique (sables alluvionnaires), attribuables à un habitat fortement arasé. Une douzaine de ces fosses de formes et tailles variées, dont le comblement recelait un matériel de nature détritique abondant (céramique et faune pour l'essentiel), ont été repérées et partiellement fouillées. Leur fonction précise est obscure. Une seule d'entre elles (fosse X : Barthélémy 1986a, fig. 4) présentant des vestiges de foyer, a été interprétée comme une structure centrale excavée d'une petite habitation rectangulaire (5 x 4 m), délimitée par des trous de poteaux.

Le matériel céramique recueilli, moins abondant, mais dans l'ensemble mieux conservé que celui du site proche de Varennes, s'accompagne de rares objets de parure (métal, verre) (fig. 9) et d'outillage, d'un denier d'argent éduen et d'un coin monétaire⁵¹, qui constitue une trouvaille en elle-même exceptionnelle.

La datation du site a été établie par le fouilleur à partir de l'examen du mobilier, notamment céramique, par comparaison avec le matériel plus abondant et diversifié de Varennes. A. Barthélémy considère que le site de Saint-Symphorien est à peu près contemporain de celui de Varennes, mais a connu une occupation plus limitée dans le temps que ce dernier⁵² et un abandon brutal⁵³. La désertion de St.-Symphorien est fixée vers le milieu du Ier s. av. n.è., sur la foi de l'argument numismatique⁵⁴

2. Varennes-les-Mâcon (abrégé VAR)

BIBLIOGRAPHIE

⁵¹ Martin 1968, p. 501. Ce coin est daté vers 88-75 av. n. è. : Grelu 1985.

⁵² Varennes : fin IIè. à milieu Ier s. av. : Barthélémy 1986a, p. 52.

⁵³ Barthélémy 1985, p. 132.

⁵⁴ Grelu 1985, p. 148.

Barthélémy, Jeannet 1970, Barthélémy 1979, Barthélémy 1983, Barthélémy 1985, Barthélémy 1986a, Grelu 1985, Martin 1968, Martin 1970, Périchon 1985.

LE SITE (Fig. 8)

Le site gaulois de Varennes se trouve à 3 km au sud de Mâcon et à 500 environ de la rive droite de la Saône. Il occupe une basse terrasse alluviale, dont l'altitude n'excède pas 172 m. Le site, menacé par l'extension d'une gravière, lors de la construction de l'autoroute A6 en 1967, a fait l'objet d'une surveillance de chantier (sur environ un hectare) et d'une fouille de sauvetage (sur environ 150 m²). Ses limites précises sont inconnues, mais son extension dépasse largement un hectare.

LES VESTIGES

Deux secteurs distincts ont été reconnus.

Le premier correspond à une zone d'habitat matérialisé par de nombreuses fosses contenant un matériel détritique (céramique, faune, fragments de plaques de foyers et de cloisons en torchis). Parmi les quelques cinquante fosses repérées, une dizaine a fait l'objet d'une fouille exhaustive. Certaines⁵⁵ ont été identifiées comme des "fosses-foyer" constituant la partie centrale d'habitations rectangulaires de faibles dimensions (2 x 3 m), dont les contours étaient matérialisés par des trous de poteaux.

Le second secteur, situé à 100 m du précédent, correspond à une zone d'atelier de potier. Deux fours à sole perforée, de forme circulaire, assez distants l'un de l'autre, ont été mis au jour⁵⁶, environnés de déblais contenant des rebuts de fabrication. Les vases produits avec certitude correspondent à des types représentés sur l'habitat : pots ovoïdes à bord mouluré en pâte grossière sombre, pots ovoïdes et écuelles à bord rentrant en pâte fine grise⁵⁷. Le matériel recueilli dans l'habitat comprend, outre de la céramique et des ossements animaux en abondance, de nombreux objets de parure (fibules en bronze et fer, bracelets en verre) (fig. 9) et un lot de 22 monnaies gauloises. La chronologie des monnaies⁵⁸ conduit le fouilleur à situer l'occupation du site entre la fin du II^e. et le milieu du I^{er} s. av. n.è.⁵⁹.

COMMENTAIRE

Les sites de St.-Symphorien et Varennes, explorés dans des conditions presque identiques, présentent de nombreux points communs, ce qui leur a valu d'être très souvent rapprochés et réunis dans les notices et articles qui leur ont été consacrés (voir bibliographie ci-dessus). Il apparaît clairement que les structures de l'occupation comme le faciès du matériel sont quasiment identiques d'un site à l'autre. En réalité, les différences qui ont été relevées pour telle ou telle catégorie de matériel (monnaies, céramique) et qui ont conduit à distinguer la chronologie des deux sites⁶⁰, reposent essentiellement sur des facteurs aléatoires, liés aux conditions de fouille. En particulier, l'exploration a été beaucoup plus poussée à Varennes qu'à St. -Symphorien⁶¹ et l'on a affaire à des échantillons de matériel quantitativement

⁵⁵ fosses A et I : Barthélémy 1986a, fig. 2-3.

⁵⁶ Barthélémy 1986a, fig. 1 ; Barthélémy 1979, pl. 3.

⁵⁷ Martin 1968, Barthélémy 1985.

⁵⁸ Grelu 1985, p. 148.

⁵⁹ Barthélémy 1986a, p. 52.

⁶⁰ Barthélémy 1985, p. 132.

⁶¹ Varennes : 46 fosses repérées, 23 fouillées plus ou moins exhaustivement ; St.-Symphorien : 15 fosses explorées.

différents, dont la représentativité n'est sans doute pas d'égale valeur d'un site à l'autre⁶². En conséquence, les variations statistiques sont délicates à utiliser, mais il est également difficile de juger de la validité des différences qualitatives. Une bonne illustration de ce problème réside dans le matériel monétaire, très différent d'un site à l'autre : l'unique type monétaire représenté par deux objets à St.-Symphorien (quinaire d'argent gaulois) est absent du lot de 22 monnaies recueilli à Varennes.

A cette première difficulté liée à des facteurs circonstanciels, s'en ajoute une seconde plus intrinsèque. Il apparaît en effet que le site de Varennes est de nature plus complexe que celui de St.-Symphorien dans la mesure où s'y trouvent associées structures de productions artisanales et structures d'habitat, réparties dans deux secteurs distincts relativement éloignés, qui ne sont peut-être pas strictement contemporains (voir ci-dessous).

Chronologie des habitats de Varennes et St.-Symphorien

Dans ces conditions, si l'on excepte dans un premier temps le secteur des fours de Varennes qui pose un problème particulier, il est clair que le matériel céramique abondant des deux zones d'habitat fournit les indications les plus pertinentes pour cerner les affinités entre les deux sites. Or, l'étude céramique montre que les habitats de Varennes et St.-Symphorien présentent des faciès globalement identiques, entre lesquels ne se discerne aucune rupture typologique, aucune évolution chronologique sensibles. On peut donc avancer que les deux sites appartiennent à la même phase chronologique, qui peut être identifiée précisément grâce au petit mobilier (objets de parure en métal et verre formant un lot très homogène), et aux céramiques importées, pauvrement attestées à St.-Symphorien mais bien représentées à Varennes⁶³.

La céramique italique à vernis noir, représentée par une douzaine de récipients, appartient exclusivement à la campanienne A, en dehors d'un vase en campanienne Boïde, de Varennes. La présence faible de la camp. B et la nette prédominance de la camp. A sont caractéristiques d'un horizon précoce de La Tène finale, dans le contexte régional⁶⁴. Une indication semblable est apportée par les amphores, les 30 bords recueillis⁶⁵ évoquant par leurs formes (lèvres courtes et inclinées) un faciès ancien, comparable à ceux de Tournus-Champsemard et Verdun-Petit-Chauvort (prédominance de lèvres typiques de la variante Dr. 1A ; absence de lèvre caractéristique de la variante Dr. 1B). Les objets de parure, assez nombreux (23 fibules, 12 bracelets en verre) apportent des indications convergentes. Deux types de fibule dominant : la fibule filiforme en fer à pied trapézoïdal de type LT III (11 exemplaires) et la fibule de Nauheim en bronze, ou son équivalent⁶⁶ (8 exemplaires). On note également la présence de fibules en fer de type LT II (3 exemplaires). Les douze bracelets en verre appartiennent exclusivement aux groupes 2 et 3 de Haevernick (bracelets lisses, à section en D ou triangulaire). Il ressort de cette brève énumération que le faciès du petit mobilier de Varennes et St.-Symphorien est typique de l'horizon LT D1.

⁶² Varennes : environ 900 vases céramique, 22 monnaies, 16 fibules, 5 bracelets en ver ; St.-Symphorien : environ 400 vases, 1 monnaie et 1 coin, 1 bracelet en verre.

⁶³ Il existe un petit lot d'objets ayant perdu leur provenance, issus de Varennes ou St.-Symphorien, qui renforce l'échantillon. Le seul objet qui ne soit pas représenté à Varennes est un bracelet tubulaire, d'un type qui constitue un fossile directeur de LT D1 : carte de répartition dans Feugère 1993, p. 53.

⁶⁴ Morel 1985, Vaussanvin 1978.

⁶⁵ Barthélémy 1985, p. 141.

⁶⁶ Les exemplaires en fer sont de morphologie identique à ceux en bronze, mais il est impossible de discerner un décor éventuel sur l'arc, en l'absence de tout nettoyage. Des fibules de Nauheim en fer, décorées sur l'arc, ont été récemment découvertes au Mont-Beuvray (fouilles Haffner à la Pâturage du Couvent en 1993).

L'absence de bracelets en verre côtelé (groupes 7 et 8 de Haevernick) indique par ailleurs que l'occupation des deux sites n'est sans doute pas antérieure à LT D1⁶⁷. Cette hypothèse est corroborée par le fait que les éléments qui pourraient être antérieurs au dernier quart du II^e. s. av. J.-C. sont rares et peu caractéristiques : les oboles de Marseille, datables du II^e. s., ont pu circuler au I^{er} s. et les trois fibules de schéma LT moyenne ne sont pas déplacées en contexte LTD1⁶⁸. La présence de campanienne A antérieure à la fin du II^e. s. est par ailleurs incertaine⁶⁹. La fin de l'occupation des habitats de Varennes et St.-Symphorien correspond à la fin de la phase LT D1, si l'on se réfère à l'absence de matériel typique de LT D2, au sein de l'échantillon relativement fourni⁷⁰. La chronologie des monnaies n'est pas contradictoire avec cette datation.

Données numismatiques

La datation proposée naguère pour les deux sites⁷¹ repose en grande partie sur la chronologie des monnaies. Or, d'une part, comme nous l'avons déjà souligné, la récolte effectuée revêt un caractère aléatoire, surtout sensible à St.-Symphorien où la faiblesse de l'échantillon est consécutive aux circonstances de la fouille, et les informations que recèle chaque lot ne sont qu'apparemment contradictoires (absence-présence de deniers gaulois en argent). D'autre part, la datation proposée (rassemblement effectué vers la fin de la Guerre des Gaules : Grelu 1985) reflète la conception traditionnelle des numismates, qui tend à "tasser" les datations des sites vers le milieu du I^{er} s. ⁷². Il nous semble que les données numismatiques de chaque site sont complémentaires, les trouvailles de St.-Symphorien ayant un caractère "accidentel", tandis que l'échantillon nettement mieux fourni de Varennes est sans doute plus représentatif de la circulation réelle dans ce secteur à la période envisagée⁷³.

On peut retenir que le lot monétaire de Varennes et St.-Symphorien, considéré globalement, présente un faciès ancien, caractérisé par la présence d'oboles remontant au II^e. av., une série nombreuse de potins dont la plupart circulent avec certitude en 51 av. J.-C., la présence faible de quinaires d'argent gaulois, l'absence de monnaies de bronze frappé⁷⁴. La présence de quinaires d'argent gaulois est un élément important qui détermine un *terminus post quem* vraisemblable pour la fin de l'occupation de St.-Symphorien (également pertinent pour Varennes, d'après la discussion qui précède), vers les années 80 av. n. è.⁷⁵

On arrive donc à la conclusion que l'occupation des habitats de St.-Symphorien et Varennes correspond assez strictement à la phase LT D1 classique et peut être située avec vraisemblance entre 130-120 et 70-60 av. n. è. Il n'y a par ailleurs aucun argument qui

⁶⁷ La comparaison avec les lots de bracelets en verre de Mirebeau et Verdun-sur-le-Doubs, où l'occupation à LTC2-D1 est bien documentée, est de ce point de vue éclairante : cf. fig. 9, 67 et 96.

⁶⁸ Cf. Feugère 1985, p. 187.

⁶⁹ J.-P. Morel évoque la présence "probable" à St.-Symphorien de campanienne A antérieure au dernier quart du II^e. av. (Morel 1985, p. 183), mais cette opinion est contredite par H. Vaussanvin qui considère que la coupe Lamb. 27c de St.-Symphorien est de type A tardif (I^{er} s.av. : Vaussanvin 1978, p. 146).

⁷⁰ Il convient de mentionner néanmoins un crochet de ceinture annulaire en bronze, typologiquement rattachable à la phase LT D2 (Brunaux 1990, fig. 2-22), mais la chronologie de ce type d'objet n'est pas parfaitement établie.

⁷¹ Barthélémy 1985 et 1986a.

⁷² Sur ce sujet, voir par exemple Buchsenschutz 1981.

⁷³ L'hypothèse de variations entre les deux sites liées à un appauvrissement et à une circulation différentielle des monnaies n'est guère admissible dans ce cas précis.

⁷⁴ Monnayage caractéristique de la période LTD2 dans le contexte régional, surtout dans la phase terminale (Colin 1990, p. 205).

⁷⁵ C'est à ce moment que l'on situe la mise en place de la zone du denier : Colbert de Baulieu 1965, p. 167-168.

permette de séparer les deux habitats d'un point de vue chronologique⁷⁶. En revanche, la datation des fours de Varennes mérite d'être discutée, en dernier lieu.

Datation des fours et productions céramiques de Varennes

Le secteur des fours de Varennes a livré un matériel céramique qui se distingue quelque peu de celui de l'habitat, éloigné d'environ 100 m. La différence porte sur la présence dans la zone de production de types de vases⁷⁷ qui n'apparaissent pas dans les fosses de l'habitat, ce qui pourrait suggérer l'existence d'un faible décalage chronologique entre les deux zones. En particulier, le pot à bord mouluré en pâte grossière (n°12-13) attesté dans la zone des fours est techniquement plus évolué que le modèle uniquement représenté sur l'habitat (n°8-9) : la pâte présente un dégraissant sableux mieux calibré, la forme est plus régulière (montage plus élaboré), le décor sur l'épaule beaucoup moins prononcé. Il s'agit d'une variante qui dans ses caractéristiques techniques annonce clairement les types de pots en céramique grossière de LT D2, bien représentés à Azé, Mâcon et Tournus-Sept-Fontaines. Les productions des fours de Varennes paraissent donc caractéristiques de la transition LT D1 / LT D2, ce qui les daterait des années 80-60 av. n. è. environ.

ETUDE CERAMIQUE

Introduction

Varennes et St.-Symphorien possèdent des faciès céramiques globalement identiques et contemporains, ce qui justifie de les présenter de façon synthétique. Pour illustrer la typologie des formes, nous avons utilisé en priorité les vases de St.-Symphorien, généralement mieux conservés que ceux de Varennes. Nous n'avons retenu, pour l'essentiel, de Varennes que les variantes qui n'apparaissent pas à Saint-Symphorien (détail des provenances : fig. 10 et 13 et légendes des planches). Les comptages ont été réalisés systématiquement à St.-Symphorien (7400 fragments, 460 individus : fig. 10). Pour Varennes, nous avons utilisé les données statistiques réunies par A. Barthélémy (Barthélémy 1985, p. 133), en leur apportant quelques modifications (voir fig. 13 ; 870 individus), afin qu'elles puissent être comparées à celles de St.-Symphorien. Pour chacun des sites, la représentation des catégories et des formes céramiques est synthétisée dans deux graphiques (fig. 11-12 et 14-15).

Répertoire des formes par catégories

Céramiques à pâte grossière, non tournée ou tournassée

Pâte claire micacée (type Besançon)

1. *Pot ovoïde à bord mouluré* ; bord éversé, lèvre allongée incurvée ; panse rugueuse ; bord lissé et doré au mica ; incisions obliques profondes sur épaule. Diam. : 18 cm.

Pâte siliceuse

⁷⁶ Il n'existe en particulier aucun élément probant qui suggère que l'occupation de St.-Symphorien est plus limitée dans le temps que celle de Varennes.

⁷⁷ Formes hautes en céramique fine sableuse grise ou gris-beige : pots ovoïdes à col souligné par une baguette, bouteilles à col développé incurvé : n°51-52, 58-60 ; pots à bord mouluré en pâte grossière sableuse tournassée n° 12-13.

2-11. *Pots ovoïdes à bord mouluré* ; sans col ou col court, lisse ou mouluré ; lèvre éversée à extrémité arrondie, généralement renflée ; panse rugueuse fréquemment brossée ; incisions longues, légèrement obliques sur épaule, débordant rarement sur haut de la panse (n°7). Diam. : 10-28 cm (principales tailles attestées : fig. 16). Variantes :

- 2. Sans col distinct ; bord faiblement éversé, moulure interne peu profonde ; diam. : 10-22 cm.
- 3-4. Sans col distinct, bord éversé, moulures internes marquées ; diam. : 12,5-13 cm.
- 5-6. Col court, incurvé ; bord éversé mouluré ; diam. : 15-22 cm.
- 7. Col court rectiligne lisse vertical ; bord éversé mouluré, incisions profondes sur haut de panse ; diam. : 18 cm.
- 8. Col court rectiligne mouluré vertical ; bord éversé mouluré ; incisions fines sur épaule ; diam. : 25 cm.
- 9. Col court rectiligne lisse, rentrant ; bord éversé mouluré ; diam. : 22 cm.
- 10-11. Col court rectiligne ou incurvé lisse, vertical ; bord éversé concave ; diam. : 13-23,5 cm.

12-13. *Pots ovoïdes à bord mouluré* ; sans col distinct ; lèvre éversée, allongée, incurvée, à moulures marquées ; diam. : 19-28 cm.

14. *Jarre à bord éversé*, rentrant lisse ou mouluré, souligné par une baguette ; bord éversé à méplat oblique, lisse ou parfois mouluré ; pâte claire ; diam. : 29-35 cm.

15-29. *Ecuelles ou jattes à bord rentrant* ; panse évasée tronconique, rectiligne ou faiblement galbée ; fond plat ; bord rentrant plus ou moins aménagé ; surfaces lissées grossièrement ou simplement égalisées ; diam. : 14-45 cm (principales tailles attestées : fig. 19). Variantes :

- 15-20. Lèvre simple arrondie ; diam. : 14-32 cm.
- 21. Lèvre à marli horizontal.
- 22. Lèvre allongée moulurée sur sa face interne ; diam. : 34 cm.
- 23. Lèvre biseauté, à méplat oblique ; diam. : 18 cm.
- 24-26. Lèvre festonnée (impressions digitales), parfois soulignée à l'extérieur par des moulures ; diam. : 45 cm.
- 27-28. Lèvre à marli concave, oblique ou horizontal, soulignée à l'extérieur par une ou deux moulures profondes ; diam. : 27 cm.
- 29. Lèvre triangulaire à marli mouluré ; diam. : 34 cm.

30. *Ecuelle ou jatte à bord éversé* ; panse ouverte faiblement galbée ; fond large plat ; col court incurvé ; bord éversé simple arrondi ; diam. : 28 cm.

31. *Ecuelle à bord éversé* ; panse ouverte ; bord éversé à marli oblique ; diam. : 18 cm.

32. *Marmite tripode* ; panse ouverte faiblement galbée ; fond large et plat muni de trois pieds ; lèvre simple arrondie ; diam. : 24 cm.

33. *Bol à bord éversé* ; panse refermée galbée ; bord simple arrondi ; diam. : 14 cm.

34. *Bol à bord éversé* ; panse refermée galbée ; fond plat ; col court vertical ; bord éversé mouluré ; diam. : 15,5 cm.

35-38. *Couvercles* ; paroi rectiligne ; bouton de préhension creux ; lèvre plus ou moins renflée, arrondie ; diam. : 16-21 cm.

Céramiques à pâte fine tournée

Pâte fine, grise ou noire, lissée

39-55. *Pots ovoïdes à bord éversé* ; panse ovoïde plus ou moins élancée ; fond plat annulaire ; col plus ou moins distinct ; lèvre éversée incurvée arrondie ; surfaces lissées sommairement ; décor rare sur surface externe : ondes lissées (n°45) ou stries entrecroisées incisées (n°61) ; diam. : 8-19 cm (principales tailles : fig. 18). Variantes :

- 39-42. Sans col distinct ; diam. : 11-14 cm.

43-47. Col incurvé peu marqué ; diam. : 12-16 cm.

48-50. Col court, rectiligne vertical marqué ; diam. : 9-17 cm.

51-52. Col court rectiligne, vertical ou légèrement rentrant, souligné par une baguette ; diam. : 18-20 cm.

53-55. A épaulement ; sans col ou col rectiligne vertical ; dim. : 11-18,5 cm.

56. *Pot ovoïde à épaulement* ; panse ovoïde large ; col rectiligne très rentrant ; lèvre courte éversée arrondie ; décor : trois rangées horizontales de lunules en creux réalisées par impressions ; diam. : 8 cm.

57. *Tonnelet* ; panse refermée, galbée ; lèvre courte éversée arrondie ; diam. : 11 cm.

58-60. *Bouteilles* ; panse ovoïde élancée ; col développé incurvé ; légèrement rentrant ; lèvre simple arrondie ; diam. : 10-12 cm.

61-62. *Fonds*.

63-67. *Assiettes à bord bombé* ; paroi très ouverte rectiligne ou faiblement galbée ; pied à anneau-porteur ; lèvre allongée incurvée, horizontale ou retombante ; décor rare : ondes incisées ; diam. : 10,5-28 cm. Variantes :

63-65. Bord horizontal ou faiblement retombant.

66-67. Bord retombant.

68-72. *Ecuelles à bord rentrant* ; panse ouverte rectiligne ; fond plat ; lèvre rentrante arrondie ; surfaces lissées sommairement ; décor occasionnel : ondes lissées internes ou externes ; diam. : 14-38 cm (principales tailles : fig. 19).

73-74. *Ecuelles à profil en S* ; panse ouverte, galbée ; col imperceptible ; lèvre éversée allongée incurvée ; liaison panse-bord arrondie ; pied annulaire ? ; diam. : 15-20 cm.

75-76. *Ecuelles à profil en S* ; panse galbée, refermée ; col court rectiligne sub-vertical ; bord éversé arrondi ; diam. : 22-26 cm.

77. *Ecuelles à profil en S* ; carénée ; panse galbée ouverte ; col incurvé sub-vertical bien marqué ; lèvre simple arrondie ; liaison col-panse anguleuse ; diam. : 20-26 cm.

78-83. *Bols évasés* ; panse évasée à courbure régulière ; pied annulaire ; fond plat ou soulevé (ombiliqué) ; lèvre simple arrondie, légèrement renflée ; surfaces lissées sommairement ; décor occasionnel (78. Panse interne ou externe : ondes lissées ; 81-82. Fond interne : palmettes estampées ; 83. Motifs ovalaires incisés sur fond piqueté) ; diam. : 15-33 cm. (principales tailles : fig. 20).

Pâte fine claire

Non représentés :

Pot ovoïde à bord éversé : cf. n°39-55.

Bouteille à col développé incurvé : cf. n° 58-60.

Assiette à bord bombé : cf. n°63-67.

Ecuelle à bord rentrant : cf. n°68-72.

Bol évasé : cf. n°84.

Pâte fine, claire, à décor peint partiel

85-87. *Bouteilles à col rentrant* ; panse ovoïde élancé ; base cintré type "balustre" ; pied en couronne ; col incurvé rentrant, souligné par une baguette ; lèvre éversé allongée à méplat oblique interne ; surfaces égalisées ; décor peint sur haut de panse et col : alternance de bandes et stries rouges et blanches ; diam. : 10-12 cm.

Pâte fine, claire, à décor peint uniforme

88-100. *Bouteilles à col vertical* ; panse ovoïde élancée ; pied en couronne, base plus ou moins cintrée ; col développé incurvé, sub-vertical, fréquemment souligné par une large moulure (épaulement) ; lèvre éversée

arrondie ; surfaces lissées ; décor : col lissé vierge ou peint en rouge ; base vierge ; panse engobée de blanc avec traces de motifs géométriques rapportées sépia ou gris ; diam. : 8-16 cm.

101-102. *Bouteilles à bord mouluré* ; col vertical développé, mouluré ; bord éversé formant un bandeau vertical parcouru par une moulure profonde ; décor : col et lèvre, alternance de bandes rouges et blanches ; diam.: 17-19 cm.

103. *Écuelle à profil en S*, carénée ; panse ouverte galbée ; col rectiligne légèrement rentrant ; bord éversé arrondi ; liaison col-panse anguleuse ; surface externe lissée et uniformément peinte en rouge ; diam. : 21 cm.

104-105. *Bols évasés* (description ci-dessus) : surface externe lissée, uniformément peinte en rouge, sauf lèvre et pied ; diam.: 18-35 cm.

Commentaire

Céramique à pâte grossière, non tournée ou finie à la tournette

Cette catégorie est bien représentée avec 26,5% à 38% des vases. La pâte est à dégraissant sableux irrégulier et présente des teintes non homogènes tirant généralement sur le brun foncé ou le noir. Deux types morphologiques dominant nettement : le pot ovoïde à bord mouluré (11 à 32,5% des vases) et l'écuelle à bord rentrant (de 3,5 à 8%). Les autres types de récipients (jarre, écuelle ou bol à bord éversé, couvercle) ne dépassent jamais 3% des vases. L'existence de certaines formes, qui ne sont attestées qu'à quelques exemplaires (marmite tripode) est à souligner. Le pot à bord mouluré présente de nombreuses variantes dans la forme du bord et également dans l'aspect du décor, incisé ou plus rarement imprimé sur l'épaule des vases (n°2-13). L'épaisseur des parois comme le profil général des vases sont généralement irréguliers, mais quelques exemplaires des fours de Varennes se distinguent par un meilleur montage (12-13). L'écuelle à bord rentrant comprend également plusieurs variantes, d'après le traitement de la lèvre. Les formes à bord aménagé (mouluré ou festonné : n°22-28) sont nettement mieux attestées que la forme à bord simple arrondi.

Céramique à pâte fine sombre (grise ou noire), tournée

Il s'agit de la catégorie la plus forte, oscillant entre 45 et 51,5% des vases. La plus grande partie des vases est tournée dans une pâte fine sans dégraissant visible. Seuls quelques exemplaires de Varennes, qui semblent avoir été fabriqués sur place, présentent un dégraissant sableux, fin et régulier. Les surfaces des vases, toujours lissées assez sommairement, sont de couleur homogène, gris foncé, ou parfois noire, tandis qu'en section la pâte est de teinte rougeâtre à noirâtre.

Les formes hautes sont nettement dominées par les formes basses (de 22 à 29% contre 36,5 à 40,5% des vases). Dans cette classe, si l'on excepte quelques exemplaires de bouteille à col développé fabriqués à Varennes (n°58-60), le type unique représenté est le pot ovoïde à bord éversé (n°39-55), dont la forme d'ouverture donne lieu à quelques variantes de détail. Parmi les formes basses, l'écuelle à profil en S, carénée ou non, (fig. 73-77) et l'assiette à bord bombé retombant (n°63-67) occupent une place marginale (moins de 2%), aux côtés des deux types principaux, l'écuelle à bord rentrant (17 à 27%) et le bol évasé (9,5 à 15%). A ces deux types de récipients correspond un éventail large de diamètres à l'ouverture (fig. 19 et 20 : entre 15 et 35 cm), mais la répartition entre vases de petit module et vases de grand module est mieux équilibrée dans le premier type que dans le second, pour lequel se discerne une spécialisation comme récipient à usage collectif (entre 25 et 30 cm de diamètre).

Les décors n'apparaissent qu'exceptionnellement sur formes hautes : lunules imprimées (n°56), ondes lissées (n°45) ou stries entrecroisées (n°61). On relève également la présence de

graffiti gravés à la pointe sèche (n°42 et 62). Sur formes basses, le décor stéréotypé, consistant en lignes ondules lissées, est relativement fréquent (sur assiette : n°63 ; sur écuelles : n°71 ; sur bol évasé : n°78). Certains fond soulevés ou ombiliqués de bols évasés présentent de plus un décor intérieur : motifs losangiques incisés sur fond piqueté (n°83) ou palmettes estampées (n°81-82). Dans ce dernier cas, la référence au prototype à vernis noir (forme Lamb. A 31) est explicite.

Céramique à pâte fine claire tournée

C'est dans cette catégorie que se remarquent les plus fortes variations entre les deux sites (7,5 à 26% des vases). Les céramiques à pâte fine claire lissée, sans engobe, ne sont attestées, semble-t-il, qu'à St.-Symphorien. Il convient de noter cependant que certains exemplaires de Varennes présentent des teintes oscillant entre le gris et le beige (n°58-60). Le répertoire des formes est emprunté strictement à celui de la céramique fine grise (pots ovoïdes, assiettes, écuelles, bols évasés). La céramique fine peinte regroupe trois types de productions : des bouteilles à décor peint partiel limité au haut du vase (n°85-87), des bouteilles à décor peint uniforme de motifs géométriques sur fond blanc (n°88-102), des formes basses, bols évasés et exceptionnellement écuelle carénée (n°103-105), à revêtement externe uniforme rouge. Le premier et le troisième groupe apparaissent sur les deux sites, en proportion variable (bouteille à décor peint partiel : SSA : 11%, VAR : 7% ; bol évasé à engobe rouge : SSA : 2,5%, VAR : 0,5%). En revanche, en dehors de quelques fragments de Varennes, les bouteilles à décor peint uniforme ne sont bien représentées qu'à St.-Symphorien (5,5% des vases).

Conclusions

Interprétation des différences entre St.-Symphorien et Varennes

L'éventail des formes et des catégories est à peu près semblable sur les deux sites. Les différences concernant le répertoire des formes sont peu nombreuses :

- absence à Varennes d'assiettes à bord bombé et de bouteilles à décor peint uniforme
- présence à Varennes de formes de pots ovoïdes et de bouteilles en céramique fine grise n'apparaissant pas à St.-Symphorien
- présence à Varennes d'une variante évoluée de pots à bord mouluré en céramique grossière.

En revanche, les variations dans la représentation des formes et catégories communes aux deux sites sont plus nettes. En premier lieu, de St.-Symphorien à Varennes, la céramique fine accuse une baisse brutale par rapport à la céramique grossière, ce qui est dû principalement au déficit des productions à pâte fine claire à Varennes (notamment de la céramique à décor peint uniforme). D'autre part, à l'intérieur des grandes catégories céramiques la répartition entre formes hautes et formes basses subit des modifications. En céramique grossière, à St.-Symphorien, formes hautes et formes basses s'équilibrent, tandis qu'à Varennes, les pots dominant nettement. En céramique fine, sur les deux sites, les formes basses sont nettement mieux représentées que les formes hautes, le déséquilibre étant un peu plus prononcé à Varennes. A l'intérieur de cette grande catégorie, on observe des changements dans les types dominants. A St.-Symphorien, les bouteilles dominant par rapport aux pots, les écuelles et les bols ont la même représentation, tandis qu'à Varennes, ce sont les pots qui dominant et les écuelles sont nettement plus nombreuses que les bols.

Ces différences sont délicates à interpréter, car plusieurs facteurs imbriqués peuvent être mis en cause. Le facteur chronologique permet sans doute d'expliquer la présence à Varennes de certaines formes (d'ailleurs produites sur place) inexistantes à St.-Symphorien (voir datation

des fours de Varennes, ci-dessus). En ce qui concerne les variations statistiques dans la fréquence des formes et catégories communes aux deux sites, il est notable que les types de vases qui connaissent à Varennes un fort accroissement de leur représentation peuvent être identifiés avec les productions attestées sur place (pot à bord mouluré en céramique grossière, pot ovoïde en céramique fine grise, écuelle rentrante en céramique fine). Dans ces conditions, on peut avancer que les disparités entre les deux sites proviennent avant tout de l'existence à Varennes d'un atelier de potier, qui influe directement sur la représentation des types de vases utilisés dans le secteur d'habitat et contribue sensiblement à modeler le faciès céramique général du site. En corrélation, la très faible présence à Varennes de certains produits bien représentés à St.-Symphorien (notamment les bouteilles à décor peint uniforme) s'explique sans doute par la fabrication sur place de produits de remplacement, ayant la même fonction (mais on peut évoquer également, dans ce dernier cas, des circuits d'approvisionnement partiellement différents).

Spécificités des faciès céramiques de St.-Symphorien et Varennes

L'observation la plus marquante concerne l'origine des céramiques de type indigène des deux habitats. Dans les deux cas, on peut mettre en évidence le fait qu'il s'agit de vases produits exclusivement à l'échelon local. La preuve est apportée pour plusieurs types de récipients par des rebuts de fabrication découverts autour des fours de Varennes, mais de plus, certains détails morphologiques et techniques permettent d'identifier avec certitude d'autres séries de vases issues d'une fabrication locale. C'est le cas notamment de la série de bouteilles à décor peint partiel qui constitue une variante spécifique du Mâconnais (d'autres variantes de ce type de vase existent dans la vallée de la Saône, du Tournugeois au Dijonnais), ainsi que des formes basses (bols évasés, écuelles carénées) à engobe externe rouge également caractéristiques de ce secteur. Deux types de vases seulement traduisent des importations extérieures au domaine strictement local ("importations régionales"). Il s'agit tout d'abord de la série de bouteilles à décor peint uniforme (sépia sur blanc), attestée à St.-Symphorien, et bien représentée sur d'autres sites de la vallée de la Saône (voir synthèse), pour laquelle un atelier régional reste à identifier. Par ailleurs, il existe à St.-Symphorien et Varennes trois exemplaires d'une bouteille peinte à bord mouluré (n°101-102), d'un type représenté en petit nombre chez les Ségusiaves⁷⁸ et les Allobroges⁷⁹. En dehors de ces quelques exemples, les influences extérieures semblent rares dans la céramique de Varennes et St.-Symphorien. A ce titre, il convient de citer cependant les quelques fonds décorés de bols évasés (n°81-83) qui rappellent les fonds décorés des vases de même type du Forez ou de la moyenne vallée du Rhône⁸⁰, clairement inspirés des modèles italiques à vernis noir.

⁷⁸ A Feurs : Vaginay, Guichard 1988, fig. 82 n°16, type 1006 ; à Roanne : Vernat, Périchon 1970, p. 210 fig. 6 n°4

⁷⁹ Plateau de Larina : Perrin 1990 fig. 134 n°664.

⁸⁰ Forez : Vaginay, Guichard 1988, p. 64 ; vallée du Rhône : Perrin 1990, p. 139 fig. 140.

CRECHES-SUR-SAONE « LES LOYS »

BIBLIOGRAPHIE

Barthélémy 1988.

Le site des "Loys" se trouve à environ 7 km au sud de Mâcon, en bord de Saône, sur la rive droite, et longé par un ruisseau, l'Arlois. Détruit par une gravière, il occupe une position comparable à celle des habitats de Varennes et Saint Symphorien. Les surveillances de travaux d'extraction et sondages ponctuels ont révélé des traces ténues d'occupation au Néolithique et au Premier Age du Fer et ont mis au jour des vestiges plus conséquents, mais semble-t-il très localisés, d'habitat de La Tène finale (foyer, niveau d'épandage de matériel).

La céramique de La Tène finale (fig. 21), peu abondante et fragmentée, comprend quelques fragments de pots à décor d'impressions et d'incisions en céramique grossière (Barthélémy 1988, pl. II n°6, 11-13), des fragments de jattes à bord rentrant en pâte grossière siliceuse (*Ibid.*, pl. II n°8-10), deux bords de jarres à pâte grossière claire (*Ibid.*, pl. III n°1,3), et plusieurs fragments d'écuelles à bord rentrant en céramique fine, grise ou noire lissée (*Ibid.*, pl. I n°1-2, pl. II n° 1 à 5). Il s'agit d'un matériel peu significatif, si l'on excepte les deux bords de jarre à pâte claire, tout-à-fait typique du secteur Mâcon-Tournus (par exemple Tournus 7FN, n° 19-21, Tournus-CLR n° 35). Cette production à pâte beige caractéristique se trouve en petit nombre sur tous les sites de cette région, dans une fourchette chronologique large : fin II-Ier av. n.è. Mais les exemplaires de Crèches, à col mouluré, sans décor incisé sur l'épaule, proches de ceux de Tournus 7FN et CLR évoquent une variante évoluée du type qui n'est sans doute pas antérieure au début du Ier s. av. n. è.

MACON

BIBLIOGRAPHIE

Barthélémy 1967, Barthélémy 1968, Barthélémy 1973, Barthélémy 1986a, Barthélémy 1992, Gaillard 1985, Périchon 1985.

LE SITE (fig. 22)

L'*oppidum* de *Mastico*, mentionné par César (B.G., I-16 et VII-90) est identifié avec la ville actuelle de Mâcon. Les fouilles conduites depuis 1965 par A. Barthélémy ont mis en évidence une occupation de La Tène finale, localisée dans le coeur du vieux Mâcon, sur la rive droite de la Saône. Les différents points où des niveaux pré-romains ont été décelés sont nettement concentrés sur la bordure septentrionale et au pied d'une éminence calcaire, au sommet tabulaire (plateau de la Baille) qui domine la Saône d'une trentaine de mètres (siège du *castrum* au Haut-Moyen-Age et site présumé de l'*oppidum*).

L'agglomération gauloise de Mâcon, dont l'extension est inconnue, se trouve aux confins du territoire éduen. Elle communique avec l'arrière pays éduen (Clunysois, Charolais, Autunois) par la vallée de la petite Grosne.

LES VESTIGES

Les niveaux de La Tène finale ont été repérés et fouillés sur de faibles surfaces, lors de surveillances de chantiers et de fouilles de sauvetage ponctuelles, déjà anciennes pour la plupart. L'organisation et la chronologie de l'occupation restent donc largement hypothétiques.

1. Cours Moreau 1965

Les données proviennent uniquement d'observations stratigraphiques, à l'occasion de la construction d'un central téléphonique. L'information principale réside dans la découverte d'un rempart à parement de pierres sèches et poutrage interne, de type *muris gallicus*, situé au pied du plateau de la Baille et orienté sud-ouest/nord-est (fig. 23). Ce rempart est lui-même établi sur un niveau antérieur, également de La Tène finale. La construction du rempart est placée vers le milieu du Ier s. av. J.-C., à partir de l'observation des quelques pièces céramiques recueillies dans les différents niveaux du talus du rempart, essentiellement par comparaison avec les faciès céramiques des sites proches de Varennes et Saint-Symphorien, dont l'abandon est situé vers 50 av. n. è.

2. Les Carmélites 1968

Les travaux de construction menés à l'emplacement d'un ancien couvent de Carmélites, sur le plateau de la Baille, ont permis d'observer une séquence stratigraphique traduisant une occupation de ce secteur entre La Tène finale et le Haut-Moyen-Age. Plusieurs niveaux d'habitat superposés, datables entre La Tène finale et l'époque augustéenne, ont été mis en évidence (fig. 26). Une fouille en plan, de surface limitée, a mis au jour des vestiges d'habitat de tradition indigène (sol de terre battue, foyers, sols d'amphores, trous de poteaux, bases de

cloisons en matériaux périssables). L'examen du matériel (monnaies, amphores) a conduit le fouilleur à situer les différents niveaux d'occupation précoce entre le milieu du Ier s. av. n. è. et le changement d'ère.

3. Plateau de la Baille "école de musique" 1984

Lors d'une fouille de sauvetage, un sondage profond a livré du matériel précoce : sigillée arétine, amphores Dr. I (Gaillard 1985).

4. Cours Moreau 1991

Un sauvetage urgent occasionné par la construction d'une maison médicale a amené la découverte de plusieurs fosses contenant un matériel daté de la période pré-augustéenne (40-20 av. n. è.). Dans le même secteur ont été trouvés des vestiges de la fin du Ier s. av. J.-C. et du Ier s. (murs, remblais) et un dépotoir de potier du IIème. s.

COMMENTAIRE

Seules les fouilles des Carmélites (1968) et du cours Moreau (1991) ont livré du matériel céramique en quantité assez importante et issu de contextes relativement bien cernés et identifiés (d'après la position stratigraphique et la nature des contextes : fosses, niveaux d'habitat). Dans les deux cas, on constate la présence, au sein d'un matériel de faciès plus ancien, d'un petit nombre d'éléments caractéristiques de l'époque augustéenne⁸¹. Ces éléments récents sont attribuables à la période couvrant le dernier quart du Ier s. av. et le tout début du Ier s. ap., tandis que le reste du matériel est caractéristique de la phase LTD2 et peut être situé approximativement entre -60/-50 et -30/-20 d'après le faciès des importations⁸². Cette datation est également en accord avec le faciès de la céramique grossière⁸³. Les lots de céramique mis au jour se situent donc dans la période -60/50 à -10/+10. Il convient cependant de souligner que ces ensembles, dont on ignore la genèse exacte, en raison du caractère lacunaire de la fouille, ne reflètent pas nécessairement la réalité de l'occupation. Des phénomènes de perturbation ou de contamination des niveaux précoces, fréquents en milieu urbain, sont en effet envisageables. Néanmoins, une continuité de l'occupation pendant la deuxième moitié du Ier s. paraît vraisemblable.

Par ailleurs, les lots de céramique provenant des niveaux d'occupation précoces atteints en différents points du Vieux Mâcon présentent un faciès identique et l'on peut avancer qu'ils illustrent une même phase d'occupation, présente dans une zone étendue. Il convient cependant de mentionner l'existence au Cours Moreau (fouille 1965) et aux Carmélites (fouilles 1968), de quelques éléments céramiques illustrant des types bien attestés à Varennes et Saint-Symphorien, ce qui pourrait signifier la présence d'une occupation antérieure aux

⁸¹ Carmélites : cruche à lèvres striées, bol peint de type Roanne, bol en céramique fumigée à décor ondulé au peigne ou ocellé, as de Nîmes (Barthélémy 1968, pl. V et VI ; Barthélémy 1986a, p. 57 ; ci-dessous fig. 30).

Cours Moreau 1991 : assiette en Terra Nigra, gobelet en Parois Fines à bord concave, parois fines à décor de tétons pincés ou picots, bol de type Roanne, bol à décor ondulé (fig. 27)

⁸² L'échantillon le plus fourni est livré par la fouille du Cours Moreau 1991. Tous contextes confondus, on recense une assiette Lamb. 5/7 en campanienne B-oïde, une assiette Lamb. 7 en campanienne C, sept assiettes Lamb. 7 en pré-sigillée (production lyonnaise à vernis brun-rouge, caractéristique des années -40/-20 d'après A. Desbat).

⁸³ Ce même faciès se rencontre sur l'habitat de Tournus-Clos-Roy (2è. moitié du Ier s. av.) et, en revanche, il existe une rupture typologique nette avec le matériel des sites de Saint-Symphorien et Varennes (fin IIè.-déb. Ier av. J.-C.).

années -60/-50, dans ce secteur de Mâcon⁸⁴. Enfin, la datation du rempart du Cours Moreau (fouille 1965), fondamentale pour l'histoire de l'*oppidum* de Mâcon, est très incertaine. On ne dispose en effet que de fragments de céramique peu nombreux recueillis dans la coupe stratigraphique. Le matériel le plus significatif appartient aux couches supérieures⁸⁵ et apparaît identique à celui des niveaux précoces du Cours Moreau 1991 et des Carmélites, de la deuxième moitié du Ier s. av. Par ailleurs, il est clair que les données stratigraphiques suggèrent non pas l'existence d'un seul rempart de type *mur gallicus* (Barthélémy 1967, 1973), mais de deux, voire trois états de fortification successifs, qui ne peuvent s'inscrire que dans une durée relativement longue⁸⁶.

L'intérêt principal de la céramique recueillie à Mâcon est de fournir un échantillon représentatif de la période LTD2, beaucoup moins bien documentée dans ce secteur que la phase antérieure (LTD1), illustrée par les sites de Varennes et Saint-Symphorien.

ETUDE CERAMIQUE

Introduction

L'homogénéité de la céramique recueillie dans les niveaux précoces des différentes fouilles de Mâcon permet de présenter de façon synthétique un répertoire des formes illustrant la période - 60 / -50 à -10/+10 (pl. 8-11). Deux ensembles de mobilier font l'objet d'un traitement statistique (fig. 27-32). Le premier est constitué par un échantillon du matériel issu des niveaux d'habitat IIa et IIb des Carmélites⁸⁷ (seuls les fragments significatifs (bords, décors) ont été pris en compte). Le second ensemble se compose de deux lots provenant de fosses du Cours Moreau 1991, qui se trouvaient dans une position stratigraphique identique.

Répertoire des formes par catégories

Céramique grossière, non tournée ou finie à la tournette

Pâte claire micacée (type Besançon)

1. *Pot ovoïde à bord mouluré* ; sans col ; lèvre courte, éversé arrondi, moulurée sur sa face externe.

Pâte siliceuse

2. *Pot ovoïde à bord mouluré* ; sans col distinct ; lèvre éversé allongée incurvée, moulurée sur sa face interne ; panse bossée ; incisions obliques longues et profondes sur épaule. Diam. : 19 cm.

⁸⁴ Il s'agit de fragments de pots en céramique grossière non tournée qui présentent de longues incisions sur l'épaule : Mâcon n°2, Varennes-Saint-Symphorien n°4-7 ; Cours Moreau, niveau A1 inf. (Barthélémy 1973, fig. 3-14, ici fig. 25) ; Carmélites, niveau III (Barthélémy 1968, pl. III n°8-10).

⁸⁵ Niveaux A1 c et d ; A1 sup. : démolition, abandon et recharges successives (Barthélémy 1973).

⁸⁶ Cf. fig. 23: la rangée de pieux verticaux située en retrait du parement du *mur gallicus* appartient certainement à une structure défensive antérieure et la forme du talus et l'épaisseur des recharges recouvrant la démolition du *mur gallicus* peuvent être interprétés dans le sens de vestiges d'un talus massif de type "mur belge" (type illustré au Mont-Beuvray, succédant à un *mur gallicus* : R.A.E. 1987, p. 290 et R.A.E 1989, p. 210).

⁸⁷ Quoique les niveaux IIa et IIb correspondent à deux niveaux d'habitat différents (Barthélémy 1986, p. 57), ils présentent un matériel identique et recèlent notamment les mêmes types d'éléments augustéens, ce qui justifie de les réunir.

3-10. *Pots ovoïdes à bord mouluré* ; panse ovoïde large ; fond plat ; sans col ; lèvre éversée (parfois horizontale), courte, de forme triangulaire (extrémité pointue), moulurée sur sa face supérieure ; soulignée par un sillon ou une moulure peu profonde sur la face interne ; panse généralement brossée ; décor fréquent mais pas systématique : incisions obliques, courtes et peu profondes sur l'épaule. Diam. : 13-16 cm. Variantes :

3-4. Lèvre concave, face supérieure parcourue par une moulure profonde. Diam. : 14 cm.

5-6. Lèvre à face supérieure convexe, moulurée. Diam. 12-13 cm.

7-8. Lèvre à méplat oblique mouluré. Diam. : 14-23 cm.

9-10. Lèvre éversée ou horizontale, allongée à méplat oblique mouluré. Diam. : 16-18 cm.

11. *Pot ou jarre* ; col court, rectiligne vertical ; lèvre éversée allongée sub-horizontale.

12. *Pot ovoïde* à bord éversé ; col court rectiligne vertical ; lèvre courte éversée arrondie. Diam. : 12 cm.

13. *Pot ovoïde*, à bord éversé ; col court rectiligne, vertical ; lèvre courte, éversée arrondie. Diam. : 12 cm.

14-19. *Ecuelles à bord rentrant* ; panse tronconique évasée, faiblement galbée ; fond plat ; lèvre renflée, généralement moulurée ; panse extérieure égalisée, parfois lissée sommairement. Diam. : 18-30 cm. Variantes :

Non représentée. Lèvre simple, arrondie.

14. Lèvre arrondie, moulurée sur les faces externe et supérieure. Diam. : 29 cm.

15. Lèvre triangulaire, biseautée (méplat oblique lisse). Diam. : 28 cm.

16-19. Lèvre triangulaire, à méplat oblique ou horizontal, mouluré. Diam. : 18-30 cm.

20-27. *Ecuelles à bord éversé* ; panse faiblement évasée, galbée ; fond large, plat : lèvre débordante, éversée ou horizontale, généralement moulurée ; panse extérieure lissée sommairement. Diam. : 21-32 cm. Variantes :

20-21. Lèvre ovale, face supérieure convexe à moulures fines irrégulières. Diam. : 27 cm.

22-25. Lèvre éversée, à méplat oblique lisse ou mouluré. Diam. : 21-32 cm.

26-27. Lèvre horizontale, à marli mouluré. Diam. : 24 cm.

28. *Jatte à col cannelé* ; profil sinueux : panse galbée ouverte, col légèrement évasé, cannelé ; lèvre évasée, ovale, arrondie ; liaison col-panse faiblement marquée ; panse rugueuse ; col et bord lissés. Diam. : 32 cm.

29-32. *Couvercles* ; paroi rectiligne ; lèvre renflée ; surface externe sommairement lissée. Diam. : 14-24 cm. Variantes :

29-31. Lèvre simplement arrondie. Diam. : 14-24 cm.

32. Lèvre à méplat porteur. Diam. : 22 cm.

Céramique fine tournée

Pâte fine sombre, grise ou noire, lissée

33. *Pot ovoïde à bord éversé* ; col court rectiligne légèrement rentrant ; lèvre éversée incurvée arrondie. Diam. : 12 cm.

34. *Pot ovoïde à épaule marquée* ; col rectiligne très rentrant ; lèvre courte, éversée, arrondie ; liaison col-panse soulignée par une baguette. Diam. : 12 cm.

35. *Pot ou gobelet* ; sans col ; bord éversé ; décor ondulé sur haut de panse. Diam. : 10 cm.

36. *Assiette carénée* ; paroi rectiligne oblique ; pied à anneau porteur ; lèvre rectiligne évasée ; imitation de forme C.I.V.N. Lamb. 7. Diam. : 21-30 cm.

37-41. *Ecuelles à bord rentrant* ; peu profondes ; panse évasée ; rectiligne ou faiblement galbée ; fond plat ; lèvre courte ou allongée, plus ou moins aménagée. Diam. : 21-30 cm.

42. *Jatte à profil en S* ; carénée ; panse refermée, carène arrondie ; lèvre éversée allongée incurvée. Diam. : 25 cm.

43-44. *Ecuelle à profil en S* ; carénée ; panse refermée, carène arrondie ; col court rectiligne, vertical, parfois mouluré ; lèvre courte éversée arrondie ; décor occasionnel : ondes incisées sur haut de panse externe. Diam. : 18-20 cm.

45-48. *Bol hémisphérique lisse* ; panse galbée légèrement refermée ; lèvre éversée arrondie, formant bourrelet débordant. Diam. : 17-26 cm.

49-51. *Bols hémisphériques moulurés* ; panse galbée, légèrement refermée ; lèvre en bourrelet débordant ; haut de panse parcouru par une ou plusieurs baguettes délimitant fréquemment un décor (traits obliques lissés, ondes incisées au peigne ou décor ocellé). Diam. : 16-30 cm.

52. *Bol* ; panse refermée moulurée ; lèvre éversée allongée incurvée. Diam. : 32 cm.

53. *Bol* ; panse ouverte ; col rectiligne légèrement rentrant ; lèvre en bourrelet saillant? Diam. : cm.

54. *Bol* ; panse refermée ; lèvre éversée allongée incurvée. Diam. : 16 cm.

Pâte fine claire, sans engobe

Non représentés

Ecuelle à bord rentrant (Cf. n°37-41)

Bol hémisphérique lisse (Cf. n° 48).

55. *Couvercle* ; panse rectiligne ; lèvre simple arrondie. Diam. : 25 cm.

Pâte fine claire, à engobe micacé

56. *Pot à épaulement marquée* ; panse refermée ; col rectiligne développé rentrant ; liaison col-panse par une baguette ; lèvre éversée allongée, incurvée ; traces de mica sur le col. Diam. : 12,5 cm.

57. *Pot ovoïde à bord mouluré* ; col incurvé peu marqué ; lèvre éversée à extrémité parcourue par une moulure sur la face supérieure ; engobe micacé sur haut de panse et col. Diam. : 13 cm.

Non représentés

Bol hémisphérique lisse ; cf. n° 46.

Bol hémisphérique à baguette ; cf. n° 49.

Pâte fine claire, peinte

58-60. *Bols hémisphériques lisses* ; (type "bol de Roanne") lèvre en bourrelet plus ou moins débordant. Diam. : 17-20 cm.

Commentaire

Céramique à pâte grossière, non tournée ou finie à la tournette

Cette catégorie représente environ la moitié des vases (48 à 55 %). La pâte est toujours à dégraissant siliceux. Les vases sont tous montés ou repris au tour lent, aucun ne semble avoir été monté au tour rapide. Les formes peuvent être regroupées en quatre types morphologiques principaux : les pots ovoïdes (environ 20 %), les écuelles ou jattes à bord rentrant (environ 10 %), les écuelles à bord éversé (4 à 20 %), les couvercles (4 à 10 %). Parmi les pots ovoïdes, la forme dominante, sans col, possède un bord court triangulaire mouluré et présente fréquemment sur l'épaulement des incisions obliques fines et peu profondes (n° 3 à 10).

Au sein des écuelles à bord rentrant, la variante à lèvre triangulaire moulurée (n° 15-16 et 18-19) est largement dominante (9 %). L'écuelle à fond large et bord éversé mouluré (n° 20 à 27) occupe une place variable. On observe le même phénomène pour les couvercles ou les pots ovoïdes à col mouluré (n° 12 : 2 à 6 %). Globalement, on note la faible diversité des formes et une standardisation assez prononcée dans les profils des vases, à l'intérieur de chaque type. Les décors tendent à disparaître sur formes hautes (absents ou peu prononcés), ils sont inexistantes sur formes basses.

Céramique à pâte fine, sombre tournée

C'est la catégorie la mieux représentée après la céramique grossière (27 à 31 %). Les surfaces des vases, toujours lissées, présentent des teintes uniformes qui oscillent entre le gris clair et le gris foncé. Quelques individus peu nombreux possèdent une surface brun foncé (n° 45-54). En général, les parois sont zonées en section (pâte à coeur rouge à gris noir), mais quelques vases présentent des sections uniformément grises (n° 44). Les formes hautes (pots, bouteilles ou gobelets) sont faiblement attestées (2 à 3 %). Le type le mieux représenté parmi les formes basses reste l'écuelle à bord rentrant (n° 37-41 : 11 %), fortement influencée par les formes d'assiettes en campanienne. Le bol à panse lisse ou moulurée (n° 45-50 ; 3,5 à 10 %), l'assiette carénée (n° 36 : 1 à 10 %) imitant une forme de campanienne (Lamb. 7) et l'écuelle à profil en S (n° 43-44) apparaissent en proportion très variable.

Les décors, absents des formes hautes et de la plupart des formes basses (écuelles à bord rentrant notamment), ne sont fréquents que sur la partie haute des bols cannelés (n° 50-51). Le mieux attesté est le décor ondé incisé au peigne.

Céramique à pâte fine claire, tournée

Cette catégorie regroupe trois productions, différenciées par les traitements de surface des vases et faiblement attestées : céramique fine sans engobe (2 à 3 %), fine claire à engobe micacé (2 à 6 %), fine claire peinte (3,5 à 4 %). Au total, les vases à pâte fine claire sont peu nombreux, avec 8,5 à 11,5 % des individus. Le répertoire des formes s'apparente à celui de la céramique fine sombre : pots ovoïdes et bols pour l'essentiel. On retiendra que la céramique peinte, marginale, ne comprend que des bols à panse hémisphérique lisse (type "Roanne") dont le décor consiste pour l'essentiel en une alternance de bandes blanches et rouges.

Conclusions

Une solution de continuité existe entre les sites de Varennes-Saint-Symphorien et l'*oppidum* de Mâcon, qui permet de mettre en évidence les transformations importantes qui interviennent au sein de la céramique indigène, entre le début et la fin du Ier s. av. n. è.

En premier lieu, la représentation des catégories subit des modifications sensibles. La céramique à pâte grossière connaît une croissance nette de 20 % ou plus, pour représenter environ 50 % des vases à Mâcon. Cette augmentation s'accompagne d'une diminution à peu près équivalente de la céramique fine grise ou noire, qui s'établit autour de 30 % des vases à Mâcon. On constate parallèlement la disparition de certaines catégories (céramique peinte partiellement : vases-bouteilles) et l'apparition de nouvelles catégories de céramique indigène (céramique *Terra Nigra*, céramique fine claire à engobe micacé) et de céramique importée (céramique à enduit rouge interne, vases à parois fines).

Des modifications dans le répertoire morphologique apparaissent également. Au sein de la céramique grossière, les deux types dominants restent le pot ovoïde à bord éversé mouluré et l'écuelle tronconique à bord rentrant, avec cependant une évolution nette du profil des bords

(bord court de forme triangulaire, à méplat mouluré). D'autres formes, marginales auparavant, augmentent sensiblement : l'écuelle à bord éversé et le couvercle. En céramique fine, on observe une forte diminution des formes hautes, avec notamment la disparition des vases-bouteilles. Des gobelets apparaissent en petit nombre. Au sein des formes basses, l'écuelle à bord rentrant perd de son importance (autour de 11 % des vases) et se trouve concurrencée par l'assiette à bord relevé et par le bol hémisphérique, lisse ou cannelé, qui semble remplacer le bol évasé, très fortement représenté à Varennes et Saint-Symphorien et quasiment absent à Mâcon.

Globalement, on retiendra que la disparition de certaines formes est contrebalancée par l'apparition de nouvelles formes, ou par la progression de formes préexistantes, en remplacement. Plus importante semble la modification de l'équilibre formes hautes-formes basses dans la céramique fine, qui se traduit par une baisse brutale des récipients à embouchure étroite (bouteilles) destinés au service des liquides, difficilement explicable⁸⁸.

L'évolution des importations est également sensible. Pour la céramique à vernis noir, on note l'absence de campanienne A et la prédominance d'assiettes à vernis brun-rouge lyonnaises. La présence d'une assiette en campanienne C est également remarquable. Des fragments de couvercles et de plats en céramique commune à engobe rouge interne, des gobelets à parois fines et de cruches à lèvre en bourrelet sont également présents en petit nombre.

⁸⁸ Il est possible que les bols hémisphériques aient remplacé en partie les bouteilles dans la fonction de vases à boissons. C'est ce que pourrait suggérer l'évolution du répertoire de la céramique peinte, les bols de type "Roanne" se substituant semble-t-il aux vases-bouteilles, à la fin du Ier s. av. n. è.

AZE « LE SAULE »

BIBLIOGRAPHIE

Barthélémy 1986b ; Cognot 1988.

LE SITE (fig. 33)

Le site du Saulé se trouve à la sortie nord d'Azé, petite bourgade située à 15 km au nord de Mâcon, au pied des monts calcaires du Clunysois, qui culminent autour de 600 m d'altitude. A quelques distances d'Azé-même, au hameau de Rizerolles, se trouvent les grottes et la source de la Mouge, où des vestiges de différentes époques (notamment de la Tène finale : monnaies, céramiques) ont été recueillis.

LES VESTIGES

En 1986, au lieu-dit "Le Saulé", fut découvert un bassin de captage de source en dalles calcaires brutes. A cette occasion furent mis au jour quelques fragments d'amphores vinaires italiques (de type Dr. 1) et de céramique indigène de la Tène finale (écuelles rentrantes en céramique grise fine, pot à bord mouluré en céramique grossière : cf. Barthélémy 1986b, pl. II et III). En janvier 1988, la construction d'un *vinarium* occasionna d'autres découvertes qui motivèrent une fouille de sauvetage urgent, conduite par F. Cognot. L'exploration, menée dans des conditions très difficiles, permit d'identifier l'angle d'une grande enceinte (de forme générale inconnue), matérialisée par deux segments de fossé se rejoignant à angle droit.

Une branche du fossé fut reconnue sur environ 40 m, l'autre sur seulement 10 m. Ce fossé, creusé dans le sous-sol argilo-calcaire, présentait un profil variable selon les endroits, en forme de V, ou curviligne à fond plat. Sa largeur à l'ouverture atteignait 3 m pour une profondeur moyenne de 1,80 m. La stratigraphie du remplissage permettait de discerner deux phases principales de comblement. Le remplissage initial argileux, produit naturellement par l'érosion des parois, était pauvre en vestiges, à l'inverse, du comblement supérieur, sédiment riche en déchets domestiques (céramique, faune, charbons de bois), avec apport de pierres conséquent, qui présentait l'aspect d'un remblai, au moins en partie volontaire. Aucune autre structure n'a été reconnue dans le secteur exploré. Le comblement du fossé, fouillé sur quelques mètres seulement, a livré un matériel relativement abondant et homogène où dominant nettement les fragments d'amphores (80% du matériel recueilli, selon l'estimation du fouilleur). F. Cognot situe l'ensemble mobilier mis au jour dans les années 80-60 av. n.è., d'après le faciès de la céramique indigène et des amphores, au sein du Mâconnais-Tournaigeois.

COMMENTAIRES

Le fossé exploré peut être rattaché, d'après la composition du mobilier retrouvé dans son comblement, à un habitat de la Tène finale, dont la nature exacte est hypothétique (ferme indigène ?). Ce fossé peut être mis en parallèle avec d'autres structures de même type, au remplissage comparable, de Tournus (fossés de Champsemard, des Sept Fontaines. Voir ci-après), indéniablement liés à des sites d'habitat. L'hypothèse d'un fossé de clôture ouvert, remblayé volontairement, est vraisemblable.

La chronologie de l'occupation ne peut s'appuyer que sur le matériel recueilli, en comparaison avec des données externes au site, à rechercher en priorité dans le contexte local. Le petit matériel, faiblement représenté⁸⁹, ne fournit pas de données chronologiques précises, à lui-seul⁹⁰. Les indications les plus pertinentes résident dans la céramique, locale et importée. En premier lieu, les amphores forment par leur nombre un ensemble de qualité, qui peut être comparé au matériel des sites proches datés, en suivant certains critères dont la pertinence du point de vue chronologique a été clairement démontrée, dans le secteur envisagé, par H. Vaussanvin (Vaussanvin 1979, Vaussanvin 1985, Vaussanvin 1987). La courbe de répartition des hauteurs de lèvres à Azé (112 lèvres mesurables) montre plusieurs zones de concentration assez distinctes (fig. 34). Cette courbe s'apparente à celles des sites de LTC2-D1, Verdun "Petit Chauvort"⁹¹, Tournus "Champsemard"⁹², par la fréquence des lèvres courtes. Sur ces trois sites, la zone de plus forte concentration de lèvres se situe autour de 35 mm de hauteur. Cependant, Azé se distingue de Verdun-Petit-Chauvort et de Tournus-Champsemard par la fréquence des lèvres moyennes (45-50 mm) et hautes (55-60 mm). Sur ces deux derniers sites, en effet, les lèvres moyennes existent en très petit nombre, et les lèvres hautes sont absentes (aucune lèvre n'atteint 55 mm de hauteur). En revanche, ces deux zones de concentration de lèvres rapprochent Azé de Cersot et Tournus-Sept Fontaines, deux sites caractéristiques de LTD2⁹³. Sur ces deux derniers sites existent de plus des lèvres très hautes (65-70 mm), absentes à Azé. La courbe d'Azé -Le Saulé présente donc un caractère mixte, qui emprunte certains aspects aux sites précoces de LTC2-D1, d'autres, aux sites de LTD2. Un classement en fonction des principales variantes d'amphores Dr.1 donne des indications similaires. Parmi les 112 lèvres, 41 se rattachent sans ambiguïté à la variante Dr. 1A (lèvres courtes et inclinées ; zone des 25-35 mm de hauteur) ; 14 lèvres à bandeau haut vertical (zone des 55-60 mm) appartiennent aux Dr. 1B "classiques" (et peut-être à des Dr. 1C) ; 3 lèvres pourraient appartenir à des amphores gréco-italiques, d'après leur forme et le rapport hauteur-épaisseur ; le reliquat (54 exemplaires) est constitué de lèvres faiblement inclinées, formant un bandeau peu élevé (zone des 35-55 mm), qui ne peuvent être rattachées avec certitude à une variante précise (Dr. 1A, 1B ou 1C). La prédominance d'amphores Dr. 1A est un indice de chronologie haute, de même que la présence possible d'amphores gréco-italiques. En revanche, les Dr. 1B, en nombre significatif, suggèrent une datation à partir du 2^e. quart du I^e. s. av. n. è.⁹⁴. En conséquence, le faciès amphorique d'Azé semble caractéristique d'un site à chronologie longue, à cheval sur les phases LTD1 et LTD2.

La céramique campanienne ne contredit pas cette donnée (présence conjointe de campanienne A et Boïde). Un plat en céramique commune italique⁹⁵ constitue un indice de chronologie basse⁹⁶.

⁸⁹ Deux potins à la grosse tête LT 5368, un potin au sanglier 9078, un fragment de pièce de harnachement en bronze émaillé (cf. Beck, Guillaumet 1985, fig. 4), une rouelle à 6 rayons en bronze, deux perles annulaires en schiste, une perle annulaire en verre bleu cobalt, quelques clous en fer.

⁹⁰ La plupart des éléments peut être attribuée à La Tène finale. Seules, les perles en schiste pourraient être plus anciennes, dans la mesure où les parures en lignite sont surtout caractéristiques de la Tène moyenne (voir par exemple Hatt, Roualet 1977, Bouyer, Buchsenschutz 1983). Des perles annulaires en lignite sont cependant attestées à la Tène finale (dans le Midi de la France, aux Castels, vers 100-75 av. n. è. : Py 1990a, doc. 148, p. 524 et 907).

⁹¹ fig. 66

⁹² Vaussanvin 1987, p. 254.

⁹³ Vaussanvin 1979 : Cersot : 60-30 av. n. è. ; Tournus-Sept Fontaines : 70-40 av. n. è.

⁹⁴ en fonction de leur date d'apparition sur les sites de la région ; Tournus : Vaussanvin 1987 p. 236 ; Cersot : Vaussanvin 1979, p. 71.

⁹⁵ à vernis rouge interne probable, bien qu'il n'y ait plus de trace de revêtement

⁹⁶ 2^e moitié du I^e s. av. n. è. : voir Py 1990a p. 586-589, datation comparable dans la région : Bénard 1989, p. 160.

La céramique indigène permet de préciser la situation chronologique d'Azé par rapport aux sites proches de la Tène finale. Certaines formes, qui dominent à LTD1 et perdurent à LTD2 ne présentent qu'un intérêt relatif. C'est le cas du pot à lèvre allongée moulurée n° 4, assez fréquent à Azé. Le pot à bord à marli concave n°5 couvre également une longue période (SSA-VAR n° 10-11 ; MAC n° 3-4). Certains vases semblent plus caractéristiques de la phase LTD1 : pot sans col n° 43 (VAR-SSA n° 39-41) ; écuelle à profil en S n° 52 (VAR-SSA n° 73-76) ; pot à lèvre horizontale moulurée n° 10 (CHS n° 11) ; pichet à col tronconique n° 47-48 (P.C n° 165). D'autres formes en revanche sont caractéristiques de la phase LTD2 : pot à bord mouluré n° 6 (MAC n° 6 ; 7FN n° 8 ; CLR n° 9-13), bol à bord éversé n° 37 (CLR n° 46-49), écuelle à bord éversé à marli concave n° 36 (7 FN n° 39-40), bol hémisphérique à baguette n° 54 (MAC n° 49, CLR n° 99), assiette à bord horizontal n° 56 (7FN n° 54, CLR n° 62). Par conséquent, la céramique indigène conduit aux mêmes conclusions que les amphores. Une hypothèse de datation prudente consiste à situer l'ensemble de la céramique entre 120/110 et 30/20 av. n. è.

Cependant, un examen détaillé de la céramique grossière, catégorie la mieux représentée ici, indique que les éléments majoritaires appartiennent à un faciès de transition LTD1-LTD2, caractérisé par l'association de formes de LTD1 évoluées (pots n° 1 et 4, tendant à perdre leur décor incisé) et de formes précoces de LTD2 (pots 6 à 10, à lèvre courte moulurée, sans décor, ou décor discret). Une datation 100/80 à 60/40 permet de cerner ce faciès et convient à la majorité du matériel mis au jour. Mais il demeure que certains éléments, peu nombreux, s'accommodent mal de cette datation, soit qu'ils paraissent plus anciens⁹⁷ ou au contraire plus récents⁹⁸. Les conditions de fouille et d'enregistrement n'autorisent pas une analyse très fine de la dynamique de remplissage du fossé et ne permettent pas de distinguer d'éventuels éléments résiduels ou au contraire intrusifs, d'après leur position stratigraphique. Dans ces circonstances, on retiendra que le matériel d'Azé -Le Saulé, pris globalement, couvre une longue période (milieu II^e. s.-fin I^{er} s. av. n. è.), mais que l'essentiel du mobilier céramique forme un lot assez homogène qui se situe à la fin de LTD1 et au début de LTD2 (1^{ère}. moitié du I^{er} s. av. n. è.).

ETUDE CERAMIQUE

Introduction

La vaisselle domestique forme un ensemble de 2000 fragments correspondant à 193 récipients (NMI). Le répertoire des formes, par catégories, est donné ci-dessous. Les données brutes sont rassemblées dans le tableau de la fig. 35 et les données quantitatives sont synthétisées dans deux graphes (fig. 36-37).

Répertoire des formes par catégories

Céramique grossière, non tournée ou finie à la tournette

Pâte claire micacée, type Besançon

1. Pot ovoïde à bord mouluré, bord éversé court, à une moulure interne profonde ; panse rugueuse, bord lissé au mica, sans décor ; diam. : 17,5 cm.

⁹⁷ Quelques lèvres d'amphores gréco-italiques ou Dr. 1A précoces, anneaux en schiste.

⁹⁸ Bol à baguette en céramique fine grise, assiette à marli horizontal en céramique claire à engobe micacé, typiques de la fin de la phase LTD2, par exemple à Tournus CLR.

2. *Pot ovoïde à bord mouluré*, bord triangulaire à marli horizontal mouluré, col court rentrant mouluré ; panse rugueuse ; bord lissé doré au mica ; décor d'incisions obliques sur épaule ; diam. : 26 cm.

Pâte siliceuse

3-5. *Pots ovoïdes à bord mouluré* ; sans col ou col court, lisse ou mouluré, lèvre éversée, plus ou moins développée ; panse sommairement lissée ou brossée ; parfois, incisions obliques longues et peu profondes sur épaule ; diam. : 20 cm. Variantes :

3. Sans col distinct, bord éversé incurvé, moulures internes marquées, décor incisé ; diam. : 20 cm.

4. Col court vertical incurvé, mouluré ; bord éversé à extrémité formant bandeau ; panse brossée ; diam. : 20 cm. Fig. 4.

5. Col court, vertical rectiligne ; bord court éversé, concave ; décor incisé ; diam. : 14-20 cm.

6. *Pot ovoïde à bord mouluré* ; sans col ; bord court éversé à méplat oblique mouluré ; panse lissée sommairement ; diam. : 15,2 cm.

7-8. *Pots ovoïdes à bord mouluré* ; sans col ; bord court éversé, mouluré sur la face interne ; panse lissée sommairement ; diam. : 10-16 cm.

9-10. *Pots ovoïdes à bord court mouluré*, sans col ; lèvre éversée à l'horizontale ; plusieurs moulures régulières peu profondes sur la face supérieure convexe ; panse lissée grossièrement ; parfois, décor d'impressions ponctuelles peu profondes sur épaule ; diam. : 16-30 cm.

11-12. *Pots ovoïdes* ; sans col ; lèvre en bourrelet éversé ou horizontal ; panse lissée sommairement ; diam. : 11,4-12,8 cm.

13-14. *Pots ovoïdes* ; sans col ; lèvre éversée allongée rectiligne ; à extrémité facettée ou arrondie ; liaison panse-bord parfois marquée par des moulures ; panse rugueuse, souvent brossée ; décor éventuel d'incisions entrecroisées sur épaule ; diam. : 27-28 cm.

15. *Pot ovoïde* ; sans col distinct ; bord éversé arrondi ; surface extérieure lissée ; décor d'impressions ponctuelles sur épaule ; diam. : 16,5 cm.

16. *Pot ovoïde* ; col court rectiligne rentrant, marqué par un ressaut ; lèvre éversée allongée incurvée ; surface lissée ; diam. : 22 cm.

17. *Pot ovoïde* ; sans col, liaison panse-bord par une baguette ; lèvre éversée, en bourrelet arrondi ; surface lissée ; diam. : 23,5 cm.

18. *Pot à épaulement* ; épaule marquée ; col court rentrant incurvé ; lèvre éversée allongée ; surface lissée ; diam. : 19,2.

19. *Pot* ; lèvre simple arrondie ; diam. : 16,8 cm.

20. *Pot* ; lèvre à méplat ; diam. : 18,8 cm.

21. *Pot* ; col rentrant souligné par une baguette ; bord éversé, à face interne moulurée.

22. *Jarre* ; bord éversé.

Non représentés.

Jarre ; bord horizontal, face supérieure convexe, lisse ou moulurée. ; cf. n°9-10.

Jarre ; bord éversé mouluré ; D. > 27 cm. ; cf. n° 4.

23. *Forme haute* : pied en couronne.

24-34. *Ecuelles ou jattes à bord rentrant* ; panse évasée tronconique, rectiligne ou faiblement galbée ; fond plat ; bord rentrant aménagé de façons variables ; surfaces grossièrement lissées. Variantes :

24-25. Lèvre allongée arrondie ; diam. : 26-34 cm.

26. Lèvre courte biseautée ; diam. : 18 cm.
 27. Lèvre arrondie, festonnée (impressions digitales).
 28. Lèvre arrondie, face supérieure convexe cannelée.
 29-32. Lèvre arrondie courte ou allongée, moulurée sur la face externe ; diam. : 18,5-30 cm.
 33. Lèvre triangulaire à marli mouluré.
 34. Lèvre triangulaire débordante, à marli mouluré ; diam. : 21-24 cm.

35-36. *Ecuelles à bord éversé* ; panse ouverte peu profonde, faiblement galbée ; fond large plat ; col absent ou peu distinct ; lèvre triangulaire horizontale moulurée ; surfaces lissées grossièrement ; diam. : 16,8-22 cm.

Variantes :

35. Lèvre à face supérieure convexe moulurée.
 36. Lèvre à marli concave.

37. *Bol* ; panse galbée refermée ; lèvre en bourrelet éversé ; surfaces lissées ; diam. : 16,8 cm.

38. *Couvercle*, paroi rectiligne ; lèvre simple arrondie.

Céramique fine (ou mi-fine) tournée

Pâte mi-fine sombre lissée

39. *Pot ovoïde* ; col vertical, ou légèrement rentrant ou sortant, plus ou moins marqué ; lèvre simple arrondie, ou en bourrelet débordant ; surfaces grossièrement lissées ; décor rare d'incisions longues et fines sur col et épaule ; diam. : 11,5-20 cm.

Pâte fine grise ou noire lissée

43-45. *Pots ovoïdes* ; sans col distinct ou col court plus ou moins marqué ; lèvre simple arrondie, ou allongée, parfois cannelée sur la face interne ; diam. : 7,5-15 cm.

46. *Tonnelet* ; haut de panse à courbure régulière ; lèvre éversée en bourrelet ; sillons sur haut de panse ; diam. : 13,8 cm.

47-48. *Pichets à col cannelé* ; col rentrant cannelé ; une anse en ruban à deux bourrelets ; lèvre éversée, courte ; imitation probable d'une forme méditerranéenne (cruche ou gobelet ansé en céramique grise de la côte catalane : cf. DICOCER p. 395) ; diam. : 8-11,5 cm.

50-51. *Ecuelles à bord rentrant*, parois rectiligne ; lèvre allongée peu rentrante ; diam. : 15-33 cm.

52. *Ecuelle à profil en S* ; panse refermée ; col court peu sensible ; lèvre simple arrondi ; diam. : 19 cm.

53. *Bol hémisphérique* ; panse ouverte ; col court vertical souligné par une moulure ; lèvre simple arrondie, peu saillante ; diam. : 18 cm.

54. *Bol hémisphérique* ; panse légèrement refermée ; col court vertical, souligné par une baguette ; lèvre en bourrelet saillant ; diam. : 26,8 cm.

55. *Bol hémisphérique* ; panse légèrement refermée ; lèvre simple arrondie ; imitation forme CIVN Lamb. A 31 ; décor occasionnel ondé incisé ; diam. : 33,8 cm.

Pâte fine claire, engobe micacé

56. *Assiette* ; paroi rectiligne ou peu galbée ; lèvre horizontale allongée à marli parcouru par un sillon ; surface lissée, engobée au mica ; diam. : 31,6 cm.

Pâte fine claire peinte (engobe uniforme)

57. *Tonnelet* ; panse à courbure régulière symétrique ; fond légèrement soulevé ; lèvres éversées allongées incurvées ; engobe rouge-brun uniforme ; diam. : 4,2 cm.

58. *Bouteille* ; partie inférieure rectiligne, à décor brun sur fond blanc.

Commentaire

Céramique à pâte grossière, non tournée ou finie à la tournette

Elle regroupe 70% des vases. Les récipients à pâte claire micacée (productions de type Besançon) sont isolés (moins de 2% en NMI). La plus grande partie des vases possède une pâte à dégraissant sableux plus ou moins bien calibré, et des surfaces de teintes relativement uniformes, variant du brun clair au noir. Certains, peu nombreux, se distinguent du lot par la qualité particulière de la finition (n° 9 et 10). Dans ce cas, le tournassage ne concerne pas seulement le bord mouluré du vase, comme c'est généralement le cas, mais l'ensemble du récipient, au galbe régulier. Sur l'ensemble, formes hautes et formes basses s'équilibrent autour de 32%. Les deux types nettement dominants sont le pot ovoïde à bord mouluré, et l'écuelle à bord rentrant. Parmi les pots à bord mouluré, on discerne deux séries en concurrence. L'une correspond aux vases à lèvres allongées incurvées faiblement éversées (n°3-4), l'autre aux vases à bord court massif très éversé, à extrémité pointue (n° 5-10). Les décors traditionnels sur épaule de ce genre de récipients sont soit absents, soit discrets et peu prononcés. D'autres formes de pots sont attestées en un exemplaire (n° 15-21), tandis qu'un pot à lèvres rectiligne allongé portant un décor incisé en croix sur l'épaule (fréquents, mais pas systématiques) est documenté par plusieurs vases (n° 13-14). Parmi les écuelles à bord rentrant, la variante à lèvres simple arrondie domine nettement. Le répertoire se complète de quelques jarres reprenant des formes de pots, d'écuelles à bord éversé, et de couvercles.

Céramique à pâte fine ou mi-fine, sombre, tournée

Elle rassemble 23 % des vases. On peut distinguer trois qualités de pâte. Une pâte mi-fine (dégraissant sableux, fin) à surface brun foncé au lissage sommaire (3,5 % des vases), une pâte fine ou mi-fine à section zonée (pâte rougeâtre, surface noire lissée, 1,5 % des vases), une pâte fine à surface grise lissée, et pâte oscillant entre le gris et le rose (18 % des vases). Les formes basses sont plus nombreuses que les formes hautes (13% contre 6,5 des vases). Parmi les formes hautes, le type dominant est le pot ovoïde, à col plus ou moins prononcé. On remarque également un petit pichet à col tronconique cannelé qui semble une imitation assez fidèle d'une forme produite dans une céramique d'origine méditerranéenne (céramique grise ampuritaine, ou de la côte catalane). Au sein des formes basses, l'écuelle à bord rentrant est le type principal, représenté dans une gamme de tailles étendue (entre 15 et 33 cm de diamètre à l'ouverture). Les autres formes, bol hémisphérique, écuelle à profil en S, bol évasé, ne sont attestées qu'en quelques exemplaires. Les décors sont faiblement représentés : décor en creux, incisé ou estampé (n° 49 : forme haute ?), décor ondulé incisé sur bol évasé (n°55).

Céramique à pâte fine claire, tournée

Elle ne regroupe que 2,5 % des vases. La céramique claire sans engobe est représentée par plusieurs fragments, mais aucun bord. Il existe un exemplaire isolé d'assiette en pâte mi-fine claire à engobe micacé (n°56) et on recense plusieurs fragments de vases (pieds ou bords) en céramique peinte, qui appartiennent exclusivement à des formes hautes : tonnelet (n° 57) ou bouteille (n°58), à pied en couronne (cf. P.C n° 238), ou à fond plat et base cintrée (cf. P.C n° 236-237).

Conclusions

Un premier fait marquant réside dans la représentation des catégories, la céramique grossière regroupant 70% des vases, tandis que la céramique fine n'en rassemble que 30 %. Cette répartition très inégale, qui distingue assez nettement Azé des sites proches de la Tène finale (où la proportion de céramique grossière se situe en-deçà de 60%) est difficile à expliquer. Cette spécificité est peut être liée à la nature du site (ferme indigène ?) mais on peut évoquer également un épiphénomène propre au remblai du fossé. En revanche, le tableau des formes montre que le site d'Azé -Le Saulé s'intègre parfaitement au sein des sites du Mâconnais-Tournugeois. En particulier, l'échantillon assez fourni de céramique grossière, reflète un moment précis de l'évolution typo-chronologique des formes hautes fermées, où le type dominant de LTD1, à lèvre allongée moulurée (n° 4), se trouve concurrencé par plusieurs variantes à lèvre courte moulurée (n° 6 à 10), de finition soignée, qui représentent le type de pot caractéristique de LTD2. La tendance à l'effacement du décor sur épaule, et à une plus grande régularité du profil des vases, est alors sensible.

Accessoirement, on peut remarquer qu'une forme de pot à lèvre éversée rectiligne (n° 13-14), de facture très grossière, attesté en plusieurs exemplaires, ne se rencontre que sur ce site, ce qui indique vraisemblablement une production locale. Enfin, la présence de deux vases (n°47-48) imitant une forme de pichet à col tronconique cannelé d'origine méditerranéenne mérite d'être soulignée.

La composition du répertoire rapproche nettement Azé de Tournus 7FN. Dans les deux cas, on a affaire à des ensembles mobiliers au sein desquels une évolution des formes et décors, notamment de céramique grossière, peut être discernée. L'apparition de nouvelles formes, absentes des sites de Varenne, St. Symphorien, Tournus-Champsemard, caractéristiques de La Tène D1, est également notable (écuelle à lèvre débordante à marli mouluré n° 34), écuelles à bord éversé, mouluré ou concave : n° 35-36, assiette à bord horizontal à marli n° 56, bol hémisphérique à baguette n° 54).

En conclusion, l'originalité principale du site d'Azé -Le Saulé réside dans la répartition particulière des catégories, tandis que la composition du répertoire et la fréquence des formes sont conformes au faciès micro-régional.

Le faciès d'Azé "Le Saulé" présente des facteurs d'évolution qui se retrouvent à Tournus-7FN. On peut avancer que les deux sites, s'ils n'ont pas une chronologie nécessairement identique, possèdent du moins une phase d'occupation commune, qui débute à La Tène D1 et se termine dans le courant de La Tène D2.

UCHIZY « EN BENIN »

BIBLIOGRAPHIE

Duriaud 1993.

Le site d' "En Bénin" se trouve à environ 6 km au sud de Tournus, sur la rive droite de la Saône, et à quelques distances de celle-ci. Il a été découvert à l'occasion de décapages préalables à des travaux de construction en 1992. Les sondages effectués par J. Duriaud ont mis au jour les vestiges d'un habitat gallo-romain (fosses du Ier s.) et des témoins d'occupation de La Tène finale, dans un secteur localisé.

Ces témoins consistent pour l'essentiel en fragments de vaisselle céramique, qui forment un lot restreint mais cohérent. Les éléments caractéristiques sont des fragments d'amphores Dr. 1, quelques tessons de campanienne A, de céramique fine grise ou noire lissée, et plusieurs fragments de vases à pâte grossière non tournée : écuelles à bord rentrant et pots à bord éversé mouluré, décorés sur l'épaule et le haut de la panse d'incisions longues et profondes. Ces pots sont typiques du secteur Mâcon-Tournus. Il s'agit de la variante la plus ancienne, comme l'indiquent l'aspect du décor et la forme du bord (cf. par exemple Tournus-CHS n° 3-4). La présence de ces vases et celle de campanienne A, les affinités avec le matériel de Tournus-Champsemard, suggèrent une datation fin II^e s.-début Ier s. av. n. è.

TOURNUS

BIBLIOGRAPHIE

Devauges 1974, Devauges 1976, Devauges 1979, Devauges 1981, Feugère 1978, Morel, Perrin 1976, Perrin 1971, Perrin 1972, Perrin 1973, Perrin 1974a, Perrin 1974b, Perrin 1974c, Perrin 1976a, Perrin 1976b, Perrin 1976c, Perrin, Périchon 1974, Rolley 1972, Vaussanvin 1977, Vaussanvin 1978, Vaussanvin 1979, Vaussanvin 1980, Vaussanvin 1983, Vaussanvin 1985, Vaussanvin 1987.

LES SITES (fig. 38)

Tournus possède deux sites d'habitats de La Tène finale, sur la rive droite de la Saône, distants d'environ un kilomètre l'un de l'autre, et qui présentent de nombreuses analogies. Le premier, au lieu-dit Champsemard, se trouve au sud-ouest de l'agglomération actuelle. Le second, à la périphérie ouest de Tournus, comprend deux secteurs : Sept-Fontaines et Clos-Roy, situés de part et d'autre d'un ruisseau au fond d'un petit vallon.

1. Champsemard (abrégé CHS)

Le site de Champsemard occupe le sommet d'une légère éminence à un kilomètre au sud-ouest de Tournus. Il a été découvert grâce aux travaux de l'autoroute A6 et a été fouillé en 1969-70 par M. Perrin⁹⁹, puis de 1974 à 1977 par J. Duriaud et H. Vaussanvin¹⁰⁰. L'unique structure reconnue et explorée est un fossé en V, de 4,50 m. d'ouverture et de 2,20 m de profondeur, qui délimite une vaste enceinte de forme sensiblement quadrangulaire, de 100 m de côté environ. Ce fossé, ouvert et bordé intérieurement par une palissade, avait une fonction défensive. Aucune structure superficielle de l'habitat situé à l'intérieur de l'enceinte n'a été retrouvée, en raison de l'érosion du site. Les vestiges mobiliers proviennent uniquement du comblement du fossé, fouillé finement sur environ 20 m. Onze couches différentes ont été discernées (fig. 39), qui ont été regroupées en trois phases distinctes, dont la chronologie est la suivante :

Phase Ia	env. 150-120	mise en place, utilisation du fossé ; vestiges rares.
Phase Ib	120-85	
Phase II	85-60	remblaiement, réutilisation comme dépotoir ; matériel abondant
Phase III	60-50	remblaiement, abandon du site (destruction par incendie ?)

2. Les Sept-Fontaines (fig. 41)

⁹⁹ Perrin 1971, Perrin, Périchon 1974.

¹⁰⁰ Vaussanvin 1977, 1983, 1985.

Le site a été découvert en 1971 lors de la construction d'une nouvelle poste, dans un quartier à la limite ouest de Tournus. Il occupe le flanc nord, faiblement incliné, d'un petit vallon d'axe est-ouest. Les fouilles, effectuées entre 1971 et 1974 par M. Perrin¹⁰¹ ont révélé un fossé en V et un niveau d'occupation assez diffus, situé entre le fossé et un ruisseau coulant à 50 m au sud (chantier F). Le fossé, de 4 m d'ouverture et 1,60 m de profondeur était primitivement un fossé ouvert bordé par une levée faite avec les terres de creusement, dont la fonction défensive est probable. Dégagé sur environ 20 m, il délimite une enceinte d'habitat dont la forme est inconnue. La fouille de son remplissage (fig. 42) a mis en évidence 9 couches celtiques (15 couches au total), regroupées ensuite en quatre phases. Le niveau d'occupation reconnu au sud du fossé correspond aux deux dernières phases. La chronologie des phases est la suivante :

Phase Ia	80-75 à 65-60	rôle défensif du fossé ; matériel pauvre
Phase II	65-60 à 55-50	déb. du remblaiement du fossé, dépotoir ; matériel abondant.
Phase III	55-50 à 45-40	remblaiement du fossé ; matériel abondant
Phase IV	45-40 à 35-30	
Chantier F	50-45 à 35-30	Niveaux d'occupation

3. Clos-Roy (abrégé CLR) (fig. 41)

Le chantier de Clos-Roy correspond à une zone d'habitat qui s'étend sur un replat bordant au sud le ruisseau des Sept-Fontaines et interprété par les fouilleurs comme une extension tardive de l'habitat primitif des Sept-Fontaines évoqué ci-dessus. Cet habitat, exploré de 1977 à 1980 par H. Vaussanvin¹⁰², est matérialisé par une unique couche d'occupation et de nombreuses structures en creux, souvent difficiles à interpréter. Deux plans de bâtiments rectangulaires, construits à des dates différentes, mais abandonnés en même temps, ont été reconnus. Aires de circulation, cour fermée, zone de rejet de rebuts domestiques s'organisaient autour de ces deux constructions. Des vestiges d'activité de métallurgie ont également identifiés (fours ou foyers semi-enterrés avec prise d'air, fonds de creusets), ainsi que des canalisations en panses d'amphores et en bois. L'occupation de ce secteur, de durée limitée, a été située entièrement dans le 3ème. quart du Ier s. av. n. è. : 50-45 à 35-30.

COMMENTAIRE

Le secteur de Tournus présente la particularité d'avoir fourni trois zones d'habitat (correspondant à deux sites différents), dont les phases d'occupation, qui se chevauchent en partie, couvrent une grande partie de la période de La Tène finale. L'établissement d'une chronologie relative détaillée, fondée sur les données stratigraphiques des trois chantiers et la mise au point d'un schéma d'évolution des céramiques de La Tène III¹⁰³ reposant sur les données stratigraphiques, ont conféré très rapidement aux sites de Tournus une valeur de référence, dans la vallée de la Saône et plus largement en Bourgogne du sud.

Cependant, le matériel du Tournugeois soulève deux types de difficultés. En premier lieu, le nombre et la densité des publications portant sur le mobilier tendent à occulter le fait que l'on a affaire à des ensembles quantitativement restreints, qui se composent à plus de 80% de

¹⁰¹ Perrin 1972, 1973, 1974a, Vaussanvin 1980, 1983, 1985, 1987.

¹⁰² Vaussanvin 1980, 1983, 1985, 1987

¹⁰³ Amphores et céramiques grossières principalement : Perrin 1974b, Vaussanvin 1985.

fragments d'amphores, la céramique domestique, très morcelée, ne représentant souvent que quelques dizaines de tessons par couche. Par conséquent, si une évolution globale du matériel céramique, par tranche d'un demi siècle environ peut être discernée, en se fondant sur les variations qui apparaissent entre les trois secteurs de fouille, en revanche, un classement établi par rapport à des phases d'une durée de 25 ans ou moins est discutable (Perrin 1974b).

Le second point important concerne les données de la chronologie des sites. On constate d'abord que la chronologie relative repose essentiellement sur les séquences stratigraphiques des fossés de Champsemard et Sept Fontaines, dont les processus de comblement présentent de nombreuses inconnues, en l'absence de fouilles étendues des niveaux d'habitat en relation avec ces structures défensives. Comme le souligne déjà J. L. Flouest (Flouest 1990, p. 123), la genèse des couches (apports lents, comblements rapides, recreusements éventuels) est difficile à établir de façon précise dans ce type de fouille ponctuelle. Le découpage très précis en phases de durées limitées effectué à Tournus paraît donc quelque peu aléatoire.

En second lieu, la faiblesse des points d'ancrage servant à établir la chronologie absolue pose problème (fig. 43). En particulier, la foi attribuée à l'argument numismatique (conséquence partielle de la rareté du mobilier métallique à Tournus), peut sembler exagérée à l'heure actuelle. On notera ainsi que la fin de l'occupation de Champsemard et le début de celle des Sept Fontaines sont calés conjointement par deux monnaies dont les dates d'émission sont incertaines¹⁰⁴. La difficulté de circonscrire dans une durée très limitée (imposée par les *termini* des deux monnaies) les premières phases de Sept Fontaines n'échappe d'ailleurs pas à H. Vaussanvin¹⁰⁵.

Il résulte de ces quelques réflexions que le découpage en phases très précises de l'occupation des sites de Tournus doit être considéré avec prudence. D'autre part, la méthode de fouille et d'enregistrement utilisée rend impossible de reconstituer des lots de matériel correspondant à des unités ou séquences stratigraphiques définies¹⁰⁶. En effet, l'enregistrement du mobilier a été effectué par niveaux horizontaux successifs et se trouve entièrement coupé de la réalité stratigraphique¹⁰⁷.

Pour ces différentes raisons, il est préférable de traiter de façon globale le matériel de chaque chantier, et d'en discerner les caractéristiques principales. La comparaison entre les faciès des trois chantiers, de chronologies différentes, mais complémentaires, permettra ensuite de saisir les grandes tendances de l'évolution de la céramique de Tournus au cours de La Tène finale. Il convient auparavant de préciser la chronologie de chaque chantier.

1. Champsemard

Le matériel des couches profondes du fossé est très pauvre et ne permet pas de caractériser précisément la phase initiale de Champsemard. On peut seulement avancer, en fonction de l'aspect archaïque de la céramique indigène et de l'absence d'importations méditerranéenne, que le début de l'occupation du site se place probablement au tout début de La Tène finale (vers le milieu du II^e. s. ?).

¹⁰⁴ Le quinaire de Kaletedu qui sert de TPQ pour la fin de Champsemard serait émis vers 58 av. n. è. (Vaussanvin 1985, p. 122), ce qui peut sembler tardif pour ce type de numéraire frappé à partir de 80 environ. Le potin à légende SELISUCOS utilisé comme TAQ pour le début des Sept Fontaines serait émis après 50 av. n. è., en raison de son absence des fossés du Siège d'Alesia, ce qui constitue un argument peu fiable.

¹⁰⁵ Le tassement des couches dans le 2^e. quart du I^{er} s. av. n.è., imposé par les monnaies, est en contradiction avec les données de la céramique. Ce tassement conduit, entre Champsemard et Sept Fontaines, à un "synchronisme de couches présentant un matériel différent" (Vaussanvin 1985, p. 123-124).

¹⁰⁶ Le problème se pose surtout pour les fossés de Champsemard et des Sept Fontaines.

¹⁰⁷ On dispose d'une part d'un relevé stratigraphique du fossé (fig. 39) et d'autre part d'un enregistrement systématique des objets en trois dimensions (fig. 40), mais il n'existe pas de lien direct entre les deux systèmes.

La phase principale de Champsemard, qui livre l'essentiel du matériel, correspond au remblaiement du fossé en dépotoir. Le faciès de la céramique et notamment des importations (campanienne A, amphores Dr. 1A -aucune lèvre haute (de plus de 50 mm), aucune lèvre de Dr. 1B "classique") est caractéristique de la période LT D1.

La phase suivante, qui voit l'abandon du site, se place à la fin de LT D1 ou au début de LT D2. On relève en particulier la présence de quelques vases en céramique grossière (n°10-12) appartenant à des formes de transition, attestées par exemple à Varennes-lès-Mâcon (VAR-SSA n° 12) ou à Azé (n° 10). Le quinaire lingon découvert à la base des couches de cette phase fournit un TPQ pour la fin de l'occupation vers 80 av. n.è.

En définitive, le matériel de Champsemard est pour l'essentiel caractéristique de la phase LT D1, entre 130/120 et 80/70 environ et l'occupation générale du site peut être cernée entre 150/130 et 70/50 av. n.è. environ.

2. Les Sept-Fontaines

La phase ancienne des Sept-Fontaines, correspondant aux couches du fond du fossé, est caractérisée par un matériel, qui quoique peu abondant et fragmenté, se rattache sans conteste à La Tène D1 (amphores Dr. 1A uniquement, pots en céramique grossière à décor incisé prononcé). Le parallélisme avec le faciès de Champsemard apparaît clairement. Le matériel de la phase II se rapproche plus nettement de celui de la phase I que de celui des phases récentes du site et pour cette raison peut sans doute être relié également à la période LT D1. La proportion assez importante d'amphores Dr. 1B à lèvre haute (18%), variante qui apparaît dans cette phase, pourrait indiquer la fin de La Tène D1 ou le début de La Tène D2 (2^e. quart du I^{er} s. av.).

Le matériel des phases III et IV tranche avec celui des phases précédentes et présente un faciès typique de la période LT D2 (campanienne Boïde dominante, plat en céramique commune italique type Madrague de Gien, fibules à collerette, formes de céramiques indigènes caractéristiques). L'absence de céramique à vernis rouge conduirait à situer la fin de l'occupation vers -40, mais le parallélisme entre le matériel des phases III et IV de Sept Fontaines et celui de Clos-Roy, qui comprend quelques fragments de céramique à vernis rouge, invite à abaisser cette date vers -20 au moins.

Par conséquent, l'occupation des Sept Fontaines peut être située entre 130/120 et 40/20 environ. Il s'agit donc d'un site à chronologie longue, à cheval sur les périodes LT D1-LT D2, qui sous cet aspect peut être rapproché du site d'Azé "Le Saulé". Cependant, le matériel précoce, issu des phases I et II est quantitativement restreint au sein de l'ensemble et le matériel des phases III et IV, attribuable à La Tène D2 l'emporte très largement. Il en résulte que si l'on considère l'ensemble du matériel recueilli, toutes couches confondues, les caractères de LT D2 apparaissent nettement dominants. L'essentiel du matériel se situe dans la fourchette 80-60 / 40-20.

3. Clos Roy

Une phase d'occupation unique a été mise en évidence sur ce chantier. Le mobilier mis au jour, pris dans son ensemble, est caractéristique de la phase LT D2 (faciès des importations, des monnaies et fibules : Vaussanvin 1987). La céramique indigène représente pour l'essentiel une phase évoluée de La Tène D2, mais on discerne également une petite série de vases attribuables à la fin de LT D1 ou au tout début de LT D2. La présence faible de matériel rattachable à LT D1 est également sensible au sein du mobilier non céramique (éléments de vaisselle en bronze, parure en verre). On peut avancer que l'occupation de Clos-Roy,

représentée par la majeure partie du mobilier mis au jour, se place entre 60-50 et 30-20 av. n. è., mais qu'il existe également en faible proportion des éléments attribuables à une période plus ancienne (1^{ère} moitié du I^{er} av. ?). Il pourrait s'agir de matériel résiduel appartenant à l'occupation précoce du site des Sept Fontaines, tout proche.

ETUDE CERAMIQUE

1. Champsemard

Introduction

La vaisselle domestique forme un ensemble de 2500 fragments correspondant à 272 vases différents (NMI). Le répertoire des formes représentées est décrit ci-dessous. Les données quantitatives sont rassemblées dans le tableau fig. 45 et dans les graphiques (fig. 46-49).

Répertoire des formes par catégories

Céramique grossière, non tournée ou finie à la tournette

Pâte claire, type Besançon

1. *Pot ovoïde, à bord mouluré* ; bord triangulaire à marli horizontal mouluré ; sans col ; panse rugueuse ; bord lissé doré au mica ; décor d'incisions obliques sur l'épaule ; diam. : 29-30 cm.

2. *Jarre à bord mouluré* ; bord triangulaire à marli horizontal mouluré ; sans col ; panse rugueuse ; bord doré au mica ? ; sous le bord, cordon en fort relief, décoré d'impressions ; sous le cordon, décor d'incisions obliques ; diam. env. 60 cm.

Pâte siliceuse

3-8. *Pots ovoïdes à bord mouluré* ; sans col ou à col court, droit ou incurvé, lisse ou mouluré ; lèvre éversée développée, dont l'extrémité est épaissie ou retroussée pour former un bandeau externe ; panse rugueuse, souvent brossée ; bord lissé, parfois revêtu d'un enduit noir ; décor d'incisions longues et profondes, horizontales ou légèrement obliques, ou bien au contraire débordant largement sur la panse ; diam. : 14-30 cm. Variantes :

3-4. Sans col, lèvre à extrémité retroussée ; diam. : 14-19 cm.

5. Col court droit, mouluré ; lèvre à extrémité épaissie ; diam. : 20-30 cm.

6. Col droit incurvé ; lèvre renflée à marli concave ; diam. : 18-22 cm.

7. Col droit mouluré ; lèvre incurvée, concave ; diam. : 21 cm.

8. Col incurvé mouluré ; lèvre allongée retroussée ; cordon à liaison panse-épaule ; bord revêtu de noir ; sans décor ; diam. : 21,5 cm.

9. *Jarre à bord mouluré* ; col court mouluré ; lèvre à extrémité épaissie formant bandeau ; panse brossée ; bord lissé, revêtu d'un enduit noir ; décor incisé, faiblement oblique ; diam. : 31-40 cm.

10-12. *Pots ovoïdes à bord court mouluré* ; sans col ; lèvre très éversée ou horizontale ; plusieurs moulures régulières sur la face supérieure convexe ; panse égalisée ; sans décor ou décor d'impressions ponctuelles peu prononcé ; diam. : 20-23 cm.

13-16. *Pots ovoïdes sans col* ; lèvre éversée de forme variable ; panse grossièrement lissée ou égalisée ; bord lissé ; un exemplaire avec décor ondé incisé ; diam. : 18,5-20 cm.

17. *Gobelet* ; panse cylindrique faiblement convexe ; lèvre éversée amincie ; diam. : 6,5 cm.

18-29. *Ecuelle ou jatte à bord rentrant* ; panse évasée, tronconique, rectiligne ou faiblement galbée ; bord plus ou moins rentrant, aménagé de façons variables ; surfaces grossièrement lissées ou plus fréquemment brossées ; diam. : 16-35 cm. Variantes :

18-22. Lèvre simple arrondie, plus ou moins rentrante ; diam. : 16-34 cm.

23-25. Lèvre arrondie, ou à méplat ; festonnée (impressions).

26-27. Lèvre arrondie, parfois allongée, à face externe moulurée ; diam. : 23-27 cm.

28. Lèvre parcourue sur la face supérieure par une moulure profonde ; diam. : 22-25 cm.

29. Lèvre à profil triangulaire, à méplat oblique mouluré ; diam. : 35 cm.

30. *Bol à bord éversé mouluré* ; panse convexe refermée ; sans col distinct ; lèvre ovale éversée, moulurée ; décor d'incisions profondes sur épaule ; diam. : 16 cm.

31-33. *Couvercles* ; paroi légèrement concave ; lèvre simple arrondie, parfois détachée par une gorge sur la face interne ; bouton de préhension creux ; diam. : 19-23 cm.

Céramique mi-fine, tournée

Pâte mi-fine sombre, tournée

34. *Pot ovoïde* ; col peu marqué ; lèvre ovale incurvée, très éversée ; diam. : 22 cm.

35. *Pot ovoïde* ; sans col ; lèvre horizontale débordante, à face supérieure moulurée ; diam. : 19 cm.

36. *Bol* ; panse refermée convexe ; lèvre en bourrelet débordant ; traces d'enduit noir sur le bord ; diam. : 13 cm.

Céramique fine, tournée

Pâte fine, grise ou noire, lissée

37-40. *Pots ovoïdes* ; col incurvé continu ou col droit marqué ; lèvre ovale arrondie éversée ; sur un exemplaire, décor de stries sur haut de panse ; diam. : 9-13 cm.

41-43. *Formes hautes* ; pieds et décor.

44-45. *Assiettes (ou écuelles)* ; lèvre ovale sub-horizontale ou fréquemment retombante ; paroi convexe ; pied annulaire ; diam. : 22-29 cm.

46-48. *Ecuelles (ou jattes)* à bord rentrant ; paroi rectiligne ou faiblement convexe ; lèvre ovale sub-verticale formant un angle marqué avec la paroi ; fond plat sur quelques exemplaires, décor ondé lissé, interne ou externe ; diam. : 15-34 cm.

49-51. *Ecuelles à profil en S* ; panse rectiligne ou convexe refermée ; col faible ou prononcé ; lèvre ovale éversée ; parfois, décor ondé lissé, interne ou externe ; diam. : 20-28 cm. Deux variantes :

49-50. Ecuelles en S ; col absent ou peu marqué ; carène arrondie.

51. Ecuelle carénée ; col marqué ; carène anguleuse.

Non représenté. Bol évasé ; panse convexe régulière ; lèvre arrondie plus ou moins épaissie, imitation forme CIVN Lamb. 31. Cf. 7FN 68 ; diam. : 19-26 cm.

52. *Bol évasé* ; ou coupe légèrement carénée ; panse convexe (?) ; bord évasé, rectiligne, allongé ; lèvre simple arrondie ; peut-être inspiré par la forme CIVN Lamb. 28 c ; diam. ~25 cm.

Pâte fine claire, sans revêtement, ou à décor peint partiel

53. *Bouteille* ; col incurvé continu ; lèvre ovale éversée (pied en couronne) ; diam. : 11 cm.

54. *Bouteille* ; lèvre biseauté (col incurvé continu ; pied en couronne) ; diam. : 11 cm.

55-56. *Bouteilles* ; pied en couronne.

57. *Forme haute : décor estampé sur panse.*

46-47. Ecuellen à bord rentrant.

Bol ou coupe ; paroi évasée, lèvre arrondie, cf. Clos-Roy n° 93.

Pâte fine claire, peinte

58-59. *Bouteilles* ; col court droit marqué (changement de courbure ou épaulement) ; lèvre en bourrelet arrondi (panse élancée) ; diam. : 8 cm.

60. *Tonnelet* ; lèvre en bourrelet débordant ; panse à courbure régulière large ; petit pied annulaire ; décor sur haut de panse entre deux baguettes : lignes sinueuses verticales en creux (décor incisé) ; diam. : 3,8 cm.

Commentaire

Céramique à pâte grossière, non tournée ou finie à la tournette

Cette céramique rassemble 57% des vases. Les pots à pâte micacée (production de type Besançon) existent en quelques exemplaires (moins de 2% des vases). Tous les autres récipients sont montés dans une pâte à dégraissant sableux siliceux. Les teintes varient du brun au noir. Quelques récipients de grande taille (jarres) présentent semble-t-il une couleur homogène beige à brun clair. Dans l'ensemble, les vases sont non tournés, si l'on fait exception de la partie haute des pots, généralement moulurée, qui bénéficie d'un traitement spécifique. Une petite série de vases (n° 10-12) se distingue par une qualité de montage particulière. Deux types principaux se partagent la quasi totalité des vases : le pot ovoïde à bord éversé mouluré, l'écuelle tronconique à bord rentrant. Les pots dominent très nettement les écuelles (40% contre 15%). La variante de pot la mieux représentée (n°3-5) possède un bord éversé développé, dont l'extrémité épaissie en bourrelet forme une sorte de bandeau externe, et présente un décor incisé sur l'épaule très prononcé. L'écuelle à bord simplement arrondi est dominante, mais d'autres variantes de lèvres sont également attestées en quelques exemplaires (n°18-29). Les autres formes (jarres, gobelets, couvercles) sont peu représentées.

Céramique à pâte mi-fine tournée

Cette céramique apparaît en faible quantité, avec environ 1% des vases. Deux pots et un bol (n°34-36) constituent les seules formes identifiables.

Céramique à pâte fine grise ou noire lissée

Elle regroupe 32% des vases. Les fragments peuvent être séparés en deux ensembles d'importance inégale. Le premier correspond aux fragments dont la pâte est uniformément rouge en section et les surfaces grises à noires (6,5% des tessons), le second rassemble les fragments dont la pâte est grise à noire en section (avec une âme parfois rougeâtre) et les surfaces grises à noires (18% des tessons). Dans les deux cas, on observe une fumigation en fin de cuisson, mais d'un groupe à l'autre des tessons, on oscille du mode de cuisson A vers le mode B. Les formes basses dominent largement par rapport aux formes hautes (22,5% contre 8% des vases). Le type unique illustrant les formes hautes est le pot ovoïde, à col plus ou moins prononcé. Les formes basses comprennent des écuelles à bord rentrant, majoritaires (15% des vases), des formes inspirées des céramiques à vernis noir : assiettes à bord horizontal (n°44-45), coupe carénée (n°52), bol évasé (cf. Tournus-7FN-68) et enfin des écuelles ou jattes à bord éversé, à profil sinueux ou caréné (n°49-51). Les décors, rares, se

limitent à des lignes ondées au lisseur, uniquement sur formes basses, et à un décor estampé (motif de lunule) sur un fragment appartenant à un récipient haut.

Céramique à pâte fine claire tournée

Elle représente 7% des vases inégalement répartis entre céramique claire sans revêtement (5%), céramique claire à engobe micacée (quelques fragments), céramique peinte (1,5%). Les formes hautes destinées au service des liquides, bouteilles, tonnelets, pots, sont presque exclusivement représentées. Deux types de vases-bouteille, l'un à col incurvé continu, sans décor ou à décor peint partiel (n°53, 54), l'autre à col droit marqué et décor peint uniforme (n°58, 59) sont attestés.

Conclusions

Le faciès de Tournus CHS est caractérisé par une très forte représentation de la céramique grossière (près de 60% des vases) et en ce qui concerne le répertoire morphologique, par une prédominance écrasante de quelques formes (pot à bord mouluré en céramique grossière : 36% ; écuelle à bord rentrant en céramique fine : 15%). Cette tendance au sein de la céramique indigène rend difficile, en raison de la faiblesse de l'échantillon recueilli (272 individus), d'identifier précisément les productions et le répertoire de la céramique fine. Certaines catégories ne sont attestées que par quelques fragments (céramique fine claire à engobe micacé) et plusieurs formes de céramique fine n'existent qu'en quelques exemplaires. On constate du moins une certaine diversité du répertoire de la céramique fine tournée, comparable à ce que l'on connaît sur les sites du Mâconnais à la même période (Varennes et St. Symphorien). Deux productions, très faiblement représentées, sont extérieures au domaine strictement local et constituent les seuls indices concrets d'échanges à plus ou moins longue distance. Il s'agit des pots à pâte micacée, de type Besançon (n° 1 et 2) et des bouteilles à décor peint uniforme (n°58-59).

2. Sept Fontaines

Présentation

La vaisselle domestique forme un ensemble de 2350 fragments correspondant à 227 vases (NMI). Le répertoire des formes, par catégories, est décrit ci-dessous. Les données quantitatives sont réunies dans le tableau et les graphes (fig. 51-55).

Répertoire des formes par catégories

Céramique grossière, non tournée ou finie à la tournette

Pâte claire micacée

Non représenté. Pot ovoïde à bord mouluré ; lèvre en bourrelet ; panse rugueuse ; bord lissé et doré au mica ; sans décor. Cf. CLR n°2.

Pâte siliceuse

1.-7. Pots ovoïdes à bord mouluré ; col incurvé ou droit plus ou moins prononcé ; lèvre éversée développée, à extrémité généralement épaissie ou retroussé ; fond plat, panse rugueuse, souvent brossée ; décor d'incisions

longues et profondes, débordant largement sur le haut de panse, ou incisions courtes obliques, peu marquées ; diam. : 12-25 cm. Variantes :

1-3. Col incurvé ou droit, lèvre éversée allongée ; diam. : 14-25 cm.

4-7. Col incurvé, lèvre amincie retroussée, concave ; diam. : 12-24 cm.

8-9. *Pots ovoïdes à bord mouluré* ; sans col ; lèvre triangulaire trapue à face supérieure convexe moulurée ; panse égalisée ou brossée horizontalement, sans décor ou incisions courtes peu marquées ; diam. : 17-19 cm.

10. *Pot ovoïde à bord mouluré* ; sans col ; lèvre fine allongée à méplat oblique mouluré ; panse brossée horizontalement ; décor d'incisions courtes peu marquées ; diam. : 15-19 cm.

11-16. *Pots ovoïdes*, sans col ou col incurvé continu ; lèvre éversée, courte trapue ou amincie allongée ; surfaces égalisées ; sans décor ou incisions courtes peu marquées ; diam. : 11,5-18 cm. Variantes :

11-12. Sans col, lèvre courte trapue ; diam. : 13,2-18 cm.

13-14. Col incurvé ; lèvre à extrémité pointue ; diam. : 11,5-13 cm.

15-16. Col incurvé ; lèvre à extrémité arrondie ; diam. : 12,5-14,8 cm.

17. *Pot caréné* ; col développé incurvé ; lèvre simple, arrondie ; col lissé ; décor d'impressions ponctuelles ; diam. : 15 cm.

18. *Pot à col mouluré* ; panse ovoïde ; fond plat ; col incurvé rentrant mouluré ; lèvre éversée ovale ; panse rugueuse ; col et lèvre lissés ; diam. : 14 cm.

19. *Jarre* ; sans col ou col peu distinct ; épaule continu moulurée ; bord éversé à extrémité épaissie, moulurée ; surfaces égalisée ; diam. : ~27-30 cm.

20-21. *Jarres* ; col peu distinct ; épaule continue moulurée ; bord éversé à méplat oblique lisse ; surfaces égalisées ; diam. : ~27-30 cm.

22. *Jarre* ; col incurvé ; lèvre triangulaire à marli horizontal ; surfaces égalisées ; diam. : ~36 cm.

23-33. *Ecuelles-jattes à bord rentrant* ; panse évasée tronconique, rectiligne ou faiblement galbée ; bord plus ou moins rentrant, aménagé de façons variables ; surfaces grossièrement lissées ou brossées ; diam. : 18-33 cm. Variantes :

23-24. Lèvre simple, arrondie, plus ou moins rentrante ; diam. : 18-27 cm.

25. Lèvre arrondie à face externe moulurée ; diam. : ~33 cm.

26-27. Lèvre parcourue par une moulure profonde ; diam. : 26 cm.

28. Lèvre en bourrelet à face supérieure convexe moulurée ; diam. : 24 cm.

29-30. Lèvre débordante à face supérieure convexe moulurée ; diam. : 22-24 cm.

31-32. Lèvre triangulaire, à méplat oblique mouluré ; diam. : 19-28 cm.

33. Lèvre renflée, à méplat oblique mouluré ; diam. : 24-29 cm.

34-40. *Ecuelles à bord éversé* ; panse convexe plus ou moins évasée ; fond plat ; lèvre éversée lisse ou moulurée ; surfaces égalisée ; diam. : 15-28 cm. Variantes :

34-35. Panse peu évasée ; lèvre en bourrelet arrondi ; diam. : 15-22 cm.

36-38. Panse évasée ; lèvre à méplat oblique mouluré ; diam. : 22-28 cm.

39-40. Panse évasée ; lèvre amincie à marli concave ; diam. : 16-18 cm.

41. *Couvercle* ; paroi rectiligne ; lèvre simple arrondie ; surfaces égalisées ; diam. : 12 cm.

Céramique mi-fine tournée

Pâte mi-fine sombre

42. *Ecuelle* ; panse convexe évasée ; lèvre simple à marli concave ; surfaces égalisées ; décor ondé au brunissoir (2 séries de 2 lignes ondées) ; diam. : 17 cm.

43. *Ecuelle* ; panse faiblement convexe évasée ; lèvre débordante à marli oblique mouluré ; surfaces égalisées ; diam. : ~22 cm.

Pâte mi-fine claire à engobe micacé

44. *Marmite tripode* ; paroi sub-verticale moulurée ; fond galbé ; trois pieds en ruban ; lèvres triangulaire débordante à marli mouluré ; surfaces interne et externe égalisées, enduites au mica ; diam. : ~30,5 cm.

45. *Couvercle* ; paroi rectiligne ; lèvres retroussées, moulurées sur la face interne ; surfaces égalisées, enduites au mica (traces) ; diam. : 20 cm.

Céramique fine tournée

Pâte fine, grise ou noire lissée

46-47. *Pots ovoïdes* ; col incurvé plus ou moins marqué ; petite lèvre éversée arrondie ; diam. : 7-12 cm.

48-51. *Tonnelets* ; lèvre éversée en bourrelet arrondi ; panse refermée à courbure régulière ; un exemplaire avec une moulure dans le haut de panse et un décor en creux estampé ; diam. : 7,5-9,5 cm.

52. *Assiette* ; lèvre ovale, incurvée légèrement retombante ; forme inspirée de la patère CIVN Lamb. 36 ; diam. : 26,5 cm.

53-54. *Assiettes* ; lèvre à marli, sub-verticale ou retombante ; paroi rectiligne ; ressaut interne plus ou moins marqué à la liaison paroi-bord ; pied annulaire ; inspirée de la forme CIVN Lamb. 36 ; diam.: 24-25 cm.

55. *Assiette* ; lèvre à marli concave retombante ; paroi convexe ; pied annulaire ; forme inspirée de la patère CIVN Lamb. 6 ; diam. : 24,5 cm.

56. *Assiette* ; lèvre redressée, en bourrelet ; paroi rectiligne, influencée par la forme en CIVN Lamb. 5 ; diam. : 27 cm.

57-58. *Ecuelles-jattes à bord rentrant* ; paroi rectiligne ; fond plat ; lèvre ovale, sub-verticale formant un angle avec la paroi ; décor ondé, lissé sur certains exemplaires ; diam. : 14-26 cm.

59-64. *Ecuelles-jattes à profil en S* ; carénées ; panse rectiligne ouverte ; col incurvé ou droit ; sub-verticale, lisse ou mouluré ; liaison col-panse anguleuse ; fond plat ou pied annulaire ; un exemplaire à décor de traits obliques lissés sur le col ; diam. : 16-29,5 cm. Variantes :

59-60. Col incurvé ; diam. : 25,5-29,5 cm.

61-62. Col rectiligne ; diam. : 16-28 cm.

63-64. Col cannelé ; diam. : 23,5-26 cm.

65. *Bol évasé* ; panse à changement de courbure ; lèvre en petit bourrelet éversé ; diam. : 11,2 cm.

66. *Bol évasé* ; panse convexe régulière ; lèvre épaissie, arrondie ; imitation de la forme CIVN Lamb. 31 ; sur un exemplaire, décor de stries entrecroisées et lignes ondules se chevauchant, réalisé au brunissoir, sur surfaces interne et externe ; diam. : 32-34 cm.

67. *Bol hémisphérique* ; panse à courbure régulière refermée ; lèvre en bourrelet ; diam. : 19 cm.

68. *Bol hémisphérique à baguette* ; panse légèrement refermée ; lèvre simplement arrondie, légèrement éversée ; diam. : 13 cm.

Pâte fine claire, sans revêtement distinct

69. *Pot ou bouteille* ; col droit marqué ; petite lèvre éversée arrondie ; diam. : 7-9,5 cm.

Pâte fine claire peinte

70. *Bouteille* ; col incurvé continu, souligné par une petite baguette ; lèvre éversée allongée, à méplat oblique interne ; décor peint partiel de stries rouges et blanches alternées sur l'épaule ; diam. : 9-10 cm.

71. *Tonnelet ?* ; pied annulaire à base convexe.

72. *Bol hémisphérique à baguette* ; lèvre en bourrelet éversé ; engobe rouge externe, uniforme ; diam. : 16 cm.

Commentaire

Céramique à pâte grossière, non tournée ou finie à la tournette

Elle regroupe 52% des vases. En dehors de deux pots de type Besançon, à pâte micacée, il s'agit de vases à pâte sableuse siliceuse. Les formes hautes dominent faiblement les formes basses (29% contre 22% des vases). Parmi les formes hautes, le pot ovoïde à bord éversé mouluré et décor incisé sur épaule reste majoritaire. La variante la mieux attestée présente une lèvre courte retroussée concave, à extrémité amincie et un décor incisé peu prononcé (n°6-7). Des pots à bord mouluré, de finition relativement soignée, apparaissent en petit nombre (n°8-10), ainsi que des pots à bord éversé non mouluré, de forme variable (n°11-18). Au sein des formes basses, l'écuelle à bord rentrant est faiblement concurrencée par l'écuelle à bord éversé (respectivement 16 et 4,5%). La forme d'écuelle à bord rentrant dominante possède une lèvre de profil triangulaire dont la face supérieure est aménagée en méplat mouluré. Le répertoire est complété par quelques jarres et couvercles.

Céramique à pâte mi-fine tournée

Elle ne représente que 3,5% des vases et se partage de façon égale entre pâte sombre et pâte claire à engobe micacé. Les formes identifiables consistent en écuelles à bord aménagé de façon variable, marmites tripodes et couvercle.

Céramique à pâte fine grise ou noire lissée

Elle réunit 29,5% des vases. En nombre de fragments, la céramique à pâte grisâtre et surfaces grises ou noires domine la céramique à pâte rougeâtre et surfaces grises ou noires (19,5 contre 14,5%). Les formes basses sont très nettement majoritaires par rapport aux formes hautes (20% contre 3,5% des vases). Les formes hautes consistent en quelques pots ovoïdes (n°46-47) et quelques tonnelets (48-51). Les formes basses sont relativement diversifiées et comprennent les formes traditionnelles du répertoire indigène : écuelles à bord rentrant, majoritaires (n°57-58 : 10%), jattes carénées à col développé, souvent cannelé (n°61-64), bols à panse refermée (n°67-68), et des formes inspirées du répertoire de la céramique italique : assiettes à bord horizontal ou relevé (n°53-56 : cf. formes Lamb. 5, 6, 36), bols évasés (n°65-66 : cf. forme Lamb. 31). Les décors, faiblement attestés, consistent en lignes ondées ou traits obliques, parallèles ou entrecroisés, réalisés au brunissoir (n°58, 62, 66).

Céramique à pâte fine claire

Céramique fine claire, sans revêtement et céramique peinte ne regroupent que 4,5% des vases. On identifie deux vases bouteille, l'un à col droit marqué, qui possédait sans doute un décor peint (n°69) et l'autre à col incurvé continu souligné par une baguette et décor peint partiel (n°70). On recense également un fond de vase tonnelet (n°71) et un bol à baguette, à revêtement uniforme rouge (n°72).

Conclusions

Le faciès de Tournus Sept Fontaines traduit une évolution, plus sensible dans le répertoire des formes que dans les catégories, par rapport aux faciès, en grande partie comparables, des sites de St. Symphorien, Varennes, Tournus CHS, caractéristiques de la phase LTD1. On retiendra notamment, en céramique grossière, la diminution des pots à lèvre allongée éversée, très moulurée et à décor incisé très marqué, au profit de pots à lèvre courte, concave ou moulurée régulièrement et dont le décor incisé perd nettement de son importance, voire tend à disparaître. L'écuelle à bord rentrant présente fréquemment une face supérieure, aplatie et moulurée régulièrement. L'écuelle à bord éversé gagne également en importance. L'accroissement de la céramique à pâte mi-fine tournée et, dans cette catégorie, l'apparition de marmites tripodes à engobe micacé constitue un autre fait notable. L'évolution du répertoire de la céramique fine peut être également mise en évidence. En premier lieu, apparaît une diversification des assiettes, dont les formes s'inspirent de différents prototypes à vernis noir. Les jattes carénées à col développé, décoré ou mouluré, constituent également une innovation. Enfin, on note l'apparition de bols hémisphériques présentant une baguette dans leur partie supérieure.

Parallèlement à cette évolution du répertoire de la céramique indigène, se remarque une augmentation et une diversification des céramiques importées : la campanienne représente plus de 5% des vases (moins de 2% sur les sites de LTD1) se partageant entre campanienne A et campanienne Boïde, nettement dominante. La présence d'un plat en céramique commune italique est un autre fait notable.

Globalement, le matériel de Tournus Sept-Fontaines s'inscrit dans la continuité avec le matériel des sites plus anciens. Il n'y a pas de rupture notable, mais on doit plutôt évoquer une transformation sensible du répertoire qui se traduit par l'évolution des formes antérieures en céramique grossière, dans le sens d'une plus grande régularité du profil d'ensemble et davantage encore, du bord des vases, par une mouluration plus fréquente de certaines formes en céramique fine (bols hémisphériques, jattes carénées) et par l'apparition timide de nouvelles formes (assiettes, marmites tripodes à panse et bord mouluré).

3. Clos Roy

Présentation

La vaisselle domestique forme un ensemble de 4048 fragments correspondant à 578 vases (NMI). Le répertoire des formes, par catégories, est décrit ci-dessous. Les données quantitatives sont réunies dans le tableau et les graphiques (fig. 56-60).

Répertoire des formes par catégories

Céramique à pâte grossière, non tournée ou finie à la tournette

Pâte claire, micacée

1. Pot ovoïde à bord mouluré ; bord triangulaire, à marli horizontal mouluré ; sans col ; panse rugueuse ; bord lissé et doré au mica ; sans décor.

2. Pot ovoïde à bord mouluré ; bord en bourrelet éversé mouluré ; sans col ; panse rugueuse ; bord lissé et doré au mica ; sans décor ; diam. : 15-17 cm.

Pâte siliceuse

3-8. *Pots ovoïdes à bord mouluré* ; col droit, assez marqué, vertical ou rentrant ; souvent mouluré ; bord éversé à extrémité épaissie arrondie ou retroussée amincie ; panse rugueuse, généralement brossée ; décor incisé sur l'épaule, généralement peu prononcé ; diam. : 12-21 cm. Variantes :

3. Bord à extrémité en bandeau ; diam. : 13-21 cm.

4-8. Bord aminci retroussé, concave ; diam. : 12-21 cm.

9-12. *Pots ovoïdes à bord mouluré*, sans col ; bord court triangulaire à face supérieure convexe moulurée régulièrement (moules fines, peu profondes) ; panse égalisée, sans décor ou décor d'incisions courts obliques peu marquées ; diam.: 11-28 cm. Variantes :

9-12. Bord triangulaire, sans inflexion.

Non représentés : bord infléchi, incurvé : Azé 9-10.

13-17. *Pots ovoïdes à bord mouluré* ; col rentrant légèrement concave ; bord court triangulaire, à méplat oblique mouluré, parfois éversé à l'horizontale ; panse égalisée ou plus fréquemment brossée ; décor incisions courtes et peu profondes ; diam. : 12-24 cm.

18-22. *Pots ovoïdes à bord mouluré* ; sans col distinct ; bord éversé allongé linéaire, à extrémité arrondie ; face supérieure moulurée ; panse égalisée ou brossée, décor d'incisions obliques peu prononcées, pas systématique ; diam.: 15-19 cm.

23. *Pot ovoïde à bord mouluré* ; col incurvé, continu peu prononcé ; bord éversé incurvé, mouluré sur sa face interne ; panse égalisée ; incisions longues peu profondes sur l'épaule ; diam. : 12 cm.

24-31. *Pots ovoïdes* ; sans col ou col incurvé continu ou col droit marqué ; bord éversé arrondi ; surfaces égalisées, rarement brossées ; incisions obliques sur l'épaule, peu fréquentes ; diam. : 12-26 cm. Variantes :

24-25. Sans col ; de forme trapézoïdale ; diam. : 16-26 cm.

26-29. Col incurvé continu ; bord éversé arrondi ; diam. : 12-16 cm.

30-31. Col court droit marqué ; bord e bourrelet arrondi ; diam. : 15-18 cm.

32. *Pot caréné* ; col développé incurvé rentrant ; lèvre simple arrondie ; panse rugueuse, raclée ; col lissé ; diam. 15 cm.

33-34. *Pots à col mouluré* ; col développé mouluré ; lèvre en bourrelet arrondi ; panse rugueuse ; col et bord lissés ; diam. : 11-17 cm.

35. *Jarre* ; sans col distinct ; bord éversé incurvé, mouluré sur sa face interne ; surfaces égalisées ; diam. : 27-32 cm.

Non représentés :

Jarre, Cf. 7FN 20-21 ; col peu marqué ; épaule continue ; bord éversé à méplat oblique lisse ; surfaces égalisée.

Jarre, Cf. 7FN 22 ; col incurvé ; lèvre triangulaire à marli horizontal ; surfaces égalisées.

36-43. *Ecuelles-jattes à bord rentrant* ; panse évasée tronconique, rectiligne ou faiblement galbée ; bord aménagé de façons variables ; fond plat ; surfaces égalisées, plus rarement brossées ; diam. : 16-34 cm. Variantes ;

36-38. Lèvre simplement arrondie, plus ou moins rentrante ; diam. : 16-20 cm.

39. Lèvre simple à marli concave ; diam. : 22-25 cm.

40. Lèvre simple arrondie, à face externe moulurée ; diam. : 22-26 cm.

41. Lèvre parcourue par une moulure (extrémité détachée) ; diam. : 26 cm.

42-43. Lèvre triangulaire, à méplat oblique mouluré ; diam. : 24-34 cm.

44-57. *Ecuelles ou bols à bord éversé* ; panse convexe (ou rectiligne) évasée ; lèvre éversé plus ou moins développée, lisse ou moulurée ; fond plat ; surfaces égalisées ; diam. : 8-36 cm. Variantes :

44-48. Lèvre ovale lisse ; diam. : 8-26.

49-52. Lèvre ovale moulurée ; diam. : 15-27 cm.

53-54. Lèvre à marli concave ; diam. : 18 cm.

55-56. Lèvre à méplat mouluré, oblique ou horizontal ; diam. : 21-30 cm.

57. Lèvre horizontale, allongée incurvée, moulurée ; diam. ~36 cm.

58. *Couvercle* ; paroi rectiligne ; lèvre simple arrondie ; bouton de préhension creux ; surfaces égalisées ; diam. : 17-21 cm.

Céramique mi-fine tournée

Pâte mi-fine sombre (parfois à engobe micacé)

59. *Pot ovoïde* ; col incurvé marqué ; bord triangulaire mouluré ; décor d'impressions ponctuelles sur épaule ; surfaces égalisées ; diam. : 14,5 cm.

60. *Pot ovoïde* ; col droit rentrant, marqué ; bord en bourrelet arrondi ; surfaces égalisées ; diam. : 13 cm.

61. *Pot ovoïde à col mouluré* ; col incurvé mouluré ; lèvre éversée arrondie ; surfaces égalisées, avec traces engobe micacé ; diam. : 13 cm.

62. *Assiette* ; panse convexe ; bord horizontal incurvé, à face supérieure convexe, parcourue par deux sillons ; surfaces égalisées ; diam. : ~21 cm.

63. *Ecuelle à bord rentrant* ; bord allongé incurvé rentrant ; surfaces égalisées, avec traces engobe au mica ; diam. : ~29,5 cm.

64. *Ecuelle à bord rentrant* ; lèvre triangulaire débordante, à méplat parcouru par deux gorges ; surfaces égalisées ; diam. ~17,5 cm.

65. *Couvercle* ; lèvre aménagée avec méplat ; diam. : ~16 cm.

Pâte mi-fine claire (parfois à engobe micacé)

66-67. *Pots ovoïdes* ; col rentrant légèrement concave, souligné par un ressaut ou une moulure ; lèvre éversée triangulaire, moulurée ; surfaces égalisées (un exemplaire avec traces engobe micacé) ; diam. : 16-20 cm.

68. *Pot ovoïde* ; col incurvé continu ; bord éversé parcouru par une moulure profonde (extrémité de la lèvre détachée) ; surfaces égalisées (plusieurs exemplaires avec engobe micacé) ; diam. : 10,5-24 cm.

69. *Pot ovoïde à col mouluré* ; col incurvé mouluré ; lèvre éversée, arrondie ; surfaces égalisées ; diam. : 11 cm.

70. *Assiette* ; bord horizontal à marli parcouru par une gorge profonde (extrémité arrondie, détachée) ; inspirée de la forme de CIVN Lamb. 6 ; surfaces égalisées avec traces d'engobe micacé ; diam. : 22-23 cm.

71-72. *Bols* ; panse refermée moulurée ; lèvre en bourrelet plus ou moins saillant ; surfaces égalisées (un exemplaire avec engobe micacé) ; diam. : 17-18 cm.

73. *Marmite ou jatte* ; panse faiblement évasée moulurée ; bord horizontal à marli mouluré ; surfaces égalisées (parfois avec engobe micacé) ; diam. : 15-24 cm.

74. *Forme haute* : pied en couronne.

Céramique fine tournée

Pâte fine grise ou noire (voire brun foncé), lissée

75-78. *Pots ovoïdes* ; col plus ou moins marqué ; lèvre éversée arrondie ; diam. : 7-16,5 cm. Variantes :

75. Sans col distinct ; lèvre éversée, allongée incurvée ; diam. : 11,5 cm.

76. Col droit marqué, vertical ; lèvre en bourrelet arrondi ; diam. 10-16 cm.

77-78. Col vertical ou rentrant, souligné par une baguette, lèvre allongée arrondie ; diam. : 15-16,5 cm.

79-81. *Tonnelets* ; bord éversé, en bourrelet, ou allongé, arrondi ; diam. : 7,5-13,5 cm.

82. *Assiette à bord horizontal* ; lèvre ovale, arrondie ; paroi rectiligne ; diam. : 22 cm.

83-84. *Assiette ou écuelle* ; lèvre en bourrelet rentrant ; paroi rectiligne ; diam. : 18-26 cm.

85. *Assiette ou écuelle* ; lèvre allongée, incurvée, rentrante ; diam. : ~28 cm.

86-89. *Écuelles-jattes à bord rentrant* ; paroi rectiligne ou faiblement convexe ; fond plat ; diam. : 14-29 cm.
Variantes :

86. Lèvre épaissie, à face supérieure parcourue par une gorge ; diam. : 18 cm.

87-89. Lèvre ovale, sub-verticale formant un angle avec la paroi ; diam. : 14-29 cm.

90-91. *Écuelles-jattes à profil en S ou carénées* ; diam. 26-31. Variantes :

90. Panse convexe ouverte ; col peu distinct ; lèvre éversée allongée incurvée ; diam. : 26 cm.

91. Panse rectiligne ouverte ; col droit vertical cannelé ; lèvre éversée allongée, linéaire ; diam. : 31-34 cm.

92. *Coupe* ; panse ouverte à changement de courbure marqué ; lèvre simple, arrondie ; cf. forme Lamb. 8Bc? ; diam. : ~18 cm.

93-97. *Bol évasé* ; panse ouverte à courbure régulière ; lèvre simple arrondie ou saillante ; décor incisé ondé exceptionnel ; cf. forme Lamb. 31 ; diam. : 16-29 cm. Variantes :

93. Panse très évasée ; lèvre effilée ; diam. : 16 cm.

94-95. Panse profonde ; lèvre renflée arrondie ; diam. : ~29 cm.

96-97. Panse profonde ; lèvre épaissie débordante ; diam. : 23-29 cm.

98. *Bol hémisphérique lisse* ; panse refermée à courbure régulière ; lèvre en bourrelet débordant (rarement effilée) ; diam. : 16,5-22 cm.

99. *Bol hémisphérique à baguette* ; panse refermée à courbure régulière ; baguettes dans le haut de la panse ; lèvre en bourrelet saillant ; diam. : ~26 cm.

100-101. *Couvercles* ; paroi rectiligne ; bord simple arrondi ; diam.: 22-25 cm.

Pâte fine claire, sans revêtement distinct

102. *Pot ovoïde* ; col droit marqué ; diam. : 14 cm.

103. *Tonnelet* ; lèvre en bourrelet incurvé ; diam. : 14 cm.

104. *Gobelet* ; panse ovoïde élancée ; col droit peu marqué ; lèvre retroussée concave ; diam. : 10 cm.

105-106. *Bouteilles* : pieds en couronne.

Pâte fine claire à engobe micacé

Non représenté. Bol ; panse refermée moulurée ; lèvre en bourrelet saillant. Cf. n° 71-72.

Pâte fine claire peinte

Non représenté. Tonnelet ; diam. : 14 cm. Cf. n° 103.

107. *Coupe* (bol très évasé) ; lèvre simple arrondie ; panse ouverte, à courbure régulière ; revêtement externe uniforme rouge ; diam. : 18-32 cm.

Commentaire

Céramique à pâte grossière, non tournée ou finie à la tournette

Elle réunit 55% des vases. Les pots à pâte micacée (type Besançon) représentent environ 1% des vases. Les jarres, dont le nombre s'établit autour de 3% des vases, sont montées dans une pâte de teinte homogène beige claire, qui présente parfois des traces d'engobe micacé. Tous les autres récipients, à pâte sableuse siliceuse, possèdent dans l'ensemble des couleurs sombres, ou parfois hétérogènes. Les formes hautes dominent légèrement les formes basses (25% contre 19% des vases). Les pots à bord court mouluré et décor peu marqué (n°9-22) sont nettement majoritaires (11% des vases), à côté des pots traditionnels à bord épaissi mouluré (n°3) ou concave (n°4-8), qui représentent encore jusqu'à 6% des vases. Les autres formes de pots (n°24-34) figurent en peu d'exemplaires. Les formes basses se répartissent inégalement entre écuelles à bord rentrant (15%) et écuelles à bord éversé (4%). L'écuelle à bord rentrant de forme triangulaire dont la face supérieure est aménagée en méplat mouluré est nettement dominante (n°43 : 7%), l'écuelle à bord simple arrondi (n°36-38) restant cependant bien représentée. Les écuelles ou bols à bord éversé, quoique peu nombreuses, présentent des profils de lèvres assez variés, où ne se distingue aucune variante privilégiée (n°44-57). Enfin, les couvercles restent peu nombreux.

Céramique à pâte mi-fine tournée

La céramique mi-fine siliceuse, sombre ou claire, fréquemment engobée au mica, représente plus de 5% des vases. Le répertoire est relativement diversifié et se compose à égalité de formes hautes et basses (n°59-74) : pots ovoïdes variés, assiettes à bord horizontal à marli (n°62, 70), écuelles (n°63-64), bols à panse cannelée (n°71-72), jatte ou marmite (n°73) et couvercle (n°65). Le répertoire est constitué d'emprunts à la fois à la céramique grossière (pots, écuelles) et à la céramique fine (assiettes, bols).

Céramique à pâte fine sombre tournée

Elle regroupe 25,5% des vases. Plusieurs variantes peuvent être distinguées, en fonction des couleurs de pâte et de surface. La céramique à pâte rougeâtre et surfaces grises ou noires est majoritaire (12% des fragments), concurrencée par la céramique à pâte sombre (grise ou noire) et surfaces grises (2,5% des fragments). On note également la présence de deux tessons de "Terra Nigra" (pâte gris clair homogène, surfaces gris foncé). Les formes basses sont très nettement majoritaires par rapport aux formes hautes (14% contre 4%). Les formes hautes comprennent des pots ovoïdes (n°75-78) des tonnelets (n°79-81) et un gobelet à lèvre retroussée concave clairement inspiré des formes de gobelets à parois fines. Les formes basses sont dominées par l'écuelle à bord rentrant (9,5%). Le répertoire se complète de formes issues de la vaisselle italique à vernis noir : assiettes (n°82-84), bols évasés ou coupes (n°92-97), de quelques jattes à bord éversé, à profil en S ou caréné (n°90-91), de quelques bols hémisphériques ou à baguettes (n°98-99) et de couvercles (100-101). Les décors sont inexistantes (lignes ondules : n°97).

Céramique à pâte fine claire

Elle regroupe 3% des vases inégalement répartis entre céramique claire sans revêtement, céramique peinte et céramique à engobe micacé. Le répertoire est dominé par des formes hautes, bouteilles (attestées par plusieurs pieds caractéristiques), pot, tonnelet et gobelet à lèvre concave redressée. Quelques bols à panse refermée et un bol à paroi très évasée (n°107) représentent les formes basses.

Conclusions

Certaines tendances qui apparaissent déjà sur le site de Tournus Sept-Fontaines se trouvent accentuées à Clos-Roy. En ce qui concerne la répartition des catégories, la progression de la céramique mi-fine tournée et la diversification des céramiques fines à surfaces sombres (apparition d'un groupe à surface brun-foncé et de la *Terra Nigra*) sont notables, ainsi qu'une certaine diminution de la céramique fine claire. L'augmentation de la céramique mi-fine tournée, dont le répertoire s'inspire majoritairement de celui de la céramique grossière et, de façon moindre, de celui de la céramique fine, peut être considéré comme une étape notable vers la constitution d'un groupe de céramique qui donnera naissance aux céramiques communes gallo-romaines. L'évolution du répertoire est également sensible. En céramique grossière, le pot ovoïde à bord court éversé, concave ou mouluré et l'écuelle à marli mouluré constituent les deux types dominants, dont la progression s'accompagne d'une diminution très nette des types majoritaires auparavant (pot à bord à extrémité épaissie en bandeau (n°3), écuelle à bord simple arrondi (n°36-38)). En céramique fine, s'observe une diminution nette des formes hautes (tendance déjà observée à Tournus Sept-Fontaines). On note l'apparition d'une forme de gobelet à lèvre redressée concave, inexistante auparavant. Au sein des formes basses, l'écuelle à bord rentrant est en baisse sensible (moins de 10% des vases), concurrencée par des formes plates, influencées par les assiettes à vernis noir et par des formes de bols à panse ouverte ou refermée, aux profils assez variés.

L'augmentation globale des céramiques importées est un fait remarquable (elles atteignent près de 19% des vases). La croissance nette de la céramique campanienne contribue sensiblement à l'augmentation de la fréquence des assiettes et des bols. Deux catégories nouvelles apparaissent en faible quantité : les céramiques à vernis rouge (sigillée précoce) et la céramique commune à enduit rouge interne (plats et couvercles).

Le faciès de Clos-Roy plus nettement que celui de Tournus Sept-Fontaines, témoigne d'une évolution progressive mais profonde de la vaisselle céramique, qui prend place dans les deuxième et troisième quarts du Ier s. av.

BOYER -VAIVRE

BIBLIOGRAPHIE

Vaussanvin 1979b.

A quelques kilomètres au nord de Tournus, dans la plaine alluviale de la Saône, sur la rive gauche, l'habitat gallo-romain de "Vaivre" a livré des traces d'occupation protohistorique, au Bronze final et à La Tène finale, sous la forme de vestiges céramiques hors contexte. Les éléments caractéristiques de La Tène finale sont un fragment de vase à pâte grossière orné d'incisions verticales (Vaussanvin 1979b, pl. 1 n°7) et la partie supérieure d'une jarre à pâte grossière claire dont l'épaule est ornée d'incisions obliques courtes et régulières (fig. n° 61). La présence de ce décor distingue l'exemplaire de Vaivre de ceux à col simplement mouluré de Crèches et Tournus (7 FN n° 19-21, CLR n°35). Ces derniers sont certainement plus tardifs que le vase de Vaivre qui semble illustrer une variante ancienne de ce type de vase à provisions, caractéristique de la région Mâcon-Tournus.

LES SITES DU CHALONNAIS ET DU VERDUNOIS

Le Verdunois est fréquemment considéré comme faisant partie du Chalonnais (la distance entre les deux secteurs n'excède pas une vingtaine de kilomètres), mais on peut également envisager que d'un point de vue géographique le Verdunois, zone de confluent de trois cours d'eau majeurs, constitue une entité autonome. Pour l'archéologie de La Tène finale, le déséquilibre de la documentation entre les deux secteurs est important et justifie de les distinguer, dans la présentation.

LE CHALONNAIS

Dans ce secteur, caractérisé par le changement d'inflexion sensible du cours de la Saône vers le nord-est, le nombre de sites dont l'occupation à La Tène finale est avérée (par des prospections ou des découvertes ponctuelles au cours de travaux), contraste avec la faiblesse de la documentation, notamment céramologique, pour cette période. L'*oppidum*-même de *Cabillonum*, réputé par les textes antiques comme le port principal des Eduens (B.G. VII 42, 90), reste dans l'ombre au point que sa localisation précise est incertaine¹⁰⁸. A proximité de Chalon ont été reconnus plusieurs sites de nécropoles ou d'habitat occupés à La Tène finale, implantés dans la vallée alluviale de la Saône (voir ci-dessous), mais les vestiges sont ténus et difficilement exploitables. Une autre série de sites se trouve dans la Côte chalonnaise, à quelques distance de la rive droite de la Saône, mais là encore la documentation est généralement pauvre. Elle permet du moins d'estimer dans quelques cas l'ancienneté de certains sites et d'apprécier leur importance. Dans tout ce secteur, le site qui a livré le matériel le plus significatif est l'habitat de Mellecey -Marloux.

LE VERDUNOIS

BIBLIOGRAPHIE

Armand-Calliat 1937, Barral 1989, Bonnamour, Guillaumet 1983, Bulard 1977, Feugère, Guillot 1986, Guillot 1983, Joannelle 1977.

Le secteur du Verdunois occupe une place particulière dans la vallée de la Saône, en raison de sa position, autour du confluent de trois cours d'eau importants, la Saône, le Doubs et la

¹⁰⁸ vraisemblablement au niveau de Lux où a été mise en évidence une vaste zone portuaire et artisanale gallo-romaine : Barratte *et alii* 1984 p. 11-12, Guillaumet 1985c.

Dheune. L'inventaire des trouvailles et des sites (Guillot 1976, Bonnamour, Guillaumet 1983) révèle une occupation dense et continue de tout le secteur durant la protohistoire, qui met en lumière l'importance stratégique de ce carrefour de voies naturelles de communication, d'une part entre le sud et le nord, par la Saône, d'autre part entre l'est et l'ouest, par la Dheune et le Doubs. La Dheune relie en effet les bassins de la Saône et de la Loire, tandis que le Doubs permet d'accéder au Jura et au-delà au plateau suisse et aux pays rhénans.

La période de La Tène est représentée par des trouvailles éparses (sites de gué notamment) et par d'assez nombreux sites d'habitat, reconnus pour la plupart uniquement par prospection (Barral 1989, p. 6). Le site de Bragny "Sous Moussières" constitue un témoin privilégié de la transition Hallstatt final-Tène ancienne (Feugère, Guillot 1986). Il existe une lacune importante pour la fin de La Tène ancienne et La Tène moyenne, mais en revanche on dispose de plusieurs sites ayant livré des vestiges d'occupation de La Tène finale. Ces sites ont en commun d'être tous localisés sur la rive gauche de la Saône, où ils occupent de légères éminences qui jalonnent semble-t-il une voie protohistorique (fig. 4). Trois d'entre eux ne sont connus que par des prospections et sondages limités : Damerey "Haut du Seuil", Verjux "Es Chazeaux", Verjux "Mare Grillot". L'habitat de Verdun "Petit Chauvort" est de loin le mieux documenté, quoiqu'il n'ait fait l'objet que de fouilles restreintes. Enfin, le site même de Verdun, *oppidum* supposé, a livré des vestiges significatifs¹⁰⁹ mais reste paradoxalement l'habitat le plus mal connu de tout le secteur, faute de fouilles.

Les sites de rive gauche de la Saône, si l'on excepte Verdun, pour lequel on ne dispose pas d'une documentation suffisante, ont fourni des ensembles de mobilier comparables dans leurs grandes lignes, quoique quantitativement différents et qui se rattachent tous pour l'essentiel à la fin du II^e s. et au début du I^{er} s. av. n.è.

¹⁰⁹ Principalement des amphores vinaires italiques, les trouvailles semblent assez nettement localisées dans le bourg, dit "Le Vieux Verdun".

LE CHALONNAIS

CHALON-SUR-SAONE « IMPASSE SAINTE-CROIX »

BIBLIOGRAPHIE

Inédit : renseignement oral S. Collet.

LE SITE ET LES VESTIGES

Une fouille de sauvetage effectuée par S. Collet et G. Monthel, dans le centre de Chalon, a mis au jour, entre autres vestiges, une structure excavée circulaire, interprétée comme un puits cuvelé non terminé, qui n'a jamais fonctionné. Le comblement de cette structure a livré un matériel céramique homogène et relativement abondant, qui se compose essentiellement de fragments d'amphores vinaires Dr. 1 et de pots à pâte claire micacée (type Besançon), caractérisés par la présence d'un décor incisé sur l'épaule.

Cet ensemble est difficilement datable, mais les décors sur l'épaule des vases type Besançon suggèrent toutefois une phase LTD1 ou LTD2 précoce. Cette structure, bien qu'isolée, constitue un témoin exceptionnel, voire unique, d'une occupation de la Tène finale sur le site de Chalon-même. Les vestiges les plus proches repérés jusqu'à présent, sont situés nettement plus au sud, en direction de Lux (Guillaumet 1985a).

SAINT MARCEL « Le Breuil », « La Corvée », « La Noue »

BIBLIOGRAPHIE

Anonyme 1963, Bonnamour 1976b.

LE SITE ET LES VESTIGES

Saint Marcel se trouve dans le coude que forme la Saône à hauteur de Chalon, lorsque son cours s'infléchit vers le nord-est. En plusieurs endroits relativement distants ont été découverts des éléments mobiliers de La Tène finale¹¹⁰. En 1961, au lieu-dit "La Corvée" ont mises au jour deux fosses contenant des tessons d'amphores et de vaisselle céramique (Anonyme 1963, p. 8). La description qui est donnée atteste la présence de fragments de pots à pâte grossière claire micacée (type Besançon), dont un pot à bord triangulaire à méplat mouluré.

La datation est imprécise.

¹¹⁰ Bonnamour 1976b : céramique : "La Noue", potins (type LT 5368, LT 8329) : Le Breuil.

CRISSEY « LES BERGES »

BIBLIOGRAPHIE

Anonyme 1959.

LE SITE ET LES VESTIGES

L'aménagement du nouveau canal a occasionné la découverte de vestiges attribués à une sépulture à incinération de La Tène finale. Les éléments remarquables consistaient en une urne ornée d'incisions obliques sur l'épaule, renfermant des débris d'os humains et en un pot à surface externe dorée au mica.

CHENOVES « CREUX BEURNICHOT »

BIBLIOGRAPHIE

Fischer 1982, Guillard 1935.

LE SITE ET LES VESTIGES

La grotte du Creux-Bernichot est creusée dans la falaise calcaire qui domine le village de Chenôves, au coeur de la Côte chalonnaise, à une vingtaine de kilomètres au sud-ouest de Chalon. Les fouilles effectuées en 1933-34 ont mis au jour un ensemble mobilier rattachable à La Tène finale¹¹¹ (vases céramiques, dépôt d'une trentaine de statères en électron, débris d'une douzaine de squelettes humains "dans toutes les positions") dont le caractère votif ou funéraire ne fait aucun doute. Ces vestiges indiquent que la grotte a été utilisée comme sanctuaire ou nécropole à la fin de l'époque celtique. La datation des statères est imprécise. B. Fischer les situe vers 70-60 av. n. è., mais un statère de type Chenôves a été trouvé à Feurs, dans un contexte daté de la fin du II^e s. au plus tard (Vaginay, Guichard 1988, p. 189).

La céramique découverte avec les monnaies du Creux-Beurnichot comprend des vases à pâte grossière non tournée et des vases à pâte fine tournée¹¹². La publication (fig. 62) permet d'identifier des écuelles et jattes à bord rentrant (Guillard 1934 fig. 3) et plus intéressants, un pot orné sur l'épaule d'incisions en épi, décor typique des pots à pâte grossière claire micacée (type Besançon) et un pot ovoïde à col marqué en pâte fine, à surface noire lissée ornée de bandes et d'ondes lustrées au brunissoir (*Ibid.* fig. 4-5). Les décors de ces deux vases évoquent

¹¹¹ Auxquels s'ajoutent quelques éléments de La Tène ancienne (perles en verre à décor oculé, fibule en bronze et de l'époque gallo-romaine (épingles en os) : Guillard 1935 fig. 2.

¹¹² Le fouilleur estime à plus de 10 kg le poids de fragments de poteries mis au jour. Ce matériel a disparu, seules les monnaies sont conservées au musée des Ursulines à Mâcon.

nettement un faciès fin II^eme. s.-début I^{er} s. av. n. è.¹¹³ La datation 70-60 av. n. è. sans être absolument impossible, peut donc être considérée comme tardive pour les céramiques représentées sur le site¹¹⁴.

CERSOT « LE BOURG »

BIBLIOGRAPHIE

Anonyme 1963, Vaussanvin 1979.

LE SITE ET LES VESTIGES

Le village de Cersot se trouve dans une vallée qui longe la Côte chalonnaise, en limite du Charolais, à une vingtaine de kilomètres au sud-ouest de Chalon. L'existence d'un site de La Tène finale sans doute assez étendu, à l'emplacement du bourg actuel, est attestée par la mise au jour, en deux endroits distincts, de vestiges céramiques. La trouvaille, vers 1960, d'un fragment de jatte à bord rentrant, en pâte fine grise à décor ondé au brunissoir, peut être reliée à celle d'un important lot d'amphores Dr. 1, en 1965, les deux lieux de découverte n'étant distants que d'une centaine de mètres¹¹⁵. Si le premier élément ne peut être daté avec précision, il semble en revanche que le dépôt d'amphores (une cinquantaine d'individus représentés) ait été constitué vers le milieu du I^{er} s. av. n. è.¹¹⁶

SAINT DESERT « COCLOYE »

BIBLIOGRAPHIE

Inédit.

LE SITE ET LES VESTIGES

Le petit village de Saint Désert se trouve dans la Côte chalonnaise, à une dizaine de km au sud-ouest de Chalon. En 1973, au lieu-dit Cocloye, en contrebas de Saint Désert, a été mis au

¹¹³ Le pot ovoïde à décor lustré peut être rapproché assez précisément d'un vase de Verdun "Petit Chauvort" (n°77). Ce type de décor est également attesté sur forme haute fermée à St. Symphorien (n°45).

¹¹⁴ Mais il est vrai que les données de la découverte sont sommaires (stratigraphie des couches notamment) et que l'association directe de la céramique et des monnaies n'est pas pleinement assurée.

¹¹⁵ Lieu-dit "Les Jolies", à 150 m au nord de l'église (Anonyme 1963) et d'autre part au bord de la route principale, à 150 m. à l'ouest de l'église.

¹¹⁶ Vaussanvin 1979 p. 72 : entre 60 et 30 av., datation établie uniquement à partir des amphores, par comparaison avec les faciès amphoriques de Tournus et d'Alésia.

jour un petit lot de céramiques très fragmentées, attribuable à La Tène finale¹¹⁷. L'ensemble comprend plusieurs fragments d'amphores Dr. 1, dont quelques lèvres courtes et inclinées. La céramique grossière est représentée par deux pots à bord mouluré en pâte claire micacée (type Besançon), un pot à bord éversé et cinq écuelles et jattes à bord rentrant en pâte siliceuse de couleur sombre ou claire. La céramique fine est attestée par deux écuelles à bord rentrant et un pot ovoïde, en pâte rougeâtre à surface brun foncé ou gris, lissée. Ces différents éléments, caractéristiques de La Tène finale, ne peuvent être datés avec précision.

MELLECEY « MARLOUX »

BIBLIOGRAPHIE

Armand-Calliat 1941, Armand-Calliat 1944, Armand-Calliat 1947, Monthel 1992.

LE SITE ET VESTIGES

Le site de Marloux se trouve au pied de la Côte chalonnaise, à quelques kilomètres au nord-ouest de Chalon-sur-Saône, au croisement de deux voies romaines importantes¹¹⁸. Le site a été découvert et exploré de façon ponctuelle de 1943 à 1945 par L. Armand-Calliat, qui a mis en évidence une station routière importante occupée principalement à La Tène finale et au Ier s. ap. J.-C., et désertée à la fin du IIIème s. Les reconnaissances aériennes et sondages effectués plus récemment (Monthel 1992), aux environs du secteur de Marloux, laissent supposer l'existence d'une agglomération assez étendue, vraisemblablement à fonction routière et artisanale, qui semble s'organiser le long de la voie Chalon / Autun, et dont le centre coïnciderait avec la zone de carrefour des deux voies romaines, à Marloux, où se situe également l'occupation primitive.

COMMENTAIRE

Les vestiges d'occupation de La Tène finale n'ont été mis au jour que dans les fouilles de L. Armand-Calliat et consistent essentiellement en éléments mobiliers (céramiques, monnaies, objets de parure et outillage en fer et en bronze). Aucune structure ne peut être rapportée à cette période avec certitude¹¹⁹, et il semble, d'après les données de la fouille, que le matériel précoce se trouvait presque toujours mélangé au mobilier plus tardif¹²⁰, ce qui laisse présumer que les niveaux d'occupation de La Tène finale ont été fortement perturbés par les constructions gallo-romaines.

Au sein du matériel précoce se distingue assez facilement un ensemble d'éléments caractéristiques de l'époque augustéenne¹²¹. Le matériel attribuable à La Tène finale

¹¹⁷ Fouille effectuée par F. Cognot. Matériel déposé au musée Denon à Chalon.

¹¹⁸ Vraisemblablement d'origine protohistorique, l'une reliant le Chalonnais et l'Autunois, l'autre longeant la Côte beaunoise et chalonnaise.

¹¹⁹ Armand-Calliat évoque la présence de foyers, "fonds de cabane", de vestiges attestant une activité métallurgique (Armand-Calliat 1941, 1944, p. 23) et suppose l'existence de deux tombes à incinération (*Ibid.* 1944, p. 29 ; *Ibid.* 1947 p. 418).

¹²⁰ Armand-Calliat 1947 p. 419

¹²¹ Fibules en bronze à ailettes, à plaquettes, à queue de paon (Feugère type 13a, 14a, 16a ; Armand-Calliat 1944 fig. 3), as coupés de Nîmes et de Vienne, bronze d'Auguste à l'autel de Lyon, sigillée italique, gobelets à décor

comprend essentiellement des monnaies¹²², plusieurs fibules filiformes en fer¹²³, des fragments d'amphores de types Dr. 1, des jetons et de la vaisselle céramique, en assez faible quantité¹²⁴, auxquels s'ajoutent une partie des pièces d'outillage en fer mis au jour¹²⁵. Pour La Tène finale, la céramique fournit les indications chronologiques les plus pertinentes, quoiqu'aléatoires en raison de la faiblesse de l'échantillon recueilli. La plupart des vases, considérés isolément, illustrent des types communs, fréquents, qui ne peuvent être situés que dans une fourchette large (fin II^eme-Ier s. av.). On distingue cependant un pot à bord éversé (n°3), qui d'après sa facture et son montage (pâte grossière tournassée) et son décor peut être considéré comme tardif (deuxième moitié Ier s.), tandis que plusieurs pots à bord mouluré (n° 1-2), apparaissent caractéristiques de la période fin II^eme-début Ier s., en fonction notamment de leur décor. Pour l'essentiel, on discerne à Marloux un groupe assez cohérent de vases, dont l'association se retrouve fréquemment dans les contextes précoces de la vallée de la Saône (à Varennes et St. Symphorien, à Tournus-Champsemard, à Verdun -Petit Chauvort). L'occupation du site dès la fin du II^eme s., ou le tout début du Ier s. peut être avancée.

LE MATERIEL CERAMIQUE DE LA TENE FINALE

L'ensemble conservé au Musée Denon à Chalon-sur-Saône regroupe les fragments d'une vingtaine de vases différents. La céramique grossière est représentée par des pots à bord mouluré et décor incisé prononcé, en pâte claire micacée (n° 1-2)¹²⁶ et des récipients de formes diversifiées en pâte siliceuse sombre ou de teinte irrégulière : pot à bord éversé en bourrelet (n°3 : 1 individu), jattes à bord rentrant, arrondi ou facetté (n°4 : 3 individus), mouluré (n°5 : 1 individu) ou à impressions digitées (Armand-Calliat 1944, fig. 8f), écuelle à fond large et bord éversé mouluré (n°6 : 1 individu), couvercle (n°7 : 1 individu). En céramique fine tournée se distinguent des vases à pâte fine grise ou noire lissée, fréquemment ornées d'ondes au brunissoir : écuelles à bord rentrant (n°9-11 : 3 individus), écuelle à profil en S (n° 12 : 1 individu), formes imitées de la campanienne, assiette à lèvre retombante (n° 8 : 1 individu), bol évasé (n°13 : 2 individus), auxquels s'ajoutent des bouteilles à pâte fine claire, à décor peint restreint au col (n°15-16)¹²⁷.

Malgré un échantillon peu fourni donc difficile à exploiter, deux faits paraissent intéressants à souligner. En premier lieu, l'association de formes et catégories céramiques représentées à Marloux rappelle assez nettement le faciès des ensembles précoces (fin II^eme-déb. Ier s.) de la vallée de la Saône. En second lieu, la présence significative de deux productions particulières, les pots à pâte grossière claire micacée, et les bouteilles peintes, à lèvre biseautée, met en évidence des affinités entre la céramique de Marloux et celle des sites du Verdunois et suggère ainsi une éventuelle communauté culturelle et économique entre le secteur de Chalon et celui de Verdun. En revanche, l'écuelle à bord éversé n°6 et le couvercle n°7 en céramique non tournée indiquent des relations avec la zone Mâcon-Tournus.

de palmettes estampé, imitation de vases à parois fines (*Ibid.* fig. 10c), céramique fine grise à décor ondé au peigne (*Ibid.* fig. 10a, b), ou à décor estampé à la molette (*Ibid.* 1947 fig. 8).

¹²² Une quinzaine de potins (dont types L.T. 5368, 7417, 8329) au moins un bronze frappé, plusieurs quinaines en argent éduens (dont type L.T. 4805, 5053, 5026). certaines de ces monnaies ont pu circuler cependant à l'époque augustéenne.

¹²³ dont une à arc coudé (Armand-Calliat 1944, fig. 4d) qui illustre une variante bien attestée sur le site de Tournus-Sept Fontaines.

¹²⁴ Armand-Calliat (1944, p. 40) évoque une quinzaine d'amphores.

¹²⁵ Objets difficilement datables avec précision mais dont certains remontent certainement à La Tène finale (Armand-Calliat 1944 fig. 4-5, *Ibid.* 1947 fig. 4-5).

¹²⁶ Cinq exemplaires conservés, une douzaine d'individus mis au jour d'après Armand-Calliat (1944, p. 35).

¹²⁷ Un exemplaire conservé, 5 individus recueillis d'après Armand-Calliat 1944, p. 37.

LE VERDUNOIS

VERDUN-SUR-LE-DOUBS « LE PETIT CHAUVORT »

BIBLIOGRAPHIE

Barral 1989, Barral 1992, Barral, Guillot 1992, Devauges 1974, Devauges, Cazauran 1981, Duval 1983a, Guillot 1970, 1971, 1972a, 1972b, 1973a, 1973b, 1973c, 1974a, 1974b, 1983a, Morel 1985, Périchon 1985, Poulain 1973, Rolley 1972, Vaussanvin 1978, Vaussanvin 1985.

LE SITE

L'habitat gaulois du Petit Chauvort se trouve sur la rive gauche de la Saône, à 2000m environ en aval de Verdun-sur-le-Doubs et du confluent Saône-Doubs. Il est situé à l'intérieur d'un coude formé par la Saône au niveau du confluent Saône-Dheune, à hauteur d'un passage à gué permettant de traverser la Saône entre les hameaux du Petit et du Grand Chauvort. Il semble d'après les prospections que la zone d'implantation de l'habitat revête la forme d'une bande étroite et allongée (plus de 200 m de long), bordant une voie perpendiculaire à la Saône, se dirigeant vers le gué de Chauvort (direction sud-est/nord-ouest). Le site, découvert fortuitement en 1969, a fait l'objet de recherches ponctuelles (sondages de surface restreinte), conduites par A. Guillot, entre 1969 et 1974.

LES VESTIGES

L'essentiel des structures mises au jour consiste en une série de fosses de formes et tailles variées, creusées dans le sol géologique et dont le comblement était riche en matériel détritique (pierres, cendres, céramiques et faune principalement). Deux soles de foyer (argile rubéfiée) ont été retrouvées dans la couche où apparaissent les structures excavées, qui attestent l'existence de sols et niveaux d'occupation conservés. On note également la présence dans un secteur restreint de vestiges liés à la production de céramiques¹²⁸. Les données stratigraphiques (fig. 65) mettent en évidence l'existence de deux niveaux inégalement discernables suivant les endroits : une couche de destruction (riche en pierres, fragments de torchis, cendres), qui recouvre la couche d'occupation dans laquelle apparaissent les structures excavées. Les deux niveaux et les fosses se rattachent à une seule phase d'occupation, attribuable d'après le matériel abondant et homogène mis au jour à La Tène finale¹²⁹.

¹²⁸ Couche d'épandage de fragments de four de potier : sole perforée, parois et matériaux mis au jour dans une fosse (masse d'argile crue, blocs de micaschiste).

¹²⁹ Il convient de mentionner la présence de quelques éléments datables de la fin de La Tène ancienne ou du début de La Tène moyenne, en situation résiduelle. On identifie une fibule en bronze de type Dux, une fibule en fer (pied libre, extrémité en grosse boule, arc mouluré) d'un type caractéristique de la fin de La Tène B2 (Baray 1991, p. 224). Un fragment de cruche à pâte claire décorée de bandeaux rouges et plusieurs décors peints attribuables à une production d'amphorettes typiques de la moyenne vallée du Rhône (IV^e-III^e s. av. : Perrin 1990, p. 140 sq., fig. 143). Une perle en verre jaune opaque à ocelles bleues est datable du début de La Tène (Feugère, Guillot 1986, p. 178).

A. Guillot situe le début de l'occupation à la fin du II^e. av. J.-C., notant la présence de fibules de schéma La Tène moyenne, et place l'abandon du site au moment de la Guerre des Gaules, vers le milieu du I^{er} s. av., en se référant à des indices d'une destruction violente de l'habitat (traces d'incendie, balles de fronde : Guillot 1972a, 1983a).

COMMENTAIRE

L'exiguïté de la surface totale explorée (moins de 100m²) qui ne livre que des données succinctes concernant les structures de l'occupation et l'organisation de l'habitat, contraste avec l'abondance du matériel recueilli (plus de 10000 fragments de céramique et 400 kg. d'amphores), qui forme un ensemble homogène et cohérent¹³⁰. Les données permettant de cerner la chronologie de l'occupation sont les suivantes. La céramique italique à vernis noir se caractérise par la prédominance de la campanienne A, qui comprend plusieurs vases de belle qualité, à décor de palmettes, attribuables au II^e. s. av. J.-C. Sur quinze individus, on recense un seul vase en campanienne B, et peut-être un autre en campanienne C. J.-P. Morel évoquant le faciès de la Campanienne du Petit Chauvort (Morel 1985 p. 183) suggère que l'occupation du site peut débuter dès la première moitié du II^e. s. av. J.-C. Les amphores vinaires italiques présentent également un faciès ancien, pour la région. La courbe des hauteurs de lèvres (fig. 66) met en évidence la fréquence des lèvres courtes (entre 30 et 40 mm) et l'absence de lèvres dépassant 55 mm, sur un échantillon il est vrai assez limité (53 individus). Cette courbe s'apparente assez nettement à celle de Tournus-Champsemard (Vaussanvin 1987, p. 254). L'examen des formes de lèvres permet d'identifier sûrement cinq gréco-italiques récentes¹³¹, une dizaine de Dr. 1A et une Dr. 1C. Les autres lèvres sont atypiques (hauteur moyenne, inclinaison variable), mais se rapportent sans doute en majorité, sinon totalement, à la variante Dr. 1A, d'après l'examen des fragments significatifs (épaules, pieds). Il n'existe aucune lèvre de Dr. 1B "classique" (en bandeau haut). La présence des gréco-italiques fournit un *terminus ante quem* intéressant pour le début de l'occupation, ce type d'amphores n'étant plus produit ni diffusé après les années 140-130 (Tchernia 1986, p. 42).

Le matériel d'accompagnement, et principalement les objets de parure, apportent des indications convergentes avec les données des importations. Parmi dix fibules identifiables, on distingue quatre fibules en fer de schéma La Tène moyenne, quatre fibules en fer de type La Tène finale (filiformes à pied trapézoïdal ajouré) et deux fibules de Nauheim. Les bracelets en verre, plus nombreux, se partagent inégalement entre bracelets nervurés (groupes 7 et 8 de Haevernick : 11 exemplaires) et bracelets lisses (groupes 2 et 3 de Haevernick : 7 exemplaires)¹³². On note enfin la présence de deux fragments de bracelets en lignite et d'une série de potins (treize exemplaires).

On distingue donc au sein du petit matériel une série d'éléments typiques de la phase LTD1 (fibules de Nauheim, fibules filiformes en fer, bracelets lisses en verre, potins) et un groupe d'objets attribuables à une phase plus ancienne (LTC2 : la plupart des bracelets en verre nervurés, et sans doute les fibules en fer schéma LT moyenne et les fragments de bracelets en lignite). En réunissant les données tirées des différents types d'objets, il est possible de circonscrire l'occupation principale du site dans les années 180-170 à 80-70. Il semble

¹³⁰ Un matériel identique se rencontre dans toutes les fosses et dans la couche d'occupation en relation avec les structures.

¹³¹ Identifiées par A. Hesnard, que nous remercions.

¹³² Les datations obtenues pour des séries importantes d'Europe centrale (Manching : Gebhard 1989) ou de Gaule du sud (Nages : Feugères, Py 1989) sont convergentes. Les bracelets nervurés (groupes 7 et 8, couleurs bleu cobalt et incolore à fond jaune opaque) sont caractéristiques de la phase LTC2, certaines variantes (groupe 7 notamment) perdurent en faible quantité à LTD1 (surtout dernier quart du II^eme. s. av. J.-C.). Les bracelets lisses ((groupes 2 et 3a, couleurs pourpre et bleu cobalt) sont quant à eux typiques de la phase LTD1.

cependant que la période correspondant à la fin du II^{ème}. et au début du I^{er} s. soit sensiblement mieux représentée au sein du petit matériel, comme de la céramique. Il n'existe pas d'ensembles cohérents, datables uniquement de la première moitié ou du milieu du II^{ème}. s. av. Les objets attribuables à cette période se rencontrent toujours en petit nombre au sein des ensembles qui illustrent la dernière phase d'occupation du site, tandis que les niveaux correspondant à l'horizon première moitié ou milieu II^{ème}. s. av. restent à découvrir.

ETUDE CERAMIQUE

Introduction

Au sein du matériel recueilli, cinq lots ont été retenus, issus de cinq fosses différentes dont le mobilier avait été individualisé dans la fouille et dans l'enregistrement. Ces cinq lots ont été réunis en un seul ensemble de 8500 fragments correspondant à 925 vases différents (N.M.I.), qui fait l'objet d'un traitement statistique (ensemble A, tableau -fig. 68, graphiques -fig. 69-73). Du reste du matériel, issu de quelques fosses et de la couche d'occupation, nous n'avons retenu que les formes, peu nombreuses, qui n'apparaissent pas dans les cinq lots retenus précédemment, qui servent à compléter la typologie. Leur fréquence d'apparition (quelques exemplaires au plus) est également indiquée (tableau -fig. 68, ensemble B).

Répertoire des formes par catégories

Céramique grossière, non tournée ou finie à la tournette

- Pâte claire micacée, type Besançon

1-11. Pots (et jarres) ovoïdes à bord mouluré ; bord éversé, plus ou moins allongé, mouluré sur sa face interne ; sans col, liaison panse-lèvre par un ressaut ou un changement de courbure assez marqué ; panse rugueuse, bord lissé et doré au mica ; décor sur épaule d'incisions ponctuelles, assez courtes et profondes, ou plus rarement d'impressions au doigt (n° 1 et 2) ; diam. : 11-36 cm.

Variantes :

- 1-4. Lèvre allongée incurvée, à extrémité en bourrelet arrondi.
- 5-11. Lèvre courte à extrémité épaissie, plus rarement amincie.

12-16. Pots (et jarres) ovoïdes à bord mouluré ; bord triangulaire, à marli horizontal mouluré ; face interne également moulurée ; sans col, liaison panse-bord par un ressaut ou changement de courbure prononcé ; panse rugueuse, bord lissé et doré au mica ; décor sur épaule d'incisions ponctuelles courtes et profondes, généralement en deux séries disposées en épi ; diam. : 19-33 cm.

17. Bol à bord éversé mouluré, bord triangulaire horizontal sur sa face supérieure ; panse rugueuse, bord lissé et doré au mica ; décor d'incisions ponctuelles en haut de panse ; diam. : 14 cm.

- Pâte siliceuse

18-21. Pots ovoïdes à bord mouluré ; sans col ; lèvre éversée, allongée incurvée (n° 18-19) ou courte et trapue (n°20-21) ; panse rugueuse, brossée ou raclée, bord égalisé ; décor d'incisions obliques et prononcées sur épaule ; diam. : 16-20 cm.

22-32. Pots ovoïdes ; sans col, ou à col incurvé plus ou moins marqué, bord généralement arrondi ou trapézoïdal, panse égalisée (un exemplaire, rainurée : n° 26) ; fréquemment, décor d'incisions ou d'impressions ponctuelles sur épaule ; diam. : 9-24 cm.

33-37. Pots à épaule marquée ; panse ouverte ou faiblement refermée, sans col et bord rentrant ou col incurvé prononcé, bord éversé (arrondi ou trapézoïdal) ; panse égalisée ou raclée, décor d'incisions ou d'impressions ponctuelles sur épaule ; diam. : 9,5-17 cm.

38-39. *Piédouches* ; diam. : 8-9 cm.

40-45. *Pots* à col mouluré ; panse plus ou moins refermée ; col généralement incurvé sensiblement rentrant, court ou développée, mouluré ; liaison panse-col continue ou marquée (changement de courbure) ; lèvre éversé arrondie ; panse rugueuse, bord et col lissés, voire lustrés ; sur certains exemplaires, décor d'impressions ponctuelles au bâtonnet, ou d'ocelles estampées ; diam. : 14-38 cm.

46-68. *Ecuelles ou jattes* à bord rentrant ; panse évasée tronconique, rectiligne ou faiblement galbée, bord plus ou moins rentrant, aménagé de façons variables ; surfaces égalisées, parfois lissées, rarement brossée ; diam. : 14-38. Variantes :

46-47. Panse faiblement galbée, lèvre simple à méplat ; diam. : 19-30 cm.

48-53. Panse galbée, lèvre arrondie, rentrante ; diam. : 14-32 cm.

54-63. Panse rectiligne, lèvre arrondie ou facettée, rentrante ; diam. : 17-31 cm.

64. Lèvre arrondie, rentrante, moulurée sur sa face externe ; diam. : 22 cm.

65. Lèvre arrondie, rentrante, décorée d'impressions ponctuelles ; diam. : 36 cm.

66. Lèvre à marli horizontal, mouluré ; diam. : 38 cm.

67-68. Lèvre arrondie, légèrement éversée, débordante ; diam. : 22-31 cm.

69-70. *Ecuelles ou jattes* à profil en S, carénée ; panse ouverte, col incurvé ; liaison panse-col anguleuse ; lèvre simple arrondie ; diam. : 22 cm.

71-73. *Vases de taille réduite* : écuelle, gobelet (?), couvercle ; diam. : 7-13,5 cm.

Céramique mi-fine, non tournée ou tournée

- *Pâte mi-fine claire siliceuse, à engobe micacé, non tournée*

74-75. *Pots* à bord mouluré ; sans col, lèvre moulurée sur la face externe, liaison panse-bord par un ressaut ; surface extérieure égalisée, revêtue uniformément d'un engobe micacé ; diam. : 19-20 cm.

- *Pâte mi-fine sombre siliceuse, tournée*

76. *Pot* à bord mouluré ; sans col ; épaule parcourue de moulures profondes, lèvre éversée linéaire, à méplat oblique cannelé ; diam. : 18 cm.

Pâte fine tournée

- *Pâte fine, grise ou noire lissée*

77-84. *Pots ovoïdes* ; sans col, ou col court plus ou moins marqué, lèvre éversée arrondie ; surfaces lissées ; décor rare sur surface externe : impressions ponctuelles sur épaule (n° 83) ; ondes lissées (n° 77) ; ondes incisées au peigne (n° 84) ; diam. : 6,5-12 cm.

Variantes :

77-78. Sans col distinct ; lèvre allongée incurvée ; diam. : 9,5-13 cm.

79. Col incurvé marqué ; lèvre arrondie ; diam. : 16 cm.

80-83. Col droit, marqué, lèvre en bourrelet ; diam. : 11-13 cm.

84. Col rectiligne rentrant développé, lèvre en bourrelet ; diam. : 6,5 cm.

85-86. *Bouteilles* ; panse élancée, col incurvé développé ; lèvre en bourrelet arrondi ; diam. : 8-10 cm.

87-93. *Tonnelets* ; panse refermée galbée ; lèvre éversée en bourrelet arrondi ; diam. : 7-16 cm.

93. Variante : panse moulurée ; diam. : 14 cm.

94-95. *Gobelets* ; panse ouverte ; lèvre éversée arrondie ; diam. : 7,2-9,5 cm.

96-102. Formes hautes fermées ; pieds en couronne.

103. Épaule à décor ondé lissé ; forme haute fermée ?

104-106. *Assiettes à bord bombé* ; paroi rectiligne ; légèrement incurvée retombante ; liaison bord-paroi par un ressaut ; pied annulaire ? Imitation de la forme CIVN Lamb. A36 ; parfois décor ondé lissé, interne ; diam. : 22 cm.

107. *Assiette à marli* ; bord horizontal à marli parcouru par deux moulures ; inspirée de la forme de CIVN Lamb. 6 ? Diam. : 17 cm.

108. *Assiette (ou coupelle) à bord relevé* ; paroi rectiligne ; lèvre en amande, liaison paroi-bord anguleuse ; imitation de la forme de CIVN Lamb. 7 ? ; diam. : 10 cm.

109-128. *Ecuelles à bord rentrant* ; panse rectiligne ou faiblement galbée ; fond généralement plat, ou rarement, à anneau porteur (n° 119) ; décor fréquent d'ondes et de bandes lustrées, internes et externes ; diam. : 12-28 cm.
Variantes :

109-111. Ecuelles peu profondes ou assiettes ; diam. : 17-19 cm.

112-116. Lèvre simple arrondie ; liaison panse-bord continue ; diam. : 18-28 cm.

117-119. Bord relevé ; liaison externe panse-bord anguleuse ; diam. : 15-21,5 cm.

120-124. Lèvre épaissie en boule ; liaison panse-bord continue ; diam. : 13-19 cm.

125-128. Lèvre en amande, ourlée à l'intérieur ; liaison externe continue ; diam. : 19-25 cm.

129-133. *Ecuelles ou jattes à profil en S* ; paroi rectiligne ou faiblement galbée ; col plus ou moins prononcé, bord éversé ; sur un exemplaire, décor ondé lissé, externe ; diam. : 17,5-24 cm.

Variantes :

129. Col court rentrant, lèvre arrondie, relevée, liaison panse-col anguleuse ; diam. : 17,5 cm.

130-131. Col court peu prononcé, lèvre éversée, allongée, liaison panse-col arrondie ; diam. : 22-24 cm.

132. Col droit, marqué, lèvre éversée allongée ; liaison panse-col arrondie ; diam. : 21 cm.

133. Col court incurvé marqué, lèvre horizontale trapue ; liaison panse-col arrondie ; diam. : 23 cm.

134. *Coupe* ; paroi évasée à tendance convexe puis concave ; lèvre simple arrondie ; imitation de la forme CIVN Lamb. 27 B ? ; diam. : 27 cm.

135-142. *Coupes ou bols évasés* ; inspiré des formes CIVN Lamb. 31/33 ; paroi évasée plus ou moins galbée, lèvre effilée ou épaissie arrondie ; fréquemment décor ondé, incisé ou lustré, interne ou externe ; diam. : 10-29 cm. Variantes :

135-136. Coupes ; diam. : 17-18 cm.

137-139. Bols ; lèvre simple ; diam. : 14,5-29 cm.

140-141. Bols ; lèvre en bourrelet débordant ; diam. : 14,5-18 cm.

142. Bol ; haut de panse cannelé ; diam. : 10 cm.

143-149. *Bols hémisphériques ou à panse refermée*. Variantes :

143-144. Bols hémisphériques lisses ; panse convexe refermée ; lèvre en bourrelet saillant ; diam. : 16-16,5 cm.

145. Bol hémisphérique, à haut de panse mouluré ; lèvre simple arrondie ; diam. : 18 cm.

146. Bol à panse refermée ; lèvre allongée, peu éversée ; liaison panse-bord par une baguette ; diam. : 30,5 cm.

147-148. Bols à panse refermée ; col droit développé ; liaison panse-col marqué" par un ressaut ou une baguette ; lèvre en bourrelet saillant ; diam. : 24-30 cm.

149. Bol à panse refermée ; col développé convexe ; lèvre simple arrondie ; diam. : 23 cm.

150. *Coupe carénée* ; panse évasée rectiligne ; col développé, rentrant, mouluré ; liaison panse-col anguleuse ; lèvre en bourrelet saillant ; diam. : 26,5 cm.

151. *Coupe ?* ; piédouche ; diam. : 7,5 cm.

152. *Coupe ?* ; panse à décor ocellé ; diam. : 19 cm.

153-155. *Décors lissés/incisés*.

156-158. *Décors estampés*.

- *Pâte fine claire lissée*

159-164. *Pots ovoïdes* ; variantes.

159-160. Sans col ; diam. : 13-15,5 cm.

161. Col incurvé ; diam. : 9 cm.

162-163. Epaulement marquée par une baguette ; diam. : 12,5-16 cm.

164. Col développé rentrant ; diam. : 14 cm.

165. *Pichet (ou gobelet ansé)* ; col tronconique développé, cannelé ; lèvre éversée incurvée ; anse en ruban simple ; imitation probable d'une forme méditerranéenne (céramique grise catalane) ; diam. : 9 cm.

166. *Assiette à bord bombé* retombant, imitation Lamb. 36 ; diam. : 22 cm.

167. *Assiette à marli horizontal* ; imitation Lamb. 6 ; diam. : 25 cm.

168-171. *Ecuelles à bord rentrant*. Variantes :

168-169. Lèvre en bourrelet ; diam. : 17 cm.

170-171. Bord relevé ; diam. : 19-22 cm.

172-173. *Coupelles*. Variantes :

172. Bord saillant ; diam. : 12 cm.

173. Bord simple arrondi ; diam. : 8,3 cm.

174. *Bol hémisphérique lisse* ; lèvre en bourrelet saillant ; diam. : 15 cm.

175-176. *Bols hémisphériques à baguette* ; baguette en haut de panse, lèvre en bourrelet ; fond plat soulevé au centre ; diam. : 14-25 cm.

177. *Bol à panse refermée* ; col droit marqué ; lèvre en bourrelet saillant ; diam. : 17 cm.

178. *Bol à panse fermée* ; à col cannelé ; lèvre en bourrelet ; diam. : 23 cm.

- *Pâte fine claire lissée, engobe micacé*

179. *Pot ovoïde sans col* ; lèvre éversée allongée ; diam. : 15 cm.

180. *Cruche* ; col cylindrique ; lèvre simple arrondie ; trace d'attache d'anse ; diam. : 7,3 cm.

- *Pâte fine claire calcaire, sans revêtement ou à décor peint partiel*

181-195. *Bouteilles* ; panse élancée, col développé incurvé continu ; liaison panse-col sans rupture de courbure, marquée par un léger ressaut, une moulure ou un sillon ; lèvre éversée, continue avec le col, arrondie ou facettée ; pied en couronne (bourrelet porteur débordant, fond soulevé) ; surfaces égalisées ; épaulement et col fréquemment décorés de bandes peintes, de couleurs rouge et blanc ; diam. : 10-12 cm. ; H : ~30-36 cm. Variantes :

181-190. Liaison col-panse par un léger ressaut ou un sillon ; lèvre simple arrondie exceptionnelle, facettée ; base très faiblement concave ; pied en couronne à bourrelet porteur arrondi ; décor attesté sur un seul exemplaire : bandes de couleur rouge ; diam. ouv. : 10-12 cm ; diam. max. : 17-20 cm. ; diam. pied : 10-12 cm. ; H. : ± 35 cm.

191-193. Liaison col-panse par une moulure plus ou moins marquée ; lèvre éversée biseauté, base cintrée ; pied en couronne étroit à bourrelet biseauté ; décor systématique de bandes rouges et blanches alternées ; diam. ouv. : 10,5-11 cm. ; diam. max. : 15,5-17,5 ; diam. pied : 9-10 cm ; H. : 30 cm.

194. Lèvre allongée horizontale à extrémité moulurée ; diam. : 10,5 cm.

195. Lèvre retroussée formant un bandeau externe ; diam. : 11 cm.

- *Pâte fine claire calcaire, à décor peint uniforme*

196-199. *Pots ovoïdes* ; col court droit marqué (liaison panse-col par un changement de courbure prononcé) ; lèvre éversée arrondie, généralement bien marquée ; surface externe lissée ; col peint en rouge, trace d'un décor géométrique brun sur un exemplaire ; diam. : 13,5-17 cm.

200-202. *Bouteilles* ; panse élancée, col court droit marqué (liaison panse-col par un changement de courbure prononcé) ; lèvres en bourrelet bien marqué ; surface externe lissée ; panse et col peints, en rouge et blanc ; traces de décor géométrique brun sur un exemplaire (col) ; diam. : 8-9 cm.

207-216. *Bouteilles* ; panse ovoïde ou élancée ; col développé, incurvé, vertical ou rentrant, bien marqué (liaison panse-col par un changement de courbure ou un bourrelet large : épaulement) ; lèvres éversées, en bourrelet ou allongée, moulurée sur la face interne sur certains grands exemplaires ; pied en couronne, à bourrelet porteur arrondi ; surfaces lissées et peintes (sauf bord et base) : col et épaulement en rouge, panse en blanc avec motifs géométriques bruns rapportés ; diam. : 12-20 cm. Variantes :

207-208. Panse élancée, col vertical ; diam. : 12 cm.

209-216. Panse ovoïde ou globulaire ; col rentrant ; épaulement ; diam. : 14-20 cm.

217-225. *Tonnelets* ; panse à courbure symétrique, ou surbaissée (n° 223), élancée ou large (n° 217) ; lèvres en bourrelet plus ou moins développé et saillant ; fond plat ou annulaire ; surface lissée, peinte en rouge (n° 217) ou en blanc (n° 221) ou en rouge et blanc (n° 218, 219 et 223) ; traces de décor brun géométrique sur deux exemplaires (n° 217 et 218) ; diam. : 7,5-13 cm.

226-227. *Tonnelets (ou bouteilles ?)* ; panse élevée, lèvres en petit bourrelet arrondi ; surface lissée, peinte en blanc ; diam. : 7-11 cm.

228-229. *Coupes carénées* ; panse ouverte à tendance convexe ; col développé, incurvé, vertical ; lèvres éversées ; surface lissée, peinte en blanc et rouge ; décor géométrique brun sur un exemplaire ; diam. : 21-25 cm.

230-232. *Bols hémisphériques* ; panse refermée ; lèvres en bourrelet saillant ; surfaces lissées, peintes en rouge et blanc ; diam. : 11,5-17 cm.

233-237. *Bouteilles* ; pieds ; diam. : 5-19 cm.

238. *Bol ?* ; pied à bourrelet-porteur.

239-252. *Décors*.

Commentaire

Céramique à pâte grossière, non tournée, ou finie à la tournette

Elle réunit 51% des vases. La céramique claire à pâte micacée (type Besançon) représente 14,5% des vases et la céramique siliceuse, généralement sombre, 36,5% des vases. Les récipients hauts fermés sont sensiblement moins nombreux que les récipients bas ouverts (19,5 contre 31%). En ce qui concerne les pots, le type dominant, à bord éversé ou horizontal mouluré et décor incisé sur épaulement (n° 1-21 : 14,5% des vases) est en très forte majorité monté en pâte claire micacée (type Besançon)¹³³. Une petite série de pots, de formes diversifiées, existe en pâte sombre siliceuse (n°22-45 : 3,45% des vases). Dans ce groupe, le pot à col mouluré (n°40-45) est nettement le mieux représenté (6 exemplaires). En dehors d'un bol à bord éversé mouluré (pâte micacée : n° 17) et d'une écuelle carénée (n° 69), tous les récipients bas ouverts se rattachent à l'écuelle tronconique à bord rentrant (pâte siliceuse : n° 46-47). La variante à lèvres en bourrelet arrondi est presque exclusivement représentée. Les couvercles sont absents.

Céramique à pâte mi-fine, non tournée et tournée

¹³³ On distingue quelques exemplaires de grande taille (jarres : 1% des vases) dans cette catégorie.

La céramique siliceuse, sombre ou claire, à engobe micacé, n'est attestée que par quelques fragments. Les seules formes identifiables sont des pots à bord mouluré (n° 74-76 : 4 exemplaires). Les deux pots à pâte claire sont à l'évidence dérivés des pots à pâte grossière de type Besançon, dont ils se distinguent par la finesse des parois, l'absence de décor incisé sur l'épaule et une surface externe entièrement enduite au mica.

Céramique à pâte fine, grise ou noire, lissée

Elle regroupe 18 % des vases. Deux variantes principales de pâte peuvent être discernées : la céramique à pâte rougeâtre, surfaces brun foncé à noir (7,5% des fragments) et la céramique à pâte grise (plus ou moins homogène, cœur rose) et surface gris clair à gris foncé (5,5 % des fragments). Dans ce deuxième groupe, on note la présence d'une petite série de fragments à pâte grise homogène de très bonne qualité, cuite en mode B (0,7 % des fragments). Les formes basses dominent nettement par rapport aux formes hautes (13 % contre 2,5 % des vases). Le répertoire est relativement diversifié. Les formes hautes comprennent des pots ovoïdes et bouteilles (n°77-86), des tonnelets et gobelets (n°87-95). Les formes basses regroupent quelques rares assiettes (n° 104-107) et écuelle à profil en S (n° 131), des coupes et bols évasés ou refermés, plus nombreux (134-150 : 3 % des vases) et surtout des écuelles à bord rentrant, aux profils assez diversifiés (n° 109-128 : 10 % des vases). Des décors assez variés sont attestés sur une petite série de fragments, non rattachables à une forme précise : décor incisé (n° 153-155), décor impressionné (n° 156-157), décor estampé (n° 152-158 ; 152 : décor ocellé, sur bol évasé ?). Les formes hautes sont rarement décorées (impressions ponctuelles : n° 83 ; décor ondé incisé au peigne : n° 84-103 ; décor ondé lustré au brunissoir : n° 77). En revanche, les formes basses sont très fréquemment ornées d'ondes simples ou entrecroisées, internes ou externes, généralement lustrées, plus rarement incisées (n° 137-138).

Céramique à pâte fine claire

Elle réunit 28 % des vases, inégalement répartis entre céramique claire lissée sans revêtement (3 % des vases), céramique claire à engobe micacé (0,3 % des vases), céramique claire, sans revêtement ou à décor peint (24,5 % des vases). La céramique claire lissée comporte un répertoire diversifié, proche de celui de la céramique fine grise ou noire (ces deux catégories se différencient essentiellement par le mode de cuisson). Parmi les formes non représentées en céramique fine sombre, on distingue des pots à épaule marquée par une baguette (n° 162-163), un pichet à col cannelé (n° 165) inspiré d'une forme de céramique de Gaule du sud (grise catalane) une assiette proche de la forme campanienne Lamb. 6 (n° 167), une coupelle à décor ocellé (n° 173), des bols à baguette (n° 175-176). La céramique claire à engobe micacé ne comprend que deux formes identifiables : pot sans col et cruche à bord en bourrelet (n° 179-180).

La céramique claire sans revêtement ou à décor peint regroupe près d'un quart du total des vases, qui appartiennent en très grande majorité à des formes hautes (F.H. : 23,2 % ; F.B. : 0,8 %).

On discerne deux productions distinctes. L'une correspond à une série de bouteilles dont la surface externe est simplement égalisée et comporte assez fréquemment sur l'épaule un décor de bandes rouge et blanc, dans un enduit coloré, très peu épais, qui laisse transparaître les imperfections de surface. L'autre production regroupe des vases de formes diversifiées (pots, bouteilles, tonnelets, coupes et bols), dont la surface extérieurs, lissée soigneusement, a été uniformément revêtue (à l'exception de la base et, plus rarement, de l'encolure) d'un enduit coloré rouge ou blanc épais, d'aspect "glaçuré" en surface, qui sert de fond à un décor rapporté

brun-sépia, géométrique ou exceptionnellement zoomorphe. La fréquence respective des deux productions ne peut être établie précisément. En effet, le répertoire est pour une grande partie semblable (bouteilles à col développé, qui ne peuvent être différenciées à partir seulement des bords) et les décors peints ont fréquemment entièrement disparu. De la sorte, la majorité des vases (17%) ne peut être attribuée avec certitude à une production ou à l'autre.

La céramique à décor peint uniforme rassemble à coup sûr plus de 5 % des vases et se situe sans doute autour de 10 %, si l'on examine la répartition des fragments peints (21% des fragments) et non peints (31 % des fragments). On peut estimer dans ce cas que la céramique claire, sans décor ou à décor peint partiel regroupe 15 à 20 % des vases.

Au sein de cette production de vases bouteilles se discernent deux formes principales, dont l'une est exceptionnellement peinte (n° 181-187), tandis que l'autre l'est systématiquement (n° 191-193). Les vases des deux séries sont fréquemment enduits intérieurement avec un enduit résineux noir dont la fonction d'étanchéification est à peu près certaine.

La céramique à décor peint uniforme est clairement dominée par les formes hautes : pots ovoïdes à col court cylindrique (196-201), bouteilles à col développé et pied en couronne (n° 207-216), tonnelets (217-227). Les formes basses, bols hémisphériques (n° 230-232) et coupes carénée (228-229) apparaissent de façon marginale. En ce qui concerne les décors, on peut distinguer plusieurs cas. Les vases dont l'encolure présente un bandeau rouge et la panse un décor géométrique sépia sur fond blanc sont nettement les plus nombreux (n° 200, 209-216). Les motifs utilisés sont stéréotypés : échelles, accolades, damiers, lignes ondulées, résilles (n° 209-216 et 239-250). Quelques fragments appartiennent à des vases à décor sépia sur fond rouge, uniforme (n° 217), ou en simple bandeau (n° 197). Il existe également quelques vases (4 individus) à engobe uniforme rouge, de teinte violine ("lie de vin"), débordant sur la surface interne (n° 196-231), qui ne semblent pas avoir reçu de décor brun rapporté. Enfin, certains types de décor sont exceptionnels : pastillage en réserve (n° 218-251)¹³⁴, ou décor zoomorphe, également en réserve (quadrupède stylisé, en blanc, sur brun rapporté : n° 252).

Conclusions

La céramique domestique du site du Petit Chauvort se partage en trois groupes principaux : la céramique grossière (51,6%), la céramique fine (46%), la céramique importée (2,3%). Quoique le répertoire des formes soit relativement diversifié (une soixantaine au total), quatre types principaux se partagent les trois quarts des vases. Chacun de ces types domine une des quatre catégories les mieux représentées :

- céramique grossière claire micacée : pot à bord mouluré (14,5 %)
- céramique grossière siliceuse : écuelle-jatte à bord rentrant (30,5 %)
- céramique fine grise ou noire lissée : écuelle-jatte à bord rentrant (10 %)
- céramique fine claire calcaire : bouteille à col développé (20,5 %)

On observe l'existence de groupes de production nettement différenciés du point de vue des formes de vases et aspects techniques. En céramique grossière, on distingue une production de pots à pâte micacée, très standardisée (pâte, traitement de surface, décor, formes), issue d'une officine spécialisée, sans doute proche, sinon locale, et une production de vases à pâte siliceuse (écuelles-jattes) dont les caractères principaux témoignent d'une fabrication de type domestique (vases non tournés modelés, fréquemment mal cuits, avec des variations de détails des formes très importantes).

¹³⁴ Décor effectué suivant la technique du batik : Guichard, Picon, Vaginay 1991, p. 222.

La céramique fine comprend plusieurs groupes dont certains ne sont représentés que par des fragments peu nombreux sur les autres sites de la même période, dans la vallée de la Saône (Mâcon, Tournus).

La céramique fine grise à noire réunit des vases dont les couleurs de pâte et surface sont assez variables dans l'ensemble. La présence d'un groupe de vases à pâte gris clair homogène très bien cuite ("gris bleuté") mérite d'être soulignée. Le répertoire est dominé par les formes indigènes, les imitations de formes de campanienne ne représentant que 2,5 % des vases (dont 2 % pour les bols évasés). Deux types de décor surtout caractéristiques de l'extrême fin de La Tène et de la période augustéenne, sont attestés : décor ondé au peigne (sur formes hautes), décor ocellé (sur formes basses ouvertes).

La céramique claire calcaire regroupe trois productions d'origines et de diffusions différentes. La céramique non décorée ou à décor peint partiel est fabriquée et diffusée localement. En ce qui concerne la céramique peinte uniformément, on peut supposer que les pots et bouteilles à col court cylindrique, peu nombreux (dont certains comportaient un décor zoomorphe) sont issus de la zone où ce type de vase est massivement produit et diffusé (vallée de la Loire : territoire des Ségusiaves, cœur du pays éduen). Les vases bouteilles à col développé et pied en couronne représentent un type de vase attesté en quantité variable sur plusieurs sites de la vallée de la Saône, qui correspond sans doute à une production régionale, issue d'une ou plusieurs officines spécialisées.

Des affinités entre le matériel du Petit Chauvort et celui des contextes précoces de Besançon apparaissent nettement et témoignent des contacts et échanges entre l'est et l'ouest par la vallée du Doubs. En revanche, il existe une coupure assez nette avec le Mâconnais-Tournugeois.

VERJUX « ES CHEZEAUX », « CHAMP-FARÇIN »

BIBLIOGRAPHIE

Guillot 1983a, Alary, Collet 1990.

LE SITE ET LES VESTIGES

Le site se trouve à environ un kilomètre au sud du village de Verjux et à 400 m du lit actuel de la Saône. Il est protégé des crues de la Saône par un cordon de sédiments créé par alluvionnement en contexte de méandre. Découvert vers 1970 par A. Guillot, il a fait l'objet de ramassages de surface et récemment, sous la menace de destruction par les labours, de sondages d'évaluation. Il s'agit d'un site relativement étendu (plusieurs hectares) qui a connu trois phases d'occupation, au Bronze final et Hallstatt ancien, à La Tène finale et au début de l'époque gallo-romaine.

Le matériel de la Tène finale récolté en surface et dans deux fosses d'habitat, fouillées en 1990, est en grande partie semblable à celui de Verdun-Petit-Chauvort. La découverte d'un fragment de verre pourpre informe (verre brut) suggère l'existence d'un atelier de fabrication de bracelets en verre.

L'occupation du site à la fin du II^{ème} s. et au début du I^{er} s. est bien attestée par un matériel relativement abondant et homogène, qui comprend notamment plusieurs fragments de campanienne A, assez tardive semble-t-il (deux coupes proches de la forme Lamb. 27B) et trois fragments de bracelets lisses en verre (un bracelet en verre pourpre gpe. Haev. 2, deux fragments en verre bleu gpe. Haev. 3a). Par ailleurs, un groupe de fragments de céramique

indigène, issu de la partie supérieure de l'une des deux fosses pourrait être un peu plus tardif (3ème. quart du Ier s. av.). Il s'agit de vases en pâte grossière tournassée illustrant des formes non attestées sur l'habitat du Petit-Chauvort, dont les caractéristiques techniques et morphologiques évoquent certaines productions de Tournus 7FN et Tournus CLR et suggèrent la phase LTD2 : pâte claire micacée, jatte à marli mouluré (n° 3) ; pâte siliceuse, écuelle à bord rentrant mouluré (n° 11), bol à lèvre en bourrelet débordant (n° 12), écuelle à bord éversé (non représentée : cf. 7FN 39-40, Azé 35-36).

LE MATERIEL CERAMIQUE

Les comptages effectués sur le matériel d'une fosse (seul contexte à avoir livré du matériel en quantité significative) donnent quelques indications sur la représentation des catégories et la fréquence des formes (fig. 74-75).

La céramique grossière non tournée est nettement dominante et se compose, à parts inégales, de vases à pâte claire micacée (type Besançon : n° 1-3) et de récipients à pâte siliceuse sombre (n° 4-13).

En pâte claire micacée, en dehors des deux pots classiques à bord mouluré, est représentée une jatte à lèvre triangulaire à marli mouluré, type inédit dans le Verdunois, mais très bien attesté dans le Morvan, notamment à Decize dans des contextes de La Tène D2.

En pâte siliceuse sombre, existent quelques pots (n°4-6) et des bols ou écuelles à bord éversé (n° 12-13) et surtout de nombreuses écuelles ou jattes à bord rentrant, généralement simplement arrondi, rarement mouluré (n°11) ou décoré d'impressions (n° 10).

La céramique fine tournée est représentée à parts à peu près égales par des vases en pâte fine grise ou noire lissée et des vases à pâte claire, généralement peinte. En pâte fine sombre, on identifie des écuelles à bord rentrant et des imitations de formes italiques (assiette Lamb. 6, coupe Lamb. 31/33). La céramique peinte ne comprend que des vases à décor brun rapporté sur fond blanc ou rouge : bouteille à col court droit marqué (n° 21-22), bouteille à épaulement et col développé (n° 24), coupe sans doute carénée (n° 23). L'absence de bouteilles à décor de bandes peintes sur l'épaule (cf. PC. 181-193) est notable.

Les importations sont représentées par quelques fragments de campanienne A, de cruches à pâte claire et d'amphores de type Dr. 1.

En dehors de quelques différences mineurs, qui ont peut-être un fondement chronologique, le faciès céramique de Verjux se situe clairement dans la mouvance de celui du Petit-Chauvort.

VERJUX « MARE GRILLOT »

BIBLIOGRAPHIE

Guillot 1981, Guillot 1983b, Bonnamour 1981.

LE SITE ET LES VESTIGES

Le site se trouve à environ 2 km. au nord-est de Verjux et à quelques dizaines de mètres seulement du lit de la Saône, sur une légère éminence et dans une position qui rappelle celle de Verjux " Es Chézeaux ". Il est connu depuis les années 1970, grâce à des ramassages de surface. Il a fait l'objet d'une fouille de sauvetage ponctuelle en 1981-1982, portant sur des fosses du Bronze final et du Hallstatt final (A. Guillot et C. Verjux). Le site est étendu (plusieurs hectares) et comprend trois secteurs principaux, nettement visibles sur les

photographies aériennes. En dehors d'une occupation dense au premier Age du Fer, il existe une occupation diffuse à La Tène finale et à l'époque gallo-romaine.

Le matériel de La Tène finale, quoique peu abondant, comprend des éléments caractéristiques, qui par analogie avec le faciès du Petit-Chauvort, peuvent être situés à la fin du IIème et au début du Ier s. av. J.-C. Les objets non céramiques notables sont des fragments de bracelets en verre lisse à section triangulaire et un quinaire en argent gaulois (type LT 5351 : séquane).

LE MATERIEL CERAMIQUE

Les catégories céramiques représentées sont les mêmes que sur les sites de Verdun-Petit-Chauvort et Verjux " Es Chézeaux ". On identifie des pots à bord mouluré en pâte grossière claire micacée (n° 1-2), des écuelles en pâte grossière siliceuse (n°3), des écuelles et coupes ou bols évasés, à décors ondes lissés, en céramique fine grise (n° 5-7), des bouteilles en céramique fine claire à décor de bandes peintes sur l'épaule (n° 9-10), ou à décor géométrique brun sur fond blanc (n°11-12). A ces productions de céramique indigène s'ajoutent quelques fragments de campanienne A, de cruches à lèvre en bourrelet et d'amphores italiques Dr. 1. Ce matériel est donc très comparable à celui, plus abondant, livré par les deux autres principaux sites du Verdunois.

LA SAONE ENTRE MACON ET SEURRE

BIBLIOGRAPHIE

Baratte *et alii* 1984, Bonnamour 1976a, Bonnamour 1983, Bonnamour 1984, Bonnamour 1985a, Bonnamour 1985b, Bonnamour 1986, Bonnamour 1987, Bonnamour 1989a, Bonnamour 1989b, Bonnamour, Guillaumet 1983, Guillaumet 1983.

CONTEXTES DE DECOUVERTES ET VESTIGES

La surveillance continue des dragages du lit de la Saône, entre Mâcon et Seurre et les prospections systématiques effectuées par L. Bonnamour depuis les années 1970 ont permis de réunir un ensemble considérable d'objets de toutes les périodes, et particulièrement des âges des métaux, pour lesquels on dispose de lieux de découvertes souvent précis. L. Bonnamour a clairement montré que les trouvailles du lit de la Saône n'étaient pas réparties de façon aléatoire, mais qu'elles étaient concentrées en majorité à l'emplacement de passages à gué et plus rarement correspondaient à des sites d'habitat ou à caractère portuaire, installés en bord de rivière, à proximité d'un gué (Bonnamour 1983b et 1985b).

L'étude des vestiges provenant des sites de gué, utilisés durant toute la protohistoire (et souvent même jusqu'à l'époque moderne) a permis de mettre en évidence une fréquence anormale de certains types d'objets : armes et vaisselle métallique notamment. Par comparaison avec le matériel des dépôts de sanctuaires et de nécropoles, ces objets apparaissent comme le résultat de dépôts à caractère votif (Bonnamour 1983b).

Les découvertes de la fin de La Tène sont constituées essentiellement par des armes (épées dans leur fourreau surtout) et de la vaisselle et des ustensiles métalliques (chaudrons, broches, fourchettes) qui proviennent de sites de gué¹³⁵ et dans quelques cas de zones à vocation portuaire¹³⁶.

L. Bonnamour souligne la rareté des découvertes de vases, et surtout de fragments de vases en céramique, en rupture avec les périodes précédentes, ce qui selon lui signifie que les habitats correspondant aux gués se situent en retrait de la rivière à cette période (Bonnamour 1985b).

LA CERAMIQUE (fig. 81-83)

¹³⁵ Montbellet "île de la Mothe", St. Albain "La Salle", Gigny-Thorey, Ormes-Boyer, Ouroux-Marnay, pour citer quelques-uns des principaux gués entre Mâcon et Chalon.

¹³⁶ Lux, Châtenoy-en-Bresse : Bonnamour 1985b.

Nous avons répertorié une soixantaine de vases, attribuables à la fin de La Tène (II^e-I^{er} s. av.), issus du lit de la Saône, entre Mâcon et Seurre (fig. 80)¹³⁷.

Il s'agit fréquemment de vases complets, presque toujours découverts isolément, bien que provenant en majorité de sites qui au fil des années ont livré des séries assez conséquentes d'objets de La Tène finale (Bonnamour, Guillaumet 1983).

La céramique grossière regroupe les trois-quarts des vases et se partage inégalement entre céramique claire micacée (8 individus) et céramique siliceuse (37 individus). Les pots dominant largement (34 individus), à côté de quelques jattes et de récipients (gobelet, faisselle, couvercles) figurés par un seul exemplaire. Les pots à bord mouluré, archaïques (n° 1, 6) ou évolués (n° 7 et 8) sont bien représentés. On distingue par ailleurs un groupe de pots sans col à bord arrondi ou trapézoïdal (n° 11-13), et plusieurs pots trapus de forme sensiblement bi-tronconique (n° 14-16). La série la plus conséquente est constituée de pots à col développé mouluré, dont le profil varie peu (n° 17-19), d'un type bien connu sur plusieurs habitats (Tournus, Verdun). En dehors des pots et de quelques jattes à bord rentrant figure un récipient de forme tronconique, à bord rentrant festonné, dont le fond et la paroi sont perforés (cinq trous circulaires à mi-hauteur), interprétable comme une faisselle.

La céramique fine réunit 13 vases, en céramique sombre lissée (5 individus) ou claire peinte (8 individus). En dehors de deux pieds surélevés (n° 29-30) qui appartiennent sans doute à des coupes de forme carénée (cf. P.C n° 150-151 ; MIR n° 223), tous les vases se rapportent à des bouteilles, aux profils très variés.

Commentaire

Les découvertes de céramiques, quoique peu nombreuses, correspondent assez strictement aux découvertes d'objets métalliques (dont le caractère votif est évident), ce qui rend délicate leur interprétation. S'agit-il en effet de récipients perdus (ou mis au rebut ?), à proximité d'un habitat ou d'un lieu de transbordement, ou bien de vases déposés au titre d'offrandes ? Les contextes de découvertes ne permettent pas de trancher en faveur de l'une ou l'autre hypothèse. Quelques indications intéressantes peuvent être tirées de la chronologie des vases, ainsi que de la fréquence et de la répartition des types de productions.

La chronologie des vases ne peut être cernée que par référence aux datations obtenues sur les sites d'habitats proches. La plupart des formes représentées dans le lit de la Saône sont heureusement des formes courantes dans la région, qui ne présentent pas de problèmes de datation. Pour les formes inédites, l'attribution à une période donnée peut reposer sur des critères techniques et morphologiques (traitement de surface, décor, forme de la lèvre et du fond) relativement fiables. Il apparaît ainsi que les vases céramiques mis au jour s'échelonnent sur une période longue couvrant approximativement les deux derniers siècles av. n. è. Deux vases en céramique peinte pourraient constituer les documents les plus anciens. Le vase-bouteille n° 32, à panse globulaire et embouchure étroite peut être rapproché de vases du sanctuaire de Mirebeau (MIR 139-143, 258), et pourrait remonter au milieu voire à la première moitié du II^e s. av. n. è. Le vase n° 34, à panse surhaussée rappelle assez nettement certaines formes champenoises à décor peint en réserve, du IV^e-III^e s.¹³⁸, mais la technique de montage (tour rapide), la morphologie du pied (pied creux débordant à bourrelet pincé), et la technique décorative (traces d'engobe blanc), le rattachent aux productions de la fin de La Tène (II^e s. ?). En céramique fine sombre lissée, les deux pieds sans doute attribuables à des coupes (n° 29-30), se retrouvent à Verdun et à Mirebeau, et appartiennent vraisemblablement

¹³⁷ Nous ne prenons pas en compte les amphores, qui sont d'ailleurs peu nombreuses par rapport aux découvertes des sites terrestres. La plupart des vases céramiques sont conservés au musée Denon à Chalon (n° d'inventaire précédé de C. dans le tableau) et une petite série se trouve à l'écomusée de Seurre (n° d'inventaire précédé de S).

¹³⁸ Corradini 1991.

au II^e s. également. En céramique grossière, à pâte claire micacée ou siliceuse, les pots à lèvre allongée moulurée et décor incisé prononcé (n° 1, 5) évoquent la deuxième moitié du II^e s. ou le tout début du I^{er} s., tandis que les pots à lèvre en bourrelet finement moulurée, sans décor (n° 7, 8), suggèrent une phase évoluée de La Tène finale (LT D2). La plupart des autres vases, en céramique fine ou grossière, sont difficilement datables avec précision. En particulier, la série de pots à col mouluré (n° 17-19) couvre certainement une assez longue période. Les exemplaires qui paraissent les plus anciens, à épaule arrondie, parfois décorée (n° 17-18), trouvent des comparaisons à Verdun (P.C 41-45), tandis que les exemplaires à épaule anguleuse bien marquée (n° 19), comparables à certains vases de Tournus (7FN 18), sont sans doute plus récents. En céramique fine, le vase bouteille à surface noire et à décor lissé n° 27 et le vase bouteille peint n° 36 semblent plutôt attribuables à la phase LT D1 (cf. St.-Symphorien-Varennes n°95 et 97). Le vase n° 33 illustre un type bien représenté à Besançon de la fin du II^e s. à la fin du I^{er} s. av. n. è. (Humbert 1992) et également attesté à Mirebeau (MIR n° 245).

Le document qui paraît le plus tardif est constitué par le pied de forme très caractéristique d'un vase à piédouche typique de la période augustéenne (n° 28)¹³⁹. On observe donc globalement l'absence de hiatus dans les découvertes pour la période des deux derniers siècles av. n. è.¹⁴⁰.

La représentation des formes et des catégories met en évidence deux particularités essentielles, d'une part la nette prédominance de la céramique grossière, et d'autre part, toutes catégories confondues, la fréquence particulière des formes hautes : pots et bouteilles. Le nombre de pots en céramique grossière pourrait suggérer l'existence d'un commerce utilisant ces récipients comme vase de transports¹⁴¹. Mais cette hypothèse est contradictoire avec la diversité des formes de vases et avec la variété des modules. La série de pots à col mouluré (n° 17-19) forme le seul groupe homogène illustrant un type de pot représenté dans toute la moyenne vallée de la Saône, sur les sites de gué. Les autres variétés de pot correspondant à des productions bien cernées, sont trop faiblement attestées pour qu'on puisse tirer parti de leur répartition. Autant qu'on puisse en juger sur un échantillon aussi faible, il n'existe pas d'exemple pertinent de diffusion à plus ou moins longue distance d'un type de pot attaché à une micro-région donnée¹⁴², d'après les découvertes du lit de la Saône.

Dans ces conditions, l'hypothèse que les vases céramiques découverts sur les sites de gué constituent pour l'essentiel des vases à offrandes paraît très vraisemblable¹⁴³. Cette hypothèse serait cohérente avec la prédominance de certains types de vases (pots à nourriture en céramique grossière, vases à liquide en céramique fine), qui traduit un phénomène de sélection comparable à celui que l'on observe pour les dépôts des sanctuaires (aux Bolards et à Mirebeau).

¹³⁹ Ce type est illustré aux Bolards (BOL n° 86 : non daté) et surtout au Mont-Beuvray, à la nécropole de la Croix du Rebout où les pieds sont réutilisés en coupelle après avoir été sciés au niveau du fond, dans les dépôts de tombes à incinérations.

¹⁴⁰ Nous avons pu noter au cours de nos recherches à Chalon (et Seurre) qu'il n'existe que quelques très rares vases attribuables à La Tène ancienne ou au début de La Tène moyenne (V^e-III^e s.) issus de la Saône.

¹⁴¹ Hypothèse émise à propos d'une série de pots découverts sur les sites de gué, datables en majorité du I^{er} s. ap. J.-C., qui conservent des restes de matières organiques carbonisées (Bonnamour, Marinval 1985). Pour La Tène finale, on ne dispose que d'un seul vase à dépôt charbonneux attestant une utilisation comme vase à cuire (*Ibid.*, fig. 3 ; ici SAO n° 15).

¹⁴² Les pots à cuire à pâte claire micacée (type Besançon) découverts dans la Saône se concentrent dans le Verdunois (Allerey, Verjux, Bragny), où ils sont également très bien représentés sur les habitats. Le pot à décor incisé très caractéristique de St. Albain (n°5), s'inscrit dans la zone du Mâconnais-Tournugeois où ce type est nettement concentré, sur les sites terrestres.

¹⁴³ Hypothèse également émise par L. Bonnamour et Ph. Marinval (*Ibid.*, p. 325) pour la série de pots à dépôt organique carbonisé du I^{er} s. ap. J.-C..

LES SITES DU BEAUNOIS ET DU DIJONNAIS

La partie sud-est du département de la Côte-d'Or est une région de contact entre la plaine de Saône d'une part, à l'est, et le plateau calcaire bourguignon d'autre part, à l'ouest, limité par le rebord de faille appelé Côte. Dans ce secteur, le cours de la Saône (orienté dans le sens nord-est/sud-ouest entre Pontailler et Chalon-sur-Saône) se trouve éloigné de 15 à 30 km du relief de côte. A La Tène finale, cette région est divisée entre les territoires de trois peuples importants, dont les frontières convergent approximativement dans le secteur de Saint-Jean-de-Losne. Au nord, la Saône sépare les territoires lingon (à l'ouest) et séquane (à l'est) ; au sud, elle marque la frontière entre les Eduens et les Séquanes (fig. 4).

L'occupation humaine à cette période ne peut être envisagée qu'à travers une documentation très incomplète et disparate. Il est intéressant de noter que dans tout ce secteur on ne connaît qu'un seul site d'*oppidum*, celui du Mont Afrique, à Flavignerot, près de Dijon¹⁴⁴.

Les sites qui ont livré une documentation céramique (quel que soit son intérêt) sont peu nombreux, dispersés, d'importance et de nature variable (habitats, sanctuaires, nécropoles) et il est difficile d'organiser cette diversité. On peut néanmoins distinguer trois groupes de sites, en fonction de leur position géographique et de leur éloignement de la Saône. Mirebeau-sur-Bèze et Genlis sont deux sites de plaine, bordés par des affluents de la Saône (la Bèze et la Tille). Vignolles et Nuits-Saint-Georges se trouvent au pied de la Côte, dans la zone de contact entre la plaine et le plateau bourguignon, en relation directe avec le val de Saône, par des affluents de la Dheune (Meuzin, Lauve). Enfin, Saint Romain et Mâlain sont situés en retrait sur le plateau, dans les hauteurs de l'arrière-pays calcaire, mais bénéficient de liens de communication importants avec la Saône grâce aux vallées de l'Ouche et de la Dheune¹⁴⁵.

¹⁴⁴ Sur lequel on ne possède malheureusement que peu de données précises, en dehors de la fortification (Kruta 1980, p. 227-229 ; sur les données anciennes, voir Bertrand *et alii*, 1926.

¹⁴⁵ en raison de leur éloignement de la Saône, St. Romain et Mâlain sont traités comme sites de régions voisines.

VIGNOLLES « PIECE BAROT »

BIBLIOGRAPHIE

Chevillot 1979, Chevillot 1992, Chevillot, Barral, Depierre à paraître.

LE SITE ET LES VESTIGES (fig. 76-77)

La nécropole à enclos quadrangulaire de Vignolles se trouve à l'est de Beaune, installée sur une terrasse alluviale. Elle s'insère dans un riche ensemble d'enclos funéraires protohistoriques. Repérée par prospection aérienne, elle a fait l'objet d'une fouille de sauvetage partielle en 1974-75, avant d'être entièrement détruite par une exploitation de gravière.

La nécropole comprenait une vingtaine d'enclos carrés de 3 à 10 m de côté. Aucune structure funéraire n'a été découverte à l'intérieur ou à l'extérieur des enclos, dont les fossés constituent le lieu de dépôt exclusif de tombes à incinérations et d'offrandes, disposées sans aménagement particulier en pleine terre. Les tombes à incinération apparaissent sous forme de concentrations d'éléments issus des bûchers funéraires (os brûlés, terre cuite, charbons de bois, objets divers). Il n'existe pas de trace de dépôts d'offrandes secondaires (vases céramiques, offrandes alimentaires n'ayant pas subi de passage sur le bûcher). D'assez nombreux fragments de vaisselle céramique et d'ossements animaux, portant la plupart des traces de combustion, se trouvent dispersés dans les terres de comblement des fossés et peuvent être interprétés comme le résultat de vidanges de foyers ou de bûchers.

COMMENTAIRE

En dehors de la céramique, les seuls objets significatifs sont quatre fibules en fer de schéma La Tène moyenne (Chevillot 1979, fig. 4, p. 164). Les trois variantes illustrées sont caractéristiques de la fin de La Tène moyenne et du début de La Tène finale (horizon LT C2-D1)¹⁴⁶. Les datations proposées dans des études récentes pour ces types de fibules invitent à situer l'occupation de la nécropole de Vignolles entre le deuxième quart du II^e s. et le premier quart du I^{er} s. Le faciès d'ensemble de la céramique s'inscrit également dans cette fourchette chronologique. Les associations présentes à Vignolles trouvent en effet des parallèles précis à Verdun -Petit-Chauvort (pots à pâte grossière claire micacée, tonnelets et bouteilles peintes, écuelles à bord rentrant à pâte grossière non tournée ou à pâte fine sombre). On discerne cependant quelques fragments de vases, qui se distinguent aisément du reste du lot et qui paraissent nettement plus tardifs¹⁴⁷. Ces éléments isolés suggèrent une fréquentation de la nécropole pendant le I^{er} s. av. J.-C., jusqu'à l'époque augustéenne.

¹⁴⁶ Chevillot 1979 : - **fig. 4-4** : fibule filiforme, arc tendu, retour du pied à angle aigu ; variante illustrée à Epiais-Rhus (Lardy 1987, p. 186 n°278-2) et à Acy-Romance (Lambot, Méniel 1993, p. 162, fig. 147B) : I^{ère} moitié du II^e s. av. J.-C. ; - **fig. 4-1** : fibule à ressort long de faible diamètre ; type présent à Feurs (Vaginay, Guichard 1988, p. 152-153, type 1a) et à Acy-Romance (*Ibid.*, p. 162, fig. 147 A) : 2^e-3^e quart du I^{er} s. av.

- **fig. 4-3** : fibule courte à pied trapézoïdal ; type illustré à Feurs (*Ibid.*, p. 152, type 1c) et Acy-Romance (*Ibid.*, p. 162, fig. 147B) : 2^e quart II^e s. à 1^{er} quart I^{er} s. av.

¹⁴⁷ Goulot de cruche à lèvres pendante moulurée, anse en ruban d'amphorette, jatte à lèvres triangulaire débordante et pot à lèvres horizontale en pâte grossière tournée ; non figurés, sauf pot à bord horizontal n° 3.

LA CERAMIQUE (fig. 78-70)

La céramique recueillie à Vignolles forme un ensemble de près de 500 fragments, correspondant à une cinquantaine d'individus différents. Cette céramique est très fragmentée et en général mal conservée, ce qui est dû en grande partie au fait que les vases ont subi une intense crémation avant leur enfouissement. Ceci est particulièrement évident pour la céramique fine. En effet, sur 123 fragments de céramique peinte par exemple, moins d'une dizaine conservent leur couleur d'origine (pâte orange, engobe blanc), les autres ayant revêtu une teinte homogène grisâtre. Le taux de fragmentation est important et les possibilités de recollage faibles.

La céramique importée est uniquement représentée par deux fragments de panse d'amphore (sans doute de type Dr. 1), également surcuits et un fragment d'anse en ruban à deux bourrelets (amphore ou amphorette).

La céramique grossière réunit 60% des fragments et des individus. On distingue trois catégories de pâte : une pâte à dégraissant de feldspaths et micas typiques des vases de "type Besançon", une pâte à dégraissant sableux et une pâte à dégraissant calcaire. Les deux dernières catégories sont illustrées par des récipients non tournés de facture très grossière (à l'exception d'une jatte et d'un pot (n°3), tournés, sans doute plus tardifs que le reste). Les pots à pâte claire micacée possèdent des bords moulurés relativement réguliers. Les vases en céramique grossière sont essentiellement des pots à ouverture large, à bord éversé arrondi ou mouluré (n°1-4) et des jattes ou écuelles tronconiques à bord plus ou moins aménagé (bord arrondi, biseauté, ou à impressions digitées : n° 5-7).

La céramique fine rassemble 40% des fragments et des individus. Les deux catégories les mieux représentées sont la céramique grise ou noire lissée et la céramique peinte. En céramique sombre lissée ne sont attestées que des récipients bas ouverts (écuelles à bord rentrant : n° 10-11). Au contraire, la céramique peinte est illustrée par des formes hautes fermées. Il est possible d'identifier des tonnelets à lèvres en bourrelet plus ou moins saillant et fond plat (3 exemplaires : n°13-15), des pots ou bouteilles à base cintrée et fond plat (n°12) et des bouteilles à pied en couronne (n°16). Ces formes de céramique peinte se trouvent associées en nombreux exemplaires, à Verdun (n°196-227) et à Mirebeau (n°132-162). Les vases de Vignolles, très fragmentés, possédaient tous des surfaces externes revêtues, totalement ou en grande partie, d'un engobe blanc, qui ne subsiste qu'à l'état de traces. Les décors rapportés brun/sépia qui existaient à l'origine ont également entièrement disparus.

CONCLUSIONS

La présence à Vignolles de pots à pâte claire micacée et surtout de céramique peinte en proportion significative, permet de mettre en relation le Beaunois avec la région du Chalonnois-Verdunois. L'existence d'affinités culturelles et de liens économiques entre ces deux secteurs peut être suggérée. Cependant, ces relations jouent essentiellement pour la céramique fine. En effet, la céramique à pâte grossière est en majorité le fruit d'une fabrication strictement locale, comme l'attestent les caractéristiques techniques des vases.

En ce qui concerne la vocation funéraire du site, la composition du mobilier céramique est intéressante à étudier. Au sein de la céramique fine, on observe une répartition nette entre vases à nourriture (formes basses ouvertes) en céramique sombre lissée et vases à liquides (formes hautes fermées : bouteilles, tonnelets), en céramique peinte. Cette répartition apparaît également sur certains sites d'habitat ou de sanctuaire où la céramique peinte est bien représentée (St. Symphorien, Verdun, Mirebeau), mais de façon cependant moins stricte et exclusive qu'à Vignolles. La proportion relativement élevée de céramique peinte pourrait

traduire une importance particulière des vases à liquides (mais la faiblesse de l'échantillon ne permet pas d'être totalement affirmatif) et donc un choix privilégié de ce type de récipient. Ce serait le seul indice à Vignolles d'une sélection au sein de la vaisselle céramique, liée à la fonction funéraire du site.

En effet, dans une optique opposée, on peut constater que la répartition entre céramique grossière et céramique fine (c'est-à-dire entre vaisselle à fonction culinaire ou utilitaire et vaisselle de table ou de présentation) est globalement identique à celle qui existe sur les habitats contemporains de la vallée de la Saône¹⁴⁸. En cela, Vignolles se distingue clairement de la nécropole de Feurs, en pays ségusiave¹⁴⁹, où la vaisselle utilitaire est presque totalement absente des tombes et dépôts funéraires (Guichard, Vaginay 1993, p. 241). En revanche, cette particularité permet de rapprocher Vignolles de Mirebeau et sans doute également du site des Bolards, quoique la documentation soit plus restreinte. Il est possible que cette fréquence de la céramique grossière constitue une spécificité des nécropoles et sanctuaires appartenant à une aire géographique et culturelle qui reste à définir. Ces quelques réflexions montrent l'intérêt du petit lot de céramiques de Vignolles, jalon important au sein d'un secteur mal documenté.

¹⁴⁸ où la vaisselle grossière représente entre 50 et 70% des vases.

¹⁴⁹ seul exemple de nécropole relativement proche, fouillée récemment, dont les données sont utilisables.

NUITS-SAINT-GEORGES « LES BOLARDS »
BIBLIOGRAPHIE

Barral, Guillaumet 1990a, Brenot 1990, Chouquer 1992, Fauduet, Pommeret 1985, Guillaumet, Barral à paraître, Planson 1979, 1981, Planson, Pommeret 1986, Pommeret 1990, 1992.

LE SITE (fig. 84)

Le site des Bolards se trouve à un km. au sud-est de Nuits-Saint-Georges, dans la plaine dijonnaise, à faible distance de la Côte de Nuits qui limite à l'ouest le plateau calcaire bourguignon. Le site, qui occupe une quinzaine d'hectares, est enserré dans un méandre du Meuzin, affluent de la Dheune¹⁵⁰.

LES VESTIGES (fig. 85)

L'agglomération antique des Bolards est connue depuis le XIX^{ème}. s. Les fouilles effectuées de 1964 à 1982 dans la partie centrale du site par E. Planson¹⁵¹ et les nombreuses prospections aériennes réalisées par R. Goguey et G. Chouquer¹⁵² donnent une image assez précise de l'organisation et de l'évolution de cette bourgade. Bien située dans le réseau viaire gallo-romain (à proximité de l'axe majeur Lyon-Trèves), elle connaît un développement important au I^{er} s. ap. J.-C. et une urbanisation précoce, dès la période augustéenne. Son abandon définitif intervient au début du V^{ème}. s. Le noyau primitif de l'agglomération semble correspondre avec la zone des sanctuaires, fouillée méthodiquement, qui se situe en bordure d'un *forum* reconnu anciennement. L'importance de ce sanctuaire, d'origine pré-romaine¹⁵³, doit sans doute être mise en relation avec sa position en limite septentrionale du territoire éduen. La succession de plusieurs édifices cultuels a été bien mise en évidence. Un grand temple monumental, construit vers le milieu du I^{er} s., est en effet installé sur les vestiges de deux *fana* de tradition celtique, eux-mêmes superposés¹⁵⁴. Le second *fanum*, de plan carré centré, a été édifié vers le changement d'ère¹⁵⁵ et a fonctionné jusqu'au milieu du I^{er} s.¹⁵⁶

Du premier *fanum* ne subsistaient qu'une partie du péribole, un sol de terre battue, des fragments de torchis avec traces de clayonnage et une fosse renfermant de nombreux vases datables de la fin du II^è. ou du début du I^{er} s. av. n. è.¹⁵⁷. Dans ce secteur, la première couche d'occupation, sondée localement dans un endroit non perturbé, a livré un matériel

¹⁵⁰ Le Meuzin rejoint la Dheune peu en amont du confluent Dheune-Saône, dans le secteur de Verdun-sur-le-Doubs.

¹⁵¹ Planson, Pommeret 1986.

¹⁵² Chouquer 1992.

¹⁵³ Pommeret 1992.

¹⁵⁴ Au grand temple vient s'adjoindre un *mythraeum* à la fin du II^è. ou au début du III^è. s. : Planson, Pommeret 1986, p. 25.

¹⁵⁵ Peut-être un peu avant : les niveaux d'occupation ont livré un groupe homogène de monnaies frappées entre -15 et 10 av. n.è. et un as d'Auguste, noyé dans le béton du sol de la *cella*, fournit un *terminus post quem* de 18 av. n.è. pour la construction de l'édifice (Brenot 1990).

¹⁵⁶ En même temps qu'une zone d'habitat et d'artisanat, dont il n'est séparé que par une voie. Cette zone est également abandonnée lors de la construction du grand temple.

¹⁵⁷ Fauduet, Pommeret 1985, Pommeret 1992.

caractéristique de La Tène finale¹⁵⁸. Le second secteur exploré méthodiquement dans les fouilles récentes correspond à une zone d'habitat proche du sanctuaire où ont été mis au jour des vestiges de constructions en bois et torchis du début du Ier s. et des habitations à caves maçonnées du IIème. s.

COMMENTAIRE

Chronologie de l'occupation

1. *La zone d'habitat* : dans ce secteur, aucune structure ne se rattache à La Tène finale et le début de l'occupation, matérialisé par des vestiges d'habitat léger, est situé au début du Ier s. de n. è.¹⁵⁹. Cependant, l'examen du mobilier mis au jour montre que malgré l'absence de niveaux constitués ayant livré des ensembles cohérents, il existe quelques éléments, épars dans différents contextes, datables du Ier s. av. n.è. Au sein de la céramique précoce de cette zone, on discerne une série de vases caractéristiques de la période -20 à + 10¹⁶⁰. Quelques fragments de vases non tournés à pâte grossière se rattachent sans équivoque à La Tène finale d'après leur forme et leur décor, mais leur datation est impossible à préciser (76-80). Une quinzaine de lèvres d'amphores Dr. 1 proviennent également de cette zone. Il s'agit de lèvres en bandeau plus ou moins épais, de hauteur oscillant entre 44 et 61 mm., qui illustrent une variante tardive de ce type d'amphore. Il existe enfin un petit lot de fibules qui évoquent clairement la deuxième moitié du Ier s. av. n. è.¹⁶¹. Malgré l'absence de niveaux et structures tangibles, l'existence d'une occupation de ce secteur dans le courant de la deuxième moitié du Ier s. a. n.è. peut être proposée sur la foi d'indices peu nombreux, mais convergents. Il est vraisemblable que les niveaux correspondants à cette phase, fortement perturbés ou mal conservés, sont difficiles à déceler et n'ont pas encore été mis au jour.

2. *La zone cultuelle* : dans ce secteur, l'existence de niveaux pré-romains a été clairement mise en évidence par les fouilleurs¹⁶². Malheureusement, les destructions consécutives à la construction du second *fanum* et surtout à celle du grand temple obscurcissent notablement la vision de ces niveaux. On ne dispose que d'informations ponctuelles et lacunaires sur le premier *fanum*, difficiles de plus à relier entre elles, du fait que les couches précoces n'ont pas fait l'objet d'une exploration systématique, mais ont seulement été sondées localement. La chronologie de l'occupation primitive de secteur peut être établie à partir de deux sources d'informations différentes. En premier lieu, une fosse renfermant de nombreux vases bien conservés, rattachée stratigraphiquement au premier *fanum*¹⁶³ forme un ensemble clos dont la datation (fin IIè.-déb. Ier av. n.è. : voir ci-dessus) constitue un témoin chronologique relativement précis, mais ponctuel. En second lieu, les quelques sondages qui ont atteint les couches profondes du site¹⁶⁴ ont livré un matériel assez peu abondant et fragmenté, mais où se

¹⁵⁸ nombreux tessons de poterie gauloise très fragmentée, bracelet tubulaire en bronze, une monnaie républicaine et cinq monnaies gauloises : Fauduet, Pommeret 1985, p. 63.

¹⁵⁹ Pommeret 1992.

¹⁶⁰ dans le contexte régional : Joly, Barral 1992 et Barral, Joly à paraître. Il s'agit d'assiettes à pâte fine sombre décorées à la molette, de gobelets en Terra Rubra à décor estampé "de type Beuvray" et de gobelets de type ACO (Planson 1979, pl. III et IV).

¹⁶¹ une fibule à collerette (Feugère 102a), une fibule de Nauheim (Feugère 5a), une fibule à disque médian (Feugère 15a), une fibule à plaquettes (Feugère 14a), cinq fibules filiformes en fer (Feugère 2a) : voir Fauduet, Pommeret 1985, p. 92 et fig. 26.

¹⁶² Fauduet, Pommeret 1985, p. 63 ; Pommeret 1992.

¹⁶³ Fauduet, Pommeret 1985, p. 63.

¹⁶⁴ "Fanum, étude du sous-sol", "étude stratigraphique galerie nord", "cella angle sud-est, sous le sol".

discernent nettement une série d'éléments caractéristiques de La Tène finale, que l'on peut situer dans une fourchette large : fin II^e.-Ier s. av. n.è.¹⁶⁵.

Au sein de la céramique, et plus précisément du groupe des vases à pâte grossière, bien représenté, on distingue des pièces attribuables à un faciès précoce de La Tène finale (en vertu de leur décor, notamment : n° 57-59) et d'autres qui paraissent sensiblement plus tardives (pots à pâte micacée non décorés : n° 51-52; bols hémisphériques peints n° 74-75). Recueillis avec ces poteries, un fragment de bracelet en verre et deux bracelets en bronze se rattachent sans ambiguïté à la période fin II^e.-déb. Ier av. n.è.¹⁶⁶, tandis qu'un autre exemplaire en bronze est datable du Ier s. av.¹⁶⁷. En dernier lieu, il est intéressant de noter la présence, au sein de l'ensemble des fibules issues de la zone des sanctuaires, d'un petit lot de fibules dont la chronologie couvre la deuxième moitié du II^e. et le Ier s. av. n. è.¹⁶⁸. Dans cette zone ont également été recueillis en petit nombre des fragments d'amphores Dr. 1. On dénombre une quinzaine de lèvres qui illustrent la même variante tardive représentée sur l'habitat proche¹⁶⁹. En résumé, la fosse à dépôt de vases du *fanum* 1 ne constitue pas un témoin isolé de La Tène finale, mais peut être reliée à l'existence d'un niveau d'occupation relativement étendu, mis en évidence dans plusieurs sondages stratigraphiques. Le début de l'occupation, illustré par le dépôt de vases et par une série d'objets mis au jour dans le secteur des *fana* (céramiques, bracelets, fibules), se place à la fin du II^e. ou au début du Ier s. av. n. è. Il existe par ailleurs un petit groupe d'éléments (céramiques, amphores, fibules, monnaies)¹⁷⁰ qui suggère que l'activité du sanctuaire primitif perdure pendant la deuxième moitié du Ier s. av. n.è.¹⁷¹.

3. Fonction et datation de la fosse à dépôt de vases du *fanum* 1 (d'ap. Guillaumet, Barral à paraître)

Cette fosse renfermait environ 2000 fragments céramiques correspondant à au moins 108 récipients différents (en NMI), dont une vingtaine ont pu être entièrement ou en grande partie reconstitués. De nombreux vases portent des traces plus ou moins prononcées de combustion (teintes irrégulières, déformations et boursouflures). Au sein de l'ensemble, la fréquence particulière d'un type de récipients, le vase bouteille élancé (74 % des individus), éclate nettement. L'absence totale d'autres types de mobiliers (faune, objets en terre cuite, en verre ou en métal) constitue un autre fait remarquable.

On notera en préliminaire que la composition de l'ensemble est radicalement différente de celle d'un dépotoir d'habitat (absence de déchets domestiques), mais qu'elle n'est pas sans

¹⁶⁵ Ces éléments de faciès Tène finale se trouvent généralement mêlé à un mobilier sensiblement plus tardif : fin Ier av.-déb. Ier ap., et il n'est pas possible d'isoler des ensembles purs.

¹⁶⁶ Il s'agit d'un bracelet en verre bleu de section triangulaire (type Haevernick 2), d'un bracelet tubulaire en bronze décoré de lignes parallèles de points estampés, et d'un bracelet filiforme en bronze, à extrémité moulurées se chevauchant (incomplet). Ces trois types de bracelets constituent des fossiles directeurs de La Tène D1 (verre : Gebhard 1989, bronze : Miron 1986, p. 139-149, Feugère 1993, p. 48-53). Les deux types en bronze sont représentés sur le sanctuaire de Mirebeau, le second en nombreux exemplaires dans la phase principale, datée de la 2^e. moitié du II^e. et du tout début du Ier s. av. n.è. (inédit). Le type filiforme est illustré dans : Brunaux *et alii* 1985, fig. 6, 21-22.

¹⁶⁷ fragment de bracelet filiforme à double attache en spirale (type et datation : Guillaumet 1990, p. 160).

¹⁶⁸ une fibule en fer de type La Tène II, quatre fibules de Nauheim, une fibule unguiforme (Feugère 11a), une fibule à ailettes naissantes (Feugère 8a1), une fibule à ailettes (Feugère 13 a) : Fauduet, Pommeret 1985, p. 66-67 et fig. 8-10.

¹⁶⁹ lèvres en bandeau plus ou moins épais, de hauteur comprise entre 44 et 61 mm.

¹⁷⁰ sur 42 monnaies recueillies dans le secteur des *fana*, 27 sont gauloise (deux quinaires d'argent, deux bronzes frappés, vingt-trois potins. Inventaire détaillé dans Brenot 1990). La plupart ont pu circuler à l'époque augustéenne et se rattachent au second *fanum*, mais il est clair qu'une partie doit être reliée au sanctuaire primitif.

¹⁷¹ Les témoins matériels sont cependant trop peu nombreux pour qu'il soit possible de préciser si cette activité est ininterrompue pendant tout le Ier s. av. n.è.

rappeler celle d'un dépotoir d'atelier de potier (fragmentation faible des vases, fréquence particulière d'un type de récipients, traces de surcuisson, absence de déchets, notamment de faune). Cependant, l'absence aux alentours de la fosse, de toute structure ou vestige caractéristique d'un atelier de potier conduit à rejeter cette identification. Au contraire, la situation de ce dépôt de vases au coeur de la zone des sanctuaires, en relation avec le premier *fanum* et les analogies évidentes qui existent avec des dépôts du sanctuaire celtique de Mirebeau, rendent très vraisemblable qu'il s'agit d'un ensemble à vocation culturelle, lié à l'activité du temple primitif des Bolards.

Aux Bolards et à Mirebeau, les dépôts se présentent sous la forme de lots de mobilier très denses, comblant des fosses de taille moyenne (1 à 2 mètres de diamètre), situées dans la partie centrale du sanctuaire. Quoique la composition des dépôts diffère sensiblement d'un site à l'autre¹⁷², la vaisselle céramique apparaît comme l'élément dominant dans les deux cas. Des vases entiers, intacts, côtoient des vases très fragmentés, cet état de conservation variable indiquant clairement des dépôts secondaires et non primaires. La fréquence singulière des vases de table ou de présentation, en céramique fine, au détriment de la vaisselle utilitaire à pâte grossière, est un autre trait caractéristique qui traduit un phénomène de sélection au sein de la vaisselle céramique, récurrent dans les dépôts de sanctuaires et de nécropoles¹⁷³. Par ailleurs, aux Bolards, le traitement final des vases consistant dans leur enfouissement à l'intérieur de l'aire culturelle, a été précédé d'un passage au feu. De nombreux vases conservent en effet des traces évidentes d'incinération. Il est vraisemblable que cette crémation résulte d'un acte délibéré et fait partie intégrante du rituel de destruction et de mutilation des offrandes, très largement attesté dans les sanctuaires laténiens¹⁷⁴. Il existe donc un faisceau d'indices convergeants qui permet d'interpréter la fosse des Bolards comme une fosse à dépôt culturel, rassemblant des vestiges d'offrandes ou de sacrifices.

En l'absence de tout autre type de mobilier, la datation de la fosse ne peut s'appuyer que sur le matériel céramique, presque exclusivement d'origine locale. En effet, les seuls éléments d'importation consistent en fragments d'amphores Dr. 1, assez nombreux mais de petite taille et atypiques¹⁷⁵, dont la présence rend du moins improbable une datation antérieure à la fin du II^e. s. av. n. è.

La céramique indigène est largement dominée par un groupe de vases bouteilles à panse élancée et pied creux à bourrelet porteur, où se discernent différentes variantes d'après la forme du col et de la lèvre (n°23-43). Plusieurs de ces variantes (n° 23, 24, 26, 34, 38) existent à l'identique sur le site de Verdun -Petit Chauvort (n° 181-193), en nombreux exemplaires, antérieurement aux années 70-60 av. n. è. Une datation des vases des Bolards à la fin du II^e. ou au début du I^{er} av. n. è. peut donc être proposée. Elle semble adaptée au faciès d'ensemble du lot de céramiques. En effet, d'une part on ne discerne pas d'éléments caractéristiques de La Tène D2 (dans le contexte micro-régional), d'autre part, la plupart des formes et décors céramiques illustrés dans cet ensemble, en céramique grossière ou en céramique fine, sont bien représentés à La Tène D1, sur les sites de la vallée de la Saône¹⁷⁶. Enfin, l'absence de décor sur l'épaule des pots en céramique grossière (n°1-3) peut être

¹⁷² A Mirebeau, les poteries sont accompagnées de très nombreux restes de faune et de quelques pièces de parure, d'armement et d'outillage.

¹⁷³ Guichard, Vaginay 1993, p. 241.

¹⁷⁴ Voir par exemple Rapin 1993. La pratique de destruction par incinération est suggérée pour des restes de porcelets à Mirebeau (Bruneaux *et alii*, p. 104) et pour des poteries à Ribemont-sur-Ancre (Cadoux, Lancelin 1989, p. 10).

¹⁷⁵ Les seuls éléments significatifs sont un fragment d'épaule et l'extrémité d'un pied .

¹⁷⁶ Pots à bord mouluré (n°1-3), jatte à bord rentrant mouluré (n°7) à pâte grossière ; bouteille globulaire, pot ovoïde et tonnelets peints (n°46-49) ; pots ovoïdes et tonnelets lissés (n° 9-13).

considérée comme un signe d'évolution suggérant éventuellement une datation avancée dans le courant de La Tène D1 (début Ier s. av. n. è. ?)¹⁷⁷.

ETUDE CERAMIQUE

Introduction

Trois ensembles, de qualités différentes, ont été distingués. Le premier est constitué par le matériel de la fosse du *fanum* I, abondant, qui fait l'objet d'un traitement statistique (fig. 86-88). Les deux autres ensembles réunissent les éléments caractéristiques de La Tène finale, issus d'une part des niveaux précoces de la zone du sanctuaire, d'autre part de la zone d'habitat. Ces deux lots quantitativement restreints, ne font l'objet que d'un examen typologique.

Répertoire des formes par catégories

1. La fosse du fanum I

Céramique grossière, non tournée ou finie à la tournette

Pâte siliceuse ou calcaire

1-3. Pots ovoïdes à bord mouluré ; sans col ; bord éversé mouluré sur la face interne ; panse rugueuse ; bord lissé. Diam. : 14-26 cm. Variantes :

- 1-2. Lèvre courte, ovale, incurvée.
3. Lèvre rectiligne, trapézoïdale.

4. Pot ; décor d'incisions obliques sur épaule.

5. Pot ; partie inférieure ; fond plat.

6-7. Jattes à bord rentrant ; panse évasée faiblement galbée ; bord rentrant ; surfaces égalisées. Diam. : 31-34 cm. Variantes :

6. Lèvre arrondie, moulurée sur l'extérieur.
7. Lèvre arrondie, moulurée sur l'extérieur ; décor interne, rayonnant de traits et lignes sinueuses, effectué au brunissoir.
Non figuré. Lèvre aplatie, moulurée.

8. Ecuelle à bord éversé ; panse galbée ; lèvre en bourrelet saillant ; extérieur lissé. Diam. : 24 cm.

Céramique fine, tournée

Pâte fine, brune ou noire lissée

9-11. Pots ovoïdes ; sans col ou col court plus ou moins marqué ; lèvre éversée, arrondie, surfaces lissées mates ; décor sur l'extérieur : stries au brunissoir (n° 10-11) ; ponctuations par estampage (n°9). Diam. : 8-11 cm. Variantes :

9. Sans col ; lèvre peu marquée, arrondie.
10. Col incurvé continu ; lèvre arrondie.
11. Col droit, marqué ; lèvre en bourrelet.

¹⁷⁷ La datation proposée naguère pour cette fosse (époque augustéenne : Périchon 1985, p. 166) ne peut plus être retenue. L'assimilation de la jatte hémisphérique n° 50 à un bol de type Roanne, proposée dans l'optique d'une datation basse, est artificielle, même si une filiation entre les deux formes peut être évoquée.

12-13. *Tonnelets* ; panse refermée, rectiligne ou galbée ; lèvre éversée, courte et épaissie (n° 12), ou allongée incurvée (n° 13). Diam. : 10 cm.

14-17. *Formes hautes* (pots, bouteilles ou tonnelets) : décors lissés au brunissoir (stries entrecroisées formant une trame plus ou moins serrée : n° 14-15 ; stries associées à une ligne sinueuse : n° 16) ; décor estampé et incisé (ponctuations irrégulières serrées, au bâtonnet surmontant une série de stries incisées au peigne : n° 17).

18-19. *Formes hautes* : partie inférieure, fond plat plus ou moins saillant.

20. *Ecuelle à bord rentrant* ; panse évasée au profil sinueux ; fond plat ; lèvre arrondie, en bourrelet, bien marquée, surfaces lissées irrégulièrement. Diam. : 13 cm.

21-22. *Ecuelle et jatte en profil en S* ; fond plat ; panse éversée galbée ; col court vertical ou légèrement rentrant ; liaison panse-col marqué par une moulure simple ou double ; lèvre allongée, éversée ou horizontale. Diam. : 16-24 cm.

Pâte fine, claire, sans revêtement ou à décor peint partiel

23-45. *Bouteilles à panse élancée* ; col développé, incurvé, vertical ou légèrement rentrant ; liaison panse-col marqué par un changement d'inflexion, un ressaut un sillon ou une baguette ; lèvre éversée de forme variable ; pied en couronne : bourrelet porteur saillant, fond soulevé ; surfaces égalisées ; épaulement et col parfois décorées de bandes peintes, en rouge et/ou en blanc ; stries entrecroisées ou croix gravées à la pinte sèche sur quelques exemplaires. Diam. ouv. : 10-14 cm. ; diam. max. : 14-19,5 cm. ; diam. pied : 8,2-11,5 cm. Haut. totale : 27-35 cm. Variantes :

23. Col incurvé rentrant, lèvre arrondie ; liaison col-panse par un ressaut ; pied à bourrelet arrondi ; décor peint.

24-25. Col incurvé rentrant ; lèvre effilée ; liaison col-panse par un ressaut et un changement d'inflexion ; décor sur un exemplaire.

26-28. Col incurvé, faiblement rentrant ; liaison col-panse par un sillon ou une baguette ; lèvre amincie en amande ; pied à bourrelet porteur biseauté ; décor peint attesté sur un exemplaire.

29-32. Col incurvé vertical ; liaison col-panse par une baguette ; lèvre allongée arrondie, légèrement épaissie ; décor peint et *graffito* attestés.

33-34. Col incurvé vertical ; liaison col-panse par une baguette ; lèvre facettée.

35-38. Col incurvé légèrement rentrant ; liaison col-panse par une moulure ou une baguette ; lèvre amincie ou arrondie, à l'extrémité marquée par une moulure sur la face interne ; décor gravé à la pointe sur un exemplaire.

39-40. Décors peints sur hauts de panse.

41. *Graffito* tracé à la pointe.

42-45. Bases de bouteilles.

Pâte fine claire à décor peint uniforme

46. *Pot ovoïde* ; col court droit, vertical, bien marqué ; lèvre peu développée, arrondie ; engobe blanc, sur tout l'extérieur du vase. Diam. : 10 cm.

47-48. *Tonnelets* ; haut de panse faiblement galbé ; lèvre courte à extrémité amincie, bien marquée ; engobe rouge-brun externe. Diam. : 8-9 cm.

49. *Bouteille à panse globulaire* ; liaison panse-col par un épaulement ; col incurvé développé ; lèvre éversée arrondie ; engobe rouge-brun sur haut de panse et col partie médiane lissée. Diam. : 16,5 cm.

50. *Bol hémisphérique* ; panse galbée refermée ; fond soulevé à bourrelet porteur peu développé ; lèvre ovale éversée ; liaison panse-bord par une baguette ; engobe rouge-brun externe (base vierge), conservant des traces de décor géométrique sépia, rapporté (quadrillage). Diam. : 24,5 cm.

2. Niveaux précoces du sanctuaire

Céramique grossière, non tournée ou finie à la tournette

Pâte claire micacée, type Besançon

51. *Pot ovoïde à bord mouluré* ; sans col ; bord court éversé mouluré sur la face interne ; liaison panse-bord anguleuse ; panse rugueuse, bord lissé et doré au mica. Diam. : 12 cm.

52. *Pot ovoïde à bord mouluré* ; sans col ; bord triangulaire à marli horizontal mouluré ; face interne moulurée ; épaulement marqué par un ressaut ; panse rugueuse ; bord lissé et doré au mica. Diam. : 20 cm.

Pâte siliceuse ou calcaire

53-56. *Pots ovoïdes à bord mouluré* ; sans col ; bord éversé de forme variable mouluré sur la face interne (moules marquées, irrégulières) ; panse et bord égalisés ; décor d'impressions ponctuelles sur un exemplaire (épaulement). Diam. : 20-26 cm.

57. *Pot ovoïde à bord éversé* ; col court vertical ; liaison panse-col anguleuse ; lèvre allongée incurvée, parcourue par un sillon sur la face interne ; surfaces égalisées ; décor d'incisions ponctuelles sur l'épaulement, courtes et régulières. Diam. : 23 cm.

58. *Pot à bord éversé* ; lèvre allongée à extrémité épaissie arrondie ; bord souligné à l'extérieur par une baguette. Diam. : ~24 cm.

59-61. *Pots ovoïdes à lèvre ovale éversée* ; sans col ou col peu marqué continu ; lèvre plus ou moins développée et marquée ; panse égalisée ou brossée ; décor d'incisions ponctuelles sur un exemplaire. Diam. : 9-17 cm.

62-69. *Ecuelles et jattes à bord rentrant* ; panse évasée tronconique ; rectiligne ou faiblement galbée ; bord plus ou moins aménagé ; surfaces égalisées ; brossage externe sur un exemplaire. Diam. : 17-34 cm. Variantes :

62-67. Bord arrondi, simple.

68. Bord arrondi mouluré sur sa face externe.

69. Bord concave (moulure profonde sur la face externe).

Céramique fine tournée

Pâte fine, grise ou noire lissée

70.-71. *Formes hautes fermées* (pots ou tonnelets) ; lèvre en bourrelet arrondi (n° 70), ou allongée incurvée (71). Diam. : 10-15 cm.

72. *Ecuelle à bord rentrant*. Diam. : 21 cm.

Pâte fine, claire lissée

73. *Pot ovoïde* ; col court vertical, marqué ; lèvre éversée, arrondie ; liaison panse-col par une baguette. Diam. : 13 cm.

Pâte fine, claire peinte

74. *Bol hémisphérique* ; panse galbée refermée ; lèvre en bourrelet saillant ; engobe rouge externe. Diam. : 25 cm.

75. *Bol* (hémisphérique ?) ; panse refermée ; col court rentrant ; lèvre en bourrelet ; liaison panse-col par un ressaut ; engobe rouge externe. Diam. : 25 cm.

3. Secteur habitat

Céramique grossière, non tournée ou finie à la tournette

Pâte claire micacée, type Besançon

76. *Pot ovoïde à bord mouluré* ; sans col ; bord triangulaire à marli horizontal mouluré ; face interne moulurée ; liaison panse-bord par un ressaut ; panse rugueuse ; bord lissé et doré au mica. Diam. : 31 cm.

Pâte siliceuse ou calcaire

77. *Pot ovoïde à bord mouluré* ; sans col ; bord court éversé parcouru sur la face interne de moulures profondes ; panse brossée ; bord égalisé ; décor d'impressions ponctuelles sur l'épaule. Diam. : 20 cm.

78-79. *Pots ovoïdes* ; sans col ; lèvre éversée, incurvée, arrondie ; panse égalisée ou brossée. Diam. : 8,6 cm.

80. *Pot ovoïde* ; col court rentrant marqué ; bord éversé arrondi ; surfaces égalisées. Diam. : 13 cm.

Pâte calcaire

81. *Jatte à bord rentrant* ; panse galbée ; lèvre amincie. Diam. : 25,5 cm.

82. *Jatte à profil en S* ; panse ouverte faiblement galbée ; col rectiligne légèrement évasé ; bord éversé arrondi ; liaison panse-col anguleuse ; surfaces égalisées. Diam. : 25 cm.

Céramique fine tournée

Pâte fine sombre lissée

83. *Piédouche* ; forme haute fermée (voir n° 86).

84. *Coupe* ; panse évasée faiblement galbée ; lèvre biseautée. Diam. : 20 cm.

Pâte fine claire peinte

85. *Pot ovoïde* ; col court vertical marqué ; lèvre allongée ; décor de bandes peintes de couleur rouge sur le haut du vase. Diam. : 11 cm.

4. Les Bolards, sans localisation (musée de Seurre)

Pâte fine claire peinte

86. *Bouteille à piédouche* ; panse piriforme moulurée dans sa partie supérieure ; col incurvé rentrant mouluré ; lèvre en bourrelet ; surfaces lissées, mates ; col et partie inférieure du vase revêtus d'un enduit noir brillant ; haut de panse décoré de moulures encadrant deux bandes où s'inscrit un décor au brunissoir : traits obliques, simples ou entrecroisés. Diam. ouv. : 12 cm. ; H. tot. : 28,5 cm.

Commentaire

1. La fosse du fanum I

Céramique à pâte grossière

Elle est faiblement représentée avec à peine 8 % des individus. Les vases se partagent de façon sensiblement égale entre deux types de pâte principaux : une pâte à dégraissant sableux siliceux et une pâte à dégraissant calcaire, généralement coquillé. Les formes hautes consistent en un petit groupe de pots ovoïdes à large ouverture et fond plat et bord éversé

mouluré (n° 1-5). Sur quatre vases identifiables, un seul possède un décor incisé sur épaule (n°4). Les formes basses se résument à quelques jattes tronconiques à bord rentrant, aménagé de façon variable (n°6-7) et une écuelle à bord arrondi éversé, à surface extérieure soigneusement lissée (n°8). Fait rarissime pour les sites de la vallée de la Saône, l'une des jattes (n°7) présente un décor interne au brunissoir. Ce procédé de décoration, sur ce type de récipient (écuelle-jatte à bord rentrant, en céramique grossière non tournée), n'est bien attesté que dans le centre du territoire éduen (Mont-Beuvray n° 16-17) et chez les Ségusiaves (Forez et Roannais : Vaginay, Guichard 1988, fig. 79 ; Bessou 1976, pl. 41 n° 1).

Céramique à pâte fine, brune ou noire, lissée

Elle rassemble 12 % des individus. Les vases présentent des textures de pâtes, des colorations et des traitements de surfaces diversifiés. Si l'on fait abstraction des variations de teintes causées par la crémation des poteries avant leur enfouissement, on constate que les différents vases possèdent des teintes homogènes, du brun foncé au noir (quelques fragments à surface noires et pâte rougeâtre). Seules les formes hautes présentent des décors, consistant généralement en motifs linéaires (stries parallèles ou entrecroisées, plus rarement ligne ondulée : n° 10-11 ; 14-18) effectués à la pointe mousse (brunissoir). Le décor de lignes entrecroisées du vase n° 14 (pot ou bouteille) peut être rapproché assez précisément de celui d'un pot de Goincet (Loire : Vaginay, Guichard 1984, pl. 9 n° 1). On recense également un décor estampé (motif d'oves : n° 9) et un décor d'impressions ponctuelles au bâtonnet (n° 17). Les formes hautes sont représentées par quatre pots ovoïdes (n° 9-11) et deux vases tonnelets (n° 12-13) et quelques fragments appartenant à des pots ou bouteilles (n° 14-19). Les formes basses sont figurées par une écuelle à bord rentrant (n° 20) et deux écuelles-jattes carénées. L'écuelle n° 22 à carène marquée par une baguette est très proche d'un vase du Mont-Beuvray (n° 25).

Céramique à pâte fine claire

Elle réunit 80 % des vases. En dehors de quelques fragments à engobe micacé doré, on discerne un petit groupe de vases à surface lissée et décor peint uniforme (5 individus) et un groupe très important (80 individus) de récipients sans revêtement ou à décor peint partiel.

Ce dernier groupe (n° 23-45) est remarquablement homogène, les vases possédant des caractéristiques techniques et morphologiques très semblables. Ils sont montés dans une pâte fine, de couleur rouge-orangé, comportant quelques inclusions grossières (nodules ferrugineux) qui ont produit après cuisson des imperfections de parois et de surface. Plusieurs vases présentent des déformations à l'ouverture dues à des accidents au cours du séchage ou de la cuisson. La finition est toujours sommaire, les vases étant laissés bruts de tournage, avec de nombreuses traces et défauts de surface.

Sur quelques vases (n° 23, 24, 27, 29, 39, 49) subsistent les traces d'un décor peint consistant en bandes horizontales de couleur blanche et/ou rouge, appliquées sur le haut du vase (col et épaule). Un exemplaire porte un décor de traits entrecroisés gravés à la pointe et deux autres individus présentent un motif de croix (*graffito* ?) réalisé selon le même procédé (n° 32, 37, 41). La majorité des vases est exempte de décor, mais il est vrai que l'incinération qu'ils ont subie avant l'enfouissement a pu faire disparaître un décor peint secondaire sur un certain nombre d'entre eux. Le seul type morphologique représenté est le vase bouteille à panse élancée, pied creux débordant, embouchure développée, resserrée. Les proportions des vases varient peu (le rapport diam. max./diam. ouv. oscille autour de 1,4 ; le rapport diam. max. / diam. pied autour de 1,8). Les vases se différencient d'après le profil de la lèvre et du bourrelet porteur du pied (arrondi, facetté) et surtout d'après l'aspect de la liaison panse-col

(sillon, ressaut, baguette). Une fabrication locale de ce type de vase est probable, un exemplaire identique au n° 13 ayant été trouvé dans un four de potier mis au jour anciennement sur le site des Bolards¹⁷⁸.

Les quelques vases à décor peint uniforme illustrent des formes variées (pots ovoïdes, tonnelets, bouteille à panse globulaire, jatte hémisphérique : n° 46-50). Ils ont en commun une finition soignée et un décor peint recouvrant la plus grande partie de la surface extérieure. Celle-ci a été lissée avant d'être revêtue d'un engobe rouge sombre ou blanc, épais, d'aspect glaçuré, sur lequel a été réalisé un décor brun, vraisemblablement géométrique. Un seul vase conserve encore des vestiges nets de ce décor (n° 50 : motif de quadrillage).

Conclusion

La composition très particulière du lot céramique de la fosse (représentation des catégories, fréquence des formes) indique clairement que l'ensemble ainsi constitué témoigne d'un tri, d'une sélection opérée au sein de la vaisselle en usage courant à la fin du II^e. ou au début du I^{er} s. av. n. è. Cette sélection, que l'on peut mettre en relation avec la destination précise de la fosse (dépôt de sanctuaire), se traduit principalement par la faiblesse de la céramique culinaire ou utilitaire (vases à pâte grossière) et la représentation exceptionnelle de la céramique de présentation, où dominent largement les vases à liquides ou à boissons (bouteilles peintes).

L'absence de certaines formes, ou de certains décors, fréquents à cette période, doit donc être considérée avec prudence, en raison du tri effectué, mais aussi de la faiblesse de l'échantillon représenté (une centaine d'individus). On constate aussi l'absence de formes inspirées de la vaisselle campanienne, assiettes ou coupes apparaissant en faible quantité sur les sites d'habitat, qui ne revêt sans doute pas d'importance particulière. En revanche, d'autres spécificités ont certainement un fondement culturel. La fréquence anormale des bouteilles à pâte claire et finition médiocre de la fosse des Bolards peut être mise en relation avec la représentation particulière de ce type de vases sur les habitats du Verdunois, où il constitue le récipient à liquides par excellence. Au contraire, certains vases suggèrent des relations avec des régions relativement éloignées. En particulier, deux types de décor, inédits dans la vallée de la Saône (décor d'impressions ponctuelles en trame serrée n° 17, décor interne au brunissoir n° 7), sont bien représentés dans le centre du territoire éduen et chez les Ségusiaves.

2. Niveaux précoces du sanctuaire et secteur d'habitat

Le matériel recueilli dans ces deux secteurs, quoique peu abondant, permet de compléter et de nuancer l'image donnée par la fosse du *fanum* I.

La céramique grossière y est nettement mieux représentée que la céramique fine. Des pots à pâte grossière claire micacée (n° 51, 52, 76) apparaissent en quelques exemplaires, alors qu'ils étaient absents de la fosse¹⁷⁹. Cependant, l'essentiel de la production possède, à l'instar du matériel de la fosse, une pâte à dégraissant abondant siliceux ou calcaire. Le répertoire se partage de façon à peu près égale entre pots ovoïdes et écuelles à bord rentrant. Les pots présentent des formes diversifiées. On distingue un groupe à bord mouluré (n° 53-58, 77) et un groupe à bord plus ou moins développé, arrondi (n° 59-61, 77-79). Les jattes possèdent généralement un bord simple, plus ou moins rentrant, arrondi (n° 62-67, 81), mais des exemplaires à bord mouluré sont également attestés (n° 68-69). Deux vases à pâte calcaire se

¹⁷⁸ Vase conservé au musée de Nuits-Saint-Georges, renseignement oral C. Pommeret.

¹⁷⁹ L'absence de décor incisé sur l'épaule de ces pots suggère qu'ils sont sans doute assez tardifs (2^e. moitié du I^{er} s. av. ?).

distinguent par des parois plus régulières que celles des autres récipients, ce qui correspond à un montage certainement plus évolué (pot à col marqué n° 80, jatte à profil en S n° 82). La céramique fine est faiblement représentée par quelques vases à pâte sombre, grise ou noire (pot, tonnelet : n° 70-71, bouteille à piedouche n° 83, écuelle à bord rentrant n° 72, bol évasé n°84) et quelques vases à pâte claire peinte (pot ovoïde n° 85, bols hémisphériques n°74-75). Il est intéressant de noter que le matériel céramique de La Tène finale issu des niveaux précoces du sanctuaire est cohérent dans ses grandes lignes avec celui de la fosse du fanum I, mais qu'il s'en distingue du point de vue de la représentation des formes et des catégories, autant qu'on puisse en juger sur un échantillon limité¹⁸⁰. En particulier, la céramique grossière non tournée paraît nettement mieux représentée dans les niveaux d'occupation du sanctuaire que dans la fosse elle-même et un phénomène inverse s'observe pour les bouteilles à pâte fine claire. La spécificité du dépôt de vases de la fosse ressort ainsi encore plus nettement.

¹⁸⁰ Une cinquantaine d'individus ont été recensés.

GENLIS « CLOS DU VARIN »
BIBLIOGRAPHIE

Conche 1992, Conche à paraître a.

LE SITE ET LES VESTIGES

Au sud-est de Dijon, sur la commune de Genlis, le site du Clos du Varin occupe une basse terrasse de la plaine alluviale de la Tille. Menacé par les travaux de l'autoroute A36, il a fait l'objet d'une fouille de sauvetage en 1991, sous la responsabilité de F. Conche. Celle-ci a mis en évidence, outre diverses traces d'occupations protohistoriques et antiques, un petit domaine agricole de la fin de La Tène et du début de l'époque augustéenne. Ce domaine, inséré dans un parcellaire reconnu, se compose d'une enceinte quadrangulaire de 70 m de côté environ, matérialisée par un fossé bordé d'une palissade interne, et de deux bâtiments d'habitation et d'exploitation à poteaux plantés, illustrant deux phases d'occupation distinctes. La première (phase II du site) est datée entre 70 et 40 av. J.-C., la seconde phase (phase III) entre 40 et 10 av. J.-C.¹⁸¹.

LA CERAMIQUE

Le matériel mis au jour provient du remblai des fossés d'enceinte et de parcellaire et de fosses comblées en dépotoir. Il se répartit entre les deux phases d'occupation, selon des faciès nettement différents.

1. Phase II

Les importations, campanienne Boïde, amphores Dr. 1B et Lamb. 2 (fig. 11) sont représentatives de l'horizon LT D2. La céramique à pâte grossière est illustrée par des pots à bord éversé arrondi, portant parfois des décors d'impressions ou d'incisions et des traces de broissage (fig. 8, n°1, 3-6 ; fig. 11, n°17-18) et par des écuelles tronconiques à bord simple aplati (fig. 8, n°8 ; fig. 11, n°14). La céramique à pâte fine, sombre ou claire, est essentiellement représentée par des formes basses ouvertes : assiettes à bord éversé ou oblique (fig. 11, n°7-8), coupes à bord éversé en bourrelet, souligné par une baguette (n°10-13).

2. Phase III

Les productions romaines ou assimilées sont nombreuses et diversifiées. L'association que l'on observe est caractéristique de la période augustéenne précoce : amphores italiques Dr. 1, sigillée arétine (fig. 13, n° 1-3), mortiers et cruche à pâte claire (fig; 13, n° 4-6), gobelets à parois fines (à bord concave et décor de picots : non figurés).

En céramique grossière, à côté d'écuelles à bord arrondi ou aplati (fig. 11 n°24-26) apparaissent de nouvelles formes : écuelles basses à large fond plat et paroi oblique (fig. 13, n° 21-22) et pots à lèvre en bourrelet éversé mouluré (fig. 13, n°9, 28-29), qui sont dérivés des pots à bord mouluré "type Besançon".

¹⁸¹ Le passage de la phase II à la phase III, situé par le fouilleur vers 40, pourrait être placé un peu plus bas, si l'on considère que la sigillée lisse, qui fournit l'indication la plus pertinente, est uniquement représentée par des coupes du services IB (Goudineau 13), dont l'apparition est datée au plus tôt vers 20 av.

En céramique fine, le répertoire est dominé par les assiettes à bord oblique (fig. 13, n° 13-18), imitant la forme de campanienne Lamb. 7.

COMMENTAIRE

Le matériel céramique du Clos Varin présente un double intérêt. En premier lieu, il fournit un échantillon représentatif d'un établissement rural de la plaine de Saône. On constate que le faciès des importations n'est pas différent, qualitativement du moins, de celui d'un site de plus grande envergure. Le petit domaine de Genlis bénéficie des courants commerciaux qui diffusent les produits italiques (amphores, céramiques à vernis noir puis à vernis rouge). Sa situation dans un secteur traversé par des voies de communications naturelles reliant les bassins de la Saône et de la Seine (vallées de l'Ouche, des Tilles) n'est sans doute pas indifférente dans ce phénomène.

La céramique indigène de la première phase est surtout illustrée par des vases culinaires à pâte grossière. Ceux-ci possèdent, pour la période concernée, des caractères que l'on peut juger archaïques (technique de montage, formes, traitements de surface et décors). Il est probable qu'ils relèvent d'une production strictement locale, voire d'une fabrication à échelle domestique. Au contraire, les quelques cases en céramique fine, assiettes et coupes imitant les formes de la céramique italique, illustrent un répertoire évolué, représentatif d'un horizon LT D2 avancé¹⁸². Ce contraste entre les deux séries (céramique grossière et céramique fine) constitue peut-être un indice de différenciation entre le faciès d'un habitat isolé et celui d'une agglomération.

En second lieu, le passage de la première à la seconde phase, qu'on peut situer entre 40 et 20 av. J.-C., s'accompagne de modifications importantes au sein de la céramique. Celles-ci témoignent de modifications économiques importantes intervenant dans les dernières décennies avant le changement d'ère. L'arrivée de nouveaux produits romains (sigillées, cruches et mortiers à pâte claire, gobelets à parois fines) est le fait le plus évident, mais l'évolution de la céramique indigène est également sensible. On observe notamment que les pots archaïques non tournés de la phase précédente sont remplacés par des pots à lèvre en bourrelet mouluré, tournés, issus d'officines spécialisées¹⁸³. Il est intéressant de noter que l'approvisionnement de formes nouvelles, en céramique grossière, (pots à bord mouluré, mais aussi écuelles basses à large fond plat) n'exclut pas la persistance de formes traditionnelles : écuelles tronconiques à bord rentrant. En revanche, en céramique fine, cette forme (l'écuelle à bord rentrant), prédominante pendant toute La Tène finale, se trouve supplantée par l'assiette à bord oblique.

¹⁸² faciès de Tournus -Clos-Roy ou Mâcon, par exemple.

¹⁸³ Ce type, avatar tardif du pot "type Besançon" devient très courant à l'époque augustéenne, sur une large aire géographique. Il est produit dans de nombreux ateliers ; deux d'entre eux ont été fouillés récemment à Nevers (Nièvre) et Chamvres (Yonne) (information fournie par M. Joly).

MIREBEAU-SUR-BEZE « LA FENOTTE »

BIBLIOGRAPHIE

Barral à paraître ; Barral Guillaumet 1990b ; Barral, Guillaumet à paraître ; Bruneaux *et alii* 1985 ; Goguey 1979 ; Guillaumet, Barral 1989 ; Guillaumet, Barral 1991 ; Joly, Barral 1986.

LE SITE (fig. 94)

Situé au nord de la plaine dijonnaise, à environ 25 km au nord-est de Dijon, à faible distance des premières hauteurs du plateau de Champlitte, le sanctuaire de Mirebeau occupe le bord d'un replat qui domine faiblement le cours de la Bèze (affluent de la Saône) et le village actuel. Il se trouve dans un secteur géographique où convergent les frontières de trois grands peuples : Eduens, Lingons et Séquanes. L'hypothèse qu'il s'agisse d'un sanctuaire de frontière situé en territoire lingon est vraisemblable¹⁸⁴. Son importance à l'époque gallo-romaine trouve une confirmation dans l'installation, à proximité immédiate, d'une forteresse de légionnaires, au moment des troubles succédant à la mort de Néron¹⁸⁵. Découvert en 1973 par photographie aérienne, le site a fait l'objet d'une série de campagnes de fouilles, portant en premier lieu sur deux temples gallo-romains de type *fanum*, en second lieu sur les vestiges d'un sanctuaire gaulois¹⁸⁶. Son occupation, qui n'est peut-être pas continue, débute à la fin de La Tène ancienne (vers le milieu du III^e. s.) et se termine pendant l'Antiquité tardive (IV^e. s.)

LES VESTIGES DU SANCTUAIRE GAULOIS (fig. 95)

Le sanctuaire gaulois, fortement perturbé par l'installation des deux temples gallo-romains et de leurs annexes, et par celle d'un monument à abside tardif, n'a été que partiellement reconnu. Des décapages extensifs ont mis au jour un ensemble de structures en creux qui n'aboutissent pas à un plan cohérent, mais donnent une idée assez précise sur l'organisation et l'architecture du sanctuaire. Un tronçon de fossé en V au tracé curviligne, des segments de tranchées de palissade, des séries de trous de poteaux, des fosses de tailles diverses, à comblement stérile ou au contraire exceptionnellement riche en matériel, peuvent être rattachés à différentes composantes du sanctuaire¹⁸⁷ : fossé d'enceinte, bâtiments en bois et torchis, fosses votives.

La zone culturelle gauloise, dont l'extension dépasse un demi-hectare, est matérialisée par une couche argileuse très riche en objets liés à l'activité du sanctuaire, qui apparaît comme la partie superficielle altérée du sol géologique. Ces objets sont identifiables comme des restes sacrificiels et des vestiges d'offrandes, qui à l'origine se trouvaient rassemblés et enfouis dans des fosses peu profondes. Ces dépôts en fosse ont été pour la plupart arasés et dispersés et il n'en subsiste qu'un niveau d'épandage de matériel, d'épaisseur et de densité variable. Il n'existe par ailleurs aucun vestige des niveaux de sols du sanctuaire¹⁸⁸. Des concentrations

¹⁸⁴ L'appartenance au territoire lingon est notamment suggérée par le faciès des monnaies gauloises : Goguey 1979, p. 205.

¹⁸⁵ Goguey, Reddé 1989, p. 12.

¹⁸⁶ Fouilles R. Goguey, 1977-1980 et J.P. Guillaumet 1983-1986.

¹⁸⁷ A la lumière notamment des découvertes de Gournay-sur-Aronde : Brunaux, Rapin 1985.

¹⁸⁸ Contrairement à l'opinion de J.-L. Brunaux (Brunaux 1986, p. 27), qui considère la couche d'épandage comme un niveau de circulation, alors qu'il s'agit d'un niveau de destruction. L'érosion importante des structures du sanctuaire gaulois paraît antérieure à l'établissement des temples gallo-romains. En effet, la couche

d'objets de même type sur une faible superficie ont permis de déceler la présence d'un dépôt de fibules en bronze (vers milieu du III^e. s. av.) et d'un dépôt de monnaies d'or (II^e.-I^{er} s. av. n. è.).

Deux dépôts en fosse, bien conservés¹⁸⁹ se composaient de vases céramiques et d'ossements animaux en très grand nombre, auxquels s'ajoutaient quelques pièces de verre et de métal. Parmi ces dernières, on distingue des objets de parure (fibules en bronze et en fer, anneaux de bras en bronze et en verre), des armes (fragments de fourreaux et de lames d'épées), de l'outillage (coutelas en fer) et des monnaies (potins)¹⁹⁰.

La composition de ces deux dépôts, très comparable à celle de la couche d'épandage générale du site, reflète de façon précise la fréquence des différents types d'objets présents dans le sanctuaire. Les armes apparaissent en nombre non négligeable, au même titre que les objets de parure et de moindre manière, l'outillage, mais la vaisselle céramique occupe la place prééminente. L'importance du rite de l'offrande alimentaire à Mirebeau ressort clairement de cette quantité de céramique et de la masse d'ossements mis au jour.

Le témoin le plus ancien d'activité du sanctuaire celtique réside dans un dépôt d'une vingtaine de fibules en bronze, regroupées sur un faible espace dans la partie supérieure du comblement du fossé mis au jour¹⁹¹. Elles forment un lot homogène représentant un type de transition La Tène ancienne-La Tène moyenne et semblent caractéristiques d'un horizon ancien de La Tène C1 (milieu voire deuxième quart du III^e. s. av.¹⁹²). Il s'agit d'un ensemble isolé, mais il convient de noter que quelques exemplaires illustrant ce type de fibules se trouvent dispersés dans la couche d'épandage générale du site.

La phase principale de fonctionnement du sanctuaire gaulois est représentée par le matériel abondant issu des deux dépôts en fosse conservés et de la couche d'épandage résultant de l'arasement et de la dispersion de dépôts similaires.

Au sein de ce matériel, les éléments caractéristiques de la phase La Tène D1 forment nettement l'ensemble le plus important (fig. 96). On peut rattacher à cette phase les fibules de Nauheim, les bracelets en verre lisse, à section triangulaire ou en D et quelques potins. En revanche, un certain nombre d'éléments appartiennent sans doute à une phase antérieure. C'est le cas de quelques fragments de bracelets en verre nervurés¹⁹³, mais le problème se pose surtout pour une série nombreuse de fibules en fer à ressort long de faible diamètre et corde externe, présentes aussi bien dans les dépôts que dans la couche d'épandage. Ces fibules, presque toutes incomplètes, se rattachent majoritairement, sinon totalement, à un type de La Tène moyenne, attesté par deux exemplaires complets à Mirebeau et bien représenté par ailleurs à Feurs et à Acy-Romance¹⁹⁴. Certains de ces ressorts pourraient appartenir également à un type de La Tène finale, à pied trapézoïdal ajouré, illustré par deux exemplaires complets, en bronze, à Mirebeau¹⁹⁵. Ce type, qui n'est attesté de façon sûre à Mirebeau que par des

d'épandage gauloise se trouve fréquemment conservée intacte, sans pollution, sous un cailloutis dont la mise en oeuvre est liée à l'édification des bâtiments gallo-romains. Un hiatus entre le démantèlement puis l'abandon du sanctuaire gaulois et l'aménagement du sanctuaire gallo-romain est vraisemblable.

¹⁸⁹ La partie inférieure, aménagée dans l'argile vierge était intacte, tandis que la partie supérieure révélait une dispersion et une fragmentation importantes (collages entre fragments d'un même vase disséminés sur plusieurs mètres carrés).

¹⁹⁰ L'étude du mobilier confirme qu'il ne s'agit pas de dépôts primaires, mais de dépôts secondaires : *favissae*.

¹⁹¹ Ces fibules, de morphologie et technologie très proches, se partagent en deux groupes égaux, selon que le pied est libre ou au contraire rattaché au sommet de l'arc au moyen d'un étrier. Ces deux variantes sont illustrées dans Brunaux *et alii* 1985, fig. 4, n°6-8.

¹⁹² Sur le problème de la datation des premières fibules de schéma LT moyenne associées à des fibules à pied libre, voir notamment Baray 1991, p. 231.

¹⁹³ Ce type de bracelet, en verre bleu foncé, perdure cependant faiblement à La Tène D1 : voir Feugère, Py 1989, p. 154-155).

¹⁹⁴ Vaginay, Guichard 1988, p. 152, type 1a ; Lambot, Méniel 1993 p. 162, fig. 147.

¹⁹⁵ Type illustré dans Brunaux *et alii* 1985, fig. 5 n° 10.

exemplaires en bronze serait contemporain des fibules de Nauheim, ou leur serait légèrement antérieur¹⁹⁶. En revanche, d'après des études récentes¹⁹⁷, les fibules de schéma La Tène moyenne à ressort long de faible diamètre sont jugées caractéristiques d'un horizon précoce de La Tène finale¹⁹⁸, antérieur à l'horizon des fibules de Nauheim.

A Mirebeau, ces fibules ne peuvent être dissociées stratigraphiquement des fibules de Nauheim et leur nombre et leur répartition exclut de les considérer comme résiduelles. Dans ce cas, en l'absence de tout autre élément mobilier attribuable de façon certaine à cet horizon pré-Nauheim¹⁹⁹, on peut s'interroger sur la chronologie de ces fibules de schéma La Tène moyenne et se demander si elles ne peuvent être contemporaines des premières fibules de Nauheim²⁰⁰ (l'association d'une fibule de Nauheim avec deux fibules de schéma La Tène moyenne en fer est illustrée par un ensemble de Besançon daté entre 120 et 100 av. n. è.²⁰¹). Mais il est possible également que des phénomènes complexes, notamment de tri et de sélection entrent en jeu dans la composition des dépôts. Ceux-ci ne donnent peut être qu'une image partielle ou déformée de la culture matérielle d'une période donnée. Quoi qu'il en soit, la présence de ces fibules en fer précoces conduit à situer le début de l'occupation principale du sanctuaire gaulois au plus tard vers le milieu du II^e s. av. La fin de cette phase d'occupation est difficile à cerner précisément. L'absence de matériel caractéristique de La Tène D2 (fibules notamment), mais aussi le faciès des importations et de la céramique indigène suggère le premier quart du I^{er} s. av. (fin de LT D1). Les importations se résument à quelques fragments de campanienne A (7 individus : coupes Lamb. 27B, patère Lamb. 36) et à quelques tessons d'amphore Dr. 1 (une seule lèvre, attribuable à la variante Dr. 1A). Pour la céramique indigène, la technologie des vases à pâte grossière (notamment des formes hautes), dont quelques-uns seulement présentent des traces de tournassage, et l'absence à peu près totale en céramique fine de formes inspirées du répertoire de la campanienne, peuvent être considérées comme des indices de chronologie haute.

En dernier lieu, il est important de noter que la partie supérieure de la couche gauloise, caractérisée par des zones de concentrations de fragments de torchis rubéfiés qui correspondent au démantèlement et au nivellement des structures du sanctuaire celtique, a livré d'assez nombreux fragments d'amphores (une vingtaine de lèvres d'amphores Dr. 1 de formes variées) et deux fragments de campanienne B. Ce matériel, absent des niveaux profonds (dépôts, couche d'épandage), semble illustrer la fin de l'occupation gauloise du site, dans le courant du I^{er} s. av. n. è.

En définitive, la phase principale de fonctionnement du sanctuaire peut être cernée avec vraisemblance entre 170-150 et 80-60 environ. La majorité du matériel exhumé (dépôts en fosses mis au jour notamment) se situe sans doute plus précisément à la fin du II^e s. ou au tout début du I^{er} s. av. n. è.²⁰².

ETUDE CERAMIQUE

¹⁹⁶ Voir notamment Lambot, Méniel 1993, p. 162 et Kaenel, Crotti 1992, p. 25-26.

¹⁹⁷ Vaginay, Guichard 1988, p. 153 et 189 ; Lambot, Méniel 1992, p. 162-163.

¹⁹⁸ Tène finale 1 de la périodisation de Feurs, qui correspond sensiblement, en chronologie absolue, à la phase LT C2 allemande : Vaginay, Guichard 1988, p. 155.

¹⁹⁹ En particulier, l'absence de bracelets en verre nettement caractéristiques de cette phase pose problème.

²⁰⁰ Dont l'apparition est envisagée par certains auteurs dans le 3^eme. quart du II^e s. av. n. è. : Guillaumet 1990, p. 162.

²⁰¹ Choel *et alii* 1991, p. 93.

²⁰² Comme à Verdun -Petit-Chauvort le matériel appartenant à un horizon précoce de La Tène finale (1^{ère} moitié ou milieu II^e s.), dont la part exacte est difficile à estimer, ne peut être séparé stratigraphiquement du mobilier plus tardif (LT D1).

Introduction

Deux ensembles d'intérêts différents ont été retenus. Le premier correspond au mobilier provenant des deux dépôts en fosse²⁰³, strictement contemporains mis au jour. Cet ensemble (4290 fragments correspondant à 494 individus) fait l'objet d'un traitement statistique (tableau -fig. 97 ; graphiques -fig. 98-101). Le second ensemble correspond au matériel issu du niveau d'épandage qui caractérise toute la zone culturelle gauloise. Cet ensemble est pour l'essentiel redondant par rapport au mobilier des fosses et ne présente pas le même intérêt pour l'histoire du sanctuaire, en raison de son mode de constitution²⁰⁴. Il n'en a été retenu que les formes ou variantes de formes non représentées dans les dépôts, qui complètent la typologie de la céramique du sanctuaire gaulois (fig. 97). Ces formes n'apparaissent qu'en quelques exemplaires chacune et souvent au titre d'*unicum*.

Répertoire des formes

1. Dépôts en fosse

Céramique grossière, non tournée ou finie à la tournette

Pâte claire micacée, type Besançon

1. Pot ovoïde à bord mouluré ; décor incisé sur épaule.

Pâte siliceuse ou calcaire

2-16. Pots ovoïdes à bord arrondi ; sans col distinct ou col incurvé continu peu marqué ; bord plus ou moins éversé, court ou allongé, arrondi ; fond plat ; surfaces égalisées ; décor occasionnel ou d'incisions ponctuelles sur l'épaule. Diam. : 4,5-18 cm. Variantes :

n°2-3. Sans col distinct. Diam. : 11-16,5 cm.

4-5. Col faiblement marqué, bord éversé. Diam.: 14-16 cm.

6-7. Col faiblement marqué, bord "versé. Diam. : 13-18,5 cm.

8-10. Col faiblement marqué, bord éversé à extrémité renflée. Diam. : 15-17 cm.

11-16. Pots de faible module ; panse étroite (n° 11-12) ou large (13-16). Diam. : 4,5-10 cm ; diam. : 4,5-10 cm ; H : 6,5-9 cm.

17-23. Pots ovoïdes à bord triangulaire ; sans col distinct ou col peu marqué ; bord épaissi de forme triangulaire, lisse ou mouluré, éversé ou horizontal ; épaule lisse ou moulurée ; surfaces égalisées ; décor rare sur épaule (impressions ponctuelles : n° 17). Diam. : 11-23,5 cm. Variantes :

17-18. Bord horizontal, marli lisse. Diam. : 11-23,5 cm.

19-20. Bord horizontal, marli mouluré. Diam. : 17 cm.

21. Épaule moulurée, bord éversé (biseau interne). Diam. : 19 cm.

22-23. Épaule moulurée, bord horizontal. Diam. : 16-17 cm.

24-32. Gobelets de faible module ; panse convexe cylindrique ou tronconique, ouverture très large ; bord simple arrondi ou éversé en bourrelet ; fond plat ; surfaces égalisée. Diam. ouv. : 4-8,5 cm. ; H. tot. : 3-9 cm. Variantes :

24-25. Panse convexe refermée ; lèvres simple arrondie. Diam. : 4,5-7,5 cm.

26-27. Panse convexe refermée ; lèvres en bourrelet. Diam. : 8,5 cm.

28-29. Panse cylindrique ; lèvres arrondie. Diam. : 5-6 cm.

30. Panse tronconique ; lèvres arrondie. Diam. : 4 cm.

31-32. Panse tronconique refermée ; lèvres redressée. Diam. : 4,5-5 cm.

²⁰³ Ces deux dépôts contigus présentaient un matériel globalement identique. Plusieurs collages ont été effectués, entre des fragments issus des deux fosses.

²⁰⁴ Il s'agit d'objets en position tertiaire (restes erratiques de dépôts détruits ; définition dans Brunaux 1989, p. 7).

33-59. *Ecuelles ou jattes à bord rentrant* ; panse évasée tronconique, rectiligne ou galbée ; bord plus ou moins rentrant ; fond plat ; surface interne égalisée, externe lissée. Diam. : 5-32 cm ; H : 2-10 cm. Variantes :

33-43. Lèvre arrondie peu rentrante, plus ou moins épaissie. Diam. : 5-32 cm.

44-45. Lèvre simple, arrondie, redressée verticale. Diam. : 12,5-13,5 cm.

46-49. Lèvre plus ou moins développée, arrondie, rentrante. Diam. : 13,5-25 cm.

50-51. Lèvre arrondie plus ou moins rentrante, marquée par une moulure externe. Diam. : 25,5-30 cm.

52-54. Lèvre plus ou moins renflée, peu rentrante, biseautée. Diam. : 12,5-24 cm.

55-57. Lèvre peu rentrante, biseautée. Diam. : 12,5-24 cm.

58-59. Lèvre peu rentrante, biseautée, à moulure externe. Diam. : 15-22 cm.

60. *Ecuelle à bord éversé* ; panse convexe ; col incurvé peu marqué ; bord éversé arrondi ; surfaces égalisées. Diam. : 13 cm.

61-62. *Jattes à profil en S*, carénées ; panse à tendance convexe ouverte ; col vertical mouluré, rectiligne (n° 61) ou incurvé (n° 62) ; bord arrondi ; liaison panse-col anguleuse ; surfaces lissées. Diam. : 28 cm.

63. *Bouteille ou coupe* ; pied en couronne, très évasé.

Céramique fine, tournée

Pâte fine sombre lissée

64-66. *Pots ovoïdes, à ouverture large* ; col court légèrement rentrant, rectiligne, marqué ; bord éversé en bourrelet ; fond plat ou annulaire. Diam. ouv. : 6,5-8,5 cm ; diam. max. : 7,5-10 cm ; H. : 9-12 cm. Variantes ;

64-65. Liaison panse-col anguleuse par changement d'inflexion.

66. Liaison panse-col par une baguette.

67-73. *Pots ou bouteilles ovoïdes à ouverture resserrée* ; panse ovoïde ; col développé, vertical, rectiligne ou incurvé ; lèvre éversée plus ou moins développée, arrondie ; liaison panse-col continue, anguleuse ou par baguette. Diam. ouv. : 5-10 cm ; diam. max. : 8,5-14 cm ; H. : 11,5-18,5 cm. Variantes :

67-68. Liaison panse-col continue.

69. Liaison panse-col anguleuse.

70-72. Liaison panse-col par baguette.

73. Liaison panse-col par double baguette.

74. *Pot à panse bi-conique* ; sans col distinct ; lèvre allongée incurvée ; fond plat. Diam. ouv. : 9 cm ; diam. max. : 6,5 cm ; H. : 7 cm.

75-79. *Bouteilles à ouverture étroite* ; panse à tendance globulaire ; col développé vertical ou rentrant, rectiligne ou incurvé ; lèvre éversée, plus ou moins développée arrondie ; liaison panse-col continue ou anguleuse ou par baguette ; fond plat. Diam. ouv. : 4-8,5 cm ; diam. max. : 7-14,5 cm ; H. : 8-env. 17 cm.

75-76. Col vertical marqué.

77-78. Col rentrant continu.

79. Col vertical, liaison par baguette.

80-86. *Tonnelets* ; panse convexe à courbure sensiblement symétrique ; lèvre plus ou moins saillante, formant un bourrelet externe ; fond plat. Diam. ouv. : 5-10 cm ; diam. max. : 7-12 cm ; H. : 9,5-16 cm. Variantes :

80. Lèvre éversée arrondie, peu saillante.

81. Lèvre éversée allongée incurvée ; panse moulurée.

82-83. Lèvre éversée en bourrelet.

84-85. Lèvre sans inflexion, bouletée (renflement interne), peu saillante.

86. Lèvre épaissie, biseautée, à bourrelet externe.

87-88. *Gobelets* ; panse convexe refermée ; lèvre éversée arrondie. Diam. ouv. : 9-10 cm ; H : 10-12 cm. Variantes :

87. Sans col ; lèvre en bourrelet.

88. Col incurvé continu ; lèvre incurvée arrondie.

89. *Gobelet* ; panse cylindrique ? ; lèvre rentrante, épaissie, biseautée. Diam. : 8 cm.

90-111. *Ecuelles et jattes à bord rentrant* ; panse rectiligne ou galbée ; fond plat, fréquemment soulevé ; bord aménagé de façon variable. Diam. ouv. : 11,5-29 cm ; H. : 3,5-8,5 cm. Variantes :

90-95. Lèvre peu rentrante, simplement arrondie ou épaissie en bourrelet. Diam. : 15-23 cm.

96-97. Lèvre rentrante, allongée incurvée, arrondie. Diam. : 15-16,5 cm.

98-100. Lèvre biseautée triangulaire peu marquée. Diam. : 13-15,5 cm.

101-103. Lèvre biseautée triangulaire marquée, avec changement d'inflexion externe ; panse rectiligne. Diam. : 11,5-16 cm.

104-107. Lèvre biseautée, triangulaire marquée ; panse convexe. Diam. : 13-17 cm.

108-110. Lèvre biseautée triangulaire marquée, à moulure externe. Diam. : 16-29 cm.

111. Lèvre à marli concave. Diam. : 17 cm.

112-114. *Ecuelles à bord éversé* ; panse rectiligne, puis convexe ouverte ; lèvre éversée, en bourrelet, soulignée par une moulure externe ; fond plat. Diam. : 10-14 cm.

115-117. *Ecuelles ou jattes à profil en S* ; panse rectiligne puis convexe refermée ; col incurvé, vertical, marqué ; bord éversé arrondi. Diam. : 14-33 cm.

118. *Jatte à profil en S, carénée* ; panse carénée refermée ; col rectiligne évasé ; lèvre en bourrelet ; liaison panse-col par baguette. Diam. : 12 cm.

119. *Couvercle ?* ; panse galbée ; lèvre arrondie légèrement rentrante ; décor de lunules excisées sur l'extérieur. Diam. : 13 cm.

Pâte fine claire, lissée

120. *Pot ovoïde* ; col vertical marqué ; bord éversé à biseau interne. Diam. : 6 cm ; H. : 9,5 cm.

121. *Tonnelet* ; panse abaissée (courbure dissymétrique) ; lèvre éversée allongée, incurvée. Diam. : 5 cm. ; H. : 7 cm.

122-124. *Ecuelles à bord rentrant* ; panse galbée ; lèvre arrondie faiblement rentrante. Diam.: 9-19 cm.

125. *Ecuelle à bord éversé* ; panse rectiligne ; lèvre éversé en bourrelet, souligné par une courbure. Diam. : 9 cm.

Pâte fine claire à engobe micacé

126. *Pot ovoïde* ; col incurvé continu ; épaule moulurée ; lèvre éversée, incurvée, arrondie ; base étroite, fond plat ; haut de panse doré au mica. Diam. : 13 cm ; H. : 13 cm.

Pâte fine claire, lissée

127-131. *Pots ovoïdes* ; col développé incurvé vertical ; lèvre éversée en bourrelet ; liaison panse-col continue ou faiblement marquée ; engobe blanc uniforme sur toute la surface externe. Diam. ouv. : 4,5-8 cm ; diam. max. : 6-10,5 cm ; H. : 6-16 cm.

132. *Pot ovoïde, à ouverture resserrée* ; col incurvé légèrement rentrant ; lèvre éversée, incurvée arrondie ; liaison panse-col par une baguette. Diam. : 7,5 cm. H. : 14 cm.

133-134. *Bouteilles à panse élancée* ; col vertical incurvé marqué ; lèvre éversée incurvée ou en bourrelet. Diam. ouv. : 9-10 cm ; diam. max. : 13 cm. ; H. : 24 cm.

135-136. *Bouteilles* ; panse à tendance globulaire ; col incurvé rentrant continu ; lèvre éversée incurvée, arrondie ou amincie. Diam. ouv. : 7-8 cm ; diam. max. : 10-11,5 cm ; H. : 11,5-16 cm.

137-141. *Bouteilles à panse globulaire* ; col développé incurvé vertical ou rentrant ; lèvre éversée arrondie ou allongée, rectiligne ; liaison panse-col par baguette ou épaulement ; pied creux annulaire. Diam. ouv. : 5,5-14 cm ; diam. max. : 10,5-32 cm ; H. : 15-env.45 cm. Variantes :

137. Col vertical ; liaison panse-col par baguette.

138-141. Col rentrant ; liaison panse-col par épaulement.

142-143. Bouteilles à panse globulaire ; partie inférieure et panse à décor gravé.

144. Bouteille ? ; col incurvé, lèvre éversée biseautée.

145-159. Tonnelets ; panse convexe à courbure sensiblement symétrique ; lèvre plus ou moins saillante, formant un bourrelet externe ; fond plat. Diam. ouv. 4,5-10,5 cm ; diam. max. : 6-16,5 cm ; H. : 8-28,5 cm. Variantes :

145-146. Lèvre éversée arrondie, peu saillante.

147. Lèvre éversée allongée incurvée.

148-151. Lèvre éversée en bourrelet.

152-153. Lèvre sans inflexion, bouletée, peu saillante.

154-159. Lèvre épaissie, biseautée à bourrelet externe.

160-161. Tonnelets à panse surbaissée ; panse dissymétrique, convexe, puis rectiligne ; lèvre simple arrondie ou épaissie en bourrelet. Diam. ouv. : 6-9,5 cm ; diam. max. : 11-16 cm ; H. : 9-14 cm.

162. Gobelet ; panse convexe à courbure symétrique ; lèvre en bourrelet ; fond ombiliqué. Diam. : 9 cm. ; H. : 12,5 cm.

163. Gobelet ; panse cylindrique ? ; lèvre simple arrondie. Diam. : 7,5 cm.

164-165. Formes hautes fermées ; panses décorées.

166-167. Ecuelles à bord rentrant ; panse convexe ; lèvre en bourrelet faiblement rentrante. Diam. : 11,5-16,5 cm.

2. Couche d'épandage et comblement supérieur du fossé

Céramique grossière, non tournée ou finie à la tournette

Pâte claire micacée, type Besançon

168. Pot ovoïde à bord éversé mouluré ; décor d'incisions longues obliques sur l'épaule. Diam. : 17 cm.

169. Pot ovoïde à bord triangulaire mouluré ; décor d'incisions courtes obliques sur l'épaule. Diam. : 27,5 cm.

Pâte siliceuse ou calcaire

170. Pot ou bouteille ; lèvre éversée allongée incurvée, soulignée par une baguette. Diam.: 15 cm.

171-173. Pots ovoïdes à bord arrondi ; col court incurvé faiblement marqué ; surfaces égalisée ; décor d'impressions ou d'incisions ponctuelles sur l'épaule. Diam. : 15-20,5 cm. Variantes :

171. Impressions sur un seul rang.

172. Impressions sur deux rangs, opposées en épi.

173. Incisions fines, verticales, extrémité renflée (n° 8-10).

174-175. Pots ovoïdes à bord biseauté ; col incurvé faiblement marqué ; lèvre à méplat oblique ou horizontal ; surfaces égalisée. Diam. : 11,5-17 cm. Variantes :

175. Décor d'impressions ovales peu profondes sur l'épaule.

176-180. Pots ovoïdes à bord mouluré ; sans col ; lèvre éversée allongée, moulurée sur sa face interne ; panse brossée, bord égalisé ; décor fréquent d'impressions ponctuelles sur deux rangées, en épi. Diam. : 15-21 cm. Variantes :

176-177. Lèvre faiblement moulurée.

178. Sans décor.

181. Pot ovoïde à bord mouluré ; sans col ; lèvre éversée rectiligne allongée, moulurée sur sa face externe ; épaule moulurée. Diam. : 16 cm.

182. *Pot ovoïde à bord mouluré* ; col court vertical, marqué, mouluré ; lèvres éversées incurvées moulurées sur les faces supérieure et interne ; surfaces égalisées ; décor d'impressions ponctuelles en forme de lunules sur deux rangées. Diam. : 18 cm.

183. *Pot ovoïde à bord mouluré* ; col incurvé peu marqué, lèvre triangulaire à marli horizontal mouluré ; surfaces égalisées. Diam. : 15,5 cm.

184. *Pot ovoïde à col cannelé* ; col développé cannelé ; lèvre éversée en bourrelet ; panse rugueuse ; col et lèvre lissés. Diam. : 18,5 cm.

185. *Jatte à bord rentrant* ; panse rectiligne ; lèvre triangulaire rentrante ; liaison panse-bord anguleuse ; surfaces égalisées. Diam. : 24 cm.

186-188. *Ecuelles-jattes à bord rentrant* ; panse convexe profonde ; bord rentrant parcouru par une ou plusieurs moulures externes ; surfaces égalisées. Diam. : 21-38 cm.

189-190. *Ecuelles-jattes à bord rentrant* ; panse très évasée peu profonde ; lèvre redressée faiblement rentrante, moulurée sur sa face externe ; surfaces égalisées. Diam. : 30 cm.

191-192. *Ecuelles à bord simple arrondi* ; panse rectiligne ; fond plat étroit ou large ; surfaces égalisées. Diam. : 17,5-22 cm.

193-194. *Ecuelles à bord biseauté* ; panse galbée ; lèvre peu rentrante à méplat oblique interne, soulignée sur l'extérieur par un sillon ou une moulure ; surfaces égalisées. Diam. : 18-20,5 cm.

195-196. *Ecuelles-jattes à lèvre faiblement débordante* ; panse galbée ; lèvre renflée, arrondie, légèrement saillante ; surfaces lissées. Diam. : 21-25 cm.

197. *Ecuelle à lèvre débordante* ; panse galbée ouverte ; col vertical incurvé ; lèvre épaissie en boule ; liaison panse-col anguleuse ; surfaces égalisées. Diam. : 31 cm.

198. *Ecuelle ou coupe à bord éversé* ; panse carénée ; lèvre éversée arrondie ; surfaces lissées. Diam. : 11,5 cm.

199. *Bol hémisphérique* ; panse convexe refermée ; lèvre redressée arrondie ; surfaces lissées. Diam. : 15 cm.

200. *Bol hémisphérique* ; panse convexe refermée ; lèvre biseautée, soulignée sur l'extérieur par une moulure ; surfaces lissées. Diam. : 20 cm.

201. *Gobelet* ; panse convexe ouverte ; lèvre simple, arrondie ; surfaces égalisées. Diam. : 8,5 cm.

202-203. *Gobelets* ; panse convexe refermée ; lèvre arrondie ; surfaces égalisées. Diam. : 5-6,5 cm.

204. *Tonnelet* ; panse convexe à courbure symétrique ; lèvre faiblement éversée arrondie ; surfaces lissées. Diam. : 3 cm.

205. *Couvercle* ; panse rectiligne ; lèvre redressée triangulaire ; large bouton de préhension ; surfaces égalisées. Diam. : 13,5 cm.

206. *Couvercle ?* ; panse galbée ; lèvre biseautée ; surfaces égalisées. Diam. : 24 cm.

207. *Couvercle ?* ; lèvre débordante ; décor d'incisions sur bas de panse ; surfaces égalisées. Diam. : 14 cm.

Céramique fine tournée

Pâte fine sombre lissée

208. *Forme haute* : décor d'impressions ponctuelles au bâtonnet, en trame serrée.

209. *Ecuelle à bord rentrant* ; panse galbée ; lèvre fortement rentrante, épaissie, bien marquée à l'intérieur. Diam. : 16,5 cm.

210. *Ecuelle ou coupe* ; panse galbée, ouverte ; bord rentrant mouluré sur l'extérieur. Diam. : 16,5 cm.

211-220. *Ecuelles à bord éversé* ; panse galbée ouverte ou refermée ; lèvre en bourrelet plus ou moins développé et débordant ; fond plat. Diam. : 12-28 cm. Variantes :

211-212. Panse ouverte ; lèvre arrondie, peu saillante, soulignée par un sillon ou une moulure.

213-214. Panse ouverte ; lèvre en bourrelet.

215-216. Panse faiblement refermée ; lèvre en bourrelet.

217-218. Panse fortement refermée ; lèvre en bourrelet.

219. Panse fortement refermée ; lèvre épaissie, bouletée ; décor lissé interne.

220. Panse refermée ; lèvre allongée rectiligne moulurée.

221-232. *Coupes ou jattes à profil en S* ; panse ouverte ou refermée ; col rectiligne, incurvé ou sinueux ; bord éversé en bourrelet ; pied annulaire. Diam. : 14-22 cm. Variantes :

221. Panse évasée sinuose ; lèvre en bourrelet soulignée par une gorge interne.

222-223. Panse ouverte ; col incurvé continu, lèvre peu marquée.

224-225. Panse refermée ; col rectiligne vertical, marqué ; lèvre en bourrelet.

226. Panse ouverte ; col mouluré ; lèvre peu marqué.

227. Panse refermée ; col mouluré ; lèvre en bourrelet.

228. Panse ouverte ; col incurvé, mouluré ; lèvre en bourrelet.

229-230. Panse ouverte ; col sinueux, mouluré ; lèvre en bourrelet.

231. Panse ouverte ; col incurvé rentrant ; lèvre en bourrelet.

232. Panse ouverte ; col incurvé rentrant ; lèvre en bourrelet ; liaison panse-col anguleuse.

233. *Coupe ?* ; pied de vase, type piédouche?

234. *Bol évasé* ; panse évasée à courbure régulière ; lèvre biseautée. Diam. : 16 cm.

235-238. *Bols hémisphériques* ; panse convexe, refermée ; lèvre plus ou moins renflée, arrondie ou facettée. Diam. : 11-22,5 cm.

239-240. *Bols hémisphériques* ; panse convexe refermée ; lèvre éversée développée, incurvée, à extrémité épaissie ou amincie. Diam. : 17-23,5 cm.

241. *Bol à panse cylindrique* ; panse à tendance convexe, très peu évasée, moulurée ; lèvre en bourrelet ; fond plat, à anneau porteur. Diam. : 25,5 cm.

Pâte fine, claire, lissée

242. *Ecuelle à bord faiblement rentrant* ; panse convexe ; lèvre arrondie ; fond plat, marqué sur l'extérieur. Diam. : 14,5 cm.

243-244. *Bols hémisphériques* ; panse convexe refermée ; lèvre éversée, en bourrelet, ou allongée incurvée. Diam. : 24,5-32 cm.

Pâte fine, claire, calcaire, sans revêtement ou peinte

245. *Bouteille* ; panse élancée ; col développé, incurvé, rentrant ; lèvre triangulaire débordante, à méplat oblique ; liaison panse-col par baguette. Diam. : 12 cm.

246. *Bouteille* ; panse globulaire ; col développé incurvé vertical ; lèvre éversée, allongée, arrondie ; liaison panse-col par baguette ; pied annulaire. Diam. : 11,5 cm.

247-249. *Bouteilles* ; panse à tendance globulaire ; col incurvé rentrant ; lèvre éversée allongée, moulurée sur sa face interne ; liaison panse-col par baguette ; pied annulaire ? Diam. : 14,5-22 cm.

250. *Bouteille* ; col rentrant ; lèvre fortement éversée, allongée incurvée, à extrémité biseautée, moulurée sur sa face interne. Diam. : 19 cm.

251. *Bouteille* ; bord évasé à profil sinueux ; lèvre arrondie. Diam. : 16,5 cm.
252. *Tonnelet* ; bord éversé en bourrelet développé ; décor estampé sur panse : rangée de lunules. Diam. : 9,5 cm.
253. *Tonnelet* ; lèvre aplatie à extrémité pointue saillante. Diam. : 8 cm.
254. *Gobelet* ; panse convexe refermée ; lèvre éversée en bourrelet. Diam. : 11 cm.
255. *Écuelle à bord rentrant* ; panse rectiligne faiblement convexe ; bord arrondi rentrant, en bourrelet. Diam. : 19 cm.
256. *Bol hémisphérique* ; panse convexe, refermée ; lèvre en bourrelet, soulignée par une moulure externe. Diam. : 23,5 cm.
257. *Jatte à profil en S* ; panse curviligne ; col fortement incurvé ; lèvre simple, arrondie ; liaison panse-col et col-lèvre par baguette ; pied annulaire ; fond soulevé. Diam. : 24 cm.
258. *Bouteille ?* ; piedouche largement débordant. Diam. pied : 12 cm.

Commentaire²⁰⁵

Céramique à pâte grossière, non tournée ou finie à la tournette

Elle regroupe 41% des vases. En dehors de quelques fragments de pots à pâte claire micacée (type Besançon), les récipients sont montés soit dans une pâte à dégraissant siliceux, soit dans une pâte à dégraissant calcaire, généralement coquillé. Ces deux pâtes sont représentées à peu près à égalité. Dans leur majorité, les vases sont modelés et de facture très sommaire (imperfections de surface, défauts de symétrie). Quelques pots et quelques jattes à bord mouluré ont bénéficié d'un meilleur montage (n° 17-23, 176-190 : tour lent). Les teintes sont irrégulières, du brun au beige et quelques vases (essentiellement de petits modules : n° 11-16, 24-32, 33-38) conservent des traces d'enduit brun-noir sans doute de nature végétale. Le répertoire est très peu varié et se compose pour l'essentiel de pots (n° 1-23, 168-184) et d'écuelles ou de jattes à bord rentrant (n° 33-59, 185-190), nettement majoritaires (29,5 % contre 5,5 % de pots). Les pots à bord simplement arrondi sont plus nombreux que les pots à bord mouluré. Les décors d'incisions ponctuelles sur l'épaule des vases apparaissent fréquemment, mais ne sont pas systématiques. Parmi les écuelles ou jattes à bord rentrant d'aspect très frustré, la variante à lèvre arrondie est nettement la mieux représentée. Le répertoire se complète de gobelets, souvent de très petite taille, en nombre non négligeable (n° 24-32, 201-204 ; soit 3,5 % des vases) et de formes attestées en quelques exemplaires chacune : écuelles à bord éversé ou débordant (n° 60, 195-198), jattes carénées (n° 61-62), bols hémisphériques (n° 199-200), couvercles.

Céramique à pâte fine sombre lissée

Elle regroupe 35,5 % des vases. Il existe deux principaux groupes de pâte. Le premier nettement majoritaire, correspond aux vases à pâte rougeâtre (sans dégraissant visible ou à dégraissant fin homogène) et surfaces brun foncé ou noir (32 % des individus). Le second rassemble des vases à pâte grise ou noire et surfaces gris clair à gris foncé (3,5 % des vases). Ce second groupe comprend quelques vases à pâte sableuse, grise homogène, très bien cuite

²⁰⁵. Les statistiques ont été effectuées seulement à partir des dépôts, mais sont également valables pour la couche d'épandage.

(n° 79 et 115). Les formes hautes sont nettement moins bien représentées que les formes basses (11 % contre 24,5 % des vases). En dehors de quelques gobelets (n° 87-89), on discerne un groupe de pots ou bouteilles (n° 64-79) qui se distinguent par la forme de la panse (ovoïde ou globulaire) et surtout la taille de l'embouchure (resserrée ou étroite, plus rarement large) et un groupe de vases tonnelets (n° 80-86), élancés ou trapus. Les pots ou bouteilles sont plus nombreux que les tonnelets (6 % contre 3 % des individus). Au sein des formes basses, l'écuelle à bord rentrant, arrondi ou biseauté, constitue nettement le type dominant (n° 90-110, 209-212 ; 21 % des vases). On compte également quelques écuelles à bord éversé ou à profil en S (n° 112-114 et 211-220 ; 115-117 : 3 % des individus). Une petite série de coupes ou bols aux profils diversifiés (coupes carénées : n° 223-232 ; bols évasés ou hémisphériques : n° 234-240) provient uniquement de la couche d'épandage.

Les surfaces des vases sont toujours lissées soigneusement et présentent des teintes uniformes. Les décors sont extrêmement rares, aussi bien sur formes hautes que basses.

Un fragment de vase bouteille est décoré d'impressions au bâtonnet, en trame serrée (n° 208²⁰⁶) et deux écuelles à bord éversé (n° 214-219) portent respectivement un décor incisé entrecroisé (externe) et un décor de stries au lissoir (interne). Ces récipients proviennent de la couche d'épandage ; le seul vase décoré issu des dépôts consiste en un fragment (de couvercle ?) à décor de lunules excisé (n° 119).

Céramique à pâte fine claire

Cette céramique réunit 23 % des vases qui se répartissent de façon inégale entre céramique lissée sans revêtement (3,5 % des individus), céramique à engobe micacé (un vase complet : n° 126; quelques fragments), céramique peinte (19 % des individus).

La céramique claire lissée présente des formes assez diversifiées (n° 120-121 ; 123-125) et notamment des petites écuelles ou coupelles qui ont pu servir également de couvercles.

La céramique peinte ne forme pas un groupe parfaitement uniforme et homogène. On discerne en particulier deux qualités de pâte, très inégalement représentées. Un petit groupe de vases se caractérise par une pâte à dégraissant sableux siliceux fin et dense et une section zonée (pâte grise ou noire, surface beige ou brun clair). A ce type de pâte correspond de façon systématique un enduit uniforme de teinte "lie de vin", sans trace de décor rapporté brun ou sépia. Les vases recensés appartiennent tous à la forme tonnelet (n° 147, 149-152), si l'on excepte une écuelle à bord rentrant (n° 166) et une jatte à profil sinueux (n° 257). Ils représentent seulement 1 % des individus.

Le groupe majoritaire (18 % des vases) se caractérise par une pâte calcaire, sans dégraissant visible, de teinte homogène orange ou beige clair. Les vases de ce groupe ont été revêtus d'un engobe rouge et/ou blanc, qui recouvre la totalité ou une majeure partie de la surface externe (la base est souvent laissée vierge : n° 134, 139, 141, 148 et plus rarement l'encolure : n° 139). Les engobes sont généralement mal conservés et subsistent souvent seulement à l'état de traces. Parfois même, cet engobe a entièrement disparu, ce qui est le cas semble-t-il pour un petit groupe de vases bouteilles issus de la couche d'épandage (n° 245, 247-250)²⁰⁷. Malgré le mauvais état des enduits colorés, plusieurs récipients conservent des traces de décors géométriques brun rapportés sur fond blanc (n° 137, 141, 153, 155, 164, 165), tandis qu'un seul cas de décor brun sur fond rouge est attesté (n° 134 : bandeau inférieur).

Le motif répétitif de lignes ondules est le mieux représenté. L'utilisation des couleurs est très variée. Le blanc, employé de façon uniforme, sans adjonction de rouge, semble concerner avant tout des récipients de petits modules, de formes variées (pots : n° 127-131 ; bouteilles :

²⁰⁶ Ce décor est attesté à Nuits -St. -Georges : BOL n°17.

²⁰⁷. Mais on ne peut cependant éliminer complètement l'hypothèse que ces vases n'aient pas bénéficié d'un revêtement peint.

136, 140 ; tonnelets : 145, 158, 159). Plus fréquemment, le blanc est associé au rouge et, dans ce cas, il occupe la place principale, sous forme d'une ou plusieurs plages, encadrées ou rythmées par des bandes rouges plus ou moins larges (n° 134, 137, 146, 148, 162). Certaines compositions semblent assez caractéristiques d'un type de vase. En particulier, les vases bouteilles à panse globulaire présentent en général un décor en trois registres : base vierge, écrue, panse blanche à décor brun géométrique, col rouge (n° 137, 138, 141, 143). En revanche, aucun modèle de composition ne se détache distinctement pour les vases tonnelets. Enfin, l'emploi du rouge, de façon uniforme, apparaît sur un nombre de vases non négligeable. Il s'agit de tonnelets (n° 152, 156, 160, 161) mais aussi de pots ou bouteilles (n° 132, 135), de gobelets (n° 163), ainsi que d'écuelles et de bols (n° 255-256). Il est intéressant de noter que les vases revêtus uniformément avec une seule couleur (blanc, rouge, lie de vin) ne conservent aucune trace de décor brun rapporté, ce qui sans constituer une preuve décisive, semble bien indiquer que le décor peint se limite pour ces vases à un fond coloré.

Globalement, le répertoire de la céramique peinte est clairement dominé par les formes hautes. On discerne trois groupes principaux : les pots (n° 127-132 : 6,5 % des individus), les bouteilles (n° 133-144, 245-250 : 4 % des individus), les tonnelets (n° 145-161, 252-253 : 7 % des individus) auxquels s'ajoutent quelques gobelets (n° 162-163, 254). Une sélection des tailles de récipients peut être observée au sein de chaque groupe. Ainsi, les pots ovoïdes sont majoritairement fabriqués en taille réduite, tandis que les bouteilles existent surtout en tailles moyenne ou grande et les tonnelets en tailles moyenne et réduite. Le répertoire se complète de quelques écuelles à bord rentrant (n° 166-167) et de vases attestés en un seul exemplaire (bol : n° 256 ; jatte sinueuse : n° 257 ; bouteille globulaire ? : n° 258).

Conclusions

La vaisselle céramique de Mirebeau se compose de 41 % de vases en céramique grossière non tournée et de 58 % de vases en céramique fine tournée ; la céramique importée représentant moins de 1 %. Certaines particularités sont intéressantes à souligner pour cerner le faciès micro-régional, mais peuvent également avoir un fondement chronologique. Pour la céramique grossière, la très faible présence des pots à pâte claire micacée (type Besançon) mérite d'être notée, ainsi que le caractère frustré, du point de vue technique, de la plus grande partie de la production locale de pots et d'écuelles. La céramique fine sombre présente une spécificité technique, la majorité des vases possédant une pâte rouge homogène très caractéristique et des surfaces brun foncé ou noir. L'extrême rareté des décors est remarquable et en ce qui concerne les formes, on retient la présence fréquente de baguettes à la base des cols de pots ou bouteilles, l'existence d'un groupe original d'écuelles à lèvre triangulaire biseauté et d'une série d'écuelles ou de coupes à profil en S. La fréquence des vases tonnelets, aussi bien au sein de la céramique sombre lissée que de la céramique peinte est également à souligner. Enfin, l'absence complète de vases bouteilles élancés à décor peint partiel, attestés en quantité variable dans toute la vallée de la Saône, constitue une autre originalité.

Certaines spécificités sont clairement liées à la fonction des contextes de découvertes et plus largement à la nature du site. C'est dans ce sens qu'il faut interpréter le déficit des pots en céramique grossière (seulement 5,5 % des vases) et la répartition très particulière des tailles de récipients, qui se manifeste notamment par l'émergence d'une série de vases de taille très réduite, qui représentent 20 % du total de vases.

LES REGIONS VOISINES

LE BAS-MORVAN

Dans la partie méridionale du territoire éduen, et à proximité des pays arverne et ségusiave, le Bas-Morvan occupe une position intermédiaire entre le Haut-Morvan au nord et le val de Loire au sud. Des voies naturelles de communication relient le Bas-Morvan au cœur du pays éduen (vallée de l'Arroux) et à la plaine de Saône (vallées de la Bourbince et de la Dheune, à travers les monts du Charolais et du Mâconnais).

Pour la période de La Tène moyenne-finale, plusieurs sites peuvent être signalés : Montmort²⁰⁸, Uxeau -Le Mont Dardon²⁰⁹, Bourbon-Lancy²¹⁰, Gueugnon. Les seules données céramologiques intéressantes dont on dispose concernent ce dernier site.

GUEUGNON « LE VIEUX FRESNE »

BIBLIOGRAPHIE

Notet 1984, Notet 1991, Notet 1992.

LE SITE ET LES VESTIGES

Les fouilles effectuées au Vieux-Fresne depuis 1966 ont mis en évidence un quartier de potiers antique couvrant plusieurs hectares, composante vraisemblable d'une bourgade installée au bord de l'Arroux²¹¹. L'occupation gauloise du site est attestée par un niveau diffus et par quelques fosses renfermant un matériel caractéristique de La Tène finale²¹². L'une d'elle a livré un ensemble céramique homogène et assez conséquent. J.-Cl. Notet propose, sans certitude, que ces différents vestiges appartiennent à un atelier de potiers précoce.

²⁰⁸ Guillaumet 1979 : une quinzaine de sépultures à inhumation, renfermant chacune un vase haut fermé (bouteille à panse élancée : *Ibid.*, pl. 1 p. 195).

²⁰⁹ Crumley 1982.

²¹⁰ Des fouilles récentes au lieu-dit "Le Breuil" ont mis en évidence une occupation augustéenne, où l'on distingue une présence faible de mobilier de La Tène finale, en position résiduelle : Rouvier-Jeanlin, Joly, Notet 1990, fig. 76.

²¹¹ Notet 1992.

²¹² Notet 1984, Notet 1991, p. 66-67.

CHRONOLOGIE

L'indication la plus précise est fournie par le lot de céramiques de la fosse mise au jour en 1982, qui apparaît globalement caractéristique de l'horizon LTD1 (formes, catégories techniques, répertoire décoratif). L'occupation du site dès une phase précoce de La Tène finale est également suggérée par des objets isolés²¹³.

LA CERAMIQUE²¹⁴ (Pl. 84-85)

Une petite fosse a livré un pot à bord horizontal, en pâte grossière claire micacée (n°1) et une assiette à marli horizontal, en pâte fine noire lissée (n°2), très proche des exemplaires à vernis noir (assiettes Lamb. 6).

L'ensemble de la fosse de 1982 se répartit en deux catégories principales : une céramique non tournée ou tournassée, à pâte grossière siliceuse, fréquemment micacée, et une céramique tournée à pâte mi-fine ou fine, à surface grise ou noire et à section zonée.

Dans la première catégorie entrent des pots et jarres à engobe micacé ou à enduit noir résineux cantonné à l'embouchure des récipients (col et bord), identifiables comme une production de type Besançon (n°3-5). Les vases à pâte grossière consistent majoritairement en pots ovoïdes à bord mouluré (éversé arrondi ou triangulaire horizontal) presque systématiquement décorés de séries d'incisions ou d'impressions sur l'épaule (n°6-10, 12). Un exemplaire à col développé mouluré se dégage du lot (n°11). Les autres classes de récipients sont faiblement illustrées. Une jatte à bord rentrant décoré d'impressions (n°14) côtoie un couvercle à lèvre simple arrondie (n°16) et une jatte ansée à déversoir d'un type caractéristique du pays arverne (n°15)²¹⁵.

Le répertoire de la céramique fine ou mi-fine sombre lissée comprend des vases hauts fermés, probablement des bouteilles à panse élancée (n°17-20) et des récipients bas ouverts, de formes variées : écuelle à bord rentrant (n°23), écuelles ou bols à bord éversé (n°21, 24, 25) ; bol évasé (n°22, imitation Lamb. 31).

Des décors lustrés réalisés au brunissoir sont attestés dans les deux séries (vases hauts fermés et vases bas ouverts). On discerne des décors simples (stries, lignes ondules, treillis de lignes entrecroisées : n°17, 20, 22, 27) et un décor complexe associant lignes droites et ondulées et motifs curvilignes emboîtés (n°19).

Plusieurs caractéristiques notables de cet ensemble confirment l'appartenance de Gueugnon à l'aire économique et culturelle correspondant à la partie occidentale du territoire éduen. Il s'agit en premier lieu de la présence d'une variante de pots à pâte grossière claire "type Besançon", à enduit noir résineux, production typique de la zone Morvan-Nivernais²¹⁶. La texture particulière, mi-fine à fine de la pâte des céramiques sombres lissées constitue une seconde indication pertinente. Ce n'est pas un caractère exclusif de la zone occidentale du pays éduen. On le rencontre en particulier chez les Mandubiens (Auxois), avec un répertoire toutefois spécifique, et chez les Sénons (St. Denis-lès-Sens). En revanche, il existe une césure nette avec la plaine de Saône, où la pâte des céramiques tournées est en très grande majorité remarquablement épurée (dégraissant invisible à l'oeil nu). Enfin, la mode des décors lissés complexes sur formes hautes (n°19) semble également caractéristique d'une zone occidentale

²¹³ Quelques monnaies et surtout un fragment de bracelet en verre bleu mouluré, à décor opaque sinueux : Notet 1984, Notet 1991.

²¹⁴ Ces remarques sont établies à partir de Notet 1984 et 1991.

²¹⁵ Type illustré notamment (par des fragments) à Aulnat : Hatt 1945, fig. 16 n°6 ; Périchon 1981, p. 8 et pl. VII n° 1-2

²¹⁶ Quelques fragments appartenant à cette production ont été mis au jour à Tournus-Champsemard (n°2) et on peut considérer qu'il s'agit d'un des rares témoins tangibles d'échanges entre l'est et l'ouest du domaine éduen.

touchant les territoires éduens, sénons, ségusiave et arverne²¹⁷. Ce type de décor associant plusieurs motifs est en effet totalement absent des sites de la vallée de la Saône, et, plus largement, de Lingonie et de Séquanie.

On ne discerne pas dans l'ensemble de Gueugnon d'indices précis de relations ou d'affinités avec la vallée de la Saône, que l'on pouvait pourtant supposer favorisées par l'axe transversal de communication vallée de la Bourbince - vallée de la Dheune. En revanche, la jatte à déversoir n°15 constitue un témoin ponctuel mais tangible de contacts entre le Bas-Morvan et le pays arverne.

En dernier lieu, il convient de souligner l'absence dans ce lot de certaines catégories céramiques diversifiées (céramique à pâte fine claire notamment, céramiques importées) qui plaide en faveur de l'identification d'une fosse d'atelier, plutôt que d'un dépotoir d'habitat. Mais il est difficile d'être affirmatif, en raison de l'isolement de cette structure et de l'absence de point de comparaisons.

²¹⁷ Forez : Goincet (Vaginay, Guichard 1984, fig. 9) ; Feurs (Vaginay, Guichard 1988, fig. 86). Pays arverne : Aulnat (Périchon 1983, fig. 3, n°9). Sénonais : St. Martin-du-Tertre (fig. 133).

LE NIVERNAIS

DECIZE « RUE DES FOSSES », « GROUPE SCOLAIRE MONNOT »

BIBLIOGRAPHIE

Barral, Joly à paraître ; Conche à paraître b ; Fischer 1983, Périchon, Péronnet 1989.

LE SITE ET LES VESTIGES (fig. 102)

Decize occupe une position stratégique, sur une éminence calcaire enserrée par deux bras de la Loire, au confluent de la Loire et de la rivière l'Aron. L'occupation de La Tène finale a été reconnue en plusieurs endroits lors de fouilles ponctuelles effectuées entre 1980 et 1982²¹⁸. Les découvertes les plus intéressantes proviennent de la rue des Fossés, où un matériel abondant a été exhumé, malheureusement sans données stratigraphiques précises. En dehors d'un lot de céramique (Périchon, Péronnet 1989), un dépôt de trente sept quinaires gaulois en argent a été mis au jour (Fischer 1983).

Pendant l'hiver 1991-1992, une fouille de sauvetage²¹⁹a révélé un ensemble de niveaux et structures précoces, qui se répartissent entre trois phases d'occupation, se succédant de La Tène finale à l'époque augustéenne. Le matériel céramique abondant mis au jour fournit une documentation de qualité. L'étude de ce matériel (Conche à paraître b) apporte des données précises sur le faciès céramique de Decize à La Tène finale et sur l'évolution de ce faciès entre La Tène D1 et la période augustéenne.

CHRONOLOGIE

Les indications les plus pertinentes résident dans le matériel découvert rue des Fossés et Groupe scolaire Monnot.

L'ensemble de la rue des Fossés contient un petit nombre d'éléments attribuables à La Tène D1²²⁰ et une faible quantité de céramiques datables de la période augustéenne²²¹, tandis que la plus grande partie du matériel semble caractéristique de La Tène D2²²². Le dépôt de monnaies est daté de la fin de la première moitié du Ier s. av. J.-C. (Fischer 1983).

La chronologie absolue des phases mises en évidence Groupe scolaire Monnot repose essentiellement sur des comparaisons avec des ensembles bien datés des sites du Forez (Feurs -rue St. Antoine en particulier). Les datations proposées par F. Conche sont les suivantes : *phase 1* : ~120 à 50 av. J.-C. ; *phase 2* : ~50 à 30 av. J.-C. ; *phase 3* : 30 av. à 5 ap. J.-C.

²¹⁸ Fouilles A. Pagès : mai 1980, rue Virlogeux ; 1980-1982, Couvent des Minimes ; 1981-1982, rue des fossés, rue des remparts : Barral, Joly à paraître.

²¹⁹ Fouilles F. Conche : groupe scolaire Monnot, dans le coeur de la ville.

²²⁰ Formes et décors de céramique peinte : Périchon, Péronnet fig. 15.

²²¹ assiettes à bord oblique en Terra Nigra, gobelets à décor de palmettes estampé en Terra Rubra : Périchon, Péronnet fig. 7.

²²² nombreux pots de type Besançon sans décor ; pots à haut de panse mouluré et écuelles basses proches de la forme d'assiette Lamb. 5/7, en céramique fine sombre.

Si les dates du début et de la fin de l'occupation ne soulèvent pas de réelles objections, en revanche, la date proposée pour le passage de la phase 1 à la phase 2 est plus litigieuse. En effet, elle repose sur le postulat que la phase 2 de Decize et la phase 2 de Feurs -rue St. Antoine (datée entre 50 et 30 av. J.-C. : Guichard, Vaginay 1990) possèdent les mêmes limites chronologiques. Or il n'y a aucune certitude que ces phases (l'une de nécropole, l'autre d'habitat) soient identiques. La phase 2 de Decize, dont le matériel est caractéristique de l'horizon LT D2²²³, pourrait débiter dès les années 70/60 av.

En définitive, il apparaît que les ensembles mis au jour dans les deux fouilles importantes de Decize (rue des Fossés, Groupe scolaire Monnot) correspondent à la même séquence chronologique. L'occupation du site débute dès La Tène D1 (fin II^e. ou début I^{er} s. av. J.-C.) et se poursuit sans interruption jusqu'à l'époque augustéenne et au-delà. La période la mieux illustrée par les structures et le matériel mis au jour correspond sensiblement à La Tène D2 (vers 70 à 30/20 av.).

LA CERAMIQUE

1. Rue des Fossés

Le matériel céramique est en grande partie redondant par rapport à celui du Groupe scolaire Monnot et d'intérêt moindre, en raison des conditions de découverte. Certaines aspects, moins bien documentés sur le second site, méritent cependant d'être décrits.

La céramique fine comprend en particulier un répertoire de formes et décors partiellement différent d'un site à l'autre. On note surtout rue des Fossés la coexistence de deux groupes de céramique peinte assez nettement différenciés. Le premier groupe est constitué de fragments de vases hauts fermés (pots ovoïdes, bouteilles à panse élancée ou tonnelets²²⁴) qui présentent un décor de motifs géométriques ou zoomorphes se détachant sur un fond coloré. Deux techniques sont employées : le décor est réalisé en réserve et apparaît dans une teinte claire (blanc ou écru) sur un fond sombre rapporté (brun-mauve). Le second groupe réunit une série de pots ovoïdes (bord éversé, sans col, et pied annulaire), dont la surface externe est uniformément revêtue d'un engobe blanc, encadré de deux bandes rouges, sans décor brun en surimpression.

Le premier groupe est caractéristique d'une production largement répandue sur les territoires arverne, ségusiave et éduen. En revanche, le second groupe présente des spécificités de forme et décor qui permet d'isoler une fabrication sans doute locale. De plus, la présence dans l'un des vases de ce groupe, d'un dépôt de monnaies datable du deuxième quart du I^{er} s. av. n. è. (Fischer 1983) indique qu'il s'agit d'une production déjà tardive de céramique peinte, qui succède aux productions de La Tène D1, illustrées par le premier groupe.

Dans l'ensemble de la rue des Fossés apparaissent donc deux productions bien différenciées de céramique peinte, qui possèdent une diffusion et une chronologie différentes. Le reste du répertoire est très proche de celui du Groupe scolaire Monnot, si l'on excepte toutefois la présence, en céramique fine claire lissée, de plusieurs pots ovoïdes à base cintrée et haut de panse mouluré (n° 18-19: 12 exemplaires).

²²³ Le faciès des importations est caractéristique de cet horizon : fragments de camp. Boïde (fond d'assiette et pied de pyxis Lamb. 3 : n°20-21), assiettes Lamb. 5/7 en production régionale à vernis brun-rouge (n°17-18), plat à engobe interne rouge (n°16), amphores Dr. 1 (37 individus) ; Dr. 2/4 d'Italie (un individu) et Lamb. 2 (un individu.).

²²⁴ quoique l'on ne possède que des fragments de panse et seulement un fond, l'identification des formes correspondantes est facile à établir, grâce aux séries de référence du Forez (Guichard, Picon, Vaginay 1991).

2. Groupe scolaire Monnot²²⁵

L'ensemble de vaisselle céramique mis au jour dans les trois phases précoces compte 5900 tessons, correspondant à 356 individus (fig. 103).

Phase 1 (fin II^e.-début I^{er} s.) : la céramique de cette phase regroupe les fragments d'une quarantaine de vases différents (fig. 104). La céramique à pâte grossière occupe la place principale (17 exemplaires : 45 % des individus). On distingue une série de pots ovoïdes à bord mouluré, en pâte claire micacée (n°1-3) et plusieurs écuelles à bord rentrant en pâte siliceuse (n°4). La céramique fine/mi-fine sombre lissée est illustrée par plusieurs formes : pot à lèvres en bourrelet éversé (n°9), assiette inspirée de la forme Lamb. 6 (n°8), bol évasé imitant la forme Lamb. 31 (n°6) et jattes à profil en S, carénées, en pâte mi-fine (n° 7-10). La céramique fine/mi-fine claire comprend surtout des écuelles à bord rentrant (n°3-4), auxquelles s'ajoutent un bord, probablement de gobelet, à décor ondé, incisé au peigne (n°2) et une panse de forme haute fermée (bouteille ?) à décor lissé complexe (n°1). Ce décor associant stries entrecroisées disposées en métopes et lignes ondulées, illustre un type de composition très bien attesté dans le Forez²²⁶.

La céramique peinte est faiblement représentée par un fragment de vase-tonnelet (n°5) à décor de pastillage en réserve et un fragment de décor en réserve, vraisemblablement zoomorphe (n°6).

Phase 2 (deuxième et troisième quart du I^{er} s. av. n. è. : fig. 105-107) : la céramique de cette phase rassemble 213 individus. La céramique à pâte grossière reste prédominante (48,5 % des vases). Le groupe nettement majoritaire est constitué par les vases à pâte claire micacée (type Besançon) qui se répartissent entre trois formes : pots ovoïdes à bord mouluré (fig. 105-formes hautes- n°1, 2, 4), jatte tronconique à lèvres débordante à méplat mouluré (fig. 105-formes basses- n°1). L'engobe micacé est remplacé sur certains pots à lèvres triangulaire par un enduit noir résineux (fig. 105 -formes hautes- n°1). Un second groupe est constitué par des vases à panse grossière siliceuse, pots ovoïdes (fig. 105 -formes hautes- n°3, 6), gobelet (n°5), écuelles et jattes (fig. 105 -formes basses- n°2-4). Le vase biconique n°8, à engobe micacé et bandeau noir résineux, rappelle la forme vase-bobine de la période augustéenne²²⁷, mais on peut également penser à un vase-support (cf. fig. 107, n°1). Une cruche à pâte grossière claire tournée et engobe micacé (fig. 105 -formes hautes- n°7) apparaît isolée.

La céramique mi-fine tournée (fig. 106) se répartit en trois principaux groupes, inégalement représentés : céramique fine ou mi-fine sombre (38% des individus), céramique fine ou mi-fine claire (7% des individus) et céramique peinte (3,5% des individus). La céramique fine à mi-fine sombre lissée constitue la catégorie dominante. Son répertoire comprend quelques formes de pots ovoïdes (fig. 106 -formes hautes- n° 1-3) et un éventail diversifié de formes basses (fig. 106 -formes basses- n° 1-9). L'une des trois formes de pots illustrées (n°1) caractérisée par une panse en grande partie couverte d'un décor ondé incisé au peigne, est très bien représentée chez les Ségusiaves²²⁸. Les vases bas ouverts se répartissent entre des assiettes ou écuelles basses à bord rentrant ou à bord éversé (fig. 106 -formes basses- n° 5-6), des écuelles profondes ou bols à bord rentrant (n°7) et des bols hémisphériques à cannelures et décor ondé lissé ou incisé au peigne (n°8-9). Une forme de bol lisse est caractérisée par une panse curviligne très refermée (n°10). Un petit groupe de tessons appartient à des vases à pâte

²²⁵ Seules les phases 1 et 2, attribuables à La Tène finale, sont prises en compte ici.

²²⁶ Goincet : Vaginay, Guichard 1984, fig. 9 n°2, fig. 10 n°8 ; Feurs : Vaginay, Guichard 1988, fig. 86 n°8.

²²⁷ Barral, Joly à paraître, fig. 5 n°67-68.

²²⁸ Roanne : Bessou 1976, pl. 46 n°1-2 ; Feurs -Rue St. Antoine : Guichard, Picon, Vaginay 1991, fig. 3 n° 11-12.

mi-fine sombre tournée, dont les surfaces sont laissées brutes, sans lissage. Les formes identifiables sont des couvercles (fig. 106, n°11-12) et un pot à lèvre en bourrelet éversé (fig. 106 -formes hautes- n° 4). En céramique fine claire lissée apparaissent des pots sans col à bord éversé ou horizontal (fig. 107, n°3, 5), des bols à panse refermée lisse ou moulurée (fig. 107, n°4 et 7), ainsi qu'un vase-support (fig. 107, n°1), d'un type bien attesté dans le Forez²²⁹. La céramique fine claire à engobe micacé est illustrée par un bol à haut de panse cannelé (fig. 107, n°6). La céramique peinte comprend un petit nombre d'individus. On discerne des fragments de vases hauts fermés (fig. 107, n° 8-11 : pots, bouteilles), à engobe blanc uniforme sur lequel sont apposées des bandes rouges, des fragments de vases à décor géométrique ou zoomorphe, certainement résiduels (fig. 107, n° 13-15) et une écuelle profonde à enduit rouge "lie de vin" (n°12).

Conclusions

La céramique du Groupe scolaire Monnot présente deux intérêts principaux.

En premier lieu, elle se répartit entre deux ensembles chronologiquement distincts (phase 1 et 2), dont la comparaison apporte des indications (quoique les ensembles soient quantitativement inégaux) sur l'évolution de la céramique du Nivernais au cours du Ier s. av.

Au sein de la céramique grossière, les données les plus intéressantes concernent le groupe des vases à pâte micacée "type Besançon". On constate en effet à partir du deuxième quart du Ier s. av. J.-C., d'une part l'apparition et le développement d'une nouvelle forme, la jatte à bord triangulaire mouluré (fig. 105 -formes basses- n°1), d'autre part une tendance de plus en plus prononcée vers la disparition des décors d'incisions ou d'impressions sur l'épaule des pots. La lèvre des pots à bord éversé arrondi tend également à devenir plus courte et massive, en bourrelet (comparer n° 3 et n°2)²³⁰.

En céramique fine, l'évolution est surtout sensible dans le répertoire des formes basses et dans les modes décoratifs. Les faits les plus marquants sont, pour la céramique fine sombre, le développement du groupe des bols hémisphériques, lisses ou cannelés, et d'une série d'écuelles peu profondes fortement influencée par la forme d'assiette à vernis noir Lamb. 5/7, ainsi qu'une plus grande fréquence des décors ondés au peigne (sur formes hautes et formes basses). L'évolution de la céramique peinte se manifeste avant tout dans la disparition des compositions complexes de motifs géométriques ou zoomorphes brun sur fond rouge ou blanc, remplacées par des décors sommaires de bandes rouges apposées sur un fond blanc.

Le second point important réside dans l'existence d'affinités entre les faciès du Forez et du Nivernais. Ces affinités ne touchent cependant qu'une partie des productions, les céramiques fines, tandis que les céramiques à pâte grossière conservent des caractères spécifiques dans chaque secteur²³¹. Les relations entre Forez et Nivernais se manifestent avec le plus d'évidence à travers les modes décoratifs de la céramique fine sombre lissée et de la céramique peinte (décors lissé complexe ou incisé au peigne ; décors géométriques ou zoomorphes en réserve), mais elles transparaissent également dans le répertoire morphologique, à travers des formes rares (vases-supports bi-tronconiques) ou au contraire fréquentes (pots ovoïdes, bouteilles, tonnelets, en pâte fine sombre ou peinte).

²²⁹ Variante proche à Feurs : Vaginay, Guichard 1988, fig. 36 p. 48.

²³⁰ L'ensemble de la Rue des Fossés présente des caractéristiques identiques à celui du Groupe scolaire Monnot. Sur un total de 136 vases "type Besançon", on recense 35 jattes à bord mouluré, et 101 pots (46 à lèvre ovale éversée, 55 à bord triangulaire), dont 16 seulement possèdent un décor sur l'épaule.

²³¹ En particulier, les vases "types Besançon" sont presque totalement absents du Forez : Vaginay, Guichard 1988, p. 190. Ils sont en revanche mieux représentés dans le Roannais : 5% de l'ensemble de la céramique indigène (*Ibid.*, p. 190).

Il est intéressant de noter en dernier lieu que les découvertes de la Rue des Fossés et du Groupe scolaire Monnot ne sont pas identiques, même s'il existe un large tronc commun, mais qu'elles se complètent et donnent une image de diversité des productions céramiques de Decize à La Tène finale, comparable à celle que l'on observe au Mont-Beuvray.

LE HAUT-MORVAN

Le Haut-Morvan, avec ses sommets atteignant ou dépassant 600 m, constitue le coeur du territoire éduen. Le Mont-Beuvray, siège de la capitale des Eduens, Bibracte, est détaché du reste du massif, découpé par des vallées encaissées. Il occupe une position stratégique dans un réseau de voies de communications reliant les vallées de la Saône, de la Loire et de la Seine. Quoique la densité de l'occupation du Haut-Morvan à La Tène finale soit difficile à apprécier en l'état actuel des connaissances, l'isolement apparent de l'*oppidum* de Bibracte est peut-être largement factice. L'existence de sites de hauteurs à caractère défensif, d'importance variable, situés dans un environnement plus ou moins proche du Mont-Beuvray et contrôlant des voies de passage à travers le Morvan, peut du moins être évoqué : sites du Vieux-Dun (Dun-les-Places), du Fou-de-Verdun (Lavault de Frétoy).

GLUX-EN-GLENNE, SAINT-LEGER-SOUS-BEUVRAY « MONT-BEUVRAY »

BIBLIOGRAPHIE

Barral à paraître ; Barral, Richard 1993 ; Bulliot 1899 ; Déchelette 1904 ; R.A.E. 1987 ; R.A.E. 1989 ; R.A.E. 1991 ; R.A.E. 1993.

LE SITE ET LES VESTIGES (fig. 108)

L'*oppidum* du Mont-Beuvray occupe un massif qui se détache de la partie méridionale du Haut-Morvan, au coeur du pays éduen. Son identification avec Bibracte, capitale des Eduens mentionnée plusieurs fois par César, est bien établie depuis les travaux de J.-G. Bulliot puis de J. Déchelette à la fin du siècle dernier, qui en ont fait un site de référence pour la fin de La Tène (civilisation des *oppida*). Le site du Mont-Beuvray, dont l'étendue avoisine 200 ha. (plus grande extension intra-muros), fait l'objet de nouvelles recherches depuis 1984, dans le cadre d'un programme international. La période d'occupation principale du site couvre la fin de La Tène et le début de l'époque gallo-romaine (II^e. s. av. - début I^{er} s. ap. J.-C.) et correspond à l'émergence et au développement d'une agglomération aux caractères proto-urbains affirmés (organisation de l'espace, spécialisation des quartiers, équipements publics...). Les connaissances acquises jusqu'à présent, grâce aux fouilles anciennes et récentes, concernent essentiellement la phase tardive du site (fin I^{er} s. av. - début I^{er} s. ap. J.-C.), pendant laquelle l'*oppidum* gaulois se transforme en agglomération gallo-romaine.

L'exploration de l'occupation précoce connaît un développement depuis peu, des niveaux de La Tène finale étant atteints et fouillés en plusieurs endroits du site (porte du Rebut, Pâturage du couvent, Fontaine St.-Pierre, Parc aux Chevaux). La documentation céramique sur cette phase précoce reste cependant limitée. Les données disponibles les plus intéressantes à l'heure actuelle concernent des ensembles issus de fosses mises au jour à la Pâturage du Couvent. Ces quelques ensembles forment un échantillon grâce auquel on peut mettre en lumière quelques traits principaux du faciès céramique du Mont Beuvray, à la période fin II^e. - début I^{er} s. Des

observations ponctuelles à partir de lots restreints (provenant de la Fontaine St. Pierre) complètent ces données.

LES FOSSES 1213-1660 DE LA PATURE DU COUVENT²³²

Les deux fosses, identifiables comme des structures d'habitat remblayées avec un matériel détritique, sont situées à proximité de la voie principale qui traverse tout l'*oppidum*. Elles appartiennent à un horizon scellé par les couches d'établissement de la voie, dans son état primitif.

Datation

En fonction de leur position stratigraphique, les deux fosses sont antérieures à la phase d'urbanisme tardive du site (dernier tiers du Ier s. av. environ). Cette donnée est confirmée par l'absence totale au sein du matériel recueilli d'éléments caractéristiques de la période augustéenne. Le faciès des amphores et de la céramique est attribuable à la phase LT D1, ce qui n'exclut pas que la mise en place définitive du comblement des fosses a pu intervenir plus tard, comme semblent l'indiquer quelques éléments isolés, datables de La Tène D2.

La céramique

Il est possible de rassembler et d'étudier la céramique des deux fosses sous la forme d'un ensemble unique, en fonction de l'homogénéité du matériel et de l'appartenance des deux contextes au même horizon. Ce matériel est constitué à 80% de fragments d'amphores vinaires italiques (1440 fragments, 52 vases en NMI), la vaisselle céramique ne comptant que 372 fragments correspondant à 49 vases (fig. 109 et 110). Cette dernière est peu fragmentée (sur la cinquantaine de vases dénombrés, une dizaine sont entiers ou archéologiquement complets).

La céramique grossière (n° 1 à 17) regroupe plus de la moitié de la céramique domestique (fgts. : 63% ; vases : 53%). Les récipients ne sont pas montés au tour rapide (à une exception près : n°12), mais la régularité des profils, la mouluration fréquente des bords et des cols atteste l'utilisation systématique de la tournette, au moins en finition, avec pour conséquence des vases de facture soignée. Les formes hautes dominant légèrement les formes basses (28,5% contre 22,5% des vases). Les deux types les mieux représentés sont le pot à bord éversé mouluré (9 ind., N°2-3 et 10-11), et l'écuelle à bord rentrant, arrondi ou mouluré (10 ind., n°13-17). Quatre catégories principales peuvent être discernées :

- *céramique grossière "type Besançon"* (n°1-2)

Les deux formes de pot représentés ici correspondent aux deux principaux types produits dans cette céramique. On note l'absence de jattes à bord mouluré attestées à Decize.

- *céramique grossière claire engobée* (n°3-8)

Elle regroupe des vases à pâte grossière siliceuse, parfois micacée, dont la surface externe de couleur beige clair a été lissée et revêtue, partiellement ou uniformément, d'un engobe micacé, et parfois également d'un enduit noir (résine végétale ?), dans la partie haute du récipient. Des

²³² Fouilles M. Szabó en 1991-1992.

pots à épaule marquée, soit par une baguette (n°5-6), soit par une carène anguleuse (n°3), semblent caractéristiques de cette production. Deux vases, l'un de forme haute, l'autre de forme basse (n°7-8) se distinguent des autres par une grande taille et des affinités de forme et traitement de surface : le col rentrant, souligné par une baguette, et la lèvre, sont revêtus d'un enduit noir, la panse, d'un engobe doré.

- *céramique grossière siliceuse sombre* (n°9-11 et 13-17)

Les vases possèdent une pâte à dégraissant siliceux, parfois micacé, et des surfaces sombres tendant vers le noir. Les finitions varient en fonction des types de récipients et des parties des vases : pots à bord mouluré, à panse rugueuse et col lissé (n°10-11), écuelles à bord rentrant, à surface extérieure lissée et/ou raclée, parfois décorées sur l'intérieur au brunissoir (n°13-17).

- *céramique mi-fine-grossière tournée* (n°12)

Cette catégorie est faiblement représentée par quelques fragments à pâte siliceuse sombre. La seule forme attestée (n°12) est un pot à bord mouluré qui s'apparente clairement aux pots non tournés à pâte grossière, mais s'en distingue par la régularité et la finesse des parois, et un décor d'impressions sur épaule, peu prononcé et régulier.

La céramique fine (n°24-33) est toujours tournée. Elle constitue moins de la moitié de la vaisselle céramique (fgts. : 37 %, vases : 47 %). La céramique fine sombre (surfaces brun foncé ou noires) domine assez nettement par rapport à la céramique fine claire (surfaces beiges à orange fréquemment engobées). Les formes basses sont légèrement plus nombreuses que les formes hautes (22,5% contre 18,5% des vases). Le répertoire est diversifié, la plupart des formes n'apparaissant qu'en un seul exemplaire.

- *Céramique fine brune lissée* (n°18-19 et 22-24 ; n°25-27)

Elle est nettement la mieux représentée. La pâte peut-être mi-fine (dégraissant sableux fin homogène). Les vases, cuits en mode A, possèdent des surfaces brun foncé, toujours lissées, qui revêtent parfois un aspect lustré (n°19 et n°26). Les formes consistent en pots et tonnelets (n°18-19), écuelles à bord rentrant (n°23-24) et bols (n°26-27). Une écuelle carénée, à panse moulurée (n°25) possède un décor estampé (quatre rangées de lunules).

- *Céramique fine noire lissée* (n°20-21)

Elle se distingue de la précédente uniquement par la couleur noire des surfaces des vases (cuisson en mode A suivie d'une fumigation). Cette catégorie est attestée par quelques fragments appartenant à des formes hautes, dont plusieurs tessons décorés : décor ondé au brunissoir et décor ondé au peigne (n°20), décor estampé (chevrons emboîtés, probablement réalisé à la molette ; n°21).

- *Céramique fine grise homogène* (n°28-29)

Cette céramique à pâte gris clair homogène et surfaces gris foncé "ardoisées", cuite en mode B, appartient aux productions de type *Terra Nigra* (Joly, Barral 1992). Elle ne comprend que deux formes, une assiette qui semble inspirée de la forme de CIVN Lamb. 6, et un bol à paroi évasée (n°28-29).

- *Céramique fine claire calcaire*

Cette pâte est caractéristique d'une production de cruches (cruches provençales ou italiques), mais certains fragments usés peuvent également se rapporter à des vases peints celtiques. Deux fragments, un pied annulaire et un col cylindrique souligné par une baguette, à engobe blanchâtre (non représentés), appartiennent à une forme de cruche.

- *Céramique fine claire siliceuse* (n°30)

Cette catégorie regroupe quelques petits fragments de formes hautes, donc certains pourraient appartenir à des vases peints (parties non engobées des vases : base et embouchure). La seule forme identifiable correspond à un pot à pâte beige micacée, qui présente un décor ondé au peigne (n°30).

- *Céramique fine peinte* (n°31-32)

Elle comprend des fragments à engobe blanc ou rouge. Un seul tesson conserve un décor quadrillé brun sur fond blanc (n°32). Un autre fragment se distingue par une pâte sableuse et un engobe lie de vin. Un pied annulaire étroit, en pâte fine orange calcaire et engobe blanc (n°31) appartient à un vase-bouteille, seule forme identifiable.

- *Céramique à vernis noir* (n°33)

Un fragment de pied (n°33) est attribuable à un bol de forme Lamb. 1, en campanienne Boïde.

Annexe : les amphores (n°34-35)

Tous les fragments (1440 fgts., 52 vases NMI) appartiennent à des amphores italiques de type Dr. 1. Sur les quarante-huit lèvres dénombrées, trente-six sont bien conservées et mesurables. Autant que l'identification de récipients incomplets puisse être fiable, cinq lèvres sont attribuables à la variante Dr. 1B, deux autres à la variante Dr.1C, et six lèvres présentent une lèvre courte et inclinée caractéristique des Dr.1A. Les vingt-trois autres exemplaires, tous de hauteur moyenne (généralement comprise entre 35 et 45 mm) sont atypiques et ne peuvent être rattachés à une variante précise. Le classement des lèvres d'après leur hauteur met en évidence la fréquence de ce groupe de lèvres de hauteur moyenne (H <35 mm : 4 ex. ; 35 ≤ H <45 : 21 ex. ; 45 ≤ H <55 : 10 ex. ; 55 ≤ H : 1 ex.). Cinq pieds, de hauteur comprise entre 60 et 120 mm, et trois épaules arrondies se rapportent également à des Dr. 1A. Un fragment d'anse est caractéristique d'une amphore Dr. 1C de type Ruscino.

Commentaire

Les parallèles les plus évidents pour le matériel de ces deux fosses se trouvent dans le mobilier de l'habitat de Feurs, et plus précisément dans celui des contextes de la phase 3, qui correspond à l'horizon LT D1. Un certain nombre de formes et décors céramiques présents ici se trouvent notamment réunis dans la fosse 4 de Feurs (Vaginay, Guichard 1988, p. 112-127) : pot à col mouluré (n°9 ; Feurs : fig. 91, n°2-5), écuelle à méplat mouluré (n°17 ; Feurs : fig. 93, n°3-6), écuelle à bord rentrant et décor interne lissé (n°13, 16 ; Feurs : fig. 93, n°3-6), en céramique grossière ; décor ondé incisé au peigne sur vase haut (n°21 ; Feurs : fig. 97, n°5-6), décor de chevrons emboîtés estampé (n°20 ; Feurs fig. 98, n°11), en céramique fine.

En revanche, la série de vases à épaule marquée en céramique grossière claire, revêtus d'un engobe micacé ou d'un enduit noir (n°3-8) apparaît comme une production originale, sans parallèle extérieur évident, dont l'origine locale est très vraisemblable.

On note également la présence de quelques éléments qui pourraient être datés plus tardivement que le reste du matériel (soit dans les deuxième ou troisième quart du Ier s. av.). Le pot en céramique mi-fine tournée trouve des parallèles très proches à Langres et Tournus-Clos-Roy dans des contextes de La Tène D2²³³. Ce pot illustre une production dérivée de la série des pots en céramique grossière non tournée qui se développe sur une large aire géographique durant la phase LT D2. L'assiette et le bol évasé n°28-29 en céramique fine grise homogène, proche de la *Terra Nigra*, ainsi que le décor de chevrons estampés n°20²³⁴, se situent dans la même tendance chronologique.

Le lot d'amphores présente également un caractère mixte. Les trois variantes d'amphores Dr. 1 (1A, 1B et 1C) sont illustrées ; les amphores Dr 1B apparaissent en nombre significatif, au côté des Dr.1A.

En définitive, l'ensemble céramique issu des deux fosses de la Pâturage du Couvent illustre un faciès évolué de La Tène D1, où se discernent également, de façon moindre, des caractères de La Tène D2. Une datation fin II^e. - première moitié Ier s. av. J.-C. peut être proposée pour ce matériel, sous réserves.

Le même genre de faciès est illustré par le mobilier provenant des niveaux de fonctionnement du grand bassin de la Fontaine St.-Pierre, avec une chronologie aussi longue (Barral, Richard 1993). On retrouve en particulier la même combinaison de catégories, de formes et de décors céramiques. Dans ce lot cependant, la céramique peinte est mieux illustrée que dans l'ensemble de la Pâturage du Couvent. On identifie un vase-tonnelet uniforme "lie de vin" (non figuré), un pot ovoïde à col droit marqué (n°37), ainsi que des fragments à décor en réserve : pastillage (n°44) ou motif zoomorphe (n°39). Des fragments isolés mis au jour en d'autres endroits du site (n°40-41) confirment l'homogénéité de la production de céramique peinte et l'uniformité de style décoratif. On distingue ainsi un groupe principal, majoritaire, caractérisé par la pratique du décor en réserve. A l'intérieur de ce groupe peuvent être discernées deux séries. La première correspond au décor de pastillage, qui semble s'appliquer exclusivement à la forme tonnelet. La seconde correspond au décor à base de motifs zoomorphes ou floraux disposés en registres séparés par des échelles verticales. L'unité de cette seconde série repose sur la présence systématique des échelles, utilisées comme principe de composition. Ce mode de composition en métopes distingue la série à décor zoomorphe du Morvan-Nivernais de celle du Forez (Guichard 1987 ; Guichard, Picon, Vaginay 1991). Les décors de cette série concernent semble-t-il deux formes seulement, le pot ovoïde et le vase-bouteille à panse élancée, tous deux à col court cylindrique bien marqué.

Deux autres groupes sont attestés plus faiblement. Il s'agit d'une part de vases hauts fermés à décor géométrique brun rapporté sur fond blanc, d'autre part de vases à décor uniforme lie de vin (tonnelets semble-t-il).

En définitive, on s'aperçoit que le groupe peint majoritaire au Mont-Beuvray (vases à décor peint en réserve) est également bien représenté à Decize. Ce fait, renforcé par d'autres données (notamment la fréquence sur les deux sites des vases "types Besançon", le goût prononcé, en céramique grossière, pour les vases à surfaces engobées au mica ou avec un enduit noir), conforte l'idée d'une entité culturelle et économique de la zone Morvan-Nivernais, mais

²³³ Clos-Roy n°59 : Langres n°5-8 ; un autre exemplaire au Mont-Beuvray, dans l'état 3 de la Maison 1 du Parc aux Chevaux (Pauvier, Paratte, Bernal 1992, p. 93 n°24) daté vers le milieu du Ier s. av.

²³⁴ Type de décor bien représenté au Mont-Beuvray et à Alésia à La Tène D2 et avec une fréquence particulière semble-t-il durant la période augustéenne.

suggère également que les relations entre la partie occidentale et la partie orientale du territoire éduen sont assez lâches (en ce qui concerne les productions de céramique indigène). En revanche, les affinités avec le territoire des Ségusiaves (Forez) sont assez prononcées.

LE BEAUNOIS

SAINT-ROMAIN « LE VERGER »

BIBLIOGRAPHIE

Grappin 1985, Grappin 1990.

LE SITE ET LES VESTIGES

Le site du Verger se trouve à 13 km au sud-ouest de Beaune, au pied d'une falaise rocheuse qui forme la bordure orientale d'un vaste plateau calcaire (dit des "Chaumes d'Auvenay"). Il s'insère dans un riche contexte d'habitats et surtout de nécropoles pré et protohistoriques. Le site a livré une importante stratigraphie. La superposition des couches traduit une occupation du Néolithique au Moyen-Age. L'occupation de La Tène finale (refuge ou habitat temporaire) est matérialisée par un niveau présentant un matériel caractéristique (fibule, monnaies, fragments de bracelets en verre, céramique : Grappin 1985, fig. 5-6)²³⁵.

CHRONOLOGIE

Les quelques objets en métal et en verre (fibule de Nauheim, bracelets en verre moulurés, quinaires et potins gaulois) suggèrent une phase précoce de La Tène finale (horizon LT D1). Le faciès de la céramique est cohérent avec cette datation.

LA CERAMIQUE²³⁶

Il s'agit d'un matériel peu abondant et fragmenté.

La céramique à pâte grossière est presque exclusivement représentée. Le type prédominant est le pot à bord mouluré (fig. 111, n°1-16). Un seul bord est attribuable à une écuelle à bord rentrant festonné (n°17). La production principale correspond aux pots à pâte claire micacée "type Besançon". La variante à lèvre triangulaire moulurée horizontale est la mieux illustrée, mais on distingue également plusieurs bords éversés arrondis, à moulures internes.

Les données intéressantes concernant ce petit ensemble sont d'une part son appartenance probable à une phase précoce de La Tène finale, d'autre part la prédominance de la céramique grossière, et dans ce groupe, des pots à pâte claire micacée. La comparaison avec l'ensemble de Vignolles fait ressortir le contraste entre contexte funéraire et contexte d'habitat dans ce secteur, essentiellement par la fréquence de la céramique fine. Une caractéristique commune aux deux sites réside dans la représentation de la céramique grossière claire micacée, phénomène qui relie le Beaunois au Chalonnais et au Verdunois.

²³⁵ Il convient de noter également la présence d'un dépôt monétaire remanié, se composant de 42 quinaires gaulois, datables de la première moitié du Ier s. av. J.-C. (29 quinaires lingons LT 8178, 12 éduens LT 4858, 1 au cavalier de la vallée du Rhône" LT 5715 sq : Grappin 1990, p. 44).

²³⁶ Les données sont tirées uniquement des publications disponibles.

LE DIJONNAIS

MALAIN « LA BOUSSIÈRE »

BIBLIOGRAPHIE

Fischer 1985, Roussel 1979, Roussel 1988, Roussel 1992.

LE SITE ET LES VESTIGES

L'agglomération gallo-romaine de Mâlain est située dans le contexte de plateaux calcaires de l'arrière-Côte dijonnaise. Elle occupe une position stratégique sur une voie de passage naturelle entre les bassins de la Saône et de la Seine (vallée de l'Ouche, seuil de la Bourgogne). Les fouilles effectuées depuis 1968 par L. Roussel ont mis en évidence l'évolution d'un îlot de la bourgade, dégagé exhaustivement, entre le Ier s. av. n.è. et la fin du IIIème. s. ap. Des vestiges relativement nombreux et diversifiés²³⁷ témoignent d'une occupation importante à La Tène finale²³⁸.

CHRONOLOGIE

L. Roussel juge qu'il n'y a pas d'éléments mobilier datables sûrement des décennies précédant la conquête et estime que Mâlain est une probable création romaine, postérieure à la conquête (Roussel 1988, p. 303). La documentation disponible²³⁹ ne permet pas d'être totalement catégorique, mais il semble toutefois qu'un certain nombre d'objets soient attribuables à un horizon de la première moitié du Ier s., voire de la fin du IIè. s. av. n. è.²⁴⁰

LA CERAMIQUE

Les niveaux précoces de Mâlain ont livré un matériel abondant, dont les publications actuelles ne donnent qu'une image très partielle. Elles permettent du moins d'identifier quelques caractéristiques essentielles du faciès céramique du site. La céramique grossière comprend deux productions distinctes : une production de pots à pâte claire micacée ("type Besançon" : n° 1-3), très bien représentée (renseignement oral L. Roussel) et une production de pots et d'écuelles ou de jattes à pâte siliceuse ou calcaire, d'origine locale. Dans cette seconde catégorie, les deux types caractéristiques sont d'une part l'écuelle tronconique à bord rentrant (n°10-11), d'autre part le pot ovoïde à bord éversé mouluré, présentant fréquemment un décor d'impressions ou d'incisions marquées sur l'épaule. Dans ce groupe, les pots n°5 et 6, à bord

²³⁷ Roussel 1975, p. 34 sq.

²³⁸ L'exiguïté des espaces fouillés empêche de proposer un plan cohérent des installations gauloises : Roussel 1988, p. 303.

²³⁹ On ne dispose d'aucun ensemble cohérent publié, et seulement de notices de catalogues concernant des objets isolés provenant de divers contextes : Roussel 1979, 1988.

²⁴⁰ Il s'agit notamment d'un lot de quinaires d'argent de bon aloi (Fischer 1985, p. 233), d'une trentaine de bracelets lisses en verre bleu ou pourpre, à section en D ou triangulaire (Roussel 1988, p. 87), de nombreux pots à pâte grossière non tournée, à décor incisé prononcé (n°1-4 ; 8-9).

en bourrelet trapu, l'un sans décor, le second à décor ondé incisé, sont sans doute plus tardifs que les pots à décor d'incisions ou d'impressions ponctuelles bien marquées (n° 8, 9). Ces derniers sont comparables à des exemplaires de Nuits-St-Georges et Mirebeau (BOL n°57, 59, 77 : MIR n°172-173, 176-177).

Les pots à pâte claire micacée à incisions longues et vigoureuses (n°1, 3) sont également caractéristiques d'une phase assez précoce de La Tène finale (fin II^e. s. - première moitié I^{er} s. av. n.è.).

La céramique fine est plus faiblement illustrée. La céramique sombre (grise ou noire) comprend des assiettes et écuelles et des formes hautes fermées. Les décors attestés sont de deux types principaux : décor incisé (ondes réalisées au peigne) et décor estampé (lignes pointillées, série de lunules : n°12). En pâte fine claire existent des bouteilles à pied en couronne (n°13). La céramique peinte est représentée par plusieurs fragments à décor géométrique brun sur fond blanc et par des fragments à engobe uniforme "lie de vin".

En définitive, le faciès de la céramique grossière de Mâlain est relativement riche en enseignements. L'assemblage de formes et de décors représenté révèle des affinités entre Mâlain, Nuits-St.-Georges et Mirebeau. L'ouverture de Mâlain vers la plaine de Saône est également suggérée par la présence en nombre de pots à pâte claire micacée. Dans la même optique, le fait que l'écuelle à bord rentrant soit à Mâlain le type privilégié de récipient bas ouvert marque une séparation nette avec les sites de l'Auxois (où le type dominant est l'écuelle carénée ou à profil en S).

Ainsi, Mâlain semble davantage en relation avec la plaine de Saône qu'avec l'arrière-pays calcaire. Les données céramologiques paraissent contradictoires avec l'idée d'un rattachement de Mâlain au territoire mandubien²⁴¹ (en tenant compte de la remarquable homogénéité du faciès des sites de l'Auxois).

²⁴¹ Roussel 1992, p. 95.

L'AUXOIS

La partie sud-ouest du département de la Côte-d'Or, formée par le plateau calcaire en lanières de l'Auxois, peut être identifiée pour l'essentiel avec le territoire des Mandubiens, enclavé entre les cités des Lingons au nord des Eduens au sud. L'*oppidum* d'Alésia sur le Mont-Auxois constitue la principale référence des connaissances acquises sur cette micro-région à La Tène finale. Depuis peu, d'autres sites, établissements ruraux à vocation sans doute essentiellement agricole (Villaines-les-Prévôtes) ou agglomération d'une certaine importance (Braux), livrent une documentation céramique qui permet de situer Alésia dans un contexte territorial dont le faciès culturel est remarquablement homogène et présente de nombreuses originalités.

ALISE-SAINTE-REINE / ALESIA « MONT AUXOIS »
BIBLIOGRAPHIE

Bénard 1989, Bénard 1990, Bénard, Mangin 1992, Creuzenet 1993, Jacques 1992, Mangin 1981a, Mangin 1981b, Mangin 1984, Mangin 1987, Rabeisen 1988.

LE SITE ET LES VESTIGES (fig. 112)

A 45 km au nord-ouest de Dijon, l'*oppidum* gaulois et l'agglomération gallo-romaine d'Alésia occupent le sommet tabulaire du Mont-Auxois, colline détachée du plateau calcaire bourguignon par l'érosion et encadrée par deux vallées encaissées. Le site, défendu naturellement sur presque tout son pourtour par un puissant escarpement, contrôle un passage naturel important entre Saône et Seine. Alésia est connu de longue date comme l'*oppidum* principal des Mandubiens²⁴². Des fouilles systématiques y sont conduites depuis le début du siècle²⁴³. Si les aménagements des défenses de l'*oppidum* posent encore de nombreuses questions²⁴⁴, en revanche, les fouilles récents au centre du plateau ont contribué à préciser notablement les caractères principaux de l'agglomération gauloise et les modalités de passage à la bourgade gallo-romaine²⁴⁵.

L'agglomération présente dès sa phase initiale (70/60 à 40/30 av. n.è.) un caractère proto-urbain, qui dans ses aspects essentiels (organisation de l'espace, structures de l'habitat et de l'artisanat, modes de construction...) perdure jusqu'au règne de Tibère. Cependant, elle connaît à partir des années -40/-30 un développement important qui s'accompagne de transformations touchant aussi bien les domaines public que privé (spécialisation de l'espace, ébauche d'équipement urbain...). La fonction religieuse (place et sanctuaire primitif) et les activités de production (notamment métallurgiques) et d'échange apparaissent comme les fondements principaux de l'agglomération indigène (Bénard, Mangin 1992). Les secteurs de fouille qui nous intéressent plus spécialement pour la céramique des niveaux précoces, sont les suivants.

1. Quartier au sud-est du forum (abrégé QSEF)²⁴⁶

Dans ce secteur, la première phase d'occupation mise en évidence, illustrée par des ateliers métallurgiques joutant des habitations, couvre la deuxième moitié du Ier s. v. n. è. et la première moitié du Ier s. A l'intérieur de cette phase, deux horizons ont pu être discernés, qui se différencient notamment par les modes de construction mis en oeuvre. L'horizon Ia (qui seul nous intéresse ici), caractérisé par une architecture exclusivement en matériaux légers, est daté de la deuxième moitié du Ier s. av. n. è.²⁴⁷.

²⁴² Le statut des Mandubiens avant la Guerre des Gaules est sujet à controverse (Jacques 1992), mais du moins, il est admis que leur territoire passe sous l'empire des Lingons, après la défaite gauloise (Bénard, Mangin 1992).

²⁴³ Bibliographie dans Mangin 1981a.

²⁴⁴ Mangin 1984.

²⁴⁵ Mangin 1981a, Bénard 1989.

²⁴⁶ Fouilles M. Mangin 1970-1974 : Mangin 1981a, 1981b.

²⁴⁷ Mangin 1981b, p. 154 ; Mangin 1987, p. 598. Une fourchette chronologique plus précise est proposée dans Mangin 1981a (p. 171 : dernier tiers du Ier s. av. J.-C.), fondée essentiellement sur le faciès des importations et

2. Centre monumental²⁴⁸

Deux états d'occupation précoce, correspondant à un secteur d'habitat et d'artisanat métallurgique installé en bordure d'un espace public, ont été mis en évidence. Ces deux états, assez nettement différenciés du point de vue de la structuration de l'espace et des modes de construction, se succèdent entre -70/-60 et +10/+20.

Le premier état, qui nous intéresse plus particulièrement, est daté entre -70/-60 et -40/-30, d'après le faciès des importations et du mobilier métallique²⁴⁹.

3. En Curiot²⁵⁰

Une fouille de sauvetage, à l'extrémité sud-ouest de l'agglomération gallo-romaine, et en bordure de plateau du Mont-Auxois, a révélé l'existence de niveaux de La Tène finale, conservés sous des remblais stériles eux-mêmes scellés par une voie gallo-romaine. Ces niveaux ont livré un lot de céramique caractéristique d'un horizon pré-augustéen ou augustéen très précoce²⁵¹.

LA CERAMIQUE DES NIVEAUX PRECOCES D'ALESIA

Deux ensembles peuvent être distingués. Le premier est constitué par la céramique des niveaux les plus précoces du Centre Monumental, datés entre -70/-60 et -40/-30. Le second comprend la céramique de l'horizon Ia du Quartier au sud-est du forum et celle du niveau d'En Curiot, qui s'inscrivent dans la même tendance chronologique : deuxième moitié du Ier s. et surtout troisième quart du Ier s. av.²⁵².

1. Céramique précoce du Centre monumental (fig. 113-116)

de la céramique indigène. La date du début de l'horizon Ia paraît un peu basse aujourd'hui, si l'on se réfère aux datations actuelles des céramiques à vernis noir. En particulier, les productions lyonnaises, datées par H. Vaussanvin à partir de -30 (*Ibid.*, p. 193), ont été vieillies récemment. On admet désormais qu'elles apparaissent dès les années -40 (Morel 1992, p. 216 et renseignement oral A. Desbat ; voir également Desbat *et alii* 1989, Desbat 1990), voire même pour certains chercheurs, dès le milieu du Ier s. av. (à Yverdon, Windisch, Bâle : Kaenel, Paunier 1991 ; Curdy, Kaenel 1991, p. 87. Cette dernière datation, antérieure à la fondation de la colonie de Lyon, pose cependant problème, à notre avis). Il est donc préférable de retenir la datation deuxième moitié du Ier s., pour l'horizon Ia du quartier sud-est Forum.

²⁴⁸ Fouilles J. Bénard 1976-1984 : Bénard 1989, 1990.

²⁴⁹ Si le passage de l'état I à l'état II peut être fixé assez précisément vers -40/-30 grâce à des indices mobiliers concordants (en particulier présence de quelques fragments de sigillée arétine dans les niveaux supérieurs de l'état I, apparition de gobelets d'ACO dans les premiers niveaux de l'état II (Bénard 1989, pl. 137, p. 156)), en revanche la datation du début de l'état I est plus incertaine. La date proposée (-70/-60) repose avant tout sur le faciès des importations et des monnaies et est donc tributaire des incertitudes chronologiques qui pèsent sur ces types de matériel, pour la période concernée.

²⁵⁰ Fouilles F. Creuzenet 1992-1993 : Creuzenet 1993.

²⁵¹ La datation que nous avons proposée (vers -40/-30 : Creuzenet 1993, note 28), pour le lot relativement faible exhumé en 1992 n'est pas infirmée par les trouvailles plus abondantes de 1993 (absence de céramiques typiques de la période augustéenne, plusieurs fibules caractéristiques de la phase LT D2 : renseignement oral F. Creuzenet

²⁵² En considérant, pour l'horizon Ia du quartier sud-est *forum*, la très faible présence d'éléments augustéens, tant au sein du mobilier métallique (monnaies, fibules : Mangin 1981a p. 220) que de la céramique importée (amphores, céramiques à vernis noir : *Ibid.*, p. 169 et p. 189). La même remarque peut être faite pour la céramique indigène, en particulier pour celle de l'horizon Ia du local F XXIV-a-5, présentée en détail (*Ibid.*, p. 164 sq.), qui forme un lot homogène.

Nous avons étudié un ensemble de 1400 fragments correspondant à 132 vases (NMI)²⁵³. Il s'agit d'un matériel très fragmenté, d'où un nombre de vases non identifiables très élevé (15% du total).

La céramique grossière représente près de la moitié du total des vases (46%). Une première distinction peut être effectuée, d'après le mode de montage des récipients, qui fait apparaître que les vases non tournés sont majoritaires par rapport aux vases tournés (28% contre 18% en NMI). Plusieurs catégories de céramique grossière peuvent être distinguées. Quelques fragments appartiennent à des vases de forme non identifiable, à pâte claire siliceuse, revêtus soit d'un enduit noir "résineux", soit d'un engobe micacé. On discerne par ailleurs un petit groupe de récipients dont la pâte présente un dégraissant calcaire fossile abondant. La grande majorité des vases, non tournés et tournés, possède une pâte à dégraissant siliceux, plus ou moins riche en mica, dont la teinte oscille du brun au noir. Le répertoire des formes est pauvre et il n'y a pas de ce point de vue de séparation entre céramique tournée et non tournée. Deux types se partagent la quasi-totalité des vases, le pot ovoïde et l'écuelle à profil en S, le second type étant nettement dominant par rapport au premier (22,5% contre 13%). Les pots présentent des profils de bord assez variés (n°1, 12-15). Des décors d'incisions ou d'impressions ponctuelles sur épaule (1-2, 15), peu prononcés, sont attestés en assez grand nombre mais ne semblent pas systématiques. Un décor estampé (n°16) effectué au peigne apparaît isolé. Les surfaces des vases sont lissées ou égalisées à l'ouverture, la panse étant généralement rugueuse. Les écuelles ou jattes à profil en S se partagent en deux groupes à peu près équivalents, selon qu'elles présentent un profil à tendance curviligne (n°5, 6) ou au contraire un profil anguleux (col marqué, liaison col-panse carénée ou arrondie, saillante : n°7-11, 17-18). Des variantes de formes assez nombreuses peuvent être observées. Les surfaces sont généralement lissées, avec parfois semble-t-il un apport de mica blanc, sans que l'on puisse vraiment évoquer un engobe. Deux écuelles à bord rentrant (n°3-4), en pâte calcaire, et un couvercle, à engobe micacé (n°22) complètent ce répertoire, peu diversifié.

La céramique fine ou mi-fine tournée (54% des individus) se partage inégalement entre deux catégories principales, la céramique sombre lissée, généralement à surfaces noires (40%) et la céramique claire à engobe uniforme "lie de vin" (7,5%). Ces deux catégories ont en commun des pâtes à surfaces de teinte homogène, et à section le plus souvent zonée (du rouge au noir), qui fréquemment présentent un dégraissant siliceux mi-fin. Parmi les autres catégories attestées, la céramique claire lissée, sans revêtement, forme le groupe le mieux représenté (4,5%). Le répertoire de la céramique fine ou mi-fine, relativement diversifié, est dominé par les formes basses (28% contre 19% de récipients hauts fermés). Les formes hautes sont illustrées par quelques tonnelets et par des pots (n°23-31), aux profils assez variés, dont le col est fréquemment souligné ou parcouru par une ou plusieurs baguettes. Au sein des formes basses, l'écuelle à bord rentrant (n°35-36) apparaît marginale. Elle est remplacée à la fois par l'écuelle à profil en S (n°37-41), plus ou moins carénée (7%) et par le bol hémisphérique (n°42-48, 51-52), lisse ou à col souligné par une baguette (10%). Les décors sont relativement rares. Sur céramique fine sombre, le décor ondé au peigne, qui n'apparaît associé qu'à des récipients hauts fermés (cf. n°26) est le plus fréquent. Plusieurs fragments, non attribuables à des formes précises, portent un décor de chevrons estampé (n°32-33). Le décor lissé au brunissoir n'est attesté que par quelques fragments (n°43). Enfin, un tesson de vase haut fermé porte un décor de rangées de cercles estampés (n°34). Par ailleurs, l'enduit uniforme de la

²⁵³ Cet ensemble réunit plusieurs petits lots de l'occupation Ia (niveaux de construction et d'aménagement de l'état I, secteurs 049, 063 : abords sud du *forum*), sélectionnés par J. Bénard. La céramique à vernis noir, uniquement de type Boïde, n'a pu être prise en compte. 15 tessons (correspondant à 6 individus) sont recensés pour l'ensemble de l'occupation Ia, qui compte environ 3700 tessons.

céramique lie de vin s'apparente davantage à un engobe qu'à un décor, si l'on considère l'ensemble de la production. Cependant, deux fragments de vases (n°49-50) attestent que cette céramique peut faire l'objet d'un décor, au même titre que les autres catégories de céramique peinte gauloise à fond blanc ou rouge. Ces deux vases conservent en effet les traces d'un décor (motifs de "pastilles") qui se détache du fond rouge sombre par une teinte légèrement plus claire²⁵⁴.

2. Céramique précoce : Quartier sud-est forum et En Curiot

Pour ces deux secteurs, nous utilisons les données publiées par les fouilleurs²⁵⁵, qui donnent une idée relativement précise des catégories techniques et du répertoire morphologique qui caractérisent la période pré-augustéenne et augustéenne précoce. Une adéquation presque parfaite existe avec la céramique des premiers niveaux du Centre monumental. Les trois catégories presque exclusivement représentées restent la céramique grossière siliceuse sombre, la céramique mi-fine ou fine sombre lissée et la céramique peinte "lie de vin". La composition du répertoire est également très semblable, voire identique. On retrouve en effet les mêmes formes de pots et d'éuelles à profil en S en céramique grossière (n°53-63) et en céramique fine ou mi-fine tournée, de pots et tonnelets, d'éuelles à profil en S et de bols hémisphériques (n°64-76). Le répertoire décoratif n'est pas modifié de façon sensible. On discerne en effet les mêmes motifs et procédés de décoration. Il est intéressant de noter que le décor ondé au peigne ne semble plus seulement attaché aux formes hautes, mais s'applique également aux bols hémisphériques (n°73). Globalement, l'évolution la plus notable paraît d'ordre technique et concerne la céramique grossière. En effet, dans l'ensemble En Curiot, la presque totalité de la céramique grossière est tournée, les vases non tournés apparaissant de façon marginale. Quoique l'échantillon soit limité²⁵⁶, il est possible d'interpréter cette progression du tournage de la céramique grossière comme une connée ayant des implications chronologiques.

Conclusions

La céramique des contextes précoces d'Alésia est globalement caractéristique de la période LT D2²⁵⁷. Deux aspects principaux de cette céramique sont intéressants à souligner. En premier lieu, l'originalité du faciès céramique d'Alésia ressort nettement, à plusieurs points de vue. Tout d'abord, la faible diversité des catégories techniques est un fait remarquable. La quasi-totalité de la vaisselle se répartit entre trois productions seulement qui présentent des particularités permettant d'identifier aisément le caractère local ou micro-régional de leur fabrication. La céramique grossière à pâte siliceuse se caractérise par une teneur en mica variable, mais souvent importante²⁵⁸. La texture mi-fine à fine de la pâte utilisée dans la fabrication des poteries tournées, lissées ou peintes, distingue assez nettement les productions

²⁵⁴ Le mode de réalisation relève sans doute de la technique du batik, à l'instar des décors de pastilles en réserve, connus chez les Eduens et les Ségusiaves (Guichard, Picon, Vaginay 1991, p. 222 fig. 8 n°8 ; Périchon, Péronnet 1989, fig. 5 n°25-26).

²⁵⁵ Mangin 1981a, p. 164 sq., Creuzenet 1993 ; nous avons eu l'occasion d'examiner en détail la céramique trouvée en 1992 au lieu-dit En Curiot.

²⁵⁶ Creuzenet 1993, p. 217 fig. 7.

²⁵⁷ même si une occupation du site dès LT D1, sans doute assez diffuse, mérite d'être envisagée, à la fois en fonction des données historiques et des indices chronologiques qu'apportent certaines catégories de matériel (fibules, mobilier de bronze par exemple : Lerat 1979, Rabeisen 1988). Mais aucun niveau constitué, clairement attribuable à cette période, n'a encore été mis au jour.

²⁵⁸ Ce mica se trouve à l'état naturel dans les sables alluvionnaires issus de l'érosion du massif granitique du Morvan.

alisiennes (ou mandubiennes) de celles de la vallée de la Saône (à texture généralement fine), mais les rapproche en revanche des productions du centre du territoire éduen. La part des apports extérieurs au sein de la céramique indigène d'Alésia apparaît dérisoire. Elle se limite à quelques fragments de vases à pâte fine calcaire (cruches ?) ou à décor peint sur fond blanc, d'origine difficile à cerner. Enfin, la faible proportion de céramique fine claire (autour de 10% en incluant la céramique peinte) peut être également notée²⁵⁹.

La principale originalité du répertoire réside dans la fréquence des écuelles à profil en S, tant en céramique grossière qu'en céramique fine. L'écuelle à profil en S remplace ici très clairement l'écuelle à bord rentrant, qui n'est attestée que de façon marginale. Il s'agit du trait sans doute le plus pertinent pour caractériser le faciès culturel d'Alésia. D'autres données paraissent également intéressantes, mais il est plus difficile de distinguer la part du facteur culturel de celle du facteur chronologique. Les deux faits les plus marquants sont d'une part le déficit global des vases hauts fermés (32% contre 52% de formes basses) et d'autre part la fréquence des bols hémisphériques, en céramique tournée. Dans les deux cas, le facteur chronologique peut être évoqué en priorité. En effet, il s'agit de phénomènes qui apparaissent de façon récurrente dans les contextes régionaux de La Tène D2. Cependant, le critère culturel ne peut être totalement écarté²⁶⁰. Le répertoire décoratif comporte d'autres marqueurs du faciès LT D2 d'Alésia. En céramique fine ou mi-fine tournée, deux types de décor, les ondes incisées au peigne et les chevrons emboîtés estampés, sont bien illustrés, avec une fréquence inégale. Leur présence significative, dans des contextes antérieurs au dernier quart du Ier s. av., mérite d'être soulignée. En céramique grossière, un décor original, faiblement attesté, consiste en lignes de pointillés effectuées par estampage au peigne²⁶¹. Décor de chevrons emboîtés et décor de lignes pointillées réalisés par estampage, décor ondé au peigne, sont bien illustrés par un lot de céramique de Sens (fig. 134) daté vers le milieu du Ier s.²⁶², qui suggère l'existence de relations assez précises entre le faciès sénon et le faciès mandubien.

En dernier lieu, il faut noter l'homogénéité du faciès céramique des contextes d'Alésia, qui met en lumière la continuité de la culture céramique dans ce secteur entre le deuxième et le troisième quart du Ier s.²⁶³ et témoigne donc de l'absence de rupture sensible dans la culture matérielle, consécutive à l'événement de 52 av. J.-C.

²⁵⁹ Elle traduit sans doute essentiellement l'absence de bouteilles à pâte claire, sans revêtement ou à revêtement partiel. Ce phénomène se rencontre également à Mâcon, à La Tène D2 et dans le Tournugeois à toutes les périodes.

²⁶⁰ On peut noter par exemple la fréquence des bols hémisphériques dès la transition La Tène D1/D2, en Gaule Belgique (Metzler *et alii* 1992, p. 90 sq.) alors qu'au même moment, ce type de vase reste marginal dans notre région (vallée de la Saône, pays éduen. Or des affinités culturelles existent entre le territoire des Mandubiens et le nord de la Gaule, comme l'attestent les représentations relatives de l'écuelle à profil en S et de l'écuelle à bord rentrant (Buchsenschutz *et alii* 1993, p. 257 fig. 9).

²⁶¹ n° 16 : voir également Mangin 1981, pl. XVI n°18-19. Ce type de décor est illustré par un fragment mis au jour récemment dans les niveaux d'épandage en relation avec les structures du Siège césarien, au pied du Mont Réa : fig. 117 n°3.

²⁶² Sens, quartier Saint-Paul : Sarrazin 1989, p. 142 ; une fabrication de potins est attestée sur ce site.

²⁶³ Phénomène que l'on observe également à Tournus où cette période est bien documentée.

BRAUX « LA CROISEE »

BIBLIOGRAPHIE

Farine 1991 ; Farine 1992 ; Farine, Mangin 1992.

LE SITE ET LES VESTIGES (fig. 118-119)

A environ 45 km au nord-ouest de Dijon, l'agglomération gallo-romaine de Braux se trouve dans la zone de bas plateaux calcaires, qui fait la jonction entre le Morvan et le Haut-Auxois, en limite des territoires éduen et mandubien. Elle occupe une situation dominante, en bordure de plateau et se trouve à proximité d'un carrefour de voies antiques important (Farine, Mangin 1992). Le site, découvert récemment, possède une extension notable (plusieurs hectares). Des fouilles de surfaces limitées ont été réalisées par B. et G. Farine, depuis 1983. Elles ont d'une part dégagé partiellement un important ensemble thermal du I^{er} au III^{ème} s. et d'autre part, à travers différents sondages, ont mis en évidence une occupation continue du site entre La Tène finale et la fin du Haut-Empire.

Les couches de La Tène finale n'ont été atteintes que ponctuellement²⁶⁴ et la seule structure fouillée se rattachant à cette période est une fosse, identifiée comme un point d'eau artificiel, localisée sous l'ensemble thermal²⁶⁵.

CHRONOLOGIE DE L'OCCUPATION PRECOCE DE BRAUX

Le matériel issu des contextes les plus anciens de Braux²⁶⁶ est caractéristique d'un horizon LT D2-Auguste précoce et peut être situé entre -70/-60 et -20/-10 environ. Le parallélisme avec le faciès des niveaux précoces d'Alésia est remarquable, pour toutes les catégories de mobilier (métal, céramique). Le matériel livré par la fosse puisard de l'ensemble A, évoquée précédemment, forme l'ensemble le plus abondant et le plus significatif. Cet ensemble provient du remblai détritique de la fosse, qui était scellé par des niveaux de construction et d'occupation, datables d'après un matériel homogène²⁶⁷ des années -20/-10 à +10/+20. Il comprend, outre de la vaisselle céramique et des amphores²⁶⁸, quelques pièces d'outillage (serpette, hache à douille), deux potins²⁶⁹ et plusieurs fibules²⁷⁰. Les fibules et la vaisselle

²⁶⁴ Zone IX, ensemble M : couches d'occupation ; zone XXII, ensemble E : sol en tessons d'amphores ; zone XXXVI-XXXVII, ensemble C : couches d'occupation , fig. 119.

²⁶⁵ Farine 1991, Farine 1992 : zone XXXVI, ensemble A. Fosse en entonnoir, de dimensions importantes (15 m² l'ouverture, 3 m de profondeur) avec un accès aménagé au sud. La base du remplissage était constituée d'un amas de blocs formant drain ; le reste du comblement était un remblai de nature détritique.

²⁶⁶ Sont exclus ici les contextes augustéens, relativement nombreux, qui contiennent en faible proportion du matériel de La Tène finale, manifestement résiduel.

²⁶⁷ Sigillée arétine, cruches à lèvres striées, *Terra Nigra* et *Terra Rubra*, parois fines, mortiers à lèvres en bandeau.

²⁶⁸ Sur un total de 1000 fragments environ, on compte 41% de tessons d'amphores, uniquement de type Dr. 1, correspondant à 36 individus différents (lèvres en bandeau haut ou court, majoritairement attribuables à la variante Dr. 1B).

²⁶⁹ L'un non identifiable, l'autre émis par les Sénon, avant 52 av. J.-C. (type LT 7434).

²⁷⁰ Une fibule de Nauheim (Feugère 5a) et une fibule à coquille (Feugère 7b) en bronze et trois filiformes en fer, de schéma LT finale, dont une à arc coudé (Feugère 4c2).

d'importation²⁷¹ s'inscrivent dans la même fourchette chronologique : entre le deuxième et le dernier quart du Ier s. av. Cependant, le faciès de la céramique indigène suggère que la période couvrant les années -40 / -30 à -20 / -10 est privilégiée au sein du matériel. C'est ce qu'indique en particulier la céramique grossière, en majorité tournée, dont le répertoire est dominé par des formes de pots et de jattes (n°35-49) absents des contextes les plus anciens d'Alésia (Centre monumental).

En définitive, on discerne à Braux, tous contextes confondus, une faible quantité de matériel attribuable à un horizon LT D2 précoce, qui trouve des parallèles précis dans les contextes les plus anciens du Centre monumental d'Alésia et une quantité plus importante de mobilier caractéristique d'un horizon fin LT D2 - Auguste précoce. Il convient de rester prudent, en l'état limité des recherches, mais il est possible que ce phénomène traduise un développement de l'agglomération à Braux, à partir des années -40 / -30, similaire à celui que l'on observe à Alésia.

LA CERAMIQUE PRECOCE DE BRAUX

L'ensemble étudié (fig. 120-123) est constitué de près de 1800 fragments de céramique, correspondant à 240 vases différents.²⁷²

La céramique grossière est largement dominante avec 72% des vases. Elle se compose d'un éventail de catégories assez diversifié. La plupart ne sont attestées que par quelques individus (céramique à dégraissant calcaire fossile, céramique à enduit noir résineux, ou à engobe micacé, de type Besançon : 0,5 à 1,5% des vases). La production principale de Braux se caractérise par une pâte à dégraissant siliceux, plus ou moins riche en mica, généralement sombre, et peut être subdivisée en deux groupes inégaux, en fonction du mode de montage : céramique siliceuse non tournée (12,5% des individus), céramique siliceuse tournée (54,5% des individus). Toutes catégories de céramique grossière confondues, les vases non tournés sont très nettement majoritaires par rapport aux vases tournés (17% contre 55%). Le répertoire morphologique est également diversifié. Globalement les formes hautes l'emportent nettement sur les formes basses (41,5 contre 24%). La céramique non tournée comprend quelques pots sans col à bord mouluré (n°1-4), quelques pots à col plus ou moins prononcé et bord éversé (n°5-7 : autour de 3%), quelques écuelles à bord plus ou moins rentrant (n°10-12 : autour de 3%) et une série assez nombreuse d'écuelles à bord éversé ou à profil en S, carénées (n°13-22 : autour de 5%).

En dehors des pots à bord mouluré (type Besançon), dont la présence en petit nombre s'explique sans doute par la proximité relative de leur zone de production et de diffusion principale (Morvan et Nivernais), ces différentes formes, et notamment les écuelles carénées, sont bien illustrées dans les niveaux précoces du Centre monumental d'Alésia. La céramique tournée comprend un répertoire sensiblement différent de celui de la céramique non tournée. On retrouve quelques pots à bord éversé arrondi (n°26-28) dont la forme existe en céramique non tournée, mais, pour l'essentiel, de nouvelles séries apparaissent : pots sans col à bord facetté ou mouluré (n°29-34 : 26%), pot sans col à bord en bourrelet très éversé à extrémité pointue (n°35-38 : 26%), jattes curvilignes à bord éversé (n°40-43 : 7,5%), jattes et bols à bord horizontal triangulaire (n°44-49 : 8,5%).

²⁷¹ Un bol Lamb. 31 en camp. A, deux assiettes Lamb. 5/7 et une coupe Lamb. 8Bc en camp. Boïde, une assiette Lamb. 7 en camp. C, une coupe Goud. 2 en imitation de camp. B (verniss brun, pâte beige) ; deux plats à engobe rouge interne.

²⁷² Cet ensemble regroupe la céramique des différents contextes précoces de Braux. Le matériel de la fosse "puisard" constitue le lot le plus important (1000 fragments environ).

Une filiation peut être mise en évidence entre certaines formes de céramique non tournée et d'autres de céramique tournée. En particulier, à l'intérieur du groupe des écuelles-jattes à profil en S, on discerne assez nettement l'évolution qui conduit des écuelles carénées à col incurvé non tournées (n°18-21), aux écuelles curvilignes à bord éversé (n°40-43), puis à bord horizontal (n°44-47), tournées. La comparaison avec le matériel d'Alésia est là encore éclairante et permet de situer cette évolution, et, plus généralement, l'émergence de nouvelles formes de céramiques grossière, liée à la progression rapide du tournage des céramiques utilitaires, dans les dernières décennies avant notre ère (dès -40 / -30). Cette généralisation de l'emploi du tour s'accompagne d'une diminution significative de la pratique du lissage des céramiques, surtout visible au sein des formes basses (les écuelles carénées non tournées sont systématiquement lissées, à l'inverse des écuelles curvilignes, à surfaces rugueuses, brutes de tournage). En revanche, le mode de décoration des vases hauts (impressions ou incisions ponctuelles sur épaule, peu marquées) ne semble pas subir de modifications.

La céramique fine représente 28% du total des vases (céramique indigène : 24,5%, céramique romaine ou assimilée : 3,5%). A l'intérieur de la céramique indigène, le groupe des céramiques sombres domine celui des céramiques claires (16,5% contre 7,5%). Plusieurs catégories ne sont attestées que par quelques individus (céramique grise homogène, céramique peinte, céramique à engobe micacé : autour de 1% chacune). Les deux catégories principales sont la céramique noire lissée à section zonée (10%) au sein des céramiques sombres, et la céramique claire lissée (4,5%), dans le groupe des céramiques claires. Le répertoire, relativement diversifié, est dominé par les formes basses (13% contre 9,5% aux formes hautes). Le répertoire de la céramique claire est globalement identique à celui de la céramique sombre. Les formes hautes sont illustrées principalement par des pots à col rentrant, fréquemment souligné par une baguette (n°51-52, 66), des tonnelets aux profils variés (n°54-55, 67-68, 72) et une sorte de gobelet à paroi cylindrique, de taille parfois importante (18 cm de diam.), représenté en assez nombreux exemplaires (5% du total des vases). Au sein des formes basses, le bol hémisphérique, lisse ou plus souvent à baguette (n°64-65) est le type le mieux attesté (3,5%). La proportion globale d'assiettes et de coupes (3% pour chaque groupe) traduit en grande partie la part de la Campanienne (3 assiettes, 2 coupes, 1 bol évasé) dans ces séries morphologiques. L'influence sur le répertoire indigène est d'ailleurs sensible (coupe à paroi curviligne n°62, coupe carénée n°63). On discerne enfin un petit groupe d'écuelles à bord rentrant (n°59), ou à bord éversé (n°60, 61, 70). Les vases en céramique fine ou mi-fine tournée sont toujours soigneusement lissés et n'ont reçu qu'exceptionnellement un décor (décor ondé lissé : n°53).

Conclusions

La céramique de Braux s'intègre indiscutablement dans le faciès de l'Auxois, illustré principalement par le matériel d'Alésia. Bien que le site de Braux se situe aux marges des territoires éduen et mandubien, la part de l'apport éduen est extrêmement réduite et se limite, semble-t-il, à la présence faible de pots à pâte claire micacée (type Besançon). Les affinités avec la céramique d'Alésia sont nombreuses, mais le fait le plus marquant réside sans doute dans la place particulière des écuelles carénées ou à profil en S, qui constitue le trait le plus caractéristique du faciès mandubien. En second lieu, la céramique de Braux illustre pour l'essentiel un faciès tardif de transition La Tène finale-gallo-romain précoce. On observe en effet une évolution globale très nette par rapport au faciès de la céramique de l'horizon le plus précoce d'Alésia (-70/-60 à -40/-30), évolution sensible à la fois dans la progression de la

céramique grossière tournée²⁷³, dans une baisse nette de la proportion de céramique fine²⁷⁴, sans doute à mettre en relation avec l'augmentation de la céramique "commune" tournée et dans une certaine progression des céramiques à pâte claire, au sein de la céramique fine, mais également de la céramique grossière²⁷⁵.

²⁷³ Alésia -Centre monumental : 39,5% ; Braux : 76%.

²⁷⁴ Alésia -Centre monumental : 54% ; Braux : 28%.

²⁷⁵ Pâte claire, céramique fine : Alésia -Centre monumental : 13% ; Braux : 16%.
Pâte claire, céramique grossière : Alésia -Centre monumental : 25% ; Braux : 28%.

VILLAINES-LES-PREVOTES « EN CHAREY », « CHAMP D'OISEAU »
BIBLIOGRAPHIE

Cherblanc 1993.

LE SITE ET LES VESTIGES

A mi-chemin entre Semur-en-Auxois et Montbard, Villaines occupe une combe qui débouche sur la vallée de l'Armençon. Sur le territoire de cette commune, les sondages réalisés par A. Cherblanc, à l'occasion de travaux de remembrement, ont révélé la présence, en deux secteurs distincts, d'habitats de La Tène finale²⁷⁶. Les niveaux d'occupation de La Tène finale, semblent-il bien conservés, n'ont fait l'objet que de sondages. Ils ont livré un matériel céramique quantitativement restreint, mais de qualité, dont les caractéristiques principales, aisément identifiables, désignent un faciès en tous points comparables à ceux d'Alésia et Braux²⁷⁷.

CHRONOLOGIE

Le lot issu de "Champ d'Oiseau" peu fragmenté, contient plusieurs fragments d'amphores Dr. 1A (pieds et bords)²⁷⁸. La céramique à pâte grossière est non tournée, et représentée par des formes qui trouvent des parallèles dans les niveaux les plus précoces d'Alésia (pots, écuelles à bord rentrant, écuelles carénées). Une datation fin LT D1 - début LT D2 peut être proposée.

Le lot recueilli au lieu-dit "En Charey", dans le comblement d'un fossé à profil en V, présente des caractères qui le rapprochent nettement de l'ensemble de Braux (présence conjointe de formes archaïques en céramique grossière non tournée et de formes évoluées en céramique grossière tournée). Une datation LT D2 - Auguste précoce peut être avancée.

LA CERAMIQUE

L'intérêt de ces lots de matériel, outre qu'ils indiquent l'existence d'établissements gaulois, peut-être assez précoces, dans ce secteur, est de confirmer l'homogénéité du faciès céramique des sites de l'Auxois. Les caractéristiques techniques sont particulièrement parlantes. Sur les deux sites de Villaines, les productions presque exclusivement représentées sont, comme à Alésia, la céramique à pâte grossière, siliceuse et micacée, la céramique fine ou mi-fine sombre lissée (généralement fumigée) et la céramique fine ou mi-fine peinte "lie de vin". Les formes attestées, quoique peu nombreuses, s'intègrent parfaitement dans le répertoire commun aux sites de Braux et d'Alésia. La même fréquence que sur ces deux sites, d'écuelles carénées ou à profil en S peut être observée. On constate également une prédilection pour les décors ondes incisés au peigne et pour les décors estampés (chevrons, lignes pointillés), déjà constatée à Alésia.

²⁷⁶ Des vestiges d'établissements gallo-romains et médiévaux ont également été repérés dans ces deux secteurs : pour "En Charey", voir Cherblanc 1993.

²⁷⁷ Ce matériel nous ayant été communiqué très récemment par A. Cherblanc, il n'a pas été possible de l'illustrer.

²⁷⁸ le seul élément métallique est un fragment de lame ou fourreau d'épée.

LE CHATILLONNAIS

Le nord de la Côte-d'Or est très mal documenté pour la fin de La Tène. Les sites d'*oppidum* de Vix (Mont-Lassois) et de Vertault (*Vertillum*) recèlent cependant d'après les données anciennes et les observations plus récentes, un potentiel d'informations important pour cette période, qui reste à découvrir²⁷⁹. En définitive, les données les plus significatives, dans le cadre de notre étude, proviennent de deux sites de sanctuaires, qui ont livré des ensembles céramiques certes restreints, mais dont on peut tirer néanmoins des enseignements, particulièrement sous l'aspect des relations avec le matériel des sites de l'Auxois.

VILLIERS-LE-DUC « LE TREMBLOIS »

BIBLIOGRAPHIE

Martin 1962, Paris 1960, Paris 1975.

LE SITE ET LES VESTIGES

Le sanctuaire du Tremblois est situé en forêt de Châtillon-sur-Seine, sur le plateau calcaire qui domine les vallées de la Seine et de l'Ource. Les fouilles réalisées de 1958 à 1980 par R. Paris ont mis en évidence quatre temples successifs, datés de La Tène finale et de l'époque gallo-romaine. Les deux premières constructions, antérieures à la période augustéenne, sont des bâtiments quadrangulaires en bois et en torchis. Les deux édifices suivants, d'architecture mixte (maçonnerie, bois-torchis) entrent dans la catégorie des *fana*. A l'époque gallo-romaine, l'ensemble du sanctuaire est ceint par une vaste enceinte polygonale à laquelle sont adossées de petites constructions (boutiques ?).

CHRONOLOGIE

Le matériel recueilli dans les niveaux en relation avec les premières constructions montre que le sanctuaire fonctionne dès une phase précoce de La Tène finale (LT D1), son installation pouvant être située dans le courant de la deuxième moitié du II^e s. av. J.-C. Cette phase est documentée par un mobilier en métal et en verre qui trouve des parallèles directs au sein du matériel du sanctuaire de Mirebeau²⁸⁰.

²⁷⁹ L'occupation de ces deux sites à La Tène finale, sans doute dès une phase précoce, est attestée par des témoins divers : vestiges de fortifications, enclos quadrangulaires, mobilier. Sur Vix : voir Joffroy 1979, p. 38, 204 ; sur Vertault : voir Ma. et J. M. Mangin 1992.

²⁸⁰ On dénombre en particulier 4 fibules de Nauheim, 7 fibules en fer de schéma LT moyenne, dont 5 à ressort long de faible taille, 3 bracelets filiformes en bronze à extrémités moulurées amincies, plusieurs perles en verre monochrome et 1 bracelet en verre bleu à décor sinueux opaque (Haevernick 7c). Le lot très important de monnaies gauloises mis au jour (plusieurs centaines de potins et quinaires, majoritairement attribuables aux Lingons, Leuques et Sénon) se répartit entre les trois premiers états.

LA CERAMIQUE

La céramique recueillie forme un ensemble modeste, qui se situe dans la fourchette fin II^e.s.-fin I^{er} s. av. n. è.

La céramique grossière occupe la place principale (85 fgs., 22 individus). Si l'on excepte un pot à pâte claire micacée type Besançon, sans doute assez tardif d'après l'aspect du bord (n°1) et quelques tessons de vases à pâte siliceuse, la majorité de la production forme un groupe homogène, qui se caractérise par une pâte à dégraissant calcaire fossile, assez friable, systématiquement non tournée. Les formes identifiables sont des pots à col incurvé et bord éversé, arrondi ou biseauté (8 exemplaires : n°2-4), des écuelles à bord rentrant (12 exemplaires : n°5-7) et des bols à bord éversé ou horizontal (4 exemplaires : n°8-11).

La céramique fine tournée est faiblement représentée (une vingtaine de fragments, 6 individus). En dehors d'un tesson de céramique peinte (pâte fine claire, engobe blanc), tous les fragments entrent dans la catégorie de la céramique mi-fine ou fine sombre lissée. Les formes hautes sont illustrées par un bord de gobelet d'un type bien attesté chez les Mandubiens (n°12 : voir BRA. n° 56, 57, 69) et un fragment de panse à décor de chevrons estampé (n°13). Les formes basses consistent en écuelles ou jattes à profil en S, curvilignes (n°14-16).

Les données les plus significatives résident dans la proportion élevée de céramique à pâte grossière essentiellement représentée par une production locale à pâte calcaire caractéristique.

ESSAROIS « LA COMBE GAUTHIER »

BIBLIOGRAPHIE

Daviet 1962-1966, Martin 1966.

LE SITE ET LES VESTIGES

D'abord exploré au siècle dernier, puis fouillé par R. Daviet entre 1962 et 1966, le sanctuaire d'Essarois comprend principalement deux temples de type *fanum*. Bordé par un ruisseau, en forêt de Châtillon, il entre dans la catégorie des sanctuaires des eaux²⁸¹. Des quatre états successifs mis en évidence, les deux premiers, correspondant à des édifices en matériaux légers, se rattachent à La Tène finale.

CHRONOLOGIE

Le sanctuaire gaulois fonctionne dès La Tène D1 et semble-t-il sans interruption jusqu'à l'époque augustéenne²⁸².

²⁸¹ Nombreux ex-voto médicaux, dédicace à Apollon *Vindonnus*, canalisations en bois.

²⁸² Les éléments significatifs pour La Tène finale sont d'une part un lot d'une trentaine de monnaies gauloise (potins et quinaires d'argent, lingons principalement, mais aussi éduens et leuques), d'autre part un fragment de bracelet en verre violet de section triangulaire (Haev. 2) et un bracelet filiforme en bronze, à extrémités renflées limitées par 3 sillons.

LA CERAMIQUE

La céramique de La Tène finale d'Essarois est comparable dans ses aspects essentiels à celle du Tremblois²⁸³.

La céramique à pâte grossière est prédominante, tandis que la céramique fine (grise ou noire lissé) est faiblement représentée.

On distingue deux productions de céramique grossière. La première, mieux illustrée que la seconde, correspond à un groupe de vases, majoritairement non tournés, montés dans une pâte à dégraissant calcaire fossile. Les principales formes, présentes au Tremblois, sont des pots à col incurvé peu marqué et bord éversé et des écuelles à bord arrondi, faiblement rentrant, auxquelles s'ajoutent quelques écuelles à bord éversé ou horizontal, montées au tour. La seconde production réunit des vases à pâte siliceuse micacée, systématiquement montés au tour. Les formes, pots et écuelles à bord éversé, bien illustrées dans l'Auxois (par exemple à Braux : n°35, 46) ne sont pas antérieures au dernier tiers du Ier s. av. n. è.

On peut discerner donc deux catégories de céramique grossière, dont l'une (pâte calcaire, majoritairement non tournée) est certainement antérieure à la seconde (pâte siliceuse, micacée, tournée), en fonction du répertoire de formes propres à chaque catégorie.

CONCLUSIONS

Il est difficile de tirer des indications fiables d'échantillons aussi restreints que ceux du Tremblois et d'Essarois. Cependant, deux aspects ressortent assez clairement. En premier lieu, la céramique à pâte grossière occupe une place essentielle, presque exclusive, au sein de l'ensemble de la céramique mise au jour. Bien que d'autres facteurs entrent en ligne de compte, cette donnée distingue les sanctuaires du Châtillonnais (Le Tremblois, Essarois, mais aussi sans doute Vertault²⁸⁴ des sanctuaires du Dijonnais (Nuits-St.-Georges, Mirebeau), où la céramique fine côtoie la céramique grossière en proportion égale ou même sensiblement supérieure.

En second lieu, l'essentiel de la céramique grossière appartient à une production locale de céramique non tournée à dégraissant calcaire fossile. Cette catégorie n'apparaît qu'en faible quantité dans les niveaux les plus anciens d'Alésia (Centre monumental), où domine une céramique à pâte siliceuse micacée, et diminue rapidement par la suite. La céramique siliceuse micacée caractéristique de l'Auxois est présente au Tremblois et à Essarois, mais, semble-t-il, à une époque tardive (deuxième moitié voire dernier tiers du Ier s.), comme l'indiquent les formes représentées et la technique de montage employée. Les formes de céramique fine sombre (gobelet cylindrique, écuelles à profil en S curvilignes) qui suggèrent des affinités entre sites de l'Auxois et du Châtillonnais, s'inscrivent dans cette tendance chronologique. Ces quelques données, qui demanderaient à être confirmées par l'étude d'ensembles conséquents, semblent indiquer qu'il existe, durant une phase précoce de La Tène finale, des productions locales de céramique grossière qui différencient l'Auxois et le Châtillonnais. Ce contraste s'atténue, voire disparaît, dans la phase ultime de La Tène finale et l'on assiste selon toute vraisemblance à une homogénéisation des productions céramiques des deux secteurs.

²⁸³ La céramique d'Essarois étant pour l'instant introuvable, les indications suivantes sont tirées du rapport de fouilles de R. Daviet (Daviet 1962-66), qui contiennent des descriptions précises et de nombreuses illustrations.

²⁸⁴ Quoique la céramique n'apparaisse qu'en quantité faible à Vertault, il semble qu'il s'agisse uniquement de céramique grossière : renseignement oral Ma. et J.-M. Mangin. Sur ce sanctuaire pré-romain, voir Mangin, Méniel 1991).

L'AVALLONNAIS

L'Avallonnais s'étend sur les contreforts septentrionaux du massif du Morvan. Il se trouve aux confins des cités éduenne et sénone²⁸⁵. Deux principaux sites peuvent être mentionnés pour La Tène finale. Le sanctuaire celtique des Fontaines Salées, à Saint-Père-sous-Vézelay n'a livré aucun matériel céramique intéressant ²⁸⁶. Le site-même d'Avallon, *oppidum* présumé occupant un éperon rocheux, qui domine la vallée du Cousin, est documenté par une découverte récente.

AVALLON « GRANDE RUE »

BIBLIOGRAPHIE

Deffressigne 1985, Deffressigne 1986.

LE SITE ET LES VESTIGES

Des travaux effectués dans une cave moderne ont mis au jour une excavation (composante d'un habitat semi-enterré ?), dont le remplissage a livré un matériel homogène (vaisselle céramique, amphores, quinaire d'argent lingon), datable de La Tène finale.

CHRONOLOGIE

L'auteur de l'étude date le lot d'amphores du milieu du Ier s. av. n. è., mais indique en conclusion que cette découverte atteste une occupation du site dès la première moitié du Ier s. (Deffressigne 1986, p. 122, 129). Plusieurs données invitent à situer la mise en place de ce lot dans la deuxième moitié du Ier s. av. n. è., sans doute dans le troisième quart (voir ci-dessous).

LA CERAMIQUE

L'ensemble mis au jour regroupe des tessons d'une quarantaine de vases différents, auxquels s'ajoutent des fragments d'amphores de type Dr. 1 (une dizaine de récipients en NMI)²⁸⁷.

²⁸⁵ L'Avallonnais aurait été, d'après M. Chaume (Chaume 1927, carte p. 96-97), le territoire des *Brannovii*, peuple client des Eduens.

²⁸⁶ Delor, Rolley 1989, p. 125.

²⁸⁷ 10 lèvres, 6 pieds. En dehors d'une lèvre courte et inclinée de Dr. 1A, il s'agit de lèvres peu épaisses, en bandeau assez court (hauteur comprise entre 3,5 et 5,5 cm), qui illustrent une variante tardive de Dr. 1, typique des types de La Tène D2 dans la vallée de la Saône : Cersot (Vaussionvin 1979), Tournus -Sept Fontaines (phase 3-4) et Clos-Roy (Vaussionvin 1987) ; une panse reconstituée appartient à une amphore Dr. 1B : Deffressigne 1986 fig. 1)

La céramique à pâte grossière non tournée est représentée par une quinzaine d'individus, se rattachant à deux types principaux : le pot ovoïde (~5 exemplaires) et l'écuelle à bord rentrant (~10 exemplaires). Les pots présentent un décor d'impressions sur l'épaule (n°1-3). Le seul type identifiable (n°1) est un pot sans col à bord éversé, allongé, mouluré. Les écuelles et jattes à bord rentrant (n°4-6) possèdent des profils variés. Une variante (n°6), caractérisée par un ressaut bien marqué à la liaison panse-fond, est typique du Sénonais²⁸⁸.

La céramique fine tournée se compose de trois catégories différentes. Deux d'entre elles, la céramique peinte et la céramique claire lissée sont faiblement représentées. La céramique peinte est illustrée par trois petits fragments (2 avec traces de décor sépia rapporté sur fond blanc), la céramique claire lissée par un bord de vase bas ouvert et la partie supérieure d'un pot ovoïde à bord éversé arrondi et haut de panse décoré au lissoir (n°19 : registre de stries disposées en chevrons, entre deux baguettes). La céramique fine noire lissée occupe la place principale avec une vingtaine d'exemplaires. Le répertoire est relativement diversifié. Les vases hauts fermés consistent en pots ovoïdes, à bord éversé de forme variable (n°8-9 : 3 exemplaires), ou à bord horizontal parcouru par une moulure (n°7 : 2 exemplaires). Quatre types de formes basses peuvent être discernés : l'écuelle ou jatte à bord rentrant, nettement dominante (n°11-12 : 10 exemplaires), la jatte à bord éversé et col marqué par une baguette (n°13-14 : 2 exemplaires), le bol hémisphérique à panse moulurée et décor ondé au peigne (n°15-16 : 2 exemplaires), le bol caréné à col développé mouluré (n°18).

Les caractéristiques dominantes de cet ensemble s'inscrivent dans un horizon LT D2. Une indication pertinente réside dans la fréquence des décors ondés au peigne, en céramique fine noire (au moins 5 individus, au sein d'un échantillon restreint). De plus, deux types de vases sont caractéristiques de la fin de La Tène D2 et de la période augustéenne, il s'agit du pot n°7, à bord horizontal parcouru par une moulure²⁸⁹ et du bol hémisphérique mouluré à décor ondé²⁹⁰. Le bol caréné n° 18, à col développé mouluré est typique d'une phase LT D2 avancée dans le Sénonais²⁹¹.

Ces différentes données sont cohérentes avec l'indication fournie par les amphores et par la monnaie très usée et permettent de rattacher l'ensemble mis au jour à Avallon à l'horizon LT D2, sa mise en place intervenant sans doute dans les années -40 / -20, si l'on tient compte de la présence d'éléments de faciès pré-augustéen, voire augustéen précoce. Il n'est pas certain par ailleurs que ce lot soit très homogène. En effet, les quelques fragments de pots en céramique grossière présentent des caractères archaïques (bord développé mouluré, décor d'impressions marquées sur l'épaule) et pourraient sans difficulté remonter à la première moitié du Ier s. Il est cependant difficile d'être affirmatif en l'absence d'ensembles de comparaison dans le secteur avallonnais²⁹².

D'un point de vue culturel, dans l'étude déjà citée (Deffressigne 1986, p. 129), un rapprochement est établi, à partir de cet ensemble, entre la céramique des sites du Mont-Beuvray, du Mont Avrolles et d'Avallon, ceci d'ailleurs sans réelle argumentation. En tout cas, la présence de céramique à décor ondé au peigne sur ces trois sites, sur laquelle cette hypothèse semble reposer²⁹³, ne peut être retenue comme critère pertinent. Ce type de

²⁸⁸ Saint-Denis-lès-Sens n° 17, 23 ; Saint-Martin-du-Tertre : Prampart 1981, pl. VII, IX : Villemanoche - Malvoisine, Colemiers : dessins communiqués par J.-Y. Prampart à M. Joly.

²⁸⁹ Mâcon n° 57 ; Tournus-Clos-Roy n°68 ; Braux n°35 et Poil, Decize, Le Mont-Beuvray : Barral, Joly à paraître, fig. 9 n°118-119, 121.

²⁹⁰ Joly, Barral 1992

²⁹¹ St.-Martin-du-Tertre : fig. 133 ; St. Denis-lès-Sens n° 117-118.

²⁹² On note que dans le domaine sénon comme dans le domaine occidental éduen (Morvan, Nivernais), les pots en céramique grossière ne présentent plus qu'exceptionnellement des décors ponctuels sur l'épaule, à La Tène D2, alors que ce type de décor reste très prégnant à la même période chez les Mandubiens (Auxois).

²⁹³ D'après les comparaisons mises en évidence dans l'article (*Ibid.* p. 127).

céramique est en effet répandu sur une aire géographique extrêmement vaste à la fin de La Tène et surtout à l'époque augustéenne. Pour nos régions, il s'agit d'un indicateur chronologique, mais certainement pas d'un marqueur culturel.

Au contraire, dans une optique culturelle, la présence de deux formes typiques du Sénonais, l'écuëlle à pied bien marqué (n°6) et le bol caréné à col haut mouluré (n°18), constitue une indication tangible. Une autre information pertinente réside dans la présence de trois petits fragments peints, que l'on peut interpréter dans le sens d'une importation du domaine éduen.

A travers ce petit ensemble, l'Avallonnais apparaît comme une zone intermédiaire où les caractères sénon sont bien affirmés mais où les influences éduennes se font encore sentir. Sous ce dernier aspect, il semble que l'Avallonnais se trouve dans une situation assez comparable à celle de l'Auxois.

La présence faible dans ces deux secteurs de céramique peinte à décor brun rapporté sur fond blanc ou rouge, totalement absente plus au nord (Sénonais en particulier) indiquerait une zone marginale de diffusion de certaines productions éduennes²⁹⁴.

²⁹⁴ Pour l'Auxois, une diffusion à partir du domaine lingon, où la céramique peinte est bien représentée (Mirebeau, Langres) est également envisageable. Il faudrait également prendre en compte le facteur chronologique, ce type de céramique se raréfiant rapidement dès la fin de La Tène D1.

LE TONNERROIS

Ce secteur, en limite du plateau calcaire bourguignon et du Bassin parisien, se trouve aux confins des cités lingonne et tricasse. L'agglomération antique de Tonnerre, située sur un éperon barrés dominant la vallée de l'Armaçon, est supposée avoir succédé à un *oppidum* celtique, attribué aux Lingons (Devevey 1992). Une seule découverte mérite d'être mentionnée dans ce secteur.

TONNERRE « LE PETIT BERU »

BIBLIOGRAPHIE

Lacroix 1955.

LE SITE ET LES VESTIGES

Le site, qui n'est pas identifié clairement (habitat ou zone d'artisanat métallurgique ?) se trouve au pied de Tonnerre, sur une terrasse alluviale de l'Armaçon. Il est connu par une seule structure excavée qui a livré un ensemble de vestiges détritiques divers : résidus de métallurgie, fragments de torchis avec traces de clayonnage, faune, céramique.

CHRONOLOGIE

Le lot de céramique mis au jour permet d'attribuer cette fosse à La Tène finale, sans qu'il soit possible d'être plus précis.

LA CERAMIQUE²⁹⁵

La céramique (fig. 124) forme un ensemble de 200 fragments correspondant à une trentaine de vases différents. Il s'agit d'une production semble-t-il très homogène, caractérisée par une pâte à texture grossière sableuse, friable, qui ne semble pas avoir été tournée, en dehors de quelques fragments. Les vases possèdent des teintes sombres avec des sections zonées (rouge-brun à noir) et des surfaces polies à l'estèque²⁹⁶.

En dehors de quelques bords non identifiables, les vases appartiennent à deux types seulement : pot ovoïde à col incurvé faiblement marqué et bord éversé arrondi, sans décor, et écuelle tronconique à bord rentrant arrondi.

²⁹⁵ Commentaire établi à partir de Lacroix 1955.

²⁹⁶ Traitement de surface laissant apparaître des facettes caractéristiques, pratiqué très couramment sur les céramiques à pâte grossière des sites du Sénonais (St. Martin-du-Tertre, Saint-Denis-lès-Sens notamment).

Il est difficile de tirer des indications précises d'un tel ensemble. On note cependant que le caractère homogène de la production, les caractéristiques techniques des vases (texture et traitement de surface surtout) et les profils des pots suggèrent davantage d'affinités avec la céramique des sites sénon mentionnés ci-dessus, qu'avec celle des sites lingons.

L'AUXERROIS

Aux marges de la Bourgogne et du Bassin parisien, l'Auxerrois, zone de plateaux et de vallées, est considérée comme faisant partie du domaine sénon. l'Auxerrois, comme le reste du bassin de l'Yonne, prospecté depuis longtemps, révèle une occupation dense aux Ages du Fer, concentrée surtout dans les vallées semble-t-il, où le semis de nécropoles est particulièrement dense (Delor 1992).

Peu de sites de La Tène finale ont été explorés jusqu'à aujourd'hui (essentiellement des nécropoles en contexte de terrasse alluviale) et la documentation sur la céramique de cette période reste très sommaire. A titre indicatif, quelques découvertes peuvent être mentionnées, qui ne fournissent cependant pas d'indications précises.

CHICHERY « LA PRIE »

BIBLIOGRAPHIE

Pellet 1975.

Un lot de céramique provenant vraisemblablement d'un habitat comprend des jattes et écuelles à bord rentrant en céramique grossière, et des vases bas ouverts (bols ou coupes) en céramique fine.

GERCHY « LES CRECHAUMES »

BIBLIOGRAPHIE

Deffressigne 1985, pl. 53-54.

Plusieurs vases proviennent de cette nécropole de La Tène moyenne-finale, explorée au siècle dernier. Trois pièces sont remarquables (fig. 126) : un vase à piédouche, panse large et col mouluré (n°1), un vase-tonnelet élancé (n°2) et un pot à pied étroit, col marqué souligné par une baguette, portant un décor de deux séries de chevrons emboîtés, opposées, sur l'épaule (non figuré).

GURGY « LA PICARDIE »

BIBLIOGRAPHIE

Pellet, Delor 1980.

Quelques sépultures appartenant à la phase terminale de la nécropole (II^{ème}. s. av. n. è.) ont livré un ou plusieurs vases céramiques (fig. 125). En dehors d'un pot, dans doute tourné, à panse élancée, et base cintrée (fosse 57), il s'agit exclusivement de pots ovoïdes et d'écuelles à bord rentrant (parfois employées en couvercle), non tournées, de faible module. On peut évoquer un phénomène de miniaturisation, similaire à celui que l'on observe au sanctuaire de Mirebeau, à une époque somme toute assez comparable.

LE SENONAI

SAINT-DENIS-LES-SENS « CHAMP NOTRE DAME »

BIBLIOGRAPHIE

Barrandon *et alii* 1993 ; Joly à paraître.

LE SITE ET LES VESTIGES (fig. 127)

Localisé sur une basse terrasse de la rive droite de l'Yonne, au lieu-dit "Champ Notre-Dame", le site a été exploré sur environ un hectare²⁹⁷. Le plan d'ensemble des structures, creusées dans le sol géologique, est apparu distinctement après le décapage. On distingue des fossés continus ou discontinus délimitant des enclos, des fosses de tailles variées, difficiles à interpréter et des séries de trous de poteaux dessinant les plans de bâtiments en bois et torchis et couverture de chaume. Ces différents éléments appartiennent à un établissement rural de type "ferme indigène", dont on connaît de nombreux exemples en Gaule.

Les structures se répartissent en deux ensembles distincts, correspondant à deux phases successives de l'occupation du site.

Lors de la première phase, trois bâtiments à vocation agricole ou artisanale (étable, grenier, atelier) sont installés dans un espace trapézoïdal, clos par une palissade dont l'accès se trouve à l'ouest, et divisé en deux parties par un fossé étroit.

Le début de la seconde phase est marqué par un réaménagement complet du site, avec abandon des structures préexistantes. Une nouvelle enceinte, plus grande que la précédente, et d'orientation différente, fait son apparition. De forme rectangulaire, matérialisée par un fossé, elle délimite un vaste espace rectangulaire de 70 par 76 m. Une construction sur neuf poteaux, au plan régulier de 7,20 m par 3,60 m, semble, d'après son orientation, lui être associée.

CHRONOLOGIE

Dans le remplissage d'un des trous de poteaux du grand bâtiment rectangulaire, ont été recueillis 242 statères en or (globules à la croix). La date d'émission de ces monnaies se situe vers les années 70/60 av. J.-C. (Barrandon *et alii* 1993, p. 644). On peut songer à un trésor caché ou à un dépôt de fondation, ce qui laisserait supposer que la construction du bâtiment se situe un peu avant le milieu du I^{er} s. av. J.-C. Parmi le mobilier recueilli, les fibules et la céramique constituent les meilleurs témoins chronologiques. Elles couvrent la période comprise entre les années 70/60 av. J.-C. et le changement d'ère. Les éléments les plus récents (période augustéenne) se trouvent principalement localisés dans le fossé de la grande enceinte. Les données de fouille et le mobilier archéologique apportent donc des indications concordantes. La première phase, correspondant aux bâtiments situés à l'intérieur de l'enclos

²⁹⁷ Fouille de sauvetage menée à l'occasion des travaux de construction de l'autoroute A5, au début de l'année 1992. Fouilles dirigée par D. Thébaut ; étude post-fouille (mobilier et structures) réalisée par M. Joly.

palissadé, peut être datée des années 70/60 à 30/20 av. J.-C. et la seconde, principalement illustrée par la grande enceinte, des années -30 à +10 environ. Il n'y a pas de hiatus dans le matériel, ce qui montre que l'occupation du site est continue et que les deux phases se succèdent sans rupture.

LA CERAMIQUE

La fouille a livré 3500 fragments correspondant à 380 vases (fig. 128 et 129). Le prélèvement du mobilier a été effectué par structures, mais les documents disponibles à l'heure actuelle ne permettent pas de situer ces structures numérotées sur le plan du site. Le mobilier a donc été étudié globalement²⁹⁸.

La céramique grossière représente un peu plus du tiers du total des vases (35,4%). Les vases non tournés sont majoritaires par rapport aux vases tournassés ou tournés (21% contre 14% en NMI). Plusieurs catégories de céramique grossière peuvent être distinguées.

Les vases à pâte grossière tournassée "type Besançon" représentent 8,2% du total des individus. Le répertoire comporte uniquement des pots, soit à bord arrondi déversé mouluré (n°30-32) soit à bord triangulaire (n°33-34), à l'exception de deux jattes (n°35-36), dont l'une présente une lèvre à décor ondulé. Le reste de la céramique non tournée comporte des pots (n°1-16), des écuelles ou jattes à bord rentrant (n°17-28) et quelques écuelles à bord éversé (n°29). En céramique grossière ou mi-fine à pâte claire sont fabriqués presque exclusivement des pots (n°39) et quelques jattes à bord rentrant (n°46-47) ou à bord mouluré (n°48). Enfin, deux couvercles (n°49 et 50) et une marmite (n°51) sont revêtus d'un engobe micacé.

La céramique mi-fine sombre tournée (17,4% des individus) comprend des pots à bord lisse ou mouluré (n°60-62), des écuelles à bord rentrant (n°64-67), et de rares écuelles à profil en S (n°68) ou à bord éversé (n°69-71).

La céramique fine tournée (47,2% des individus) se partage inégalement entre plusieurs catégories. La céramique sombre lissée, généralement à section zonée (cœur rouge à brun) et aux surfaces noires domine largement (31,6% du total des individus), suivie de la céramique claire, mi-fine à fine (10%). Parmi les autres catégories attestées, la céramique grise homogène forme le groupe le mieux représenté (4,2%). Le répertoire de la céramique fine, relativement diversifié, est dominé par les formes basses (38,2% contre 19,8% de récipients hauts fermés). Les formes hautes sont illustrées par des pots (n° 72-88), aux profils assez variés, dont le col est fréquemment souligné par une baguette (n°79-84) et de rares gobelets à lèvre concave (imitations de parois fines : n° 91-92). Au sein des formes basses, l'écuelle à bord rentrant (n°95-98) occupe la première place (17,1%). Les bols hémisphériques lisses (n°111-115) ou à baguettes (n°116-118) sont présents en quantité non négligeable (presque 10% des individus). Quelques écuelles à bord éversé (n°99-100) ou à profil en S (n°104-105) complètent, pour l'essentiel, le répertoire des formes basses de la céramique fine sombre. Les assiettes en céramique grise homogène, ou en céramique claire à engobe rouge ou micacé, imitant des formes de céramique à vernis noir (n°119-123 : imitation Lamb. 7 ; n° 125-126 : Lamb. 6), représentent quant à elles un peu plus de 5% des vases. Enfin, il faut noter la présence, en céramique grise homogène de quelques coupes carénées (n°127-129). Les décors sont rares : quelques décors incisés (n°9 et 14) et surtout des décors ondulés (n°52, 60, 82, et 130).

²⁹⁸ Commentaire établi à partir de l'étude à paraître réalisée par M. Joly (Joly à paraître).

Conclusions

La céramique de Saint-Denis illustre le faciès de la céramique indigène dans un domaine rural en territoire sénon à la fin de La Tène et au début de l'époque augustéenne. Les aspects les plus intéressants à souligner sont les suivants.

Une partie importante de la céramique culinaire présente un caractère nettement archaïque pour la période. Le groupe majoritaire de céramique grossière réunit en effet des vases modelés, aux parois d'épaisseur irrégulière et aux surfaces lissées à l'estèque, certainement produits à l'échelon domestique. Cette série locale coexiste avec des séries de vases à pâte grossière ou mi-fine, au montage nettement plus élaboré, issus d'un artisanat spécialisé. On identifie en particulier une production à pâte et engobe micacés "type Besançon", dont le caractère tardif ressort clairement (absence de décor sur l'épaule des pots, variante à lèvre en bourrelet, jattes à lèvre triangulaire). La marmite et les couvercles à pâte claire et engobe micacé s'inscrivent dans la même tendance chronologique.

La vaisselle de table, en céramique fine, conserve en grande partie un répertoire de tradition indigène (pots à col souligné par une baguette, bols hémisphériques lisses ou cannelés, écuelles à bord rentrant ou à bord éversé), avec des caractères typologiques spécifiques du domaine sénon²⁹⁹.

Les nouveautés dans le répertoire des formes sont cependant plus nombreuses qu'au sein de la céramique culinaire (fréquence des assiettes à bord oblique, apparition des gobelets à bord concave, de coupes carénées).

En définitive, le faciès de Saint Denis illustre bien le renouvellement sensible du répertoire de la céramique indigène à la transition LT D2 - Auguste. Comme à Genlis, dans un contexte comparable, on constate que le poids de la tradition; les pesanteurs culturelles, sont plus sensibles au sein de la vaisselle culinaire que de la vaisselle de table (aussi bien du point de vue technique que morphologique). La pérennité de la céramique grossière modelée à une période tardive est particulièrement notable.

²⁹⁹ Voir en particulier Saint-Martin-du-Tertre : Barbier 1983, Prampart 1981.

LE JURA

LONS-LE-SAUNIER

BIBLIOGRAPHIE

Mordefroid *et alii* 1990, Mordefroid *et alii* 1992, Odouze 1986, Odouze 1992.

LE SITE ET LES VESTIGES

Lons-Le-Saunier se trouve dans une zone de contact entre la plaine bressane et la bordure occidentale du Jura, en relation avec la vallée de la Saône par les voies de passage naturelles que sont les vallées de la Vallière et de la Seille. Une situation géographique très favorable explique, plus peut-être que l'exploitation du sel, l'occupation protohistorique dense de la région lédonienne (Millotte 1989). Lons devient à l'époque gallo-romaine une importante agglomération (chef-lieu d'un *pagus* séquane), qui succède à une occupation gauloise. Des vestiges de La Tène finale ont été mis au jour au centre de Lons, dans deux secteurs distants d'une trentaine de mètres, lors de fouilles de sauvetage³⁰⁰. Dans les deux cas, les découvertes sont relativement limitées, mais n'en sont pas moins significatives³⁰¹.

CHRONOLOGIE³⁰²

Les indices les plus pertinents sont fournis par les fragments de bracelets en verre et les tessons de campanienne mis au jour à la Comédie. Ces éléments forment un lot que l'on peut dater de la deuxième moitié du II^e s. et du début du I^{er} s. av. J.-C.³⁰³ Il n'y a pas d'indice matériel d'une occupation du site de la Comédie durant la deuxième moitié du I^{er} s.

LA CERAMIQUE

Les quelques contextes précoces de la Comédie, réunis, fournissent un échantillon de fragments de céramique appartenant à 55 vases (NMI). La céramique grossière est légèrement mieux représentée que la céramique fine (35 exemplaires contre 23).

³⁰⁰ Fouille du syndicat d'initiative en 1969, J. L. Odouze ; fouille de la Comédie, de 1985 à 1991 : J. L. Odouze, A.-S. de Cohen.

³⁰¹ Syndicat d'initiative : segment de voie en graviers et galets compactés, accompagné de deux fosses dépotoirs avec un matériel céramique conséquent (Odouze 1986 et 1992). ; La Comédie : niveau d'occupation (sol de cailloutis), remblai d'assainissement (Mordefroid *et alii* 1990).

³⁰² Le matériel du Syndicat d'initiative est pour l'instant inaccessible. J. L. Odouze indique que la céramique se compose de grands vases engobés ou peints "type Bâle -Usine à gaz" et de pots à pâte grossière micacée, décorés d'incisions il s'agit sans doute de type Besançon).

³⁰³ Camp. A : 6 fgt. différents dont un bord d'assiette Lamb. 36 et un bord d'assiette Lamb. 6 ; céramique à pâte grisâtre et vernis noir mat (camp. C ?) : 1 bord d'assiette Lamb. 6. Un fragment de bracelet lisse en verre pourpre (gpe. Haev. 2), un fgt. de bracelet côtelé en verre bleu à filets blancs (Haev. 8b), un fgt. de bracelet côtelé en verre bleu à décor de filets (Haev. 7b), un fgt. de bracelet en verre bleu clair à relief (Gebhard 1989, forme 82). Ce dernier fragment pourrait être plus ancien que les autres (LTC1 ?), d'après sa couleur bleu clair.

En céramique grossière, les pots à pâte micacée "type Besançon" sont faiblement attestés (2 individus). Le groupe principal est formé de vases à pâte siliceuse (27 exemplaires) ou calcaire (6 exemplaires), qui appartiennent à deux types principaux : le pot ovoïde, sans col distinct, à bord éversé arrondi, parfois parcouru par une moulure interne et décoré d'impressions ponctuelles sur l'épaule (n°2-5), et l'écuelle à bord rentrant, arrondi ou facetté (n°8-13).

En céramique fine se discernent deux groupes : les vases à pâte mi-fine ou fine et surface brun-noir ou grise, lissée (12 exemplaires) et les vases à pâte fine claire, sans revêtement, ou à décor peint (8 exemplaires). La céramique sombre lissée comprend des vases hauts fermés (pots ou bouteilles), des écuelles à bord éversé (n°19-20) et surtout des écuelles à bord rentrant (n°15-17). Un seul fragment porte un décor au lissoir (n°21). En céramique fine claire, les fragments significatifs (bords, fonds, épaulements) appartiennent à des vases hauts fermés de type pot ou bouteille. Plusieurs pieds en couronne (n°22) se rapportent à des bouteilles non peintes ou peintes. On distingue deux sortes de décors peints. Le décor le plus fréquent (une vingtaine de fragments) se limite à des bandes colorées (rouge ou brun-rouge) appliquées sur un fond vierge écru, ou engobé en blanc. Le mode de décor consistant en une composition de motifs géométriques brun apposés sur un fond coloré n'est attesté que par quelques fragments (n°23).

L'échantillon de Lons « La Comédie » est trop limité pour qu'il soit possible de caractériser le faciès de la région lédonienne. On remarque du moins qu'il n'existe ni dans les catégories, ni dans le répertoire de formes, de ruptures évidentes avec les faciès de Besançon ou des sites de la vallée de la Saône. Les deux indications les plus intéressantes à relever sont d'une part la présence faible de pots "type Besançon", qui pourrait indiquer que l'on se trouve dans une zone marginale de diffusion de ce produit et d'autre part la relative fréquence de vases à décor peint.

LA MOYENNE VALLEE DU DOUBS

BESANÇON

BIBLIOGRAPHIE

Choel *et alii* 1991, Dartevelle 1991 ; Dartevelle, Humbert 1990, 1992 ; Guilhot, Llopis, Choel 1991 ; Guilhot, Goy dir. 1992 ; Guilhot, Lavendhomme, Guichard 1992, Humbert 1992, Lerat 1968, 1985 ; Passard, Urlacher, Avauzi 1991 ; Pétrequin, Vuailat 1967.

LE SITE ET LES VESTIGES

L'*oppidum* principal des Séquanes, mentionné par César³⁰⁴, est situé dans la moyenne vallée du Doubs, en bordure du massif du Jura. L'occupation laténienne de Besançon n'était connue que par des découvertes relativement ponctuelles (fig. 135 et bibliographie) avant la fouille extensive du Parking de la mairie, effectuée en 1989-1990.

Cette fouille a mis au jour une partie d'un quartier de *Vesontio* comprenant une dizaine d'habitations bordées par un fossé à caractère défensif, daté entre les années 130 et 40 av. n. è.³⁰⁵. L'exploration de ce secteur a fourni, outre des données précises et nombreuses concernant les structures et l'organisation de l'habitat, un matériel assez abondant. Celui-ci se trouve réparti entre des lots quantitativement restreints³⁰⁶, mais relativement bien cernés en chronologie absolue grâce aux données stratigraphiques et aux jalons fournis par plusieurs datations dendrochronologiques³⁰⁷.

LA CERAMIQUE³⁰⁸ (fig. 136-141)

L'homogénéité remarquable des productions et du répertoire céramiques, pour toute la période considérée (120 à 30 av. J.-C.) justifie un commentaire synthétique.

La céramique indigène de Besançon comprend trois groupes principaux : la céramique grossière non tournée (environ 25% des vases), la céramique fine sombre lissée (environ 30% des vases) et la céramique fine claire (environ 35% des vases).

³⁰⁴ César, *B.G.*, I, 38.

³⁰⁵ Guilhot, Goy dir. 1992 ; Guilhot, Lavendhomme, Guichard 1992.

³⁰⁶ Un seul ensemble de plus de 50 vases (NMI, amphores exclues) : cf. Humbert 1992, p. 217.

³⁰⁷ On peut regretter que les fondements de la chronologie relative et absolue du site ne soient pas exposés précisément dans le catalogue qui tient lieu de publication de référence (Guilhot, Goy dir. 1992).

³⁰⁸ Commentaire établi à partir de Choel *et alii* 1991 ; Guilhot, Llopis, Choel 1991, Humbert 1992. Dans le cas d'indications divergentes (nombre de fragments et d'individus par ensembles, légendes des planches), nous avons retenu les données de la publication principale (Humbert 1992). Les données quantitatives disponibles ont été réunies dans deux tableaux (fig. 139-140), sous la forme utilisée pour les autres sites (les statistiques sont établies par rapport à la vaisselle seule, sans les amphores).

La céramique grossière non tournée se compose d'une part de vases à pâte claire micacée (type Besançon), d'autre part de vases à pâte siliceuse sombre. Les deux catégories sont très inégalement représentées. La céramique micacée se situe entre 3,5 et 5% du nombre de vases, la céramique siliceuse tourne autour de 21%. Sur l'ensemble de la céramique grossière, la représentation des formes hautes et des formes basses est équilibrée. La forme unique de la première catégorie est le pot à bord mouluré, éversé arrondi, ou triangulaire, à décor incisé sur l'épaule. Les vases de la seconde catégorie se partagent entre formes hautes et formes basses. Deux formes principales se distinguent : le pot ovoïde à bord éversé ou horizontal mouluré, sans col ou à col court peu marqué et décor d'impressions ou d'incisions ponctuelles sur l'épaule, et l'écuelle à bord rentrant, le plus souvent à bord simple arrondi, parfois à bord festonné ou mouluré. D'autres formes apparaissent, de façon marginale : couvercle à lèvre simple, écuelle à fond large et paroi verticale, faisselle.

La céramique fine tournée se partage entre céramique sombre lissée et céramique claire, sans revêtement, ou à décor peint. La céramique fine sombre réunit deux variantes principales : céramique à pâte grise ou noire et surface grise, et céramique à pâte brun-rouge et surface noire. Le répertoire de la céramique fine sombre est dominée nettement par les formes basses (environ 80% des vases de cette catégorie). La forme haute la mieux représentée est le pot ovoïde sans col ou à col court et à bord éversé. On distingue également quelques pots ou bouteilles et des tonnelets aux profils variés. Au sein des formes basses, la forme majoritaire est l'écuelle à bord rentrant (environ 1/4 des individus dans cette catégorie). Elle est concurrencée par des formes de bols aux profils assez variés : bols à panse refermée, lisses ou à baguettes, bols à panse évasée, bols à profils en S. Les formes imitant le répertoire de la campanienne sont également diversifiées, mais apparaissent en petit nombre : assiettes Lamb. 6, 7, 36, coupelle Lamb. 2, bol Lamb. 31. Les assiettes Lamb. 6 et les bols Lamb. 31 sont les mieux attestés. Les décors se limitent à des motifs simples linéaires (ondes ou stries), lissés ou incisés, qui ne sont appliqués que sur les formes basses (écuelles à bord rentrant surtout).

La céramique claire se subdivise en deux séries principales : céramique claire sans revêtement et céramique peinte. Dans la première série entre un petit groupe de vases à surface lissée (écuelles, bols), dont les caractéristiques, en dehors du mode de cuisson, sont identiques à ceux de la céramique fine sombre. Le groupe le plus important est constitué par des vases bouteilles à pied creux. On discerne deux formes principales, l'une à panse élancée et col développé incurvé, marqué par un ressaut (la lèvre est arrondie ou trapézoïdale aplatie) l'autre à panse ovoïde, col développé rectiligne marqué par une baguette (lèvre débordante aplatie).

La céramique peinte varie entre 8 et 13% du nombre total de vases, mais sa représentation exacte est difficile à estimer en raison des confusions possibles avec la série précédente, qui possède les mêmes caractéristiques de pâte et un répertoire largement commun. Trois groupes peuvent être distingués en fonction de la technique décorative. Le premier groupe correspond aux vases (pots ovoïdes à col court incurvé) à engobe rouge "lie de vin" uniforme. Le second groupe réunit les vases (bouteilles et tonnelets à décor peint partiel -bandes rouge et / ou blanches cantonnées au haut du vase). Le dernier groupe rassemble les vases (bouteilles et quelques bols) à décor géométrique brun, plus ou moins complexe, rapporté sur un fond uniforme blanc ou rouge.

Conclusions

Plusieurs faits sont notables. En premier lieu, les affinités entre le faciès de la céramique indigène de Besançon et celui des sites du Verdunois sont nombreuses et bien marquées. La parenté profonde entre les faciès de deux secteurs (qui communiquent par la vallée du Doubs) apparaît à la fois dans la combinaison des catégories techniques et dans la composition du

répertoire. L'équilibre des formes à l'intérieur des trois groupes principaux (c'est-à-dire la répartition des formes hautes et des formes basses, en céramique grossière non tournée, en céramique fine sombre lissée, en céramique fine claire) est également très comparable d'un secteur à l'autre. La forte représentation de la céramique fine claire et notamment des bouteilles sans revêtement ou à décor peint partiel, constitue un autre point de convergence. En revanche, la représentation relative des trois groupes techniques principaux varie sensiblement entre les deux secteurs.

Le fait le plus remarquable réside dans la faible proportion de céramique grossière non tournée à Besançon (25% contre 51% à Verdun -Petit-Chauvort) et à l'intérieur de ce groupe, dans la présence limitée de la catégorie de vases à pâte et engobe micacé (moins de 5% à Besançon, 14% à Verdun -Petit-Chauvort). Alors que dans le Verdunois (et le Chalonnais) les pots micacés constituent l'essentiel des pots en céramique grossière non tournée, à Besançon (et sur les autres sites du domaine séquan : Bâle, Lons-le-Saunier), ils n'apparaissent que de façon marginale auprès de séries dont les caractères locaux sont bien marqués. Il y a de fortes présomptions que les pots dits de "type Besançon" découverts sur les sites d'habitat séquanes aient été importés du Chalonnais-Verdunois par la vallée du Doubs³⁰⁹.

Le faciès céramique de Besançon présente donc des spécificités notables. La représentation relative des trois groupes principaux, qui s'équilibrent autour de 30%³¹⁰ est tout à fait remarquable et distingue nettement Besançon des sites de la vallée de la Saône, où les proportions entre groupes sont beaucoup plus tranchées³¹¹.

Le second fait le plus notable réside dans l'absence d'évolution sensible du faciès de la céramique indigène entre la fin du II^e. et la fin du I^{er} s. av. n. è. La pérennité des catégories techniques et du répertoire est tout à fait exceptionnelle, de même que la stabilité de l'équilibre entre les différentes catégories (fig. 139-140).

Deux séries illustrent particulièrement bien cette stabilité des productions céramiques : il s'agit d'une part des pots à bord mouluré en céramique grossière, dont le profil comme la décoration ou le mode de montage restent immuables jusqu'à l'époque augustéenne³¹² et d'autre part des bouteilles à pied creux en céramique fine claire, dont la forme et les aspects techniques sont également remarquablement stables³¹³. L'évolution de la céramique peinte à décor géométrique est peut être plus sensible, mais son mauvais état de conservation rend difficile de discerner les transformations dans le mode de décoration (types de motifs, compositions) des vases. Les vases peints à décor géométriques, bien conservés, mis au jour à Besançon³¹⁴ illustrent un groupe original dont l'origine séquane voire bisontine, est probable. Les motifs, leur combinaison et les couleurs mis en oeuvre, de même que la forme précise des vases, distinguent en effet nettement le groupe de Besançon des séries des régions voisines [vallée de la Saône, Suisse (Bâle), Bavière (Manching)]. En dehors des rapprochements vagues que l'on peut établir entre toutes ces séries, qui ne traduisent au bout du compte que

³⁰⁹ Contrairement à ce qui a pu être dit (Ferdrière 1972), la fabrication de ce type de vase n'est pas attestée à Besançon. En particulier, les vases livrés par les fours mis au jour "sous le musée" (Lerat 1968) appartiennent à la série locale de pots non tournés caractéristiques du faciès bisontin, dont la morphologie et la décoration sont assez proches de celles des pots type Besançon, mais dont les caractères techniques s'en distinguent nettement.

³¹⁰ Cette répartition n'est pas propre au site du parking de la mairie, elle se retrouve à l'identique sur le site de la rue Ronchoux (Quartier St. Jean : Passard, Urlacher, Avauzi 1991, p. 96, fig. 125) dans un ensemble daté vers le milieu du I^{er} s. av.

³¹¹ En particulier la céramique grossière non tournée dépasse en général nettement les autres catégories (elle se situe en moyenne autour de 50% du nombre de vases).

³¹² Cf. Darteville 1991, Darteville, Humbert 1990, 1992.

³¹³ Cf. note précédente.

³¹⁴ Musée des Beaux-Arts : Lerat 1968, p. 444 fig. 15 ; rue Ronchoux : Passard, Urlacher, Avauzi 1991, fig. 126

l'appartenance des différentes régions concernées à la culture celtique, il semble toutefois que le répertoire décoratif peint de Besançon ait des affinités avec celui de Bâle³¹⁵.

Des formes caractéristiques du faciès de Besançon apparaissent dans d'autres catégories. Les pots à bord mouluré en céramique grossière, les bols à panse refermée et lèvre en bourrelet soulignée par une moulure externe, en céramique fine sombre (fig. 136, n°20 et fig. 137, n°18), les bouteilles à lèvre trapézoïdales aplatie, en céramique fine claire³¹⁶ (fig. 136, n° 27 et 137, n°14), constituent, en raison de leur fréquence particulière, de bonnes illustrations de séries spécifiquement locales.

En dernier lieu, il est intéressant de noter que les données de Besançon concernant les importations de céramiques à vernis noir (faciès, chronologie) sont cohérentes avec les observations effectuées dans la vallée de la Saône³¹⁷. L'absence de certains types de céramiques importées, illustrées sur les sites de la vallée de la Saône, est par contre assez surprenante. En particulier, l'absence totale de cruches à pâte calcaire à lèvre en bourrelet est difficile à expliquer. On pourrait s'attendre également à trouver à Besançon des fragments de plats ou couvercles en céramique commune "italique" (à la période pré-augustéenne) et de fragments de céramique graphitée (attestée à Bâle et à Verdun -Petit-Chauvort).

³¹⁵ Notamment en ce qui concerne les motifs utilisés : lunules, volutes : cf. Furger-Gunti, Berger 1980, pl. 103, 148, 149. L'échantillon de Besançon est cependant trop faible pour être affirmatif.

³¹⁶ Ce type est attesté faiblement dans la région chalonnaise (La Saône n°34) et à Mirebeau (n°245). La variante à panse ovoïde, col tronconique rentrant, lèvre aplatie (Humbert 1992, p. 223 fig. 88) est illustrée à Verdun (P.C n°164).

³¹⁷ Apparition tardive de la Camp. Boïde (pas antérieure aux années 60), présence d'imitations régionales (d'origine lyonnaise ?) dans la période pré-augustéenne (phase LTD2 avancée).

LE PLATEAU DE LANGRES

LANGRES

BIBLIOGRAPHIE

Barral, Joly, Rodet-Belarbi à paraître.

LE SITE ET LES VESTIGES (fig. 102)

L'*oppidum* principal des Lingons, mentionné par César, a été identifié avec l'agglomération actuelle de Langres en Haute-Marne, localisée sur une avancée du plateau langrois qui bénéficie de défenses naturelles remarquables et contrôle un noeud de communications importantes entre les bassins de la Saône, de la Seine, et de la Marne. Jusqu'au découvertes récentes, on ne connaissait pratiquement rien de l'*oppidum* langrois, les trouvailles attribuables à l'époque celtique étant insignifiantes en comparaison avec les vestiges gallo-romains nombreux et diversifiés, mis au jour depuis le XVIII^{ème} s.

Les fouilles de sauvetage, menées en 1985, 1986 et 1988³¹⁸ à l'emplacement prévu pour le nouveau musée régional, ont mis au jour, sur une surface d'environ 1200 m², de nombreux vestiges gallo-romains, et en particulier une partie d'un quartier d'habitation construit au début du I^{er} siècle. A l'issue des opérations de terrain, l'étude du matériel exhumé³¹⁹ permit d'identifier des éléments caractéristiques de La Tène finale (notamment des fragments d'amphores Dr. 1 et de céramiques italiques à vernis noir). Le matériel de cette période figurait soit comme fragments isolés en position résiduelle au sein de contextes gallo-romains, soit sous la forme de lots relativement conséquents et homogènes, provenant des niveaux inférieurs du site, touchés localement. A la suite de ces observations, des sondages complémentaires³²⁰ permirent de reconnaître une série de vestiges (lambeaux de couches, fosses), qui, quoique très lacunaires, formaient un ensemble stratigraphiquement cohérent, dont la mise en place se situe vers les années -40 : -30 à -20 / -10.

LA CERAMIQUE ³²¹

Deux ensembles ont été distingués dans l'étude statistique : il s'agit d'une part du matériel céramique assez conséquent, issu d'une fosse (fosse 2042 : fig. 144), d'autre part de petits lots de matériel provenant de différents contextes situés dans une situation stratigraphique identique, réunis pour former un ensemble plus significatif (fig. 145).

Le matériel précoce qui se trouvait en position résiduelle dans les contextes gallo-romains ou hors stratigraphie est illustré, à titre indicatif (n° 100-125 et 131-134).

³¹⁸. Fouilles réalisées de juillet à septembre 1985 sous la responsabilité de Dominique Bonnetterre, puis de juillet à décembre 1986 de N. Dautremont et enfin de mai à août 1988 de J.-J. Thévenard.

³¹⁹. Effectué par Martine Joly, dans le cadre d'un contrat AFAN, de janvier à mars 1989.

³²⁰ En 1989, par S. Lévêque et A. Villard ; en 1990, sous la responsabilité de M. Joly.

³²¹ Pour le détail de l'étude, cf. Barral, Joly, Rodet-Belarbi à paraître.

La céramique à pâte grossière non tournée représente de 23% à 30% des vases. Une pâte à dégraissant siliceux et une pâte à dégraissant calcaire, largement dominante, représentent cette catégorie. Les formes se limitent à des pots ovoïdes à ouverture large et des écuelles ou jattes à bord rentrant ; les pots, généralement sans col discernable, ont une lèvre éversée souvent moulurée sur sa face interne, et sont fréquemment décorés sur l'épaule, d'impressions ou d'incisions ponctuelles (n°1, 25 à 28 et 30, 100 et 101). Quelques fragments de panses attribuables à des formes hautes conservent des décors de ponctuations, sans doute réalisées par estampage (n°31 et 102). Les jattes et écuelles ont des profils très variés, comme c'est généralement le cas, pour ce type de récipient (3-4, 32-39).

La céramique à pâte grossière ou mi-fine, tournée est peu abondante (6% à 16% du total des vases). La pâte utilisée est caractérisée par un dégraissant plus homogène (taille et répartition) que celui de la catégorie précédente. Les parois des vases sont également plus minces et régulières. La forme la mieux représentée est un pot à ouverture large, à col court marqué et lèvre éversée moulurée. Le décor sur épaule est moins prononcé et moins fréquent que sur les pots non tournés (5-8 et 40-41).

La céramique à pâte fine sombre lissée est la catégorie la mieux représentée, (36 à 43% des vases). La pâte est fine (dégraissant invisible, ou fin et régulier), les surfaces de couleur homogène brun foncé à noir, lissées ou moins fréquemment lustrées par polissage. Les parois des vases présentent généralement des sections zonées (pâtes feuilletées, rouge à gris noir). Les formes sont relativement diversifiées. Dans les formes hautes, faiblement représentées, figurent des pots ovoïdes (14 et 52-53) et des vases tonnelets (50-51). Les formes basses comprennent, en petit nombre, des patères imitant des types de céramiques à vernis noir (Lamb. 6 et 36 : n°56 et 57), des écuelles à bord rentrant (n°58 et 59), des écuelles à bord plus ou moins éversé (n°15, 60-62). Le type de récipient le mieux représenté est un bol hémisphérique ou légèrement caréné, à lèvre en bourrelet débordant et panse fréquemment cannelée (n°19-20, 63-66). Dans cette catégorie, les décors les mieux attestés sont des décors lustrés, réalisés au brunissoir : lignes ondules simples, internes et externes, sur écuelles à bord éversé (n°61, 121), lignes simples entrecroisées (n°10, 46-47 et 86) ou en séries parallèles (n°5 et 44) sur formes hautes. On distingue également en faible nombre des décors incisés (n°105) ou estampés à la molette, plus ou moins complexes, sur formes hautes et basses (n°11-13, 43-48).

La céramique à pâte fine claire, faiblement représentée, (environ 16% des vases) regroupe des poteries sans revêtement de surface (surfaces égalisées ou parfois lissées), et des poteries revêtues d'un engobe micacé doré, ou peintes. Le répertoire de formes comprend des vases bouteilles, représentés ici seulement par des pieds en couronne caractéristiques (n°21, 70), des vases-tonnelets (n°67, 68 et 73), des pots ovoïdes à col court (n°112 et 126) et des bols avec ou sans baguette (n°22, 74 et 78). Les décors de céramique peinte conservés consistent en des séries de bandes étroites rouges ou blanches parallèles sur fond écru, et des décors géométriques simples de couleur sépia, rapportés sur fond rouge (n°23, 67, 69 et 71).

Les céramiques de type romain sont illustrées par quelques fragments de céramiques à pâte mi-fine claire siliceuse³²² et par une quinzaine de fragments de céramiques à vernis noir (fig. 143).

³²² fragments de couvercle (n°24), en pâte claire sableuse-siliceuse orange, forme que l'on associe généralement aux plats à engobe rouge pompéien, représentés ici seulement par un petit fragment à paroi bombée et lèvre arrondie, mal conservé.

Conclusions

Le premier intérêt du matériel précoce recueilli lors des fouilles du Marché Couvert est de préciser la chronologie de l'occupation pré-romaine du site.

Les céramiques importées sont délicates à utiliser. L'absence de céramique arétine n'est pas un critère décisif, en raison de la quantité relativement faible de céramique recueillie dans les niveaux précoces. D'autre part, la présence d'amphores Dr. 1 et de céramique campanienne n'apparaît pas non plus déterminante, eu égard à l'importance du phénomène de résidualité sur les sites à occupation continue, de La Tène finale à l'époque gallo-romaine, dont fait probablement partie Langres³²³. On notera cependant, en considérant l'ensemble des fragments de céramique à vernis noir découverts sur le site, qu'il existe des fragments attribuables à des productions régionales, et que la campanienne B est nettement dominante, ces deux facteurs étant une caractéristique des sites bourguignons de La Tène D2³²⁴.

Dans ce contexte, le faciès des céramiques locales et régionales fournit des indications relativement cohérentes, qui confortent l'attribution à La Tène D2. On observe en particulier :

- une forte représentation des bols hémisphériques avec ou sans baguettes (fig. 147). Ce type de récipient domine ici largement dans les formes basses en céramique sombre lissée. Dans l'est de la France, il apparaît en faible quantité dans des contextes de La Tène D1³²⁵ et devient fréquent à La Tène D2³²⁶, où il concurrence alors, en céramique fine tournée, l'écuelle à bord rentrant.
- la présence de vases en céramique mi-fine tournée, en particulier de pots à ouverture large qui reproduisent les types de la céramique grossière non tournée (n°6-7). Cette production est caractéristique de la période LTD2, et surtout de sa phase terminale, sur plusieurs sites bourguignons.
- la présence de décors estampés (sur forme basse profonde : n°13 et sur couvercle à lèvre bifide : n°12).
- la présence, dans des contextes non pollués, de fragments de plats et de couvercles en céramique mi-fine claire siliceuse, qui deviennent fréquents à l'époque augustéenne, mais apparaissent dans des contextes pré-augustéens³²⁷.

Ces quelques données montrent que le matériel issu des contextes précoces du site réunit un ensemble cohérent d'éléments caractéristiques d'une phase récente de La Tène D2, que l'on peut situer approximativement entre 40/30 et 20/10 av. J.-C. La limite inférieure est fournie par l'absence de matériel typique de la période augustéenne avancée. La limite supérieure est plus délicate à préciser. Cependant, les pots en céramique mi-fine à grossière tournée, les couvercles à lèvre bifide et décor estampé, et les couvercles de plats en céramique à engobe rouge pompéien s'inscrivent dans la même tendance chronologique et ne sont sans doute pas antérieurs aux années 40/30 av. J.-C.

Ce matériel tardo-laténien, qui permet de situer la mise en place des niveaux précoces du site dans la deuxième moitié du Ier siècle av. J.-C., côtoie un matériel de faciès plus ancien,

³²³. La date d'arrêt de l'importation de ces céramiques est sujet à discussion. On la situe approximativement entre 40 et 20 av. J.-C. A ce sujet, et à propos de l'impact du matériel résiduel sur les sites à occupation continue, voir notamment Desbat 1990, p. 251.

³²⁴. Voir Vaussanvin 1978 p. 148 et Morel 1985 p. 182. Les sites les mieux documentés actuellement dans notre région pour les productions régionales à vernis noir sont Alésia (Bénard 1989), et Besançon (Morel 1992, p. 216).

³²⁵. A Verdun-sur-le-Doubs, à Besançon (Humbert 1992, p. 227 et 263).

³²⁶. A Saxon-Sion par exemple (Legendre 1984, pl. 12-14), et sur plusieurs sites bourguignons : Alésia, Braux, St. Denis-les-Sens.

³²⁷. Par exemple à Tournus Clos Roy, à Alésia (occupation 1b, "immédiatement après la conquête", Bénard 1989, p. 160), à Lyon entre 40 et 15/10 av. J.-C. (Desbat et *alii* 1989, p. 95 sq.).

faiblement représenté, qui paraît caractéristique des phases La Tène C2-D1. C'est le cas en particulier de quelques éléments de parure (fibule de Nauheim, perle et bracelets en verre) et de plusieurs vases céramiques (pots à ouverture large non tournés à décor d'impressions sur épaule et panse brossée : n°1, 25-28 ; vases tonnelets peints ; n°67 et 68³²⁸). Ainsi, peut-on affirmer que le matériel des niveaux précoces étudiés correspond pour l'essentiel à un secteur d'habitat de la fin de LT D2, mais traduit également l'existence probable d'une occupation du site de Langres à La Tène C2-D1.

On peut ajouter que le matériel céramique exhumé trouve des parallèles sur plusieurs sites bourguignons, proches ou relativement éloignés, et ne révèle en revanche aucune affinité évidente avec les formes et décors céramiques propres aux sites de Gaule Belgique, autant qu'on puisse en juger sur un échantillon relativement faible³²⁹.

³²⁸ Présents dans la région dans des contextes de LT D1 à Verdun-sur-Le-Doubs, à Nuits-St.-Georges et à Besançon.

³²⁹ En particulier, la forme basse prédominante de Gaule Belgique, l'écuelle carénée (Buchsenschutz et alii 1993, p. 257) est absente à Langres, ce qui est tout à fait significatif (la comparaison avec Alésia est de ce point de vue éclairante).

3ème partie : synthèse, confrontation des données

3.1. TYPOLOGIE DE LA CERAMIQUE INDIGENE DE LA TENE FINALE DANS LA VALLEE DE LA SAONE

CERAMIQUE NON TOURNEE GROSSIERE, PATE ET ENGOBE MICACES.	PL. 124
---	----------------

1. Pot ovoïde, bord éversé mouluré.	1a. Lèvre allongée, incurvée, décor incisé 1b. Lèvre allongée, incurvée, décor impressionné 1c. Lèvre courte, épaissie, décor incisé. 1d. Lèvre en bourrelet, sans décor
2. Pot ovoïde, bord triangulaire mouluré	2a. Décor incisé double (chevrons) 2b. Décor incisé simple 2c. Sans décor
3. Jarre à cordon, bord triangulaire mouluré	
4. Bol, bord éversé mouluré	
5. Jatte, bord triangulaire mouluré	

CERAMIQUE NON TOURNEE GROSSIERE, PATE SILICEUSE OU CALCAIRE.	PL. 125-129
---	--------------------

1-5. Pots à bord mouluré : groupe Mâconnais-Tournugeois.	PL. 125
1. Pot ovoïde, bord éversé, mouluré Lèvre allongée, à extrémité épaissie formant bandeau	1a. Col incurvé, décor incisé prononcé 1b. Col rectiligne, décor incisé prononcé 1c. Col incurvé, décor incisé peu prononcé 1d. Col incurvé, mouluré, sans décor 1e. Epaulement, col rectiligne rentrant
2. Pot ovoïde, bord éversé mouluré Lèvre amincie, à concavité marquée, décor peu prononcé	2a. Liaison col-lèvre continue 2b. Liaison col-lèvre anguleuse
3. Pot ovoïde, bord éversé mouluré Lèvre courte incurvée, sub-horizontale	3a. Décor d'impressions peu prononcé 3b. Sans décor
4. Pot ovoïde, bord éversé mouluré Lèvre courte, face supérieure convexe	4a. Décor incisé, peu prononcé 4b. Sans décor

<p>5. Pot ovoïde, bord éversé mouluré Lèvre triangulaire à méplat</p>	<p>5a. Bord oblique, col marqué, décor incisé 5b. Bord oblique, sans col, décor incisé 5c. Bord horizontal, sans col, sans décor</p>
<p>6. Pot ovoïde, bord éversé mouluré : Nuits-St.-G. Sans col, lèvre courte à moulures marquées</p>	<p>6a. Décor d'impressions ponctuelles 6b. Sans décor</p>
<p>7. Pot ovoïde, bord éversé mouluré : Mirebeau Sans col, lèvre courte, ouverture resserrée, décor impressions double</p>	<p>7a. Moulures marquées 7b. Moulures peu marquées, baguette à liaison panse-bord</p>
<p>8. Pot ovoïde, bord éversé : Mirebeau Col absent ou peu marqué, décor incisions fines vert.</p>	<p>8a. Lèvre arrondie 8b. Lèvre facettée</p>
<p>9. Pot ovoïde, bord éversé Sans col, bord simple arrondi</p>	<p>9a. Décor incisé 9b. Sans décor</p>
<p>10. Pot ovoïde, bord éversé Col absent ou peu marqué, lèvre épaissie aplatie</p>	<p>10a. Décor incisé 10b. Sans décor</p>
<p>11. Pot ovoïde, bord éversé Col absent ou peu marqué, lèvre incurvée amincie</p>	<p>11a. Décor incisé 11b. Sans décor</p>
<p>12. Pot ovoïde, bord éversé Panse large, sans col</p>	<p>12a. Lèvre incurvée amincie 12b. Lèvre en bourrelet</p>
<p>13. Pot ovoïde, bord éversé Col incurvé marqué (ressaut liaison panse-col)</p>	<p>13a. Décor impressions 13b. Sans décor</p>
<p>14. Pot ovoïde, bord éversé : Azé Sans col, liaison panse-bord anguleuse, bord rectiligne</p>	<p>14a. Décor incisions en croix 14b. Sans décor</p>

<p>15. Pot ovoïde, bord éversé Col incurvé développé</p>	<p>15a. Liaison col-panse continue, décor d'impressions 15b. Liaison panse-col marquée (chg. inflexion), sans décor</p>
<p>16. Pot ovoïde, bord éversé : vallée Saône Col développé incurvé, mouluré</p>	<p>16a. Col peu marqué (liaison panse-col continue) décor estampé 16b. Col marqué (épaule arrondie) décor impressions 16c. Col marqué (épaule arrondie), sans décor 16d. Col marqué (épaule anguleuse), sans décor</p>
<p>17. Jarre : Mâcon - Tournus Epaulement, col rectiligne, rentrant, lèvre méplat oblique</p>	
<p>18. Jarre : Mâcon - Tournus Col incurvé, lèvre triangulaire, méplat horizontal</p>	
<p>19. Gobelet : Mirebeau Panse convexe, évasée</p>	<p>19a. Lèvre simple arrondie 19b. Lèvre à bourrelet éversé</p>
<p>20. Gobelet : Mirebeau Panse cylindrique</p>	<p>20a. Lèvre simple arrondie 20b. Lèvre épaissie</p>
<p>21. Ecuelle ou jatte à bord rentrant Bord sans aménagement</p>	<p>21a. Bord simple arrondi 21b. Bord redressé</p>
<p>22. Ecuelle ou jatte à bord rentrant Lèvre aplatie oblique</p>	<p>22a. 22b. Lèvre soulignée par une gorge externe</p>
<p>23. Ecuelle ou jatte à bord rentrant Lèvre festonnée (impressions ponctuelles)</p>	<p>23a. Lèvre arrondie 23b. Lèvre aplatie</p>
<p>24. Ecuelle ou jatte à bord rentrant Lèvre arrondie moulurée</p>	<p>24a. Moulures externes régulières 24b. Lèvre à concavité marquée (extrémité détachée) 24c. Lèvre peu rentrante, facettée 24d. Grand diam., lèvre arrondie</p>

	24e. Grand diam. liaison panse-bord anguleuse
25. Ecuelle ou jatte à bord rentrant	25a. Méplat oblique 25b. Col incurvé peu marqué 25c. Lèvre débordante, méplat oblique 25d. Lèvre débordante, méplat horiz., concavité marquée
26. Ecuelle ou jatte à bord éversé: Mâcon-Tournus	26a. Sans col distinct 26b. Col incurvé peu marqué
27. Ecuelle ou jatte à bord éversé	27a. Lèvre en bourrelet arrondi 27b. Lèvre en bourrelet mouluré 27c. Lèvre à méplat oblique lisse 27d. Lèvre à méplat oblique mouluré 27e. Lèvre horizontale à marli concave 27f. Lèvre horizontale à marli mouluré
28. Ecuelle ou jatte à bord éversé Col mouluré	
29. Bol à bord éversé	29a. Panse convexe refermée, bord arrondi 29b. Panse convexe refermée, bord mouluré 29c. Panse convexe ouverte, bord aminci 29d. Panse convexe ouverte, bord aminci mouluré
30. Ecuelle ou jatte carénée Panse convexe ouverte, col incurvé, liaison panse-col anguleuse	30a. Col lisse 30b. Col mouluré
31. Plat Paroi rectiligne oblique	
32. Coupelle	
33. Marmite tripode	
34. Couvercle Bouton de préhension creux	34a. Lèvre arrondie 34b. Lèvre soulignée par une concavité interne 34c. Lèvre aplatie
35. Couvercle Opercule	

CERAMIQUE TOURNEE MI-FINE, PATE SILICEUSE	PL. 129
--	----------------

1. Pot ovoïde, bord mouluré Col marqué, bord triangulaire horizontal	
2. Pot ovoïde, bord mouluré Col rentrant, bord triangulaire oblique	
3. Pot ovoïde, bord éversé Col court marqué, bord arrondi	
4. Pot ovoïde, bord éversé Col marqué, cannelé, bord arrondi	
5. Assiette Lèvre horizontale, incurvée, à marli mouluré	
6. Assiette Lèvre simple, à marli concave	
7. Ecuelle à bord rentrant Lèvre amincie, incurvé	
8. Ecuelle à bord rentrant Lèvre débordante, à méplat mouluré	
9. Bol hémisphérique Col souligné par une baguette	
10. Marmite Panse moulurée, lèvre triangulaire à marli mouluré	
11. Couvercle Lèvre retroussée, moulurée sur sa face interne	

CERAMIQUE TOURNEE FINE, LISSEE (SOMBRE OU CLAIRE)	PL. 130-132
--	--------------------

1. Pot ovoïde Col marqué, bord triangulaire horizontal	1a. Lèvre lisse 1b. Lèvre moulurée
2. Pot ovoïde Col court marqué	2a. Liaison panse-col par chgt. d'inflexion 2b. Liaison panse-col par baguette 2c. Liaison panse-col par épaulement
3. Pot ovoïde Epaule marquée	3a. Liaison panse-col par ressaut 3b. Liaison panse-col par baguette
4. Bouteille Panse élancée, col développé incurvé, liaison panse-col par cgt. d'inflexion	
5. Bouteille Panse globulaire, col développé incurvé, souligné par baguette	

<p>6. Bouteille : Mirebeau Panse ovoïde, col développé incurvé</p>	<p>6a. Ouverture resserrée, liaison panse-col continue 6b. Ouverture étroite, liaison panse-col par baguette</p>
<p>7. Bouteille : Mirebeau Panse globulaire, col développé, ouverture étroite</p>	<p>7a. Liaison panse-col par chgt. de courbure 7b. Liaison panse-col par baguette</p>
<p>8. Tonnelet Panse lisse</p>	<p>8a. Lèvre renflée 8b. Lèvre éversée incurvée 8c. Lèvre rectiligne, liaison panse-bord anguleuse</p>
<p>9. Tonnelet Panse moulurée</p>	<p>9a. Panse à courbure symétrique 9b. Panse dissymétrique (base étroite)</p>
<p>10. Gobelet Panse convexe évasée</p>	<p>10a. Sans col, lèvre en bourrelet arrondi 10b. Col incurvé continu, lèvre éversé arrondi</p>
<p>11. Gobelet Panse convexe, lèvre concave</p>	
<p>12. Gobelet ansé (ou pichet) Col tronconique cannelé</p>	
<p>13. Assiette Bord redressé arrondi, cf. Lamb. 5</p>	
<p>14. Assiette Bord oblique, cf. Lamb. 7</p>	
<p>15. Assiette Lèvre à marli mouluré, cf. Lamb. 6</p>	<p>15a. Lèvre retombante, moulures marquées 15b. Lèvre retombante, moulures peu marquées 15a. Lèvre horizontale, moulures marquées</p>
<p>16. Assiette Lèvre ovale incurvée, retombante, cf. Lamb. 36</p>	<p>16a. Lèvre horizontale, peu incurvée 16b. Lèvre retombante 16c. Lèvre retombante, épaissie 16d. Lèvre retombante bien marquée</p>
<p>17. Ecuelle ou jatte à bord rentrant Lèvre sans aménagement</p>	<p>17a. Lèvre simple arrondie 17b. Lèvre redressée</p>

<p>18. Ecuelle ou jatte à bord rentrant Lèvre aplatie</p>	<p>18a. 18b. Gorge externe 18c. Moulures externes</p>
<p>19. Ecuelle ou jatte à bord éversé Lèvre en bourrelet arrondi</p>	<p>19a. Panse convexe ouverte 19b. Panse convexe refermée</p>
<p>20. Ecuelle ou jatte à profil en S Profil curviligne</p>	<p>20a. Sans col distinct 20b. Col incurvé peu marqué</p>
<p>21. Ecuelle ou jatte à profil en S Profil caréné</p>	<p>21a. Carène simple, col lisse 21b. Carène double, col lisse 21c. Carène simple, col canelé</p>
<p>22. Coupe à profil en S : Mirebeau - Verdun Pied en couronne</p>	<p>22a. Sans col, bord en bourrelet 22b. Col incurvé peu marqué 22c. Col incurvé mouluré (baguette médiane) 22d. Col rectiligne marqué</p>
<p>23. Coupe Paroi oblique évasée, à tendance concave, cf. Lamb. 8Bc</p>	<p>23a. Paroi rectiligne 23b. Paroi à tendance concave</p>
<p>24. Coupe/bol évasé Panse convexe évasée à courbure régulière, cf. Lamb.31-33 ; pied annulaire, parfois ombiliqué</p>	<p>24a. Lèvre simple arrondie 24b. Lèvre aplatie 24c. Lèvre renflée arrondie 24d. Lèvre en bourrelet</p>
<p>25. Coupe Paroi faiblement évasée à baguettes</p>	
<p>26. Bol hémisphérique Panse lisse</p>	<p>26a. Lèvre simple, arrondie, parfois lég. facettée 26b. Lèvre en bourrelet</p>
<p>27. Bol hémisphérique Haut de panse souligné par une baguette</p>	<p>27a. Lèvre peu saillante 27b. Lèvre en bourrelet</p>
<p>28. Couvercle Lèvre arrondie</p>	

CERAMIQUE TOURNEE, FINE CLAIRE A ENGOBE MICACE	PL. 132
---	----------------

1. Pot ovoïde Panse large, col incurvé peu marqué, épaule moulurée	
2. Pot ovoïde Col rectiligne, rentrant, souligné par une baguette	
3. Pot ovoïde Col court incurvé, lèvre éversée, à extrémité détachée par une gorge	
4. Assiette ou coupe Lèvre horizontale, à marli	

CERAMIQUE TOURNEE FINE, CLAIRE, SANS DECOR OU A DECOR PEINT PARTIEL	PL. 133
--	----------------

1. Bouteille Panse élancée, col incurvé, base peu cintrée, pied en couronne	<p>1a. Liaison panse-col continue, lèvre arrondie</p> <p>1b. Liaison panse-col par ressaut ou sillon, lèvre arr.</p> <p>1c. Liaison panse-col par ressaut ou sillon, lèvre à extrémité détachée</p> <p>1d. Liaison panse-col par baguette, lèvre arrondie</p> <p>1e. Lèvre aplatie</p>
2. Bouteille Panse élancée, col développé incurvé, base cintrée, pied en couronne, lèvre et bourrelet porteur biseautés	
3. Bouteille Panse élancée, col développé incurvé, base cintrée, pied en couronne, lèvre effilée concave	
4. Bouteille Panse élancée, col développé à tendance rectiligne, lèvre retroussée concave	
5. Bouteille Panse élancée, col développé incurvé souligné par une baguette, lèvre triangulaire à méplat oblique	
6. Bouteille Lèvre à méplat horizontal	

7. Bouteille Col développé, incurvé, souligné par une baguette, lèvre éversée, allongée à extrémité moulurée	
8. Bouteille Liaison col-lèvre anguleuse, lèvre éversée allongée moulurée	

CERAMIQUE TOURNEE, FINE PEINTE	PL. 134-135
---------------------------------------	--------------------

1. Pot ovoïde Col court, marqué	
2. Pot ovoïde Col court, développé, marqué	
3. Pot ovoïde Col court, souligné par une baguette	
3. Pot ovoïde Col court incurvé, lèvre éversée, à extrémité détachée par une gorge	
4. Bouteille Panse ovoïde, col développé incurvé	
5. Bouteille Panse élancée, col développé incurvé	
6. Bouteille Panse ovoïde, col développé, incurvé	6a. Liaison panse-col continue 6b. Liaison panse-col par bourrelet
7. Bouteille Panse globulaire, ouverture resserrée, col développé incurvé, liaison panse-col par bourrelet, pied en couronne	
8. Bouteille Panse globulaire, ouverture étroite, col développé incurvé, liaison panse-col par bourrelet, pied en couronne	
9. Bouteille Col développé à baguette, lèvre parcourue par une gorge	
10. Tonnelet	10a. Panse à courbure symétrique, élancée 10b. Panse abaissée, élancée 10c. Panse symétrique large, haut de panse mouluré 10d. Panse à tendance bitronconique, convexe puis concave 10e. Panse très large.

11. Gobelet Panse convexe évasée, lèvre en bourrelet	
12. Gobelet Panse cylindrique, lèvre renflée	
13. Ecuelle ou jatte à bord rentrant	
14. Ecuelle ou jatte carénée Col court	
15. Jatte carénée Col développé	
16. Coupe à profil sinueux	
17. Bol évasé Panse convexe à courbure régulière	
18. Bol hémisphérique lisse	
19. Bol hémisphérique à baguette	19a. Baguette séparant haut et bas de panse 19b. Baguette à la liaison panse-bord

3.2. LA CERAMIQUE DE LA TENE FINALE DANS LA VALLEE DE LA SAONE : PRODUCTIONS, REPERTOIRE ET CHRONOLOGIE

Représentation des trois principaux groupes de céramiques

On peut distinguer trois principaux groupes à l'intérieur de la vaisselle céramique des sites de La Tène finale : la céramique à pâte grossière, majoritairement non tournée, la céramique fine tournée et la céramique romaine ou importée.

Les deux groupes de céramique indigène varient dans des proportions importantes d'un secteur à l'autre, mais aussi parfois entre sites relativement proches (comparer, pour la même période (LT D1), les sites de St. Symphorien, Varennes et Tournus-Champsemard). La céramique grossière représente 25 à 70% du nombre de vases et la céramique fine se situe entre les mêmes bornes. On observe cependant qu'en moyenne le premier groupe dépasse le second (51 contre 42%), la céramique grossière atteignant fréquemment 50 à 60% du nombre des vases. Il est difficile de mettre en relation la représentation de ces deux groupes avec le facteur chronologique, en raison du hiatus dans les séquences du mobilier pour plusieurs secteurs. Les données concernant Tournus semblent indiquer que la proportion de céramique grossière n'évolue quasiment pas, tandis que la céramique fine décroît au profit de la céramique romaine, dans le courant du Ier s.

Les sites du Mâconnais (St. Symphorien, Varennes, Mâcon) montrent au contraire une progression nette de la céramique grossière (de plus de 10%), entre le début et la fin du Ier s., qui s'accompagne d'une diminution équivalente de la céramique fine, tandis que la céramique romaine augmente dans la même proportion qu'à Tournus. Il n'est pas certain cependant que les sites de St. Symphorien et Varennes d'une part, de Mâcon, d'autre part, connaissent une évolution de la céramique identique, dans la mesure où il ne s'agit sans doute pas de sites de même importance.

La comparaison avec les sites des régions voisines confirme l'existence de variations très sensibles dans la représentation des deux principaux groupes de céramique indigène, entre sites. On distingue essentiellement deux cas de figure. Pour une série de sites (Mont-Beuvray, Decize, Alésia, Braux), la céramique grossière dépasse 45% du nombre de vases et la

céramique fine se situe en-dessous de 50%³³⁰. Pour une autre série (St. Denis-lès-Sens, Langres, Besançon) la céramique grossière n'atteint pas 40%, tandis que la céramique fine dépasse nettement 50%. L'impact chronologique sur la fréquence relative selon les groupes céramiques ne peut être estimée que pour deux sites. A Decize (Groupe Monnot) entre La Tène D2 (phase 2) et l'époque augustéenne (phase 3), la céramique grossière diminue (au profit de la céramique romaine), tandis que la céramique fine reste stable. A Besançon (Parking Mairie), on observe une conservation remarquable des pourcentages durant toute la période LT D1 / LT D2. On peut noter que la situation sur des sites assez peu éloignés de notre région d'étude est également très variable. A Feurs, entre la phase 1 (LT C2) et les phases 2 et 3 (LT C2-D1), la céramique non tournée évolue de 71 à 45% et la céramique fine lissée de 20 à 34% (Vaginay, Guichard 1988, p. 80). Sur l'oppidum de la Pierre d'Appel (Etival-Clairefontaines, Vosges), le pourcentage de vases non tournés reste stable à La Tène C2-D1 et ne diminue qu'à La Tène D2 (Dalau, Deyber 1988, p. 32, fig. 2).

Les données concernant les fréquences relatives de la céramique non tournée grossière et de la céramique fine dans la vallée de la Saône n'apparaissent donc cohérentes qu'à l'échelle d'un site ou d'un secteur très limité. En revanche, la représentation de la céramique romaine (importée) obéit à des règles plus générales et plus évidentes. Elle se situe entre 2,5 et 3% sur les sites précoces (St. Symphorien, Varennes, Tournus -CHS, Verdun -P.C.), et entre 8 et 10% sur les sites tardifs (Mâcon, Tournus -7FN et CLR). On peut donc mettre en évidence une progression sensible de ce groupe dans le courant de La Tène D2 et au début de l'époque augustéenne.

- La céramique grossière

Ce groupe est défini principalement par les caractéristiques de la pâte. Celle-ci inclut un dégraissant grossier et abondant, dont la nature est variable. Il est généralement possible (quand la documentation est suffisante) d'identifier un groupe de vases possédant des caractères morphologiques et décoratifs homogènes avec une pâte au dégraissant caractéristique et avec un secteur géographique défini. On peut ainsi mettre en évidence un groupe du Mâconnais-Tournugeois dont la pâte présente un dégraissant sableux essentiellement siliceux, mais sans mica, un groupe du Chalonnais-Verdunois dont la pâte inclut les éléments minéraux du granite (quartz, feldspaths, mica) et un groupe du Dijonnais dont la pâte comprend un dégraissant de nature calcaire (calcite, dégraissant coquillé). Hors de la vallée de la Saône, l'Auxois possède un groupe dominant à pâte siliceuse micacée, qui coexiste avec un groupe secondaire à pâte calcaire. Il n'y a pas de relation stricte avec la nature du sol géologique. La fabrication, à échelle locale ou micro-régionale³³¹ de séries importantes de vases à pâte siliceuse, dans des secteurs à substrat calcaire, ne s'explique que par l'utilisation de sables constitués par érosion, issus de terrasses fluviales proches. Ainsi, la fabrication de vases "type Besançon" dans le Verdunois³³² est cohérente avec la présence à proximité immédiate de bancs d'alluvions de la Dheune, riches en sables siliceux constitués lors de la traversée des massifs cristallins (Beaujolais notamment³³³).

La technique de montage utilisée constitue le facteur commun principal de toutes les productions à pâte grossière. Celles-ci sont en effet modelées et pour certaines terminées au tour lent, pendant toute la période considérée. Le contraste avec la céramique fine,

³³⁰ Le pourcentage de céramique fine à Alésia -Centre monumental atteint 53%, en raison du fait que la céramique importée n'est pas comptabilisée.

³³¹ attestée par les caractères morphologiques et décoratifs des vases.

³³² que nous estimons probable, sinon certaine, en raison de la fréquence particulière de ce produit dans ce secteur.

³³³ Renseignement oral de C. Petit, géologue.

systématiquement montée au tour rapide, est donc particulièrement évident. Cette différenciation, dans la technique de montage utilisée, entre céramiques culinaires ou utilitaires, à pâte grossière et céramique de table à pâte fine est malaisée à expliquer. Il faut peut être évoquer des pesanteurs culturelles, des mentalités plus conservatrices dans le domaine de la vaisselle et des pratiques culinaires³³⁴. Il convient toutefois d'apporter quelques nuances à ce schéma général. En premier lieu, on peut mettre en évidence l'existence parallèle de séries standardisées, relevant d'un artisanat spécialisé, et de séries disparates, certainement produites à l'échelon domestique. Cette dichotomie s'exerce en priorité à l'intérieur des formes hautes. On observe en effet, dès La Tène D1, des séries de pots dont les caractères morphologiques et décoratifs sont remarquablement homogènes. Les séries les mieux représentées et identifiées sont constituées par des pots à bord mouluré. Les moulurations régulières de la lèvre indiquent clairement l'usage de la tournette dans le montage des vases.

Dans deux secteurs précis, le Mâconnais-Tournugeois et le Verdunois, la production de pots à bord mouluré forme la plus grande partie, voire la totalité des pots en céramique grossière³³⁵. Ce type de pot se trouve également, avec des caractères locaux prononcés (décors en particulier), sur les sites du Dijonnais (Les Bolards, Mirebeau : Pl. 126, types 6 et 7)) mais dans des proportions plus faibles. A Mirebeau, par exemple, la majorité des pots (à bord éversé arrondi) est modelée, sans l'aide de la tournette et présente des caractères patents d'une fabrication sommaire³³⁶. En dehors des pots à bord mouluré, d'autres types de pots, moins fréquents, ont également fait l'objet d'un soin particulier dans le montage. Les pots à col mouluré (Pl. 127, type 16), présents en petit nombre sur la plupart des sites de la vallée de la Saône, peuvent être mentionnés, ainsi que les jarres à pâte claire du secteur Mâcon-Tournus (Pl. 127, types 17-18). L'utilisation du tour lent dans la fabrication des écuelles et jattes à pâte grossière semble en général plus tardif et ne revêt pas de caractère systématique comme cela peut être le cas pour les pots. Les différences entre secteurs sont également assez sensibles. Dans le Mâconnais-Tournugeois, dès La Tène D1, les écuelles à bord mouluré (Pl. 128, types 24-25) apparaissent de façon significative³³⁷. Elles deviennent majoritaires à La Tène D2, sans toutefois que les écuelles à bord arrondi (Pl. 127, types 21-23), au montage sommaire, cessent d'exister³³⁸. A Verdun, comme à Mirebeau (à La Tène C2-D1), les écuelles à bord mouluré sont exceptionnelles. Les écuelles à bord rentrant forment un groupe disparate, sans aucune uniformité dans le profil des vases ou dans les qualités de pâte et de traitement de surface, ce qui semble bien témoigner d'une fabrication à échelle domestique. Pour ces deux secteurs, l'absence de contextes de La Tène D2 empêche de discerner une évolution dans le montage des vases en céramique grossière. On peut noter cependant que la fabrication de jattes à lèvre triangulaire moulurée, en pâte grossière micacée (Pl. 124, type 5 : un exemplaire à Verjux -EC), est sans doute un phénomène tardif³³⁹.

En définitive, on peut souligner la coexistence, pendant toute la période envisagée (IIè.-Ier s.) de deux types de fabrication pour la céramique culinaire à pâte grossière, l'une spécialisée, qui se traduit par une certaine normalisation dans les formes, décors, pâtes, traitements de surface et mode de cuisson des vases, l'autre, non spécialisée, qui transparait surtout dans la diversité des profils des vases à l'intérieur de groupes morphologiques définis (écuelles à bord rentrant notamment).

³³⁴ A cet égard, il est intéressant de noter que la situation en Gaule méditerranéenne n'est pas très différente de celle de Gaule interne. On y observe en effet la pérennité, jusqu'à l'époque augustéenne, d'une céramique culinaire non tournée, de tradition indigène : cf. par exemple Bats 1988, p. 202 sq., Arcelin 1991 p. 213 sq.

³³⁵ De 75% à Verdun -P.C à 100% à St. Symphorien et Varennes.

³³⁶ La nature de l'occupation (contexte de sanctuaire) peut jouer un rôle dans ce phénomène.

³³⁷ A St. Symphorien, Varennes, Tournus -CHS.

³³⁸ A Tournus 7FN et CLR

³³⁹ En fonction de l'évolution de cette production dans le Morvan-Nivernais, bien illustrée à Decize.

La mouluration des bords et des cols des vases, qui résulte de l'emploi du tour lent, est l'indice le plus évident d'une meilleure qualité de montage, et donc d'une production déjà spécialisée. L'amélioration de la technique de fabrication, dès La Tène D1 au moins, se manifeste de façon évidente dans le groupe des pots, tandis que la situation est plus variée, selon les secteurs, pour le groupe des écuelles et jattes. Globalement, il semble que pour la période La Tène D1, le secteur du Mâconnais-Tournugeois soit sensiblement en avance de ce point de vue. Dans ce même secteur, on peut mettre en évidence une amélioration progressive de la qualité de montage des vases, tout au long du Ier s. av. J.-C. Pour les vases hauts, elle se traduit par l'emploi d'une pâte au dégraissant plus homogène et mieux calibré, qui va de pair avec des parois moins épaisses et des profils plus réguliers. Pour les vases bas, la généralisation de l'usage du tour lent au cours de La Tène D2 est la donnée principale.

Dans les régions voisines, les situations sont contrastées. Au Mont-Beuvray, l'ensemble de la Pâture du Couvent atteste l'emploi systématique du tour lent pour les vases à pâte grossière (pots, écuelles ou jattes), dès la période fin II^e s. - début Ier s. Le montage des écuelles et jattes ne se distingue en rien de celui des pots. La rareté, voire l'absence, des vases strictement modelés, aux profils irréguliers, dans les niveaux de La Tène D mis au jour sur ce site (à la Pâture du Couvent, à la Porte du Rebout, à la Fontaine St. Pierre), est notable et suggère que l'ensemble de la céramique culinaire fait l'objet d'une fabrication spécialisée, dès une phase précoce de La Tène finale³⁴⁰. A Alésia, dans les niveaux datés entre 70 et 40, la céramique grossière modelée dépasse faiblement la céramique grossière tournassée ou tournée (60% contre 40%). A Braux, où les niveaux retenus illustrent pour l'essentiel la fin de La Tène D2 et le début de l'époque augustéenne, les proportions sont nettement inversées (céramique modelée : 24% ; céramique tournassée/tournée : 76%). L'amélioration de la technique de montage des céramiques culinaires semble donc progresser de façon significative dans le courant de La Tène D2, sur les sites de l'Auxois. Enfin, le cas de la ferme indigène de St. Denis-lès-Sens est intéressant à noter, la céramique modelée représentant encore 60% de la vaisselle à pâte grossière, durant La Tène D2 et le début de l'époque augustéenne. Le contexte de l'occupation n'explique pas à lui seul la pérennité, jusque vers le changement de l'ère, d'une céramique grossière modelée, en proportion importante. Le même phénomène s'observe en effet sur des sites proches, de nature variable (à Saint-Martin-du-Tertre notamment), à la même période, ce qui semble bien indiquer une spécificité des sites du Sénonais.

En dehors de ce secteur, la tendance à l'amélioration de la qualité du montage des vases à pâte grossière au cours du Ier s. semble assez systématique et comparable à l'évolution constatée dans la vallée de la Saône (zone Mâcon-Tournus). Une étape décisive dans l'évolution de la céramique culinaire est marquée par l'apparition puis le développement d'une céramique à pâte mi-fine tournée, sur une aire géographique large (voir ci-dessous).

Les modes de finition, comme les décors, opposent de façon générale formes hautes et formes basses. Dans la plupart des cas, les pots possèdent une panse rugueuse (grattée, raclée ou brossée) et une embouchure lissée ou tout au moins égalisée. Les écuelles et jattes présentent des surfaces uniformément égalisées ou lissées, en général avec plus de soin pour l'extérieur que pour l'intérieur. La pratique du polissage des surfaces (aspect brillant, lustré) reste marginale. On n'observe pas d'évolution très significative des traitements de surface pendant la période II^e-Ier s., si ce n'est peut être dans le secteur Mâcon-Tournus où la généralisation du tour lent semble provoquer une baisse de la qualité du lissage des bords des pots et des panses d'écuelles. Une particularité du sanctuaire de Mirebeau réside dans l'enduction de la surface externe des vases avec une sorte de vernis noir résineux. L'usage de ce revêtement, appliqué uniformément, semble presque systématique pour les vases de faible module, et relativement fréquent pour les autres (pots, écuelles)³⁴¹. En dehors de ce cas particulier, la

³⁴⁰ La nature du site n'est sans doute pas indifférente dans ce phénomène.

³⁴¹ Ce vernis ne subsiste en général qu'à l'état de traces.

pratique de l'enduction partielle du haut des vases avec un engobe micacé ou un enduit noir résineux, à mi-chemin entre traitement de surface et décor, ne concerne que des séries précises : pots à pâte grossière micacée du Verdunois (type Besançon : bandeau micacé doré) auxquelles s'ajoutent quelques pots et jarres de Tournus (bandeau noir). L'association des deux modes (engobe micacé et enduit noir partiels) ne s'observe jamais sur les sites de la vallée de la Saône, alors qu'elle est bien illustrée au Mont-Beuvray (pl. 89)³⁴². De façon systématique, ces revêtements sont appliqués sur des vases aux surfaces uniformes claires³⁴³. Les décors séparent nettement les pots des écuelles et jattes. Les pots reçoivent en effet en majorité un décor d'impressions ou d'incisions ponctuelles sur l'épaule, tandis que les écuelles ou jattes ne sont qu'exceptionnellement décorées. On ne peut guère mentionner qu'un type de jatte à bord rentrant arrondi festonné (impressions au doigt ou au bâtonnet : pl. 127, type 23, bien attesté sur les sites à occupation précoce³⁴⁴ et une forme de bol à bord mouluré, à décor incisé, illustré par deux exemplaires montés dans des pâtes différentes (pl. 124, type 4 ; pl. 129, type 29b). Enfin, une jatte du site des Bolards (pl. 60 n°7) porte un décor linéaire tracé au lissoir sur la surface interne. Il s'agit du seul exemple de décor lissé interne attesté sur ce type de récipient dans la vallée de la Saône. En revanche, cette association est très bien illustrée dans le Forez et sur le site du Mont-Beuvray³⁴⁵.

Les décors, relativement stéréotypés, appliqués sur l'épaule des pots présentent un double intérêt. En premier lieu, leur forme précise et leur organisation est souvent spécifique d'un groupe de vases dont les caractères techniques et morphologiques sont homogènes et illustrent une production correspondant à une aire géographique définie et restreinte. L'aspect du décor vient ainsi conforter l'analyse morphologique dans la distinction de séries produites à l'échelon local ou micro-régional, ainsi que dans la définition des faciès culturels. La comparaison entre les décors des types 1 (Mâcon-Tournus), 6 (Les Bolards), 7-8 (Mirebeau) et 14 (Azé) est de ce point de vue très éclairante. En second lieu, on peut mettre en évidence une évolution des décors à l'intérieur de certaines séries, mais aussi d'une façon générale. La meilleure illustration est offerte par la série des pots à bord mouluré de la zone Mâcon-Tournus. On observe en effet, au cours du Ier s., une tendance à l'amenuisement et à la disparition des incisions appliquées sur l'épaule des vases qui est corrélée avec l'évolution de leur profil. Cette tendance est avant tout statistique et on manque d'ensembles homogènes à datation serrée pour caractériser ce phénomène. Il semble cependant que les variantes à décor peu prononcé soient déjà présentes vers la fin de La Tène D1, en petit nombre (pl. 125, types 1c, 2b, 3a : Varennes, St. Symphorien, Tournus-CHS), puis que leur progression s'accroît au cours de La Tène D2 et qu'elles deviennent prédominantes dans les niveaux pré-augustéens (Mâcon, Tournus -CLR : pl. 125, types 2a, 4, 5).

Une évolution assez comparable caractérise les pots micacés "type Besançon", à la différence près qu'il n'y a pas de modification graduelle des motifs et que l'on passe, semble-t-il sans transition, de vases décorés à des vases sans décor. Les témoins matériels sont peu nombreux pour la phase La Tène D2³⁴⁶, mais cependant significatifs. En effet, alors que les exemplaires du Verdunois, caractéristiques de La Tène D1, portent systématiquement un décor, ceux retrouvés en contextes de La Tène D2 n'en présentent au contraire aucun. L'évolution que l'on discerne dans la vallée de la Saône est par ailleurs bien illustrée à Decize et à St. Denis-lès-Sens (n°30-36), ce qui témoigne de sa validité sur une aire géographique large. Sur le site de

³⁴² Sur cet *oppidum*, le nombre de pots et jarres dont la partie supérieure présente un bandeau noir est sans comparaison avec les exemplaires isolés de la vallée de la Saône.

³⁴³ Tons beige à brun-clair. La couleur noirâtre fréquente des pots "type Besançon" est clairement liée à leur utilisation comme vases de cuisson.

³⁴⁴ St. Symphorien, Varennes, Tournus -CHS, Azé, Verdun -P.C, Vignolles.

³⁴⁵ Vaginay, Guichard fig. 79 et ici, pl. 90.

³⁴⁶ Quelques exemplaires à Mâcon, Azé, Tournus -7FN et CLR.

Decize, où les vases type Besançon forment l'essentiel des pots non tournés à pâte grossière pendant tout le Ier s. av. J.-C., on constate une diminution très sensible des exemplaires décorés entre La Tène D1 et La Tène D2, qui ne va cependant pas jusqu'à leur disparition complète (du moins avant l'époque augustéenne³⁴⁷). Mais il est vrai que sur ce site à occupation longue, des phénomènes de résidualité importants peuvent, au moins en partie, expliquer la présence encore assez importante de vases décorés en contexte LT D2. Il reste que cette évolution pourrait être assez progressive, ce que la documentation de la vallée de la Saône ne permet pas de discerner clairement. Il est également difficile de situer précisément dans le temps son début et d'évaluer le rythme de sa progression. Si l'on retient le fait que tous les exemplaires de Verdun -Petit Chauvort sont décorés, il est possible d'avancer que l'apparition et l'augmentation des vases non décorés se situe entièrement dans la phase LT D2. Le parallélisme qui se dessine avec l'évolution de la série de pots à bord mouluré de la zone Mâcon-Tournus semble confirmer ce fait. Il est délicat par ailleurs d'étendre ce constat relatif à des séries bien constituées, fabriquées massivement dans le cadre d'un artisanat spécialisé, à l'ensemble de la production de céramiques grossières. Les situations paraissent de plus très variables selon les secteurs, les particularismes locaux ou micro-régionaux étant à l'évidence assez prononcés³⁴⁸. La documentation est généralement insuffisante pour arriver à caractériser finement l'évolution du mode de décoration des céramiques culinaires d'un secteur donné³⁴⁹. Il semble cependant qu'une tendance générale se manifeste dans la diminution de la taille et de la profondeur des décors, ou dans une plus grande régularité de leur tracé, voire dans leur disparition pure et simple. Cette évolution peut sans doute être reliée à l'amélioration sensible de la technique de montage des vases, qui prend place essentiellement dans le courant de La Tène D2³⁵⁰.

Le mode de cuisson des céramiques culinaires reste remarquablement stable pendant toute la période IIème.-Ier s. av. n. è. Dans leur majorité, les poteries présentent des teintes sombres, en général assez uniformes, caractéristiques d'une cuisson en mode B ou B primitif³⁵¹. Les couleurs des surfaces, du brun foncé au noir, résultent d'une fumigation plus ou moins poussée. Les vases à pâte et surfaces gris homogène, cuits en mode B, sans fumigation terminale, sont absents durant toute la période de La Tène finale et n'apparaissent en petit nombre qu'à la période augustéenne, seulement dans certains secteurs (Mâcon notamment)³⁵². La cuisson en mode A (vases à surfaces claires, dans les tons beige ou brun clair) n'est pratiquée que de façon marginale, si l'on excepte certaines productions particulières, généralement engobées, dont la fréquence est très variable suivant les secteurs. On observe que les poteries revêtues partiellement ou uniformément d'un engobe ou d'un vernis³⁵³ sont systématiquement cuites en mode A. Dans le secteur Mâcon-Tournus, il semble que ce mode de cuisson ait également été employé pour des récipients de grande taille (jattes pl. 128, n°24d, 24e ; jarres pl. 127, n°17-

³⁴⁷ A cette période, cependant, on observe l'apparition d'un nouveau type de décor sur l'épaule ou le bord (lèvre à méplat mouluré) de certains vases, consistant en une ligne ondulée simple, incisée : Barral, Joly à paraître fig. 10 n° 127 ; ici S.DEN.n°36.

³⁴⁸ Dans l'Auxois, par exemple, on ne discerne pas de modifications nettes avant la fin de La Tène D2 et le début de l'époque augustéenne.

³⁴⁹ Dans une large mesure, l'évolution se traduit avant tout de façon statistique. Il est nécessaire de disposer d'échantillons quantitativement importants, bien cernés dans le temps, pour la mettre en évidence.

³⁵⁰ En ce qui concerne les décors, des prémices apparaissent dès la fin de La Tène D1 ou le début de La Tène D2 (deuxième quart du Ier s.) pour certaines séries.

³⁵¹ Vaginay, Guichard 1988, p. 148.

³⁵² Ce mode de cuisson caractérise une partie importante des céramiques communes gallo-romaines. Sa progression dans le registre des vases culinaires ne semble pas antérieur au changement d'ère en Bourgogne (Joly 1992, p. 284-285). On peut noter que son utilisation pour des séries culinaires est bien documentée à La Tène moyenne-finale dans certaines zones du monde celtique (voir notamment l'exemple des céramiques à pâte graphitée de la zone du moyen Danube : Kappel 1969, Bónis 1969).

³⁵³ voir ci-dessus : traitement de surfaces, décors.

18), sans revêtement. La prédilection pour les poteries sombres, fumigées, ressort clairement de ce tableau. Dans la vaisselle culinaire, comme dans la vaisselle de table, l'existence d'un groupe, généralement restreint, de céramiques claires atteste que les deux modes de cuisson en four sont parfaitement contrôlés et que l'usage intensif du procédé de fumigation relève avant tout d'un choix culturel³⁵⁴.

Le répertoire morphologique de la céramique grossière est remarquablement monotone. Deux formes principales, le pot ovoïde à ouverture large et l'écuelle-jatte tronconique à bord rentrant représentent à eux-seuls entre 60 et 90% du total de la vaisselle culinaire. Ce phénomène n'est pas propre à la vallée de la Saône, mais concerne également l'ensemble des régions voisines. Seul l'Auxois (Alésia) déroge à cette règle, l'écuelle carénée (type 30) remplaçant clairement l'écuelle à bord rentrant, comme récipient bas ouvert par excellence³⁵⁵. Les autres formes occupent une place marginale et, sauf exception³⁵⁶, ne dépassent jamais 10% du nombre total de vases en céramique grossière. Certaines formes sont exceptionnelles ; c'est le cas de la marmite tripode (pl. 129, type 39), attestée par quatre exemplaires à Varennes et St. Symphorien, ou du plat à paroi oblique (pl. 129, type 31), illustré à Mirebeau. D'autres formes sont spécifiques d'un secteur donné. L'écuelle carénée, forme prédominante à Alésia, n'existe qu'en quelques exemplaires à Verdun et Mirebeau (donc à une date précoce). De la même façon, les écuelles à fond large et les bols à bord éversé (pl. 128-129, types 27-29) sont nettement représentatifs de la zone Mâcon-Tournus, où ils oscillent en moyenne entre 1 et 10% du total des vases en céramique grossière. Il est intéressant de noter que ces deux formes, caractéristiques de la partie méridionale de la vallée de la Saône³⁵⁷, sont bien illustrées plus au sud, chez les Ségusiaves³⁵⁸.

Les jarres à lèvres à méplat oblique ou horizontal (pl. 127, types 17-18) sont également spécifiques de la zone Mâcon-Tournus³⁵⁹. Dans les autres secteurs, il n'existe pas de formes spécialisées dans cette fonction et le rôle de jarre de stockage ou vase à provisions semble assuré par certains types de pots fabriqués dans une gamme de tailles variées³⁶⁰.

De fait, la pauvreté globale du répertoire suggère que les formes les plus répandues sont peu spécialisées, multi-fonctionnelles. C'est ce que semble indiquer également l'éventail étendu des diamètres à l'ouverture qui caractérise ces formes. Si l'on se cantonne aux séries les mieux documentées (pots à bord mouluré, écuelles à bord rentrant) on constate que le diamètre à l'ouverture des pots évolue entre 10-15 cm et 30-40 cm, avec une fréquence particulière autour de 20 cm et celui des écuelles entre 14 et 45 cm, avec une fréquence particulière dans la zone des 20-25 cm. Exception faite de Mirebeau, qui constitue un cas particulier, il existe une relative homogénéité des tailles de vases attestés, pour les types les plus fréquents, entre les différents sites de la vallée de la Saône. Il faudrait disposer d'échantillons plus conséquents

³⁵⁴ Le facteur technique peut également entrer en ligne de compte, dans la mesure où l'enfumage des surfaces des vases améliore sensiblement l'étanchéité des parois.

³⁵⁵ Ce phénomène est moins marqué à Braux, en bordure de l'Auxois, où les niveaux étudiés sont plus tardifs qu'à Alésia.

³⁵⁶ Voir par exemple la fréquence inhabituelle des couvercles à Mâcon -CM (pl. 129, type 34 : 21% de la céramique grossière) et des écuelles à bord éversé (pl. 129, type 27 : 28% de la céramique grossière) à Mâcon - CARM.

³⁵⁷ Elles sont attestées à Mellecey, dans le Chalonnais, qui pourrait constituer la limite septentrionale de leur diffusion.

³⁵⁸ A Roanne (Bessou 1976, pl. 40, 42 ; à Feurs (Vaginay, Guichard 1988, fig. 34-36 types 311, 621. La forme de couvercle se retrouve à l'identique à la même période dans le midi de la France (voir par exemple Py dir. 1990, p. 254).

³⁵⁹ Des fragments de récipients de très grande taille (diam. à l'ouv. > 60 cm) sont attestés sur les différents sites de Tournus et Mâcon. Ce type de jarre (ou *dolium*) dont la panse est généralement parcourue par des cordons (SSA-VAR n° 14) est bien représenté dans la région lyonnaise : Lyon (Mandy, Monin, Krausz 1990, fig. 9 n°58 et Vienne (Chapotat 1970, pl. 49).

³⁶⁰ C'est le cas notamment des pots "type Besançon" : pl. 124, types 2 et 3.

pour discerner d'éventuelles variations dans les modules privilégiés, entre sites, pouvant être rattachées à des phénomènes de production, ou à des habitudes culturelles. La comparaison de la taille moyenne des écuelles non tournées dans la vallée de la Saône et dans le Forez³⁶¹ montre du moins qu'on peut observer des variations significatives entre régions voisines, pour un même type de récipient. Par ailleurs, le nombre d'exemplaires mesurables est généralement insuffisant pour qu'il soit possible de rattacher un type ou une variante précise à une gamme de taille définie. Dans le cas des pots "type Besançon" du Verdunois, cependant, la répartition des diamètres (fig. 71) montre clairement qu'à chacun des deux types attestés (pl. 124, type 1 et 2) correspond une série de modules privilégiée. Les deux séries sont en grande partie distinctes, ce qui indique la complémentarité des deux types morphologiques, voire suggère une certaine spécialisation de chacun d'eux dans une fonction précise (pot à cuire ou pot à conserve, par exemple).

Les deux formes principales du répertoire, le pot ovoïde et l'écuelle à bord rentrant, ne présentent pas la même stabilité morphologique du point de vue géographique. Globalement, les caractères de l'écuelle sont remarquablement stables et, si l'on excepte les quelques variantes caractéristiques de la zone Mâcon-Tournus³⁶², les séries les plus nombreuses (type à bord simplement arrondi) ne se distinguent pas de façon perceptible entre les différents secteurs. Au contraire, les pots ovoïdes varient de façon très sensible d'un secteur à l'autre et l'on peut souvent mettre en relation un type de pot avec une aire géographique plus ou moins limitée. La seule exception flagrante réside dans le pot à col mouluré (pl. 127, type 16) attesté, avec un profil invariable, sur la plupart des sites de la vallée de la Saône en petit nombre et également représentée dans les découvertes du lit de la Saône³⁶³. Sa diffusion large, liée à une présence assez faible sur les différents sites, suggère la possibilité qu'il s'agisse d'un type de pot lié à un commerce de denrées alimentaires, plutôt que d'une forme à la mode, fabriquée par différents ateliers dans une zone géographiquement étendue³⁶⁴.

La fréquence relative des pots et écuelles au sein de la céramique grossière est très variable. La comparaison des pourcentages obtenus pour chaque site permet cependant de constater que de façon constante, le nombre de pots dépasse de plus de 10% celui des écuelles dans la zone Mâcon-Tournus, tandis que les proportions se trouvent nettement inversées à Verdun -Petit-Chauvort. A Tournus de plus, on observe une diminution progressive du nombre de pots entre le début et la fin du Ier s., qui semble assez nettement corrélée avec l'augmentation des écuelles à bord éversé (pl. 128, type 27). On peut envisager que ces dernières aient en partie remplacé les pots, dans une fonction qu'ils occupaient auparavant de façon exclusive (comme vase à cuire vraisemblablement, les écuelles type 27 à large fond plat pouvant être assimilées à des marmites). En dehors de ce cas précis, le répertoire de la céramique grossière reste remarquablement stable pendant toute La Tène finale.

L'évolution morphologique de certains types de récipients est par contre assez nettement perceptible, encore qu'elle ne concerne que la partie supérieure des vases (col et bord). Cette évolution clairement liée à l'amélioration du montage des vases peut être caractérisée assez finement pour deux séries bien documentées, les pots à bord mouluré de la zone Mâcon-Tournus et les pots à pâte et engobe micacés. Deux tendances s'observent parallèlement, d'une part la disparition du col (la lèvre s'articule directement à la panse, avec une liaison

³⁶¹ Saône : vers 20-25 cm ; Forez autour de 30 cm (Vaginay, Guichard 1988, p. 56).

³⁶² Ecuilles à bord mouluré : pl. 128, types 25b, d, e ; 25 ab.

³⁶³ Ce type est bien représenté dans la région lyonnaise : Lyon (Mandy, Monin, Krausz 1990, fig. 9) et Vienne (Chapotat 1970, pl. 47).

³⁶⁴ Le parallélisme avec les pots à pâte micacée, représentés massivement dans un secteur bien précis (Verdunois-Chalonnais) et diffusés faiblement vers des autres secteurs, proches et éloignés s'impose. A l'appui de cette hypothèse de commerce alimentaire, il est intéressant de rappeler qu'une série de pots à col mouluré datés du Ier s. ap. J.-C., (issus du prototype de La Tène finale), retrouvés dans le lit de la Saône, contenaient des préparations du genre bouillie ou bière à base de céréales (Bonnamour, Marinval 1985).

anguleuse), d'autre part le raccourcissement de la lèvre (qui prend la forme d'un bourrelet à extrémité arrondie ou pointue³⁶⁵). On distingue par ailleurs une progression nette des lèvres à méplat mouluré, aussi bien pour les pots que pour les écuelles³⁶⁶ dans le secteur Mâcon-Tournus.

- La céramique mi-fine tournée

Elle est caractérisée par une pâte à dégraissant sableux (siliceux) mi-fin, homogène. Du point de vue technique, elle se rapproche clairement de la céramique grossière ; elle s'en distingue par la qualité du matériau utilisé et par la technique de montage mise en oeuvre (emploi du tour rapide). Les vases de ce groupe présentent ainsi des parois sensiblement plus minces que celles des récipients à pâte grossière (non tournés ou simplement tournassés) et bien sûr des profils plus réguliers.

Ils se différencient des vases à pâte fine tournée par la texture de la pâte et par le fait que les surfaces sont laissées brutes de tournage (absence de lissage) ou qu'elles sont égalisées sommairement avant de recevoir un engobe au mica. Les récipients présentent des teintes sombres ou claires, uniformes (cuisson en mode B avec fumigation, ou en mode A). De façon presque systématique, les vases à pâte claire sont engobés, partiellement ou totalement, d'un enduit micacé. Ce traitement s'observe également sur quelques vases à pâte sombre (Tournus - CLR). Les décors sont peu fréquents. Le plus caractéristique consiste en impressions ou incisions ponctuelles de faible taille, peu profondes et régulières, disposées sur l'épaule des pots. Le répertoire de formes est assez varié. Il comprend essentiellement des pots ovoïdes à ouverture large (pl. 129, types 1-4), clairement dérivés des prototypes en céramique grossière non tournée, mais on distingue également des assiettes ou coupelles, des bols, des marmites tripodes et des couvercles (pl. 129, types 5-11). Le type le plus fréquent semble être le pot ovoïde à bord horizontal mouluré et à décor peu marqué (type 1), que l'on retrouve à l'identique sur plusieurs sites³⁶⁷. La composition du répertoire indique, comme le suggéraient également les aspects techniques, que ce groupe de production appartient majoritairement à la vaisselle culinaire ou utilitaire, les récipients appartenant au service de table (assiettes ou coupelles, bols) étant relativement peu nombreux³⁶⁸.

La céramique mi-fine tournée apparaît timidement à la fin de La Tène D1, ou au début de La Tène D2³⁶⁹. Elle progresse de façon sensible au cours de La Tène D2, mais sa représentation devient surtout significative dans la période pré-augustéenne (horizon LT D2 tardif)³⁷⁰. L'apparition et l'évolution de ce groupe témoignent de l'amélioration des techniques de fabrication de la vaisselle culinaire, particulièrement nette dans le troisième quart du Ier s. On peut considérer que la céramique mi-fine tournée, dans ses caractères techniques comme morphologiques, constitue un stade intermédiaire entre la céramique grossière non tournée gauloise et la céramique commune gallo-romaine³⁷¹. De façon évidente, il ne s'agit pas d'un

³⁶⁵ Pl. 124 type 1 et Pl. 125 types 1-5.

³⁶⁶ Pl. 125 type 5 et Pl. 128 types 25a.

³⁶⁷ Tournus -CLR n°59 ; Mont Beuvray n°12 ; Langres n°7.

³⁶⁸ Sur les sites où l'on dispose d'échantillons conséquents : Tournus -CLR et hors vallée de la Saône : St. Denis-lès-Sens.

³⁶⁹ A Tournus -CHS, à Verdun -P.C : quelques fragments.

³⁷⁰ Evolution nette à Tournus -CHS : 1% ; 7FN : 3,5% CLR : 5,5%.

³⁷¹ Il est intéressant de noter que la période augustéenne marque une étape décisive dans l'évolution de la vaisselle culinaire (cf. pour le Nivernais : Barral, Joly à paraître). A ce moment, la céramique mi-fine tournée prend une place prépondérante ; son répertoire se diversifie et certains aspects techniques s'accroissent (fréquence des pâtes claires à engobe micacé notamment). Elle subit une transformation rapide et cesse d'exister comme groupe nettement individualisable du point de vue technique et morphologique à partir du deuxième quart du Ier s. (Joly 1992).

phénomène propre à la vallée de la Saône. L'apparition quasi-systématique de cette céramique, sur des sites relativement éloignés les uns des autres³⁷² en contextes de La Tène D2 évoluée, démontre l'ampleur géographiquement de ce phénomène, qui témoigne de transformations essentielles dans l'artisanat céramique de la fin de La Tène. Il faut insister sur le fait que cette céramique reste proportionnellement faible à La Tène D2 (moins de 10% du NMI total), sa pleine phase de développement se situant à l'époque augustéenne³⁷³. Pour cette raison, il est difficile d'apprécier l'évolution du répertoire de formes qui lui est associé, pendant la période qui nous intéresse.

- La céramique fine tournée

Elle réunit deux groupes principaux : la céramique fine sombre lissée et la céramique fine claire, avec ou sans revêtement. Ces deux groupes sont toujours inégaux et leurs proportions varient de façon très importante entre les différents secteurs. La céramique fine claire oscille entre 2,5 et 28% du total de vases (moyenne autour de 10%) et la céramique fine sombre entre 18 et 51% (moyenne autour de 30%)³⁷⁴. Dans la majorité des cas, la céramique fine sombre dépasse largement la céramique fine claire³⁷⁵. Chaque groupe possède un répertoire propre, avec des séries privilégiées. La céramique fine sombre est dominée par les formes basses (écuelles et bols), la céramique fine claire par les formes hautes (bouteilles, pots, tonnelets). On constate, en relation avec la fréquence relative de chaque catégorie, que les récipients bas ouverts sont presque toujours majoritaires par rapport aux récipients hauts fermés, au sein de l'ensemble de la céramique fine. Il semble que cette tendance, déjà prononcée, s'accroisse encore dans le courant du Ier s. La comparaison des pourcentages obtenus pour les sites précoces et tardifs de la zone Mâcon-Tournus montre en effet que le nombre de formes hautes diminue globalement entre le début et la fin du Ier s (fig. 148), ce qui peut être mis en relation, au moins en partie, avec une baisse sensible de la céramique fine claire. En dehors de ce phénomène de portée assez générale (dont la validité pour l'ensemble des sites de la vallée de la Saône n'est cependant pas pleinement assurée), l'évolution globale du répertoire est peu sensible. Les modifications touchent d'ailleurs moins les formes elles-mêmes (le renouvellement du répertoire est faible), que leur représentation.

La céramique fine sombre lissée

La caractéristique principale de cette catégorie réside dans le lissage systématique des surfaces des vases. Dans la vallée de la Saône, l'essentiel de la production présente une pâte fine sans dégraissant visible à l'oeil nu. Une très faible partie (variable selon les sites) est montée dans une pâte à dégraissant sableux fin et homogène³⁷⁶. Les caractéristiques de pâte de la céramique sombre lissée sont homogènes dans toute la vallée de la Saône et ne subissent

³⁷² Au Mont-Beuvray (présence notable dans les niveaux des états III et IV de la maison PC1 -milieu et troisième quart du Ier s. av. : Flouest dir. 1992, p. 88 sq.) ; à Decize (Groupe Monnot, phase II -LT D2- : 3% des vases : fig. 103) ; à St. Denis-lès-Sens (18% du nombre total de vases : fig. 130) ; à Langres (8% du nombre total des vases (fig. 146). Dans l'Auxois (Alésia, Braux), la qualité de montage générale de la céramique grossière, dans la dernière partie de LTD2, constitue une particularité notable, qui explique sans doute l'absence d'un groupe spécifique de céramique mi-fine tournée.

³⁷³ L'augmentation des marmites tripodes à engobe micacé (pl. 129, type 10) et des couvercles qui leur sont associés est un bon marqueur de la progression de cette céramique de cette période. Les marmites à engobe micacé semblent apparaître à la fin de La Tène D2.

³⁷⁴ Ces chiffres sont valides aussi bien pour les sites de Saône que pour ceux des régions voisines.

³⁷⁵ Le cas inverse n'est illustré que par deux sites, Verdun -P.C et Besançon, que cette particularité met en relation.

³⁷⁶ Le site où cette variante de pâte est la mieux représentée est Mirebeau.

pas de variations significatives entre sites. Par contre, les situations sont plus contrastées dans les régions voisines. Globalement, la texture de la pâte utilisée rapproche les sites de Saône de ceux situés au Nord et à l'est (Langres, Besançon, Lons-le-Saunier). En revanche, il existe une césure assez nette avec les zones situées à l'ouest (Auxois, Morvan-Nivernais, Sénonais également), où la qualité de la pâte est beaucoup plus variable. En particulier, une partie assez importante de la production se caractérise par une pâte à dégraissant mi-fin, plus ou moins homogène (le lissage des surfaces est homogène, qu'elle que soit la texture de la pâte).

Tous les vases de cette catégorie subissent une fumigation en fin de cuisson, qui aboutit à des surfaces de teintes uniformes, gris foncé à noir. La couleur de la pâte en section permet de distinguer deux groupes principaux : les vases à pâte fine sombre (gris foncé ou noir, avec une âme souvent restée claire : rouge), les vases à pâte claire (tons rouge ou brun-rouge). Les deux groupes ont en commun une fumigation finale, mais l'un relève du mode B et l'autre du mode A. Les vases à pâte claire et surfaces sombres forment une minorité (quelques exemplaires par site), en dehors de Mirebeau, où ils constituent l'essentiel de la production (vases à surface noire et pâte rouge homogène). On note également la présence sur ce site d'une variante à surface brun foncé et pâte brun-rouge (fumigation faible ?) totalement absents sur les autres sites de la Saône, en dehors de quelques exemplaires isolés (à Verdun-sur-le-Doubs, à Nuits-Saint-Georges). Cette variante est en revanche bien attestée au Mont-Beuvray.

Les vases à pâte grise homogène et surface gris clair ou gris foncé (vrai mode B) n'apparaissent que de façon marginale (sur certains sites seulement, dès une phase précoce de La Tène finale³⁷⁷) et ne progressent pas de façon sensible avant la période augustéenne (Joly, Barral 1992³⁷⁸). Globalement, on n'observe pas d'évolution significative du mode de cuisson des céramiques fines sombres (en quantité ou en qualité) dans le courant de La Tène finale.

Dans l'ensemble, les décors sont monotones et assez faiblement représentés. Le type nettement le plus fréquent, souvent attesté de façon exclusive, est le décor au brunissoir. Les motifs, qui se détachent en léger relief lustré sur fond mat, consistent en lignes ondulées et stries parallèles ou entrecroisées, disposées de façon sommaire (registres simples, ou superposés, séparés par des bandes vierges). Les formes basses (assiettes, écuelles, coupes ou bols) sont presque seules concernées, les décors lissés n'apparaissant que de façon exceptionnelle sur les formes hautes³⁷⁹. Dans le même ordre d'idées, il est intéressant de noter que les compositions relativement complexes associant plusieurs types de motifs (souvent agencés en métopes), sur formes hautes, sont absentes des sites de la vallée de la Saône, alors qu'elles sont bien attestées dans les régions voisines situées à l'ouest³⁸⁰. Par ailleurs, la fréquence des décors lissés sur formes basses (intérieurs ou extérieurs), difficile à estimer en raison de la fragmentation des vases et de l'usure des surfaces, semble varier sensiblement entre les sites. Globalement, ils sont nettement plus fréquents à Verdun par exemple que sur les sites du secteur Mâcon-Tournus. Mirebeau se sépare de façon encore plus nette des autres sites de la Saône, du fait de l'absence de tout décor sur les vases en céramique fine sombre.

³⁷⁷ Quelques exemplaires à Mirebeau, une série plus nombreuse à Verdun -P.C : 8% des fragments à pâte sombre.

³⁷⁸ La situation suivant les régions, en ce qui concerne l'apparition et la diffusion du mode B au sein de la céramique fine tournée, est très variable. Dans le Forez, la cuisson réductrice apparaît tardivement, à La Tène D2 (phase 4 de Feurs, période 3 de Roanne : Vaginay, Guichard 1988, p. 81-82). En Suisse, il semble que l'essentiel de la céramique fine soit cuit en mode B, dès les débuts de La Tène finale (Genève : 50% de l'ensemble dans un horizon antérieur à 123 av. J.-C. : HALDIMANN 1989, p. 12 ; Yverdon, 65% de la céramique dans un ensemble du milieu du II^e s. av. J.-C. (Curdy, Klausener 1985). Les observations ne sont donc cohérentes qu'à l'intérieur de régions définies.

³⁷⁹ St. Symphorien n°45 ; Verdun -P.C n°77 ; Les Bolards n°10-11, 14-16.

³⁸⁰ Ségusiaves : Feurs (Vaginay, Guichard 1988, fig. 86), Goincet (Vaginay, Guichard 1984 fig. 9), Eduens : Gueugn n°19 ; Decize fig. 104 n°1 ; Sénonais St. Martin-du-Tertre (Barbier 1983, fig. 14) ; Bituriges : Bourges (Baillieu, Champagne, Roumégoux 1990, fig. 46).

Par ailleurs, les décors lissés sont attestés pendant toute la période et ne connaissent apparemment pas d'évolution significative avant la période augustéenne. Les autres types de décor (estampés ou incisés) ne sont illustrés qu'en très petit nombre³⁸¹, ce qui constitue une particularité notable des sites de la Saône, surtout pour la période LT D2. L'apparition et l'augmentation de certains types de décor pendant cette phase et en effet bien illustrée sur plusieurs sites extérieurs à la vallée de la Saône. On note par exemple la fréquence assez élevée des décors onvés incisés au peigne³⁸² et la présence de décors estampés assez variés, sur plusieurs sites³⁸³. La progression, au cours de la phase LT D2, de types de décor qui connaissent un développement important à la période augustéenne peut être mise en évidence dans les contextes de la vallée de la Saône. Enfin, il est difficile de distinguer la part de facteurs liés à l'état de la recherche³⁸⁴ et celle des facteurs culturels. Il semble cependant que l'on observe une différence assez prononcée dans le registre des décors sur céramique fine sombre, entre les sites de la Saône et ceux des régions situées à l'ouest (créativité moindre peut-être et goût moins prononcé pour les décors envahissants couvrant largement les surfaces).

Le répertoire des formes de la céramique fine sombre est diversifié. Il est dominé par les formes basses, globalement plus variées que les formes hautes. Parmi celles-ci, le type le mieux attesté est le pot ovoïde à bord éversé, sans col distinct, ou à col court, plus ou moins marqué (pl. 130, type 1-2)³⁸⁵. Les autres formes de pots (par exemple pl. 130, type 3) n'apparaissent qu'en quelques exemplaires. Il en va de même des bouteilles (pl. 130, types 4-7) qui ne sont bien représentées qu'à Mirebeau (pl. 130, type 6-7). La forme tonnelet (pl. 130, type 8-9) est également attestée sur la majorité des sites, en nombre réduit (moins de 10% du nombre d'individus en céramique fine sombre. La forme gobelet (pl. 130, n°10, 12) est exceptionnelle. Globalement, les vases hauts fermés oscillent entre 12 et 30% du nombre total de récipients en céramique fine sombre. Les variations entre secteurs sont très prononcées.

Les données sont cohérentes à l'intérieur de la zone Mâcon-Tournus. On observe que les vases hauts (pots essentiellement) dépassent systématiquement 20% à La Tène D1 (St. Symphorien, Varennes, Champsemard) et se situent nettement en deçà de ce chiffre, à La Tène D2 (moins de 10% à Mâcon, entre 10 et 15% à Tournus), ce qui indique que la diminution des formes hautes au cours du Ier s., flagrante au sein de la céramique fine claire, se manifeste également à l'intérieur de la céramique fine sombre. En revanche, le répertoire des formes hautes ne subit apparemment pas de modification sensible durant cette période, et il n'y a pas non plus d'évolution perceptible dans la morphologie des vases. Mais il est vrai que les échantillons sont trop restreints pour permettre d'observer des modifications d'ordre chronologique.

Au sein des formes basses, l'écuelle à bord rentrant (pl. 131, types 17-18) est la forme nettement dominante³⁸⁶. La morphologie des récipients est remarquablement stable et varie de façon insignifiante entre les différents sites, si l'on excepte une variante à lèvre facettée tout à fait caractéristique de Mirebeau (pl. 131, type 18). On n'observe pas non plus d'évolution sensible dans le temps, sinon peut être vers la fin de La Tène D2, où des variantes moins

³⁸¹ Décors estampés : lunules (SSA-VAR n°56) ; palmettes (SSA-VAR n°81-82) ; cercles (P.C n° 158) ; ocelles en relief (P.C 156 ; BOL 17).

³⁸² Sur de spots et des bols hémisphériques à Alésia (n°26, 73) et à Decize (fig. 106, n°1 et 9).

³⁸³ Décor de chevrons emboîtés : Alésia (n°32, 33) ; Sens (fig. 134) ; décor de lignes pointillées, de cercles estampés : Langres n°11-12, 43, 102.

³⁸⁴ Nombre relativement faible d'ensembles de La Tène D2, strictement localisés dans la zone Mâcon-Tournus.

³⁸⁵ Les mesures prises sur les différents échantillons (St. Symphorien : fig. 18) indiquent une gamme de diamètre à l'ouverture assez étendue (entre 6 et 20 cm), avec une fréquence particulière autour de 14 cm.

³⁸⁶ entre 32 et 55% des vases en céramique fine sombre, sur les habitats ; 63% à Mirebeau. En dehors de ce site, l'éventail des diamètres à l'ouverture est très étendu (entre 14 et 38 cm) et sensiblement identique à celui des écuelles non tournées. Les tailles privilégiées sont presque identiques également dans les deux séries (cf. St. Symphorien : fig. 17 et 19 ; Verdun : fig. 72-73, pour les échantillons les plus significatifs).

profondes, aux profils de lèvre diversifiés, font leur apparition³⁸⁷. L'influence des formes italiques (notamment de l'assiette Lamb. 5/7) est alors sensible dans les proportions de ces nouvelles variantes. Par ailleurs, pendant toute la période de La Tène finale, la fréquence des écuelles à bord rentrant au sein de la céramique fine sombre reste stable. Ce n'est que pendant la période augustéenne que leur représentation diminue nettement, et qu'elles tendent même à disparaître, remplacées par les assiettes à bord oblique imitant la forme italique Lamb. 7³⁸⁸.

Les autres formes basses, indigènes ou inspirées du répertoire italique, occupent une place variable selon les sites, mais en moyenne dépassent rarement chacune 10% des individus en céramique fine sombre. L'écuelle à bord éversé (pl. 131, type 19), marginale, n'est bien attestée qu'à Mirebeau. L'écuelle à profil en S, curviligne (pl. 131, type 20) ou carénée (pl. 131, type 21) apparaît en petit nombre sur quasiment tous les sites de la vallée de la Saône (de 0,5 à 13% des individus). Sa représentation reste de toute façon nettement en deçà des pourcentages atteints sur les sites de l'Auxois³⁸⁹, où la fréquence de ce type constitue une particularité essentielle.

Sur les sites de la vallée de la Saône, la représentation des écuelles à profil en S reste stable. En revanche, une évolution dans le profil des vases peut être discernée. Le type caractérisé par un pied en couronne (pl. 131, type 22) attesté par quelques fragments à Verdun (n°150-151) et par plusieurs exemplaires à Mirebeau (n°221-232) semble attribuable à une phase très précoce de La Tène finale. Les types 20 et 21 ab sont bien illustrés à La Tène D1-D2. Par contre, le type 21c, à col cannelé est plus spécifique de la phase LT D2.

L'assiette, forme méditerranéenne par excellence, est attestée faiblement sur tous les sites d'habitats de la Saône, dès La Tène D1. Les formes représentées sont directement inspirées de celles de la vaisselle à vernis noir, importée dans la vallée de la Saône; Ces imitations restent peu nombreuses pendant toute la période (entre 1 et 8% de la céramique fine sombre) et il est donc délicat de distinguer des modifications d'ordre chronologique dans la fréquence des différents types, ou dans leur profil. Les assiettes à lèvre retombante (type 16 : Lamb. 36) et à lèvre à marli (pl. 131, type 15 : Lamb. 6) apparaissent dès La Tène D1 et sont encore attestées épisodiquement à La Tène D2. L'assiette type 16 est assez caractéristique des contextes LT D1³⁹⁰. La forme du bord à cette période est proche de celles des prototypes italiques (variantes 16a, b, d). Les exemplaires plus tardifs (variante 16c : Tournus 7FN) possèdent une lèvre massive, faiblement incurvée. L'assiette à marli type 15 connaît la même durée de vie que l'assiette à lèvre retombante, mais elle est moins fréquente que cette dernière³⁹¹. Elle semble assez bien représentée en dehors de la vallée de la Saône³⁹². Enfin, les assiettes à bord redressé plus ou moins développé (pl. 131, types 13-14 : Lamb. 5/7) apparaissent timidement vers la fin de La Tène D2³⁹³. Le type 14 connaît un développement remarquable à l'époque augustéenne.

Les formes semi-profondes (coupes, bols évasés, bols hémisphériques) sont globalement mieux représentés que les assiettes et peuvent atteindre sur certains sites la même fréquence que les écuelles à bord rentrant³⁹⁴. La coupe type 23 (pl. 132), plus ou moins inspirée de la forme Lamb. 8Bc, est exceptionnelle³⁹⁵, de même que la coupe à panse verticale cannelée

³⁸⁷ Mâcon n°40-41 ; Tournus -CLR n°84-87.

³⁸⁸ Cette évolution est bien illustrée à Genlis (phases II et III : fig. 91-92), ainsi qu'à Decize (Conche à paraître b, fig. 12).

³⁸⁹ Alésia -C.M. : 30% des vases en céramique fine.

³⁹⁰ St. Symphorien, Varennes, Tournus -CHS, Mellecey, Verdun.

³⁹¹ Type 15a : Verdun, Verjux -E.C. ; type 15b : Tournus 7FN ; type 15c : Verdun, Genlis.

³⁹² Langres n°57 ; Decize fig. 104 n°8 ; St. Denis-lès-Sens n° 125-126 et 137-138.

³⁹³ Type 13 : Tournus -CLR ; type 14 : Genlis -phase II (fig. 91 n°8) ; Decize -phase II (fig. 106 n°4).

³⁹⁴ De 4,5 à 32,5% de la céramique fine sombre, avec une moyenne autour de 17%.

³⁹⁵ Type 23a : Tournus -CLR ; 23b : Verdun.

type 25. Les deux principales formes sont le bol évasé (pl. 132, type 24 : Lamb. 31/33) et le bol hémisphérique (pl. 132, types 26-27). D'après leur fréquence relative, ces deux formes semblent en grande partie concurrentes. Leur représentation dépend à la fois de facteurs géographiques et chronologiques. Le bol évasé type 24 est assez typique des habitats de La Tène D1, où il apparaît de façon presque systématique, parallèlement à l'assiette type 16. Il est fortement représenté dans le Mâconnais (entre 17 et 32,5% de la céramique fine sombre) où se rencontrent également les exemples de copies de produits italiques à vernis noir les plus fidèles³⁹⁶. La fréquence devient nettement moindre dans le Tournugeois et le Verdunois³⁹⁷. Le type est encore attesté à La Tène D2 à Tournus, où les exemplaires les plus tardifs présentent une lèvre en bourrelet saillant³⁹⁸, mais il est totalement absent à la même période à Mâcon. On constate par ailleurs qu'il est bien attesté sur des sites du territoire éduen à La Tène D1³⁹⁹ et qu'il est en revanche absent des sites de la partie septentrionale de la zone d'étude, à la fin de La Tène D1, comme à La Tène D2⁴⁰⁰. Le bol hémisphérique (pl. 132, types 26-27) apparaît faiblement à La Tène D1 sur les sites de la partie nord de la vallée de la Saône (Verdun, Mirebeau), tandis qu'il est inexistant à la même période dans la partie sud (zone Mâcon-Tournus). Sa progression est nette à La Tène D2 dans ce secteur (Mâcon-Tournus) et on constate, qu'au même moment, sur les sites septentrionaux de la zone d'étude sa représentation est très forte⁴⁰¹. A partir de ces différentes données, il est possible d'avancer que les aires de répartition du bol évasé et du bol hémisphérique sont en grande partie différentes à La Tène D1. A cette période, le premier domine dans la partie sud de la zone d'étude, tandis que le second est vraisemblablement exclusivement représenté dans la partie nord⁴⁰². Verdun et Besançon, où les deux formes coexistent dès La Tène D1 se trouveraient dans une zone intermédiaire. A La Tène D2, le bol évasé diminue et disparaît même sur certains sites, tandis que le bol hémisphérique gagne nettement du terrain et tend à le remplacer⁴⁰³. Ce phénomène s'accroît durant la période augustéenne, où le bol hémisphérique à baguette (pl. 132, type 24d) généralement décoré, devient un des types caractéristiques de la *Terra Nigra* (Joly, Barral 1992).

La céramique fine claire

Elle réunit trois catégories différentes : céramique claire lissée, céramique à engobe micacé et céramique à décor peint⁴⁰⁴. Les deux premières occupent une place marginale au sein de la céramique indigène. La céramique claire lissée n'apparaît de façon significative que sur quelques sites⁴⁰⁵. Ses caractéristiques techniques (pâtes, traitement de surface) et son répertoire morphologique indiquent clairement sa parenté avec la céramique fine sombre

³⁹⁶ Décors de palmettes estampés sur le fond interne : Varennes n°81-82.

³⁹⁷ Tournus -CHS : 4,5% ; Verdun : 10%.

³⁹⁸ Tournus -CLR : variante 24d.

³⁹⁹ Decize : fig. 104-6 ; Gueugnon n°22.

⁴⁰⁰ Mirebeau, Nuits-Saint-Georges, Alésia, St. Denis-lès-Sens, Langres par exemple. Besançon fait exception et offre une situation comparable à celle de Verdun (Humbert 1992, p. 227).

⁴⁰¹ A Alésia -CM, Braux et St. Denis-lès-Sens : près de 20% ; à Langres : 30% de la céramique fine.

⁴⁰² Pour la partie nord (Lingons, Mandubiens, Sénons), il s'agit d'une hypothèse suggérée par les données de La Tène D2 (contextes précoces d'Alésia par exemple) et par l'existence probable d'affinités avec la Gaule Belgique (Metzler *et alii* 1991)

⁴⁰³ Ce qui peut être sans doute être mis en relation partiellement, comme pour les assiettes imitant la forme Lamb. 36, avec la fin des importations de campanienne A.

⁴⁰⁴ Nous incluons dans cette catégorie la série des bouteilles sans revêtement distinct, qui constitue une variante des bouteilles à décor peint partiel (pl. 133).

⁴⁰⁵ St Symphorien : 6,5%, Verdun : 3%, Mirebeau : 3,5%, Alésia et Braux : 5%.

lissée dont elle ne diffère que par le mode de cuisson. Toutes les observations faites auparavant pour la céramique fine sombre s'appliquent donc à elle.

La céramique claire à engobe micacé ne représente en général que quelques individus par site, dont la forme est rarement identifiable. Son répertoire connu comprend quelques pots (pl. 132, types 1-3) et une assiette à bord horizontal à marli (type 4). Cette céramique présente la particularité d'être attestée, très faiblement, dès La Tène D1 (à Verdun et Mirebeau) et de ne pas progresser de façon sensible avant la période augustéenne⁴⁰⁶. A ce moment en effet, sa fréquence augmente, de même que celle de la céramique mi-fine à engobe micacé⁴⁰⁷, ce qui traduit sans doute un phénomène assez général de mode des surfaces uniformément engobées au mica.

La catégorie la plus importante correspond à la céramique peinte, qui ne constitue pas un groupe homogène. On distingue en effet plusieurs séries ou groupes de production dont les aspects techniques et le répertoire morphologique et décoratif sont nettement différents. La représentation de chaque série est très variable selon les sites. Globalement cependant, on peut discerner un petit groupe de sites où la céramique claire (peinte ou non peinte) occupe une place importante⁴⁰⁸ et un groupe majoritaire où elle occupe une place limitée⁴⁰⁹. Des variations d'ordre chronologique peuvent être mises en évidence dans certains secteurs. Ainsi, une diminution sensible de la céramique fine claire, au cours du Ier s. av. J.-C. peut être observée sur les sites du Mâconnais-Tournugeois⁴¹⁰. La documentation est insuffisante pour évaluer s'il s'agit d'un phénomène de grande ampleur, mais l'exemple de Besançon, où la stabilité des catégories est remarquable durant toute La Tène finale, suggère du moins des différences notables entre régions dans l'évolution de la fréquence des céramiques fines claires.

Céramiques fines claires sans décor ou à décor peint secondaire :

Les vases de cette série présentent des caractéristiques techniques très homogènes. La pâte, de couleur beige à orange, uniforme (aucun vase à section zonée) est toujours fine, sans dégraissant visible à l'œil nu⁴¹¹. La surface extérieure des récipients n'est jamais lissée, contrairement aux vases des deux autres séries. Elle est laissée brute de tournage et présente souvent de nombreuses imperfections. La présence ou non d'un décor peint secondaire, consistant en bandes parallèles, limité au haut du vase, permet de distinguer deux variantes principales, à l'intérieur de cette série très homogène, du point de vue technique, mais aussi morphologique. En effet, la seule forme produite dans cette catégorie est le vase-bouteille à panse élancée, pied en couronne débordant et col incurvé (pl. 133 : types 1-7). Des variations de détail assez nombreuses peuvent être observées dans le profil de la lèvre, du pied, et dans l'aspect du décor (bandes larges ou étroites, monochromes ou bichromes). Certaines d'entre elles permettent de distinguer des types caractéristiques d'une aire géographique plus ou moins étendue. Le type 3, à lèvre incurvée, est caractéristique du Mâconnais (fabrication probable à Varennes) et est attesté faiblement à Tournus. Le type 2, à lèvre facettée, est répandu du Chalonnais (Mellecey, La Saône) au Dijonnais (Les Bolards), avec une fréquence

⁴⁰⁶ Dans le Forez, cette céramique est illustrée, en faible proportion, dès une phase précoce de La Tène finale (vers milieu II^eme. s.) : Feurs (Vaginay, Guichard 1988, p. 73) ; Goincet (Vaginay, Guichard 1984, p. 201).

⁴⁰⁷ Voir ci-dessus, pl. 129 types 1-11 en céramique mi-fine tournée et Barral, Joly à paraître.

⁴⁰⁸ Plus de 25% de l'ensemble de la céramique indigène : St. Symphorien (26%), Verdun (28%), Besançon (36%)

⁴⁰⁹ Entre 10 et 15% : Mâcon, Mont-Beuvray, Decize, Alésia, Langres, St. Denis ; moins de 10% : Varennes, Azé, Tournus (CHS, 7FN, CLR), Braux.

⁴¹⁰ St. Symphorien : 26% ; Mâcon : autour de 10% ; Tournus -CHS : 7%, 7FN : 4,5% et CLR : 3%.

⁴¹¹ Il n'existe aucun exemple dans cette série de vases à dégraissant sableux fin. La texture de la pâte est souvent proche de celle de la pâte des cruches.

particulière dans le Verdunois. Le type 1, à lèvre arrondie (exceptionnellement facettée : 1e) comprend plusieurs variantes rencontrées généralement sur un seul site⁴¹². La variante principale (1b décorée) est représentée par de nombreux exemplaires, sans aucune variation sensible de profil ou de décor, à Verdun, Les Bolards et Besançon. Une fabrication est attestée sur ces deux derniers sites⁴¹³. Ce cas démontre qu'une production remarquablement homogène peut être issue de plusieurs ateliers relativement éloignés les uns des autres, ne fonctionnant d'ailleurs pas nécessairement au même moment (voir ci-dessous). Enfin, les types 4 à 8 sont marginaux et n'apparaissent qu'en un ou deux exemplaires sur des sites différents de la vallée de la Saône⁴¹⁴. En définitive, on s'aperçoit que cette série particulière de bouteilles sans décor ou à décor peint secondaire est, d'après son aire de répartition, tout à fait spécifique de la Saône et de la vallée du Doubs⁴¹⁵. Il s'agit par ailleurs d'une série produite et diffusée à l'échelon local ou micro-régional, ce qu'indiquent clairement différentes données. On peut donc évoquer un phénomène de mode, d'une certaine ampleur sur le plan géographique, touchant un nombre sans doute assez élevé d'ateliers, produisant chacun pour un secteur restreint.

Du point de vue chronologique, cette série est bien attestée dès La Tène D1 (à St. Symphorien et Varennes, à Verdun notamment), mais sa date d'apparition ne peut être établie précisément, faute de contextes cohérents attribuables à La Tène C2. Dans le secteur du Mâconnais-Tournugeois, il semble que cette production de vases-bouteilles disparaisse à La Tène D2⁴¹⁶. En revanche, à Besançon, elle perdure sans transformation significative jusqu'à l'époque augustéenne⁴¹⁷. Les situations semblent donc variables suivant les secteurs et les spécificités micro-régionale prononcées.

Céramiques fines claires à engobe uniforme rouge "lie de vin"

Cette série est caractérisée principalement par le fait que la surface extérieure des vases est lissée et entièrement revêtue d'un enduit de bonne qualité de teinte violette. A une ou deux exceptions près⁴¹⁸, cet enduit ne fait l'objet d'aucun décor. D'après les caractéristiques de la pâte, il est possible de distinguer deux groupes, dont les aires de répartition et le répertoire sont différents. Le premier groupe possède une pâte fine de couleur homogène beige, dont la texture est identique à celle de la céramique fine sombre. Le répertoire (pl. 134-135) est également emprunté à cette céramique. La forme principale, majoritaire, est le bol évasé (type 17). Les autres formes, tonnelet (type 10c), écuelle carénée (type 14) ou bol à baguette (type 19a) apparaissent de façon anecdotique. Ce groupe apparaît avec une fréquence variable sur les sites du Mâconnais-Tournugeois, occupés à La Tène D1⁴¹⁹. Le second groupe est caractérisé majoritairement par une pâte à dégraissant sableux fin, homogène et dense, et une section zonée (pâte gris-noir, surfaces claires). Le répertoire est relativement diversifié. La forme principale est le vase-tonnelet (type 10) avec des proportions et des profils de lèvre variables. Au sein des formes basses, le bol hémisphérique, lisse ou à baguette (type 18-19) se rencontre assez fréquemment, tandis que l'écuelle à bord rentrant (type 13) et la jatte à profil

⁴¹² 1a : Tournus -CHS ; 1D : Les Bolards ; 1c : Verdun, Les Bolards ; 1e : Verdun.

⁴¹³ Les Bolards : un four découvert anciennement avec des rebuts de cuisson (renseignement oral C. Pommeret) ; Besançon : Darteville, Humbert 1990 ; Darteville, Humbert 1992

⁴¹⁴ Les types 5-6 à lèvre aplatie sont en revanche attestés massivement à Besançon. Les exemplaires isolés du Chalonnais-Verdunois pourraient provenir de ce secteur.

⁴¹⁵ En l'état actuel de la documentation.

⁴¹⁶ En particulier, le type 3, attesté massivement à Varennes et St. Symphorien, est inconnu à Mâcon.

⁴¹⁷ Darteville, Humbert 1990 ; Darteville, Humbert 1992

⁴¹⁸ Alésia n°49-50.

⁴¹⁹ St. Symphorien : 2,5% de la céramique indigène, 9% de la céramique fine claire ; Tournus -CHS et 7FN : quelques exemplaires.

en S (type 16)) apparaissent de façon tout à fait anecdotique. Ce second groupe est attesté à Mirebeau dès La Tène D1 et sur les sites de l'Auxois à La Tène D2⁴²⁰.

La céramique lie de vin à pâte sableuse est surtout caractéristique des sites de l'Auxois où elle constitue l'essentiel de la céramique fine claire. Elle est attestée faiblement dans le Dijonnais (Mirebeau, Mâlain, Bolards) et se rencontre épisodiquement dans le Verdunois et le Morvan (Mont-Beuvray). De la sorte, il semble qu'il s'agisse d'une production identifiable pour l'essentiel avec l'Auxois, diffusée de façon marginale vers des zones proches situées au sud.

Comme dans le cas de la série précédente (bouteilles à décor peint secondaire), il est possible d'isoler des groupes de production correspondant chacun à une aire géographique définie, relativement restreinte. On peut là encore distinguer un modèle unique présentant des caractéristiques techniques et morphologiques précises. L'originalité de cette catégorie de céramique peinte réside à la fois dans la nature tout à fait particulière du "décor" et dans la composition du répertoire, fortement apparenté à celui de la céramique fine sombre. L'absence de bouteilles, forme caractéristique de la céramique peinte, ainsi que la fréquence et la variété des formes basses, sont remarquables. Il n'existe pas de production offrant des aspects comparables, dans les régions voisines ayant développé un artisanat de céramique peinte, ce qui indique bien que l'on a affaire à un phénomène culturel de portée limitée.

Céramique fine claire peinte à décor brun sur fond blanc ou rouge

Les vases de cette série possèdent une pâte identique à celle des exemplaires à décor peint secondaire. La finition est par contre différente, la surface externe étant lissée avant de recevoir un engobe coloré qui la recouvre uniformément ou en grande partie. Ce fond peut être d'une seule couleur (blanc plus souvent que rouge) ou se composer d'une alternance de bandes rouges et blanches de largeurs variables. Le schéma le plus fréquent réside dans une large bande blanche couvrant la panse, surmontée et parfois également soulignée, par une bande rouge. Les vases étant le plus souvent fragmentés et incomplets, et les surfaces usées, il est difficile d'étudier de façon précise la nature, le mode de composition et la fréquence des décors. La série la plus importante dont on dispose, provenant de Mirebeau, semble indiquer qu'une partie de cette production, notamment semble-t-il les vases à fond uniforme d'une seule couleur, ou rythmé par des rayures régulières, n'a pas reçu de décor brun en surimpression. La part effective de ce groupe est impossible à estimer, les décors bruns rapportés, par nature fragile, ayant souvent disparu sans laisser la moindre trace⁴²¹.

En ce qui concerne les vases décorés, les compositions, qui constituent l'information la plus intéressante pour cerner des styles ou des ateliers, ne sont lisibles que sur quelques vases. Les motifs attestés, relativement variés, n'ont en eux-mêmes rien d'exceptionnel et se retrouvent à l'identique dans des régions proches ou relativement éloignées qui possèdent des séries importantes de céramique peinte. L'information la plus intéressante réside dans le fait que les décors représentés dans la vallée de la Saône sont exclusivement géométriques⁴²², ce qui indique une césure nette avec deux zones situées à l'ouest, le Forez et le Morvan-Nivernais, où les décors zoomorphes sont bien illustrés⁴²³ et suggère en revanche des affinités avec l'est (Besançon). La composition du répertoire morphologique et la fréquence des formes

⁴²⁰ Mirebeau : 2% ; Alésia -CM: 7,5% de la céramique indigène.

⁴²¹ De ce point de vue, on note que les revêtements et les pigments des vases peints de la vallée de la Saône sont dans l'ensemble de qualité sensiblement inférieurs à ceux des céramiques peintes du Forez ou du Morvan-Nivernais, ce qui explique en partie que les décors sont généralement moins bien conservés que dans ces régions.

⁴²² Il n'existe en tout et pour tout qu'un seul fragment à décor zoomorphe, provenant de Verdun (n°22).

⁴²³ Avec une fréquence peut être supérieure dans le Morvan-Nivernais que dans le Forez, si l'on juge la proportion des décors zoomorphes par rapport à l'ensemble de la céramique peinte dans ces deux régions (55 individus en tout pour le territoire ségusiave, en excluant Roanne : Guichard, Picon, Vaginay 1991, p. 222).

renforcent l'indication donnée par les décors. On constate en effet que des types prédominants chez les Ségusiaves et dans la partie occidentale du territoire éduen (Mont Beuvray, Decize), le pot ovoïde et le vase-bouteille, tous deux à col court marqué et à fond plat (pl. 134, types 4-5), sont marginaux dans la vallée de la Saône. Les deux formes les mieux représentées dans cette région sont d'une part le vase-bouteille à pied développé généralement souligné par un bourrelet et à pied en couronne (pl. 134, 6b et 7) et d'autre part le vase-tonnelet (pl. 134-10). Les bouteilles à pied en couronne sont inexistantes dans le Forez et le Morvan-Nivernais, mais sont bien attestées chez les Séquanes et les Rauraques, avec une morphologie cependant bien spécifique à chaque région⁴²⁴. Les vases-tonnelets sont très rares chez les Ségusiaves et sont en revanche bien illustrés dans le Morvan-Nivernais, ainsi qu'en Champagne et en Suisse⁴²⁵.

Les autres formes du répertoire de la vallée de la Saône ne sont connues que par un nombre d'exemplaires très faible. Le vase à bord et col mouluré (pl. 134 n°9) attesté à Saint-Symphorien et Varennes pourrait constituer une importation du domaine allobroge ou ségusiave⁴²⁶. La jatte carénée de Verdun (pl. 135-15) trouve des comparaisons plus ou moins proches à Bâle⁴²⁷. Enfin, le bol hémisphérique apparaît épisodiquement (à Verdun, aux Bolards, à Mâcon). Au total, on se rend compte que la céramique peinte de la vallée de la Saône entretient des relations beaucoup plus nettes avec les régions situées à l'est (Franche-Comté, Champagne, Suisse) qu'avec les régions situées à l'ouest (pays arverne, ségusiave, partie occidentale du territoire éduen). Par ailleurs, quoique les trouvailles soient dispersées, trois sites seulement, St. Symphorien, Verdun et Mirebeau, assez distants les uns des autres, ayant livré des ensembles conséquents, il s'agit d'une série homogène du point de vue technique et morphologique. Elle présente de surcroît des particularités de formes et décor qui permettent d'évoquer une production de céramiques peintes à décors géométriques propres à la vallée de la Saône.

Il n'est pas possible de discerner, comme dans les deux séries précédentes, des sous-groupes correspondant à des aires géographiques restreintes, en raison à la fois du caractère lacunaire de la documentation et de l'uniformité de la production. On ne discerne pas en particulier de variations significatives dans la texture de la pâte, la qualité des enduits ou dans la morphologie des types les mieux attestés. Ainsi, par exemple, le vase-bouteille à col incurvé souligné par un bourrelet (type 6b-7) se retrouve sans modification sensible à St. Symphorien, Verdun et Mirebeau. En conséquence, on hésite entre l'hypothèse de modèles fabriqués dans plusieurs ateliers d'envergure locale, ou micro-régionale, comme c'est le cas pour la première série, et l'hypothèse d'une production unique, issue d'un atelier relativement important, diffusée dans toute la vallée de la Saône⁴²⁸.

Il est intéressant de noter que la représentation très inégale de cette série selon les secteurs plaide plutôt en faveur de la première hypothèse. Il est vrai cependant que le facteur chronologique entre sans doute également en ligne de compte, dans cette répartition.

⁴²⁴ Besançon : Lerat 1968 fig. 15 et Passard, Urlacher, Avauzi 1991, fig. 126 ; Bâle : Furger-Gunti, Berger 1980, pl. 97 sq.

⁴²⁵ Morvan-Nivernais : quelques exemplaires à Decize et d'assez nombreux au Mont-Beuvray (inédit), toujours semble-t-il avec un décor de pastillage en réserve sur fond rouge sombre ; c'est le même type qui est illustré faiblement chez les Ségusiaves (Roanne) : Guichard, Picon, Vaginay fig. 8, n°8 ; Champagne (Vieux-les-Asfeld, St. Hilaire-le-Grand, Hauviné) : Chossenot 1981, p. 341, Chossenot 1991 fig. 3-4 ; Suisse (Bâle, Yverdon) : Furger-Gunti, Berger 1980, pl. 112 sq., Kaenel 1991, fig. 1-2.

⁴²⁶ En fonction de la répartition des exemplaires connus de ce type (Perrin 1990, p. 132-133).

⁴²⁷ Furger-Gunti, Berger 1980, pl. 130 sq.

⁴²⁸ Le programme d'analyses entrepris par N. Huet dans le cadre d'un doctorat sur les céramiques peintes celtiques en Bourgogne (production et diffusion) à partir de nos hypothèses de travail, devrait permettre de trancher cette question.

On constate que la céramique peinte à décor sépia est globalement bien représentée sur les sites à occupation précoce, de La Tène C2-D1. Son apparition dès le milieu voire la première moitié du II^e s., à Verdun et Mirebeau, peut être suggérée, à partir de la chronologie de l'occupation de ces sites, mais sans argument décisif. Cette datation, serait cohérente avec les données acquises ces dernières années dans les régions voisines⁴²⁹. L'évolution de cette série au cours de La Tène D2 reste largement dans l'ombre. Des bols hémisphériques, plus ou moins proches du type "Roanne" (attestés à l'époque augusto- La présence ou nom d'un décor peint secondaire, consistant en bandes parallèles, limité au haut du vase, tibérienne à Mâcon, aux Bolards par exemple) constituent la manifestation la plus tardive de céramique peinte à décor sépia sur fond blanc ou rouge. Une tendance dans l'évolution du répertoire de la céramique peinte, comparable à celle qu'on observe au sein de la céramique fine sombre, peut être avancée, sous réserve : la diminution des formes hautes fermées (pots, bouteilles, particulièrement) serait compensée partiellement par l'augmentation des bols hémisphériques.

Vaisselle de sanctuaire, vaisselle d'habitat : comparaison entre les faciès de Verdun et de Mirebeau

Les aspects techniques et le répertoire de formes de la vaisselle céramique de Verdun-sur-le-Doubs et de Mirebeau sont largement comparables. La vaisselle utilisée dans un contexte de sanctuaire ne diffère pas sensiblement, du point de vue qualitatif (formes représentées, caractéristiques techniques), de celle en usage sur les habitats. Les spécificités touchent deux domaines précis : la représentation des modules de vases et la fréquence des types de récipients.

Une particularité essentielle de la vaisselle de Mirebeau réside dans la fréquence de certaines tailles de vases. Trois groupes de modules peuvent être distingués, très inégalement représentés. Les vases de grande taille⁴³⁰ n'existent qu'à quelques exemplaires, tandis que les vases de taille moyenne⁴³¹ forment le groupe le mieux représenté, les vases miniatures⁴³² occupant une place importante avec environ 20 % des vases. L'étude que l'on peut effectuer sur les types de vases les plus fréquents, donc les mieux documentés (vase-tonnelet, vase bouteille, écuelle carénée, écuelle à bord rentrant) montre que les principales formes existent en trois modules nettement différenciés et de fréquence très inégale. Ce phénomène est clairement illustré par la répartition et la fréquence des diamètres à l'ouverture des écuelles à bord rentrant en céramique fine, à Verdun et Mirebeau (sur un échantillon à peu près équivalent : pour Verdun, 88 ex., pour Mirebeau 78 ex. : fig. 73 et 101⁴³³). La différence entre les deux sites apparaît nettement, le diagramme de Verdun étant caractérisé par une courbe étalée continue, celui de Mirebeau par une courbe resserrée et discontinue.

La variation d'un site à l'autre, dans l'éventail et la fréquence des tailles des vases, fait apparaître plusieurs aspects spécifiques de la vaisselle de sanctuaire. A Mirebeau, en dehors de la présence d'une série de vases caractéristiques des sanctuaires et nécropoles, les vases miniatures⁴³⁴, à fonction votive ou rituelle spécifique, se remarque la faible proportion des vases de grande taille destinés à un usage collectif, et corrélativement la prédominance des vases de taille moyenne, interprétables comme des récipients à usage individuel.

⁴²⁹ Principalement à Feurs et Yverdon : Guichard, Picon, Vaginay 1991, Kaenel 1991.

⁴³⁰ Formes hautes : hteur. sup. à 20 cm ; formes basses : diam. ouv. sup. à 20 cm.

⁴³¹ Formes hautes : hteur entre 15 et 20 cm ; formes basses : diam. ouv. entre 15-20 cm.

⁴³² Formes hautes : hteur inf. à 10 cm ; formes basses : diam. ouv. inf. à 10 cm.

⁴³³ Les vases miniatures présents uniquement à Mirebeau sont exclus du diagramme.

⁴³⁴ Les dépôts de Mirebeau constituent, semble-t-il, un des témoignages les plus anciens connus à ce jour (milieu ou fin II^e s. av. J.-C.) du phénomène de miniaturisation d'offrandes dans les sanctuaires et nécropoles, qui se perpétue sans rupture de l'époque celtique à l'époque gallo-romaine.

Si la composition du répertoire de formes subit peu de modifications, en revanche, la représentation des formes varie sensiblement d'un site à l'autre. Certains équilibres ne sont pas modifiés. Ainsi, à Mirebeau comme à Verdun, les vases à nourritures (formes basses) sont majoritaires en céramique fine sombre, et les vases à liquides (formes hautes) en céramique fine claire.

Par contre, la comparaison des faciès de Verdun et Mirebeau fait nettement apparaître à Mirebeau une sous représentation globale des formes hautes (46% à Verdun, contre 26% à Mirebeau), qui s'explique par la très faible proportion de vases à ouverture large en céramique grossière. Le déficit de ce type de vase, qui appartient clairement à la vaisselle culinaire (vases de conditionnement, de préparation ou de cuisson), met en évidence une sélection caractéristique : la vaisselle de table ou de présentation est nettement privilégiée au sein de la céramique des dépôts de Mirebeau. Cette sélection est à rapprocher de celle qu'on observe dans les tombes et dépôts des nécropoles de la même période, où la vaisselle à usage culinaire est nettement déficitaire, voire quasiment absente (Guichard, Vaginay 1993, p. 241). La présence de quelques pots et d'une série importante d'écuelles en céramique grossière non tournée à Mirebeau, peut s'expliquer par un détournement de la fonction usuelle de ces vases pour une utilisation secondaire comme vases à offrandes alimentaires.

La comparaison entre Mirebeau et Vignolles indique que la céramique grossière non tournée est illustrée aussi bien en contexte de sanctuaire, qu'en contexte de nécropole, dans notre région⁴³⁵.

Le déficit des formes hautes à Mirebeau, patent dans la céramique grossière, mais également sensible dans la céramique fine (moins de vases-bouteille ou tonnelets, que d'écuelles), met en évidence le fait que les vases à nourriture sont nettement plus nombreux que les vases à boisson⁴³⁶. Ce constat traduit-il la réalité des offrandes alimentaires ? C'est difficile à affirmer sans autre témoignage.

Enfin, la mise en relation des formes et des modules de récipients fait apparaître une variation intéressante entre Verdun et Mirebeau, à l'intérieur du service à boissons en céramique fine. En effet, tandis que les vases-bouteille de grande taille, certainement destinés au service des boissons, prédominent à Verdun, les vases-tonnelets de taille moyenne, interprétable comme des vases à boire individuels, occupent la place principale à Mirebeau.

Ces quelques réflexions mettent en évidence le type d'enseignement que l'on peut tirer d'une comparaison entre la céramique des dépotoirs d'habitat et celle des dépôts de sanctuaires et nécropoles, dont les spécificités (notamment la sélection opérée dans les formes, les tailles des récipients, les catégories céramiques) éclairent d'un jour nouveau les relations entre vaisselle du sacré et vaisselle du quotidien à La Tène finale.

3.3. CONCLUSIONS

Les influences méditerranéennes au sein de la céramique indigène

Les relations avec le monde méditerranéen (Italie, Gaule du Sud) aux II^e. et I^{er} s. av. n. è., sont perceptibles dans deux groupes différents de la vaisselle céramique présente sur les sites de La Tène finale, les importations et les imitations locales. La vaisselle d'importation occupe une place marginale pendant toute la période avec cependant une croissance nette dans le

⁴³⁵ Dans la nécropole de Feurs, en revanche, elle est inexistante, ce qui suggère l'existence de spécificités régionales liées à des facteurs culturels.

⁴³⁶ Le phénomène inverse est illustré par le dépôt de la même période du sanctuaire des Bolards à Nuits-Saint-Georges, où les vases-bouteille à pâte fine claire représentent à eux seuls les trois quarts de la vaisselle enfouie (74% des individus, sur un total de 80 vases environ).

courant du Ier s. (fig. 140), qui s'accompagne d'une diversification des produits et des origines. Durant la phase initiale (LT C2-D1), les deux catégories uniques représentées sont la céramique à vernis noir (camp. A) et la céramique fine claire calcaire. Quatre formes, qui appartiennent exclusivement à la vaisselle de présentation, sont concernées : l'assiette, la coupe, le bol, la cruche⁴³⁷.

Il est possible qu'une troisième catégorie, la céramique grise catalane, ait été importée en faible quantité à cette période, dans la mesure où des imitations de pichet à col tronconique (pl. 131-12), forme typique de cette production du sud-ouest de la France, sont attestées par quelques exemplaires⁴³⁸. La part des céramiques importées durant cette première phase est très stable et se situe entre 2,5 et 3% de l'ensemble de la céramique. Durant la phase suivante (LTD2), leur proportion augmente sensiblement pour se placer autour de 10%. La campanienne A est alors remplacée par la campanienne Boïde, dont le répertoire importé comprend pour l'essentiel des assiettes et des coupes⁴³⁹. Deux nouvelles productions apparaissent également au cours de cette phase, sans doute assez tardivement (horizon La Tène D2 évolué). Il s'agit d'une part d'une céramique à vernis brun-rouge, qui comprend les mêmes formes que la campanienne Boïde⁴⁴⁰, d'autre part d'une céramique commune, dont le répertoire, plats et couvercles (pl. 123 n°20-22) appartient clairement à la vaisselle culinaire⁴⁴¹. On constate donc que durant la plus grande partie de La Tène finale, la céramique importée appartient exclusivement à la vaisselle de présentation, les récipients se répartissant de façon sensiblement équilibrée entre vases à nourriture (assiettes, plats) et vases à liquides (coupes, bols, cruches). L'importation d'une céramique à usage culinaire est un phénomène tardif, qui n'est pas antérieur au milieu du Ier s. av. Par ailleurs, le rythme de l'accroissement des importations est impossible à préciser avec les données actuelles. Il semble qu'une progression sensible, autour des années -40/-20, en relation avec l'arrivée de nouveaux produits, peut être avancée, sans certitude.

Le phénomène d'imitation au sein de la céramique indigène évolue en fonction des modifications qui affectent le flux des importations. Les premières formes apparaissent dès La Tène D1 et sont des copies plus ou moins fidèles de certaines formes importées du répertoire de la campanienne A. On observe d'une part une sélection (la coupe Lamb. 27B, bien attestée en campanienne n'est pas imitée) et d'autre part une nette préférence pour le bol évasé (pl. 132, type 24), récipient destiné aux boissons, les assiettes (pl. 131, types 15 et 16) apparaissant beaucoup plus faiblement. Les formes introduites dans le répertoire de la céramique indigène sont donc en très petit nombre et une seule d'entre elles, liée au service des liquides, semble avoir connu un certain succès, ce qui peut sans doute être relié au moins en partie, à l'importation massive de vin italien, dans nos régions. On ne discerne pas de développement sensible de ces nouvelles formes et il semble même qu'elles accusent un certain recul au cours de La Tène D2. Il faut attendre la fin de La Tène D2 et le début de l'époque augustéenne pour qu'une nouvelle forme, d'assiette cette fois, s'impose avec succès (pl. 131, type 14 : imitation Lamb. 7).

L'impact sur le répertoire indigène est plus profond que dans le cas de la série précédente, dans la mesure où la nouvelle forme supprime rapidement une forme protohistorique par

⁴³⁷ cf. pl. 122 n°1-2, 5-10, 12 ; pl. 123 n°19.

⁴³⁸ A Verdun et Azé. Cette céramique est attestée par ailleurs à Feurs, Roanne et Aulnat (Vaginay, Guichard 1988, p. 97) et depuis peu également au Mont-Beuvray (inédit).

⁴³⁹ Cf. pl. 122, n°14-15.

⁴⁴⁰ Cette production, souvent qualifiée de "régionale" (Morel 1992, p. 216), n'est cependant attestée que sur certains sites : Mâcon, Alésia, Besançon, Langres. Son absence dans les contextes de Tournus -CLR par exemple est surprenante.

⁴⁴¹ Certains exemplaires (Tournus 7FN et CLR) dont la pâte présente un dégraissant caractéristique (paillettes noires) ont probablement une origine italique.

excellence, l'écuille à bord rentrant. Cependant, là encore, seul le domaine de la vaisselle de présentation est touché. Les innovations dans le domaine de la vaisselle culinaire (développement des marmites tripodes notamment) n'apparaissent vraiment qu'à l'époque augustéenne. Il semble que la vaisselle culinaire ait été beaucoup moins perméable que la vaisselle de présentation aux influences méditerranéennes, durant La Tène finale, c'est-à-dire que le poids de la tradition protohistorique ait été beaucoup plus pesant dans le domaine des habitudes culinaires (mode de préparation, de cuisson des aliments). En définitive, on peut mettre en évidence deux moments principaux où s'exerce le phénomène d'imitation. Le premier, à La Tène D1, clairement lié aux importations initiales de produits à vernis noir (campanienne A), apparaît comme relativement superficiel dans nos régions. Il ne modifie pas de façon sensible l'équilibre des formes à l'intérieur de la céramique indigène, son influence semble décroître au cours de La Tène D2⁴⁴² et il ne s'exerce pas avec la même vigueur dans tous les secteurs. Le second qui se situe à une phase tardive de La Tène D2, marque le début d'une transformation radicale du répertoire sur une aire géographique très large, et témoigne d'une acculturation beaucoup plus profonde que dans le cas précédent.

En dernier lieu, on peut mettre en évidence, pour La Tène D1, une baisse de la fréquence des imitations de céramique à vernis noir, du sud vers le nord de la vallée de la Saône. La représentation la plus forte s'observe à St. Symphorien, au sud de Mâcon, avec un pourcentage comparable à ceux du Forez ou de l'Auvergne⁴⁴³. A Tournus et Verdun-sur-le-Doubs, la proportion d'imitations diminue nettement⁴⁴⁴. Enfin, ce phénomène d'imitation est inconnu dans le Dijonnais⁴⁴⁵, notamment à Mirebeau où l'on dispose d'ensembles céramiques conséquents de La Tène D1⁴⁴⁶. En conséquence, il est clair que le phénomène d'imitation qui naît à La Tène D1 n'a connu un réel succès et ne s'est développé que dans les régions les plus proches de Gaule Narbonnaise. Sa portée est relativement faible au nord de Mâcon, et elle s'estompe au fur et à mesure qu'on remonte vers le nord. Il semble que le territoire éduen constitue une zone de transition entre les régions où les imitations de formes italiques sont devenues populaires⁴⁴⁷ et les régions qui ont ignoré totalement cette innovation.

Economie de l'artisanat céramique : production et diffusion des céramiques indigènes

Dans toute la vallée de la Saône, on ne peut mentionner qu'un seul atelier de potier de La Tène finale, sur lequel on ne possède d'ailleurs que des informations fragmentaires. Les lots de céramiques recueillis autour des deux fours de Varennes, datables de la fin de La Tène D1 (première moitié du Ier s. av. ?) témoignent de la diversité de la production et de son caractère strictement local. Les vases fabriqués à Varennes sont spécifiques des habitats situés à

⁴⁴² Voir notamment le remplacement du bol évasé par le bol hémisphérique.

⁴⁴³ St. Symphorien : 30% de la céramique fine et 21,5 % de la céramique indigène ; Feurs : 10% de la céramique indigène (Vaginay, Guichard 1988, p. 82). Il n'est pas anodin que des décors estampés au fond des vases, similaires à ceux du Forez et de l'Auvergne, ne se rencontrent que dans le Mâconnais.

⁴⁴⁴ Entre 5 et 12% de la céramique fine, soit entre 2,5 et 4,5% de la céramique indigène. Besançon offre un pourcentage un peu plus élevé : 13,7% de la céramique fine sombre (Humbert 1992, p. 227), soit environ 6% de la céramique indigène.

⁴⁴⁵ Il existe un exemple de bol évasé aux Bolards, mal daté (n°84).

⁴⁴⁶ La situation dans l'Auxois à La Tène D1 est sans doute comparable à celle que l'on observe à Mirebeau, si l'on en juge par l'absence complète d'imitations de formes italiques dans les niveaux les plus précoces d'Alésia, datés vers -70 / -30.

⁴⁴⁷ On peut faire l'hypothèse, d'après la documentation disponible, d'une bande large d'environ 150 km, englobant les limites de la Narbonnaise (Barral, Guichard, Lavenhomme 1994). La limite nord est assez bien suggérée dans nos régions par le clivage, à La Tène D1, entre la zone de diffusion du bol évasé et celle du bol hémisphérique.

proximité immédiate (St. Symphorien, Crèches) et par ailleurs ils couvrent la plus grande partie du répertoire de la céramique indigène qui caractérise ces sites, ce qui indique clairement que l'on a affaire à une économie fermée, c'est-à-dire que les besoins en céramique sont satisfaits presque totalement par la production strictement locale.

L'étude de la céramique retrouvée sur les sites d'habitats de la vallée de la Saône apporte une information convergente avec cette indication ponctuelle. D'une part, les particularités techniques et morphologiques des vases permettent d'isoler des groupes de production qui sont tout à fait spécifiques d'une micro-région, voire dans certains cas, d'un site donné, d'autre part le caractère spécialisé de la majorité de la production apparaît nettement. La part de la fabrication à l'échelon "familial ou domestique" est en effet restreinte et se limite à certaines séries seulement de la céramique grossière, à usage culinaire (une partie des pots et souvent la majorité des écuelles à bord rentrant). On observe dans ce domaine des variations entre les secteurs, qui montrent que l'amélioration de la technique de fabrication des céramiques culinaires ne progresse pas de façon uniforme, dans l'espace géographique et dans le temps.

Par ailleurs, la céramique à pâte grossière permet souvent plus finement que la céramique fine, techniquement plus homogène, de cerner des zones économiques restreintes, à travers les aires de production et de diffusion de certaines formes caractéristiques. Les variations du pot à cuire ou à conserve (pâte, décor, forme) constituent un excellent marqueur dans la délimitation de ces unités territoriales, fonctionnant de façon autonome dans le domaine de la fabrication et du commerce de céramiques.

Dans ce contexte, les vases à pâte et engobe micacés sont une exception de taille, dans la mesure où la carte de leur répartition témoigne à l'évidence d'un commerce à moyenne ou longue distance. Il s'agit cependant d'un cas exceptionnel de diffusion d'un type de céramique culinaire hors des limites strictes de son aire de diffusion, qui s'explique très vraisemblablement par un commerce de denrées alimentaires⁴⁴⁸. D'après la représentation de ce type de vase sur les sites d'habitats de La Tène finale, on peut mettre en évidence deux principaux foyers de production, le Morvan-Nivernais d'une part et le Chalonnois-Verdunois d'autre part, à partir desquels une diffusion utilisant des itinéraires privilégiés est identifiable. A partir du Morvan-Nivernais, les vases "type Besançon" ont été distribués vers des régions proches ou plus éloignées, par les vallées de l'Allier et de la Loire⁴⁴⁹. Depuis le Chalonnois-Verdunois, on observe une diffusion par la vallée du Doubs, en direction de Besançon et Bâle⁴⁵⁰. En revanche, le commerce de ce produit par la Saône (vers le Mâconnais au sud, vers le Dijonnais au nord) est très réduit, voire insignifiant⁴⁵¹ (du moins à La Tène D1).

Dans le domaine de la vaisselle de présentation, si la céramique fine sombre forme une catégorie uniforme et compacte qui ne se laisse pas facilement subdiviser en variantes locales ou micro-régionales, en revanche, la céramique fine peinte est beaucoup plus diversifiée et il est possible de distinguer plusieurs sous-groupes⁴⁵² (caractérisés par un répertoire et des aspects techniques spécifiques) dont les modes de production et de diffusion semblent différents. Ce phénomène se trouve par ailleurs nettement compliqué du fait que chaque sous-groupe traduit un développement particulier de la technique de la céramique peinte, dont

⁴⁴⁸ L'utilisation des pots "type Besançon" comme vases de transport est suggérée à la fois par la carte de leur diffusion et par la découverte sur le site de Bâle-Munsterhugel d'un pot de ce type renfermant les restes d'un quart d'un jeune porc en salaison (Kaenel 1985).

⁴⁴⁹ A Roanne, le type Besançon représente 5% de la céramique indigène ; à Feurs, plus au sud sur la Loire, il n'est attesté que par quelques tessons (Vaginay, Guichard 1988, p. 190).

⁴⁵⁰ Verdun : 14% de la céramique indigène ; Besançon : 5% ; Bâle : quelques exemplaires isolés (Furger-Gunti 1979, p. 76).

⁴⁵¹ Quelques exemplaires à Tournus et Mâcon, de même qu'à Mirebeau.

⁴⁵² Céramique peinte à décor secondaire, céramique peinte "lie de vin", céramique à décor géométrique.

l'ampleur, très variable, correspond manifestement à une aire culturelle définie⁴⁵³. C'est également dans le registre de la céramique peinte que les apports extérieurs (importations régionales) peuvent être mis en évidence le plus clairement. Il apparaît ainsi que les vases identifiables avec des zones géographiques plus ou moins proches de la vallée de la Saône, ayant produit des séries nombreuses de céramique peinte, sont presque totalement absentes sur les sites de la Saône⁴⁵⁴. L'absence, dans toute la vallée de la Saône, de vases peints typiques de la production du Morvan-Nivernais est particulièrement frappante et semble contradictoire avec l'existence d'un commerce céramique, d'échanges commerciaux organisés, entre ces deux zones géographiques appartenant au même territoire politique (cité éduenne)⁴⁵⁵.

La céramique peinte illustre donc, au même titre que la céramique grossière, l'échelle réduite de la diffusion des productions céramiques indigènes.

Faciès locaux et micro-régionaux : unités et disparités dans la vallée de la Saône

Comme nous l'avons mis en évidence auparavant, le faciès céramique de chaque site possède des spécificités qui tiennent en partie au mode de production et de diffusion des céramiques indigènes. Au-delà de ces spécificités locales, on peut distinguer des facteurs caractéristiques d'une zone géographique plus ou moins étendue, dont l'entité culturelle peut ainsi être reconnue.

La zone du Mâconnais-Tournugeois, très nettement favorisée en ce qui concerne la documentation, présente également les indices les plus évidents d'une entité culturelle. Les données principales sont d'une part l'homogénéité de la production de céramique grossière et son évolution uniforme pendant La Tène finale et d'autre part la place des influences méditerranéennes au sein du répertoire. Ce deuxième facteur distingue nettement le Mâconnais-Tournugeois au sein de la vallée de la Saône. L'impact de la culture méditerranéenne est sensible dans l'apparition de certaines formes de récipients à usage utilitaire ou culinaire, absentes plus au nord⁴⁵⁶ et dans une représentation globalement plus forte qu'ailleurs des imitations de vaisselle italique à vernis noir. Sous ces deux aspects, les affinités entre le Mâconnais-Tournugeois et le Forez sont sensibles.

Plus au nord, le Châlonnais pose problème en raison de la faiblesse de la documentation. Cependant, la fréquence des pots à pâte et engobe micacés sur les quelques sites recensés (voir corpus) suggère une unité avec le Verdunois. Pour ce dernier, en effet, on relève deux caractéristique majeures, d'une part la représentation des vases "type Besançon", d'autre part la fréquence des vases à pâte fine claire, non peints et peints. Ces deux facteurs mettent en évidence l'existence de relations privilégiées entre Verdun et Besançon. Si le Mâconnais-Tournugeois apparaît tourné vers le sud, en revanche, le Verdunois est franchement tourné vers l'est, le pays séquane.

Les données sur le Dijonnais sont trop lacunaires pour qu'il soit possible d'émettre des hypothèses fiables concernant l'existence d'entités culturelles définies. Dans la partie sud du Dijonnais, le site des Bolards peut être mis en relation avec le Verdunois et le pays séquane,

⁴⁵³ C'est particulièrement évident dans le cas de la céramique "lie de vin" à pâte sableuse, création qui correspond assez strictement au territoire des Mandubiens.

⁴⁵⁴ On ne peut guère citer qu'un fragment à décor zoomorphe de Verdun et des fragments de bouteille à lèvre moulurée, de Varennes et St. Symphorien (pl. 134, n°9).

⁴⁵⁵ Des données comparables ont été obtenues pour le territoire des Ségusiaves (échanges marginaux entre le Forez et le Roannais), à partir d'une étude typologique confortée par une série d'analyses, portant sur les céramiques peintes : Guichard, Picon, Vaginay 1991, p. 223-226.

⁴⁵⁶ Marmites tripodes (quelques exemplaires à St. Symphorien et Varennes dès La Tène D1), couvercles, dolia.

grâce à la découverte d'un lot important de vases-bouteilles d'un type particulier, à décor peint secondaire.

En revanche, au nord du Dijonnais, le site de Mirebeau révèle des affinités assez précises avec les sites vosgiens, si l'on considère les caractéristiques de la céramique grossière⁴⁵⁷. Il semble que les faciès céramiques des sites de cette région soient assez contrastés, ce qui traduit peut-être l'existence de clivages économiques ou culturels entre plusieurs zones distinctes.

En dernier lieu, il est intéressant de noter que plusieurs zones géographiques extérieures à la vallée de la Saône possèdent des faciès originaux qui témoignent d'identités culturelles bien marquées. On peut ainsi évoquer un faciès sénonais, un faciès Morvan-Nivernais et un faciès auxerrois. Le faciès du Morvan-Nivernais se caractérise en particulier par une richesse et une diversité remarquable dans le domaine des formes et des décors céramiques. Des particularités notables dans le traitement de surface des céramiques à pâte grossière et dans la décoration des céramiques peintes permettent notamment d'isoler des groupes de production spécifiques de la partie occidentale du territoire éduen⁴⁵⁸. Les formes et décors de la céramique peinte mettent ainsi en évidence l'existence d'affinités culturelles entre l'ouest du pays éduen et le pays ségusiave et révèlent par contre une césure nette entre deux grands ensembles, l'un occidental (vallée de la Loire), l'autre oriental (vallée de la Saône)⁴⁵⁹.

L'originalité et l'unité du faciès de l'Auxois reposent sur deux données principales, le développement d'une catégorie particulière de céramique peinte ("lie de vin") et le choix de l'écuille carénée, comme récipient bas ouvert privilégié, au lieu de l'écuille à bord rentrant. Cette seconde spécificité distingue nettement l'Auxois des régions avoisinantes. La zone de l'Auxois, qui correspond assez strictement au territoire mandubien, forme une sorte d'avancée méridionale de l'aire géographique où l'écuille carénée domine⁴⁶⁰ et apparaît totalement enclavée au sein d'un vaste ensemble qui privilégie l'écuille à bord rentrant (territoires éduen, sénon, lingon et séquane). C'est dans notre région d'étude le seul cas où une zone géographique définie, possédant une identité culturelle marquée, semble correspondre de façon précise à une entité politique (la cité de Mandubiens).

En définitive, la vallée de la Saône à La Tène finale ne constitue pas un ensemble uniforme et monolithique. Des faciès micro-régionaux peuvent être identifiés, plus ou moins précisément selon la documentation disponible, sans qu'il soit possible de discerner toujours la part du facteur économique de celle du facteur culturel, dans la détermination de ces aires géographiques restreintes⁴⁶¹. Cependant, des facteurs d'unités peuvent également être mis en valeur. La céramique peinte à décor secondaire, attestée de Mâcon jusqu'aux Bolards, manifeste clairement une identité des sites de la Saône, et suggère en même temps une communauté culturelle vallée de la Saône-pays séquane. Dans le même ordre d'idées, certaines tendances, certains équilibres, au sein de la céramique indigène peuvent être

⁴⁵⁷ Les formes et décors des pots ovoïdes de Mirebeau se retrouvent de façon très proche sur l'oppidum de la Pierre d'Appel près de St. Dié (Vosges) : Deyber 1972, fig. 3 et 4.

⁴⁵⁸ Vaisselle culinaire à revêtement uniforme (engobe micacé, enduit noir résineux) ; céramique peinte à décor de pastillage en réserve, ou à décor zoomorphe traité en métopes.

⁴⁵⁹ Dans le même ordre d'idées, on peut suggérer qu'il existe une différenciation du flux des importations entre ces deux zones géographiques largement liée à des itinéraires commerciaux différents. C'est ce que pourrait indiquer notamment la fréquence de la variante d'amphore Dr. 1B classique (lèvre en bandeau haut) au Mont-Beuvray dans les contextes du Ier s. av. J.-C., alors que cette variante est marginale dans la vallée de la Saône au même moment (Vaussanvin 1979, Vaussanvin 1985) et l'apparition de la camp. Boïde à une date plus précoce au Mont-Beuvray que dans la vallée de la Saône (étude en cours).

⁴⁶⁰ Tout le nord de la Gaule : Buchenschutz *et alii* 1993, p. 257.

⁴⁶¹ Evoquer des unités territoriales est hasardeux, à partir de la seule culture matérielle et prématuré en l'état actuel des données. Il est cependant tentant d'essayer de reconnaître derrière certains clivages économiques ou culturels des subdivisions territoriales correspondant aux *pagi* (sur les *pagi* du territoire éduen, cf. Chaume 1927 p. 78-82, Goudineau, Peyre 1993, p. 168).

observés sur une majorité des sites. On remarque ainsi, de façon générale, la faible variété du répertoire de la céramique indigène⁴⁶², et parallèlement, la fréquence remarquable de trois ou quatre types morphologiques seulement, variables suivants les sites, qui à eux-seuls représentent plus de 80% des individus⁴⁶³. Ces tendances profondes trouvent sans doute leur origine dans un fonds culturel commun assez ancien.

3.4. PERSPECTIVES DE RECHERCHES

Il est clair qu'en dehors d'avoir rassemblé la documentation disponible sous une forme cohérente et d'avoir mis en évidence les caractéristiques essentielles de la céramique indigène de la fin du Ier Age du Fer dans la vallée de la Saône, nous n'avons pu qu'aborder la plupart des questions, sans pouvoir les approfondir, en raison de carences importantes des données actuelles. On ne pourra progresser désormais dans la plupart des domaines (détermination des faciès culturels, évolution des productions céramiques, rythme du processus d'acculturation romaine, par exemple) que si des recherches de terrain viennent renouveler la documentation. En particulier, le faible nombre actuellement de lots homogènes à datation serrée est un défaut rédhibitoire, qui limite considérablement l'étude des phénomènes où le facteur temps joue un rôle. Dans un autre ordre d'idée, la distinction d'aires culturelles précises, d'unités territoriales définies est hypothéquée par l'existence de zones vierges de toute documentation. Le recensement des sites que nous avons effectué montre du moins que le potentiel archéologique existe et de ce point de vue, certains secteurs paraissent particulièrement prometteurs pour résoudre les questions les plus cruciales⁴⁶⁴.

Deux axes de recherche paraissent intéressants à privilégier. Il s'agit en premier lieu de la mise en évidence des unités territoriales restreintes, dont l'existence est perceptible dans la culture céramique et en second lieu de l'étude de la genèse et du développement des clivages économiques et culturels que l'on discerne à La Tène finale.

L'étude de l'évolution des productions de céramique indigène (catégories, formes, décors), de La Tène ancienne à La Tène finale, apparaît évidemment primordiale dans cette perspective.

⁴⁶² On distingue en moyenne une trentaine de types différents par sites, ce qui est peu par rapport à d'autres régions (85 types différents à Feurs, par exemple : Vaginay, Guichard 1988, p. 86.

⁴⁶³ Ecuille à bord rentrant, non tournée et tournée : entre 25 et 40% ; pot ovoïde non tourné : entre 15 et 40%.

⁴⁶⁴ Par exemple, le confluent Saône-Doubs, pour combler le vide entre La Tène ancienne et La Tène finale.

ABREVIATIONS BIBLIOGRAPHIQUES

A.S.S.P.A. : Annuaire de la Société Suisse de Préhistoire et d'Archéologie.

B.A.A.S.T. : Bulletin de la Société des Amis des Arts et des Sciences de Tournus.

B.G.A.M. : Bulletin du Groupement Archéologique du Mâconnais.

C.A.C.O. : Commission des Antiquités de la Côte-d'Or.

Céramiques hellénistiques et romaines II : Collectif. - Céramiques hellénistiques et romaines II. Paris, Les Belles Lettres, 1987, Annales de l'Université de Besançon, Centre de recherches d'histoire ancienne, 70.

C.R.T.G.R. : Centre de recherches sur les techniques gréco-romaines.

D.A.F. : Documents d'Archéologie Française.

D.A.M. : Documents d'Archéologie méridionale.

D.A.R.A. : Documents d'Archéologie en Rhône-Alpes.

DICOCER : M. Py dir. : Dictionnaire des Céramiques Antiques (VII^e s. av. n.è.-VII^e s. de n. è.) en Méditerranée nord occidentale (Provence, Languedoc, Ampurdan). LATTARA, 6. Lattes 1993.

Fonctionnement social de l'Age du Fer : A. Daubigny dir. - *Fonctionnement social de l'Age du Fer, opérateurs et hypothèses pour la France. Table-ronde internationale de Lons-le-Saunier (Jura), oct. 1990, Lons-le-Saunier, 1993.*

Gaule interne et Gaule méd. : A. Duval, J.-P. Morel, Y. Roman dir. - *Gaule interne et Gaule méditerranéenne aux II^e et I^{er} s. av. J.-C. : confrontations chronologiques. Actes de la table-ronde de Valbonne, 1986, R.A.N. sup. 21, 1990.*

Il était une fois la Côte-d'Or : Collectif. - *Il était une fois la Côte-d'Or.* Cat. d'expo. Dijon, Musée Archéologique, Dijon, Errance 1990.

L'Age du Fer dans le Jura : G. Kaenel, Ph. Curdy dir. - *L'Age du Fer dans le Jura. Actes du 15^e colloque de l'AFEAF (Pontarlier - Yverdon, mai 1991), C.A.R., 57, Lausanne 1992.*

L'Age du Fer en France septentrionale : *L'Age du Fer en France septentrionale. Actes du 3^e colloque de l'AFEAF (Châlons-sur-Marne, 1979). M.S.A.C., 2, 1981.*

La céramique peinte celtique : *La céramique peinte celtique dans son contexte européen. Actes du Symposium d'Hautvillers, 9-11 octobre 1987. M.S.A.C., 5, sup. 1, 1991.*

La vallée de la Saône aux Ages du Fer : *La vallée de la Saône aux Ages du Fer (VII^e-I^{er} siècles avant notre ère).* Catalogue de l'exposition organisée au château de Rully à l'occasion du 7^e colloque de l'AFEAF, 12-29 mai 1983.

Le deuxième Age du Fer en Auvergne et en Forez : J. Collis, A. Duval, R. Périchon dir. - *Le deuxième Age du Fer en Auvergne et en Forez et ses relations avec les régions voisines. Actes du 4^e colloque de l'AFEAF (Clermont-Ferrand, 1980).* Saint-Etienne, Centre d'Etudes Foréziennes et Université de Sheffield, 1983.

Les Ages du Fer dans la vallée de la Saône : L. Bonnamour, A. Duval, J.-P. Guillaumet dir. - *Les Ages du Fer dans la vallée de la Saône (VII^e-I^{er} siècles avant notre ère). Paléométaballurgie du bronze à l'Age du Fer. Actes du 7^e colloque de l'AFEAF (Rully, 12-15 mai 1983). R.A.E., 6^{ème} sup., C.N.R.S., 1985.*

Les Ages du Fer en Nivernais : *Les Ages du Fer en Nivernais, Morvan, Bourbonnais et Berry oriental. Regards européens sur l'Age du Fer en France. Actes du 17^e colloque de l'AFEAF, (Nevers, mai 1993), à paraître.*

Les agglomérations secondaires de Gaule Belgique : J.-P. Petit, M. Mangin dir. – *Atlas des agglomérations secondaires de Gaule Belgique et des Germanies. Actes du colloque de Bliesbrück-Rheinheim-Bitche, 21-24 octobre 1992, Paris, Errance, 1994.*

Les Celtes dans le Jura : *L'Age du Fer dans le massif jurassien (800-15 av.). Catalogue de l'exposition organisée à l'occasion du 15^e colloque de l'AFEAF, Pontarlier-Yverdon 1991.*

Les Celtes en Belgique et dans le Nord de la France : A. Cahen-Delhay, A. Duval, G. Leman-Delrive, P. Leman dir. – *Les Celtes en Belgique et dans le Nord de la France, les fortifications de l'Age du Fer. Actes du 6^e colloque de l'AFEAF (Bavay et Mons, 1982). Revue du Nord, n^o spécial, 1984.*

Les Celtes en Normandie : D. Cliquet, M. Remy-Watte, V. Guichard, M. Vaginay dir. – *Les Celtes en Normandie. Les rites funéraires en Gaule (III^eme-Ier s. avant J.-C.). Actes du 14^e colloque de l'AFEAF (Evreux, mai 1990). R.A.O., sup. 6, 1993.*

Les Gaulois d'Armorique : A. Duval, J.-P. Le Bihan, Y. Menez dir. – *Les Gaulois d'Armorique. La fin de l'Age du Fer en Europe tempérée. Actes du XII^e colloque de l'AFEAF, (Quimper, mai 1988), R.A.O., sup. 3, 1990.*

Les sanctuaires celtiques et la Méditerranée : J.-L. Brunaux dir. – *Les sanctuaires celtiques et la Méditerranée. Actes du colloque de Saint Riquier (8-11 novembre 1990), Errance, Dossiers de Protohistoire, 3, 1991.*

M.S.A.C. : *Mémoires de la société Archéologique Champenoise.*

M.S.H.A.B. : *Mémoires de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Beaune.*

M.S.H.A.C. : *Mémoires de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Chalon-sur-Saône.*

M.S.P.F. : *Mémoires de la Société préhistorique Française.*

M.S.A.M. : *Mém. de la Soc. d'Agriculture, Commerce, Sciences et Arts du Département de la Marne.*

R.A.C. : *Revue Archéologique du Centre.*

R.A.E. : *Revue Archéologique de l'Est et du Centre Est.*

R.A.N. : *Revue Archéologique de Narbonnaise.*

R.A.O. : *Revue Archéologique de l'Ouest.*

R.A.P. : *Revue Archéologique de Picardie.*

Trois Rivières : *Trois Rivières, Bulletin de la Section Archéologique du Groupe d'études historiques de Verdun-sur-le-Doubs.*

BIBLIOGRAPHIE

Arcelin 1991 : ARCELIN (P.). –Céramiques campaniennes et dérivés régionales tardives de Glanum (St. Rémy de Provence, Bouche-du-Rhône). Questions culturelles et chronologiques. *D.A.M.*, 14, 1991, p. 206-238.

Alary, Collet 1990 : ALARY (J.-Cl.), COLLET (S.). – *Verjux*. Rapport de fouilles. Service Régional de l'Archéologie de Bourgogne, Dijon, 1990, 50 pages.

Allain, Cothenet, Poulain-Josien, Vauthey 1966 : ALLAIN (L.), COTHENET (A.), POULAIN-JOSIEN (Th.), VAUTHEY (M.). – Un dépotoir augustéen à Argentomagus (Saint Marcel, Indre). *R.A.C.*, V, 1966, p. 195-219.

Anonyme 1959 : Chronique archéologique, *M.S.H.A.C.*, 35, 1958-1959, p. 15.

Anonyme 1963 : Chronique archéologique, *M.S.H.A.C.*, 37, 1962-1963, p. 8 et 40.

Arcelin 1975 : ARCELIN (P. et Ch.). – Les sépultures préromaines de Saint Rémy de Provence (Bouches-du-Rhône). *R.A.N.*, 1975, p. 67-137.

Arcelin 1981 : ARCELIN (P.). – Les céramiques de type celtique en Provence. *R.A.E.*, 32, 1981, p. 33-66.

Arcelin, Arcelin-Pradelle 1981 : ARCELIN (P.), ARCELIN-PRADELLE (Ch.). – Un problème de méthode : le choix des données quantitatives en céramologie. *D.A.M.*, 4, 1981, p. 189-192.

Armand-Calliat 1937 : ARMAND-CALLIAT (L.). – *Le Chalonnais gallo-romain*, 1937.

Armand-Calliat 1941 : ARMAND-CALLIAT (L.). – La station gauloise de Marloux, commune de Mellecey. *Bull. Arch. du Comité*, 1941, p. 108-109.

Armand-Calliat 1944 : ARMAND-CALLIAT (L.). – Les fouilles de Marloux, près Mellecey (Saône-et-Loire) en 1943. *Gallia*, 2, 1944, p. 25-41.

Armand-Calliat 1947 : ARMAND-CALLIAT (L.). – Les fouilles de Marloux, près Mellecey (Saône-et-Loire) en 1944-1945. *Gallia*, 5, 1947, p. 417-426.

Armand-Calliat 1950 : ARMAND-CALLIAT (L.). – *Catalogue des collections archéologiques du Musée de Chalon-sur-Saône*. 1950.

Armand-Calliat 1958 : ARMAND-CALLIAT (L.). – Le Chalonnais à l'époque de La Tène, d'après les découvertes archéologiques. *Bull. arch. du Comité*, 1958, p. 109-128.

Aulas 1983 : AULAS (C.). – Note sur les amphores républicaines trouvées à Roanne (Loire). *In Le deuxième Age du Fer en Auvergne et en Forez.*, p. 223-236.

Baillieu, Champagne, Roumegoux 1990 : BAILLIEU (M.), CHAMPAGNE (F.), ROUMEGOUX (Y.). – Les thermes de la rue de Séraucourt à Bourges. *Cahiers d'Archéo. et d'Hist. du Berry*, 103, 1990, p. 43-56.

Balfet, Fauvet-Berthelot, Monzon 1983 : BALFET (H.), FAUVET-BERTHELOT (M. F.), MONZON (S.). – *Pour la normalisation de la description des poteries*. Paris, C.N.R.S., 1983.

Baratte, Bonnamour, Guillaumet, Tassinari 1984 : BARATTE (F.), BONNAMOUR (L.), GUILLAUMET (J.-P.), TASSINARI (S.). – *Vases antiques de métal au musée de Chalon-sur-Saône*. Dijon, *R.A.E.*, sup. 5, 1984, pl. XLVI-137.

Baray 1991 : BARAY (L.). – Le Sénonais dans son contexte du Bassin parisien du IV^e. et du III^e. siècle avant J.-C. *R.A.E.*, 42, 1991, p. 205-270.

Barbier 1983 : BARBIER (M.) et (D.). – D'Agedincum aux Mérovingiens... Résumé des découvertes récentes du site de Saint Martin-du-Tertre. *Bull. de la Soc. Arch. de Sens*, 26, 1983, p. 28-43.

Barral 1989 : BARRAL (Ph.). – *Approche d'une étude de la céramique gauloise dans la moyenne vallée de la Saône : le matériel du Petit-Chauvort (Verdun-sur-le-Doubs)*. Mémoire de D.E.A., Université de Franche-Comté, 1989.

Barral 1992 : BARRAL (Ph.). – La céramique des campagnes de fouille de 1990 et 1991. In M. Reddé dir. : *Alésia, fouilles sur les travaux du Siègè en 1992*. Rapport de fouilles archéologiques. Serv. Rég. de l'Archéo. de Bourgogne, 1992, non paginé.

Barral 1992 : BARRAL (Ph.). – Note sur la céramique indigène de La Tène finale dans la vallée de la Saône. In *L'Age du Fer dans le Jura*, p. 271-278.

Barral 1994 : BARRAL (Ph.). – La vaisselle céramique aux II^e-I^{er} s. av. n. è. dans l'est de la Bourgogne. In M. Joly, L. Marchand dir. : *Boire et manger en Bourgogne*. *C.A.B*, 5, 1994, p. 43-53.

Barral à paraître : BARRAL (Ph.). – La céramique des fosses 1213-1660 de la Pâturè du Couvent. Dans : *Les Ages du fer en Nivernais*.

Barral, Depierre 1993 : BARRAL (Ph.), DEPIERRE (G.). – La nécropole celtique des Quétinières à Longvic (Côte d'Or). *R.A.E.*, 44, 1993, p. 365-410.

Barral, Guichard, Lavenhomme 1994 : BARRAL (Ph.), GUICHARD (V.), LAVENHOMME (M.-O.). – La vaisselle céramique dans le nord du massif central aux II^e. et I^{er} s. av. J.-C. In : A. Duval dir. – *Vercingétorix et Alésia*. Cat. Expo ; Musée Ant. Nat., Réunion des Musées de France, 1994.

Barral, Guillaumet 1990a : BARRAL (Ph.), GUILLAUMET (J.-P.). – Le sanctuaire des Bolards. In : *Il était une fois la Côte-d'Or*, p. 71-72.

Barral, Guillaumet 1990b : BARRAL (Ph.), GUILLAUMET (J.-P.). – Mirebeau-sur-Bèze. In : *Il était une fois la Côte-d'Or*, p. 65-68.

Barral, Guillaumet à paraître : BARRAL (Ph.), GUILLAUMET (J.-P.). – Le sanctuaire de Mirebeau-sur-Bèze. Vases céramiques d'un dépôt votif (fin II^e. s. av. n.è.). In : A. Duval dir. – *Vercingétorix et Alésia*. Cat. d'expo., Musée des Antiquités Nationales, à paraître.

Barral, Guillot 1992 : BARRAL (Ph.), GUILLOT (A.). – 96. Verdun-sur-le-Doubs. In : *Les agglomérations secondaires de Gaule Belgique*, p. 134.

Barral, Joly à paraître : BARRAL (Ph.), JOLY (M.). – Céramiques augustéennes du Nivernais : productions et répertoire. *In* : *Les Ages du Fer en Nivernais*.

Barral, Joly, Rodet-Bélaridi à paraître : BARRAL (Ph.), JOLY (M.), RODET-BELARBI (I.). – Nouvelles données sur l'occupation précoce de Langres. *Bull. de la Soc. Arch. Champenoise*. Sous presse.

Barrandon et alii 1993 : BARRANDON (J.-N.), FISCHER (B.), PRADAT (B.). - Le trésor de Saint-Denis-lès-Sens, le point sur une étude en cours, *Bulletin de la Société Française de Numismatique*, 8, oct. 1993, Bibliothèque Nationale, Paris, 1993, p. 637-644.

Barthélémy 1967 : BARTHELEMY (A.). – Découvertes archéologiques au Cours Moreau. *Bull. du GAM*, 1967-4, p. 28-35.

Barthélémy 1968 : BARTHELEMY (A.). – *Matisco* à la lumière des découvertes récentes. *Annales Acad. de Mâcon*, 49, 1968, p. 97-107.

Barthélémy 1973 : BARTHELEMY (A.). – *L'oppidum de Mastico*, données nouvelles. *R.A.E.*, XXIV, 3-4, 1973, p. 307-318.

Barthélémy 1979 : BARTHELEMY (A.). – La Saône, 10000 ans d'histoire. Cat. expo. du G.A.M., Musée des Ursulines, Mâcon, 27 p. 8 pl.

Barthélémy 1980 : BARTHELEMY (A.). – A Pierre-de-Bresse : la station Vallon. *Bull. du GAM* 1980, fasc. 4, p. 10-11.

Barthélémy 1983 : BARTHELEMY (A.). – La région mâconnaise à La Tène finale. *In* : *La Vallée de la Saône aux Ages du Fer*, 55-61.

Barthélémy 1985 : BARTHELEMY (A.). – Les sites de Varennes-les-Mâcon et de Saint-Symphorien-d'Ancelles (Saône-et-Loire). *In* : *Les Ages du Fer dans la vallée de la Saône*, p. 131-143.

Barthélémy 1986a : BARTHELEMY (A.). – Structures d'habitat celtiques en Mâconnais. *R.A.E.*, 37, 1986, p. 49-58.

Barthélémy 1986b : BARTHELEMY (A.). – Découvertes sur la station du Saulé à Azé. *Bull. du GAM*, 1986-3, p. 6-12.

Barthélémy 1988 : BARTHELEMY (A.). – Fouilles sur la gravière de Crèches-sur-Saône (Les Loys), *Bull. du G.A.M.*, 1988-3, p. 7-11, pl. I-IV.

Barthélémy 1992 : BARTHELEMY (D.). – Mâcon, cours Moreau. *In* : *Bourgogne, bilan scientifique 1991*. Service Régional de l'Archéologie, Dijon, 1992, p. 94.

Barthélémy, Jeannet 1970 : BARTHELEMY (A.); JEANNET (A.). – Deux sites de La Tène finale : Varennes-Lès-Mâcon et Saint-Symphorien-d'Ancelles (71). Note préliminaire. *Terre Vive*, 15-16, 1970, p. 5-9.

Bats 1988 : BATS (M.). – *Vaisselle et alimentation à Olbia de Provence (v. 350 - v. 50 av. J.-C.)*. *Modèles culturels et catégories céramiques*. *R.A.N.*, sup. 18, 1988.

Baudot 1972 : BAUDOT (M.). – *Les niveaux d'occupation celtiques et gallo-romains précoces à Alésia*. Mém. de maîtrise, Dijon, 1972.

Beck, Guillaumet 1985 : BECK (F.), GUILLAUMET (J.-P.). – La métallurgie du bronze en pays éduen. *In* : *Les Ages du Fer dans la vallée de la Saône*; p. 237-245.

Bénard 1989 : BENARD (J.). – *Les niveaux précoces du centre public d'Alésia*. Thèse de IIIème. cycle, Dijon 1989.

Bénard 1990 : BENARD (J.). – Alésia : de l'*oppidum* à la ville gallo-romaine. *In* : *Il était une fois la Côte-d'Or*, p. 85-88.

Bénard, Mangin 1992 : BENARD (J.), MANGIN (M.). – Alise-Sainte-Reine - Alésia. *In* : *Les agglomérations secondaires de Gaule Belgique*, p. 80-81.

Bertrand et alii 1926 : BERTRAND (E.), BOUILLEROT (R.), SOCLEY (E.). – Le Mont Afrique et ses origines préhistoriques. *Mém. de l'Acad. de Dijon*, 1926, p. 136-143.

Bessou 1967 : BESSOU (M.). – La poterie peinte gauloise à Roanne (Loire) au Ier siècle avant Jésus-Christ. *O.G.A.M. tradition celtique*, 19, 1-2, 1967, p. 109-127.

Bessou 1976 : BESSOU (M.). – *Etude des vestiges de La Tène découverts à Roanne. Fouilles de l'Institut St. Joseph*. Centre d'Etudes Foréziennes, Archéologie, 3, 1976.

Bónis 1969 : BONIS (E.B.). – Die spätkeltische Siedlung Gellerthegey-Tabàn in Budapest. *Archaeologia Hungaria*, 47.

Bonnamour 1976a : BONNAMOUR (L.). – Le niveau de la Saône dans l'Antiquité. *Trois Rivières*, 8, 1976.

Bonnamour 1976b : BONNAMOUR (L.). – Chronique archéologique. *M.S.H.A.C.*, 46, 1976, p. 15-48.

Bonnamour 1977 : BONNAMOUR (L.). – Chronique archéologique. *M.S.H.A.C.*, 47, 1977, p. 25-66.

Bonnamour 1981 : BONNAMOUR (L.). – Chronique archéologique, *M.S.H.A.C.*, 50, 1981, p. 11-22.

Bonnamour 1983 : BONNAMOUR (L.). – Les découvertes des Ages du Fer dans le lit de la Saône (VII-I^{er} siècle avant notre ère). *In* : *Les Ages du Fer dans la vallée de la Saône*, p. 63-78.

Bonnamour 1984 : BONNAMOUR (L.). – Chronique archéologique, *M.S.H.A.C.*, 53, 1984, p. 7-42.

Bonnamour 1985a : BONNAMOUR (L.). – Découvertes archéologiques dans la Saône à Gigny-sur-Saône. *R.A.E.*, XXXVI, 3-4, 1985, p. 237-253.

Bonnamour 1985b : BONNAMOUR (L.). – Les sites de la Saône aux Ages du Fer : problématique. *In* : *Les Ages du Fer dans la vallée de la Saône*, p. 25-31.

Bonnamour 1986 : BONNAMOUR (L.). – Chronique archéologique. *M.S.H.A.C.*, 55, 1985-1986, p. 23-76.

Bonnamour 1987 : BONNAMOUR (L.). – Chronique archéologique. *M.S.H.A.C.*, 56, 1987, p. 15-51.

Bonnamour 1989a : BONNAMOUR (L.). – Chronique archéologique. *M.S.H.A.C.*, 58, 1988-1989, p. 21-59.

Bonnamour 1989b : BONNAMOUR (L.). – Nouvelles découvertes archéologiques en Saône sur le site du gué de Gigny/Thorey (Saône-et-Loire). *R.A.E.*, 40, 1-2, 1989, p. 48-60.

Bonnamour, Guillaumet 1983 : BONNAMOUR (L.), GUILLAUMET (J.-P.). – Bibliographie des Ages du Fer dans la vallée de la Saône. *In* : *La vallée de la Saône aux Ages du Fer*, p. 86-89.

Bonnamour, Marival 1985 : BONNAMOUR (L.), MARINVAL (Ph.). – Céramiques gallo-romaines précoces avec dépôt de millet dans la moyenne vallée de la Saône. *R.A.E.*, XXXVI, 3-4, 1985, p. 321-325.

Bonnet et alii 1989 : BONNET (Ch.), ZOLLER (G.), HALDIMANN (M.-A.), BAUD (Ch.-A.), KRAMAR (Ch.), SIMON (Ch.), OLIVE (C.), BILLAUD (Y.). – Les premiers ports de Genève. *Archéologie suisse*, 12, 1989, p. 2-24.

Boudet 1987 : BOUDET (R.). – *L'Age du Fer récent dans la partie méridionale de l'estuaire girondin (du II^e. au I^{er} s. av. J.-C.)*, Périgueux 1987.

Boudet, Sireix 1983 : BOUDET (R.), SIREIX (M.). – La céramique gauloise de Lacoste recueillie en surface à Mouliets-et-Villemartin (Gironde). *R.A.C.*, 22, 1983, p. 243-256.

Bouyer, Buchsenschutz 1983 : BOUYER (M.), BUCHSENSCHUTZ (O.). – La chronologie du village des Arènes à Levroux (Indre). *In* : *Le deuxième Age du Fer en Auvergne et en Forez*, p. 72-89.

Brenot 1990 : BRENOT (Cl.). – Les monnaies du temple des Bolards, Nuits-Saint-Georges. *In* : *Il était une fois la Côte-d'Or*, p. 141-142.

Brunaux 1986 : BRUNAUX (J.-L.). – *Les Gaulois, sanctuaires et rites*. Errance 1986.

Brunaux 1990 : La chronologie des armes laténiennes. Systèmes chronologiques utilisés pour les armes de La Tène. *In* : *Gaule interne et Gaule méditerranéenne*, p. 167-189.

Brunaux et alii 1985 : BRUNAUX (J. L.), GOGUEY (R.), GUILLAUMET (J.-P.), MENIEL (P.), RAPIN (A.). – Le sanctuaire celtique de Mirebeau (Côte-d'Or). *In* : *Les Ages du Fer dans la vallée de la Saône*, p. 76-111.

Brunaux, Méniel, Poplin 1985 : BRUNAUX (J.-L.), MENIEL (P.), POPLIN (F.). – *Gournay I, les fouilles sur le sanctuaire et l'oppidum*. *Revue Arch. de Picardie*, n° spécial, 1985.

Buchsenschutz 1981 : BUCHSENSCHUTZ (O.). – L'apport des habitats à l'étude chronologique du premier siècle avant Jésus-Christ. *In* : *L'Age du Fer en France septentrionale*, p. 331-337.

Buchsenschutz dir 1988 : BUCHSENSCHUTZ (O.). – *L'évolution du canton de Levroux d'après les prospections et les sondages archéologiques, Levroux I*. *R.A.C.*, Sup. 1, 1988.

Buchsenschutz et alii 1993 : BUCHSENSCHUTZ (O.), COLIN (A.), GRUEL (K.), RALSTON (I.B.M.). – Approche du territoire au second Age du Fer. *In* : *Fonctionnement social de l'Age du Fer*, p. 247-258.

Buchsenschutz, Colin 1990 : BUCHSENSCHUTZ (O.), COLIN (A.). – Contribution des habitats de la Gaule chevelue à la chronologie de La Tène finale. *In* : *Gaule interne, Gaule méditerranéenne*, p. 217-226.

Buchsenschutz, Ralston 1987 : BUCHSENSCHUTZ (O.), RALSTON (I.). – Réflexions sur l'économie de la Gaule, d'après César et les données archéologiques. *In* : *Mélanges offerts au docteur Colbert de Baulieu*. Le Léopard d'Or, Paris 1987, p. 163-173.

Bulard 1977 : BULARD (A.). – Documents sur l'Age du Fer dans la vallée de la Saône. *M.S.H.A.C.*, 47, 1977, p. 67-76.

Bulard, Drouhot 1981 : BULARD (A.), DROUHOT (C.). – Le site de La Tène finale à Vaires-sur-Marne (Seine-et-Marne). *In* : *L'Age du Fer en France septentrionale*, p. 347-364.

Bulliot 1899 : BULLIOT (J.G.). – *Fouilles du Mont-Beuvray, ancienne Bibracte*. Autun 1899.

Cadoux, Lancelin 1989 : CADOUX (J. L.), LANCELIN (P.). – Les découvertes de Ribemont-sur-Ancre. *Les Nouvelles de l'Archéologie*, 35, Errance, 1989, p. 10-16.

Cayot 1984 : CAYOT (A.). – La céramique campanienne de St. Blaise (Saint-Mitre-Les-Remparts, Bouche-du-Rhône). *D.A.M.*, 7, 1984, p. 53-78.

Chapotat 1970 : CHAPOTAT (G.). – *Vienne gauloise : le matériel de la Tène III trouvé sur la colline Sainte Blandine*. Lyon- Paris, De Boccard, 1970.

Charpy 1991 : CHARPY (J.J.). – Technique décorative d'un vase de La Tène finale trouvé à Hauviné (Ardennes). *In* : *La céramique peinte celtique*, p. 297-306.

Chaume 1927 : CHAUME (M.). – *Les origines du duché de Bourgogne. Seconde partie : géographie historique, fasc. 1. Les origines celtiques*, Dijon, 1927, p. 65-109.

Cherblanc 1993 : CHERBLANC (A.). – *Villaines-les-Prévôtes "En Charey"*. Rapport de fouilles 1993. Serv. Rég. de l'Arch. de Bourgogne.

Chevillot 1979 : CHEVILLOT (P.). – Enclos protohistoriques à fonction funéraire de Vignolles. *Mém. C.A.C.O.*, 31, 1978-79, p. 151-168.

Chevillot 1992 : CHEVILLOT (P.). – Enclos protohistoriques du Beaunois. Aspects des pratiques funéraires. *In* : *Les nécropoles protohistoriques en Bourgogne*. C.A.B., 3, 1992, p. 63-67.

Chevillot, Barral, Depierre à paraître : CHEVILLOT (P.), BARRAL (Ph.), DEPIERRE (G.). – La nécropole à enclos quadrangulaire de Vignolles (La Tène III). *Mém. de la Soc. d'Hist. et d'Arch. de Beaune*, à paraître.

Choel et alii 1991 : CHOEL (F.), GOY (C.), GUILHOT (J.-O.), HUMBERT (S.). – L'agglomération celtique de Besançon (Doubs), fouilles du "parking de la mairie" 1989-1990. *In* : *Les Celtes dans le Jura*, p. 90-94.

Chossenot 1981 : CHOSSENOT (M.). – Quelques problèmes concernant l'étude de la Tène finale en Champagne. *In* : *L'Age du Fer en France septentrionale*, p. 339-346.

Chossenot 1991 : CHOSSNOT (D.). – La céramique peinte champenoise de La Tène finale. *In* : *La céramique peinte celtique*, p. 173-190.

Chouquer 1992 : CHOUQUER (G.). – Le plan de l'agglomération antique des Bolards à Nuits-Saint-Georges (Côte-d'Or). *Bull. de liaison du Service Régional de l'Archéologie de Bourgogne*, 12, 1992, p. 79-80.

Chouquer 1994 : CHOUQUER (G.). – *Histoire d'un paysage de l'époque gauloise à nos jours. Entre Bourgogne et Franche-Comté*, Errance, 1994.

Cognot 1988 : COGNOT (F.). – Azé "Le Saulé". Rapport de fouilles de sauvetage. Texte et figures. Serv. Rég. de l'Arch. de Bourgogne, 1988.

Colbert de Baulieu 1965 : COLBERT DE BAULIEU (J.-B.). – Les monnaies de *Caletedou* et le système du denier en Gaule. *Cahiers numismatiques*, 1965, 6, p. 163-180.

Colin 1990 : COLIN (A.). – La chronologie des oppida en France non méditerranéenne. *In* : *Les Gaulois d'Armorique*, p. 195-208.

Colin 1991 : COLIN (A.). – *La chronologie des oppida en France non méditerranéenne*. Thèse de doctorat, Univ. de Paris I, 1991.

Collectif 1990 : *Voyage en Massalie, 100 ans d'archéologie en Gaule du Sud*. Cat. d'exposition, Centre de la Vieille Charité, Musées de Marseille, 1990.

Collis 1984 : COLLIS (J.). – *Oppida, earliest Towns North of the Alps*. Sheffield, University, 1984.

Conche 1992 : CONCHE (F.). – Genlis "Clos du Varin". *In* : *Bilan scientifique de la région Bourgogne, 1991*. Serv. Rég. de l'Archéo. de Bourgogne, 1992, p. 31-32.

Conche à paraître a : CONCHE (F.). – Occupations du sol protohistorique et gallo-romaines à Genlis (Côte-d'Or). *RAE*. A paraître.

Conche à paraître b : CONCHE (F.). – La céramique des horizons laténiens et augustéens de Decize (Nièvre). *In* : *Les Ages du Fer en Nivernais*.

Corradini 1991 : CORRADINI (N.). – La céramique peinte à décor curviligne rouge et noir en Champagne : approche technologique et chronologique. *In* : *La céramique peinte celtique*, p. 109-142.

Creuzenet 1993 : CREUZENET (F.). – Les Gaulois à Alésia (Alise-Sainte-Reine), nouveaux éléments. *R.A.E.*, 44, 1993, p. 211-220.

Crumley 1982 : CRUMLEY (C.). – Signification d'une orientation régionale dans les études sur l'Age du Fer. *In* : *Le deuxième Age du Fer en Auvergne et en Forez*, p. 7-9.

Curdy et alii 1984 : CURDY (Ph.), BENKERT (A.), BERNAL (J.), MASSEREY (C.). – Intervention archéologique à Yverdon-les-Bains (VD). Rue des Philosophes : La Tène finale-époque gallo-romaine précoce. *ASSPA*, 67, p. 123-136.

Curdy, Kaenel 1991 : CURDY (Ph.), KAENEL (G.). – Yverdon-les-Bains et Sernuz à la fin du Second Age du fer. *In* : *Les Celtes dans le Jura*, p. 81-87.

Curdy, Klausener 1985 : CURDY (P.), KLAUSENER (M.). – Yverdon-les-Bains, VD : un complexe céramique du milieu du second siècle avant J.-C. *Archéologie suisse*, 8, 4, 1985, p. 236-244.

Daire 1992 : DAIRE (M. Y.). – *Les céramiques armoricaines de la fin de l'Age du Fer*. Travaux du Laboratoire d'anthropologie de Rennes, 39, 1992.

Dalaut, Deyber 1988 : DALAUT (M.), DEYBER (A.). – Les céramiques de l'oppidum laténien de La Pierre d'Appel à Etival-Clairefontaine (Vosges). *Gallia*, 45, 1987-88, p. 29-47.

Dartevelle 1991 : DARTEVELLE (H.). – 1990 : Besançon antique, nouvelles données. *R.A.E.*, 42, 1991, p. 153-177.

Dartevelle, Humbert 1990 : DARTEVELLE (H.), HUMBERT (S.). – Fours de potiers et production augustéenne de tradition indigène. *Actes du congrès de la S.F.E.C.A.G. de Mandœuvre-Mathay*, 1990, p. 29-37.

Dartevelle, Humbert 1992 : DARTEVELLE (H.), HUMBERT (S.). – La résidence du Centre à Besançon : fours de potiers et production augustéenne de tradition indigène. *In : L'Age du Fer dans le Jura*, p. 263-270.

Daviet 1962-1966 : DAVIET (R.). – *Le sanctuaire de la cave à Essarois*. Rapports de fouilles 1962-1966. Serv. Rég. de l'Arch. de Bourgogne.

Déchelette 1904 : DECHELETTE (J.). – *Les fouilles du Mont Beuvray de 1898 à 1901*. Paris-Autun, 1904.

Déchelette 1927 : DECHELETTE (J.). – *Manuel d'archéologie préhistorique, celtique et gallo-romaine : T IV. Le second Age du Fer*. Paris, 2ème éd., 1927.

Deffressigne 1985 : DEFFRESSIGNE (S.). – Le 2è. Age du Fer dans l'Yonne : l'Auxerrois et l'Avallonnais. Mémoire de maîtrise, Dijon, 1985.

Deffressigne 1986 : DEFFRESSIGNE (S.). – Découvertes de La Tène III à Avallon (Yonne). *R.A.E.*, 37, 1986, p. 122-129.

Delor 1992 : DELOR (J.-P.). – Vers une géographie funéraire. Les nécropoles protohistoriques dans l'Yonne moyenne. *In : Les nécropoles protohistoriques de Bourgogne*, C.A.B., 3, 1992, p. 26-31.

Delor, Rolley dir 1989 : DELOR (J.-P.), ROLLEY (Cl.). – *L'Yonne et son passé. 30 ans d'archéologie*. Cat. expo. du Comité Départemental de la Recherche Archéologique dans l'Yonne, 1989.

Desbat 1990 : DESBAT (A.). – Etablissements romains ou précocement romanisés de Gaule tempérée. *In : Gaule interne et Gaule méditerranéenne*, p; 243-254.

Desbat et alii 1989 : DESBAT (A.), GENIN (M.), LAROCHE (C.), THIRION (P.). – La chronologie des premières trames urbaines de Lyon. *In : GOUDINEAU (Ch.) dir. - Aux origines de Lyon*. DARA, 2, 1989, p. 95-118.

Devauges 1974 : DEVAUGES (J.-B.). – Informations archéologiques. Circonscription de Bourgogne. *Gallia*, 32, 2, 1974, p. 446-447.

Devauges 1976 : DEVAUGES (B.). – Informations archéologiques. Circonscription de Bourgogne : Tournus, *Gallia*, 34-2, 1976, p. 458-459.

Devauges 1979 : DEVAUGES (B.). – Informations archéologiques. Circonscription de Bourgogne : Tournus, *Gallia*, 37-2, 1979, p. 460.

Devauges 1981 : DEVAUGES (B.). – Informations archéologiques. Circonscription de Bourgogne : Tournus, *Gallia*, 39-2, 1981, p. 458-459.

Devauges, Cazauran 1981 : DEVAUGES (J.-B.), CAZAURAN (M.-Cl.). – Les céramiques ocellées en Gaule de la fin de l'indépendance à l'époque gallo-romaine. *R.A.E.*, 32, 1-2, 1981, p. 89-119.

Devevey 1992 : DEVEVEY (F.). – Tonnerre. In : *Les agglomérations secondaires de Gaule Belgique et des Germanies*, p. 154-155.

Deyber 1972 : DEYBER (A.). – La céramique de la Tène III à l'oppidum de la "Pierre d'Appel", commune d'Etival-Clairefontaine (Vosges). *R.A.E.*, 23, 1972, p. 55-76.

Duriaud 1993 : DURIAUD (J.). – Uchizy "En Benin". In : *Bilan scientifique de la région Bourgogne, 1992*. Serv. Rég. de l'Archéo. de Bourgogne, 1993, p. 69.

Duval 1983a : DUVAL (A.). – Céramique de la fin de l'indépendance. In : *L'art celtique en Gaule*. Catalogue d'exposition. Paris, 1983, p. 160.

Duval 1983b : DUVAL (A.). – Autour de Vercingétorix : de l'archéologie à l'histoire économique et sociale. In : *Le deuxième Age du Fer en Auvergne et en Forez*, 1983, p. 298-335.

Echallier 1984 : ECHALLIER (J.-Cl.). – Eléments de technologie céramique et d'analyse des terres cuites archéologiques. *D.A.M.*, série méthodes et techniques, 3, 1984.

Empereur, Hesnard 1987 : EMPEREUR (J.-Y.), HESNARD (A.). – Les amphores hellénistiques. In : *Céramiques hellénistiques et romaines II*, p. 9-71.

Farine 1991 : FARINE (B.). – Braux "La Croisée". Rapport de fouille de sauvetage urgent. Serv. Rég. de l'Archéo. de Bourgogne, 1991.

Farine 1992 : FARINE (B.). – Braux "La Croisée". In : *Bilan Scientifique 1991*. Serv. Rég. de l'Archéo. de Bourgogne, 1992, p. 24-25.

Farine, Mangin 1992 : FARINE (B.), MANGIN (M.). – Braux. In : *Les agglomérations secondaire de Gaule Belgique*, p. 87-88.

Fauduet, Pommeret 1985 : FAUDUET (I.), POMMERET (C.). – Les fibules du sanctuaire des Bolards à Nuits-Saint-Georges. *R.A.E.*, 36-1/2, 1985, p. 61-116.

Ferdière 1972 : FERDIERE (A. et M.). – Introduction à l'étude d'un type de céramique : les urnes à bord mouluré gallo-romaines précoces. *R.A.E.*, 23, 1-2, 1972, p. 77-88.

Feugère 1978 : FEUGERE (M.). – Les fibules du Tournugeois. *Bull. S.A.A.S.T.* 77, 1978, p. 133-198.

Feugère 1985 : FEUGERE (M.). – *Les fibules en Gaule méridionale de la conquête à la fin du Vème. siècle après J.-C.*, *R.A.N.*, sup. 12, 1985.

Feugère 1993 : FEUGERE (M.). – Des parures et des hommes. Economie et société en Gaule méridionale à travers l'exemple des parures celtiques du Midi. *In* : *Fonctionnement social de l'Age du Fer*, p. 43-56.

Feugère, Guillot 1986 : FEUGERE (M.), GUILLOT (A.). – Fouilles de Bragny. 1. Les petits objets dans leur contexte du Hallstatt final. *R.A.E.*, 37, 1986, p. 160-221.

Feugère, Py 1989 : FEUGERE (M.), PY (M.). – Les bracelets en verre de Nages, Gard (Les Castels, fouilles 1958-1981). *In* : FEUGERE (M.) dir. – *Le verre préromain en Europe occidentale*. Montagnac, M. Mergoïl, 1989, p. 153 sqq.

Fischer 1982 : FISCHER (B.). – Le trésor de Chenôves (Saône-et-Loire), *R.A.E.*, 33, 1982, p. 99-109.

Fischer 1983 : FISCHER (B.). – Un trésor monétaire gaulois à Decize (Nièvre). *Cahiers Numismatiques*, 75, 1983, p. 230 sq.

Fischer 1985 : FISCHER (B.). – Les monnaies gauloises de Mâlain (Côte-d'Or). *R.A.E.*, 36, 1985, p. 229-236.

Flouest 1984 : FLOUEST (J.-L.). – L'évolution des formes de la céramique dans les cimetières de Ménil-Annelles et Ville-sur-Retourne de la Tène II au gallo-romain précoce. *In* : *Les Celtes en Belgique et dans le Nord de la France*, p. 51-57.

Flouest 1987 : FLOUEST (J.-L.). – La céramique gauloise. Aperçu sur les techniques de fabrication et de décor. *In* : *La céramique peinte gauloise en Champagne du VI^e. au I^{er} s. av. J.-C.* Cat. d'expo. Musée d'Eprenay, 1987, p. 20-23.

Flouest 1990 : FLOUEST (J.-L.). – La datation de la céramique indigène aux II^e. et I^{er} siècles av. J.-C. *In* : *Gaule interne, Gaule méditerranéenne*, p. 113-132.

Flouest dir. 1992 : FLOUEST (J.-L.). – *Fouilles du Mont Beuvray. Rapport scientifique de la campagne de recherche 1992*, Glux-en-Glenne 1992.

Furger-Gunti 1979 : FURGER-GUNTI (A.). – *Die Ausgrabungen im Basler Munster. I. Die spätkeltische und augusteische Zeit*. Basler Beiträge zu Ur- und Frühgeschichte, 6, Basel, 1979.

Furger-Gunti, Berger 1980 : FUNGER-GUNTI (A.), BERGER (L.). – *Katalog und Tafeln der Funde aus der spätkeltischen Siedlung Basel-Gasfabrik*. Derendingen-Solothurn, Habegger Verlag, 1980.

Gaillard de Sémainville 1986 : GAILLARD DE SEMAINVILLE (H.). – Informations Archéologiques, circonscription de Bourgogne : Mâcon. *Gallia*, 43-2, 1985, p. 269.

Gateau 1990 : GATEAU (F.). – Amphores importées durant le II^e. s. av. J.-C. dans trois habitats de Provence occidentale : Entremont, Le Baou-Roux et Saint-Blaise, *D.A.M.*, 13, 1990, p. 163-184.

Gebhard 1989 : GEBHARD (R.). – Pour une nouvelle typologie des bracelets celtiques en verre et le verre à Manching : données nouvelles et apport des analyses. *In* : FEUGERE (M.) dir. – *Le verre préromain en Europe occidentale*. Montagnac, M. Mergoïl, 1989, p. 73-83 et p. 99-106.

Geilenbrügge 1990 : GEILENBRÜGGE (U.) – Les repères chronologiques fournis par la céramique mise au jour dans le remplissage des fosses de l'*oppidum* de Manching, Bavière. *In* : *Les Gaulois d'Armorique*, p. 233-244.

Genin, Picon 1989 : GENIN (M.), PICON (M.). – Les fossés de la Sarra : les amphores. *In* : Goudineau 1989, p. 50-99.

Goguey 1979 : GOGUEY (R.). – Le sanctuaire gallo-romain de Mirebeau. *Mém. C.A.C.O.*, 34, 1984-1986, p. 48-53.

Goguey 1985 : GOGUEY (R.). – Les sites de l'Age du Fer dans la vallée des Tilles et de l'Ouche, d'après la photographie aérienne. *In* : *Les Ages du Fer dans la vallée de la Saône*, p. 11-24.

Goguey, Reddé 1989 : GOGUEY (R.), REDDE (M.). – *Le camp militaire romain de Mirebeau. Une forteresse de la VIII^e légion dans la Gaule du I^{er} siècle*. Guide Bourgogne Archéologique, 4, Soc. Arch. Mirebeau, 1989.

Goudineau 1968 : GOUDINEAU (C.). – *La céramique arétine lisse*. Mém. de l'Ecole Française de Rome, sup. 6, Paris 1968.

Goudineau 1989 : GOUDINEAU (C.) dir. – *Aux origines de Lyon*. D.A.R.A., 2, Lyon, 1989.

Goudineau, Peyre 1993 : GOUDINEAU (Ch.), PEYRE (Ch.). – *Bibracte et les Eduens. A la découverte du peuple gaulois*. Errance, 1993.

Grappin 1985 : GRAPPIN (S.). – Le site du "Verger" aux Ages du Fer. St.-Romain (Côte-d'Or). *In* : *Les Ages du Fer dans la vallée de la Saône*, p. 53-64.

Grappin 1990 : GRAPPIN (S.). – Saint-Romain. Habitats pré et protohistoriques sur le site du "Verger". *In* : *Il était une fois la Côte-d'Or*, p. 40-44.

Grelu 1985 : GRELU (J.). – Trouvailles monétaires de Varennes-Lès-Mâcon et de Saint-Symphorien-d'Ancelles (Saône-et-Loire). *In* : *Les Ages du fer dans la vallée de la Saône*, p. 181-187.

Guichard 1987 : GUICHARD (V.). – La céramique peinte celtique à décor zoomorphe de la fin du second Age du Fer. A propos des découvertes du département de la Loire. *Etudes Celtiques*, 1987, p. 103-143.

Guichard, Guineau 1991 : GUICHARD (V.), GUINEAU (B.). – Quelques observations sur les pigments et la technique picturale de la céramique peinte celtique du Second Age du Fer. *In* : *La céramique peinte celtique*, p. 315-320.

Guichard, Picon, Vaginay 1991 : GUICHARD (V.), PICON (M.), VAGINAY (M.). – La céramique peinte gauloise en pays ségusiave aux II^e et I^{er} siècles avant notre ère. *In* : *La céramique peinte celtique*, p. 211-228.

Guichard, Vaginay 1990 : GUICHARD (V.), VAGINAY (M.). – Quelques considérations sur la composition des mobiliers funéraires aux II^e et I^{er} s. av. J.-C. *In* : *Pré-actes du colloque de l'A.F.E.A.F. à Evreux, Les Celtes en Normandie. Les rites funéraires en Gaule (III^e-I^{er} s. av. J.-C.)*.

Guichard, Vaginay 1993 : GUICHARD (V.), VAGINAY (M.). – Les mobiliers funéraires en Gaule aux II^{ème}. et I^{er} siècles avant J.-C. Réflexions méthodologiques. *In* : *Les Celtes en Normandie*, p. 231-244.

Guilhot, Goy dir. 1992 : GUILHOT (J.-O.), GOY (C.) dir. – *2000 ans d'histoire. Les fouilles du parking de la mairie à Besançon*. Cat. expo. du Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie de Besançon. Besançon 1992.

Guilhot, Lavenhomme, Guichard 1992 : GUILHOT (J.-O.), LAVENHOMME (M.O.), GUICHARD (V.). – Habitat et urbanisme en Gaule interne aux II^e et I^{er} siècles av. J.-C. L'apport de deux fouilles récentes : Besançon (département du Doubs) et Roanne (département de la Loire). *In* : *L'Age du Fer dans le Jura*, p. 239-262.

Guilhot, Llopis, Choel 1991 : GUILHOT (J.-O.), LLOPIS (E.), CHOEL (F.). – Besançon, 4000m² pour réécrire l'histoire d'une ville. *Archéologia*, 267, 1991, p. 44-55.

Guillard 1935 : GUILLARD (E.). – Les fouilles du Creux-Beurnichot (hiver 1933-34). *M.S.H.A.C.*, 18, 1934-35, p. 92-104.

Guillaumet 1979 : GUILLAUMET (J.-P.). – La défaite des Helvètes : histoire et archéologie. *In* : P.M. Duval, V. Kruta dir. : *Les mouvements celtiques du V^e. au I^{er} s. av. n. è.*, Paris, CNRS, 1979, p. 195-200.

Guillaumet 1983 : GUILLAUMET (J.-P.). – Inventaire des sites du premier et du deuxième Age du Fer dans la Vallée de la Saône. *In* : *La vallée de la Saône aux Ages du Fer*, p. 79-85.

Guillaumet 1985a : GUILLAUMET (J.-P.). – Bibracte, capitale des Eduens (I^{er} s. av. J.-C.). *In* : *Autun, Augustodunum capitale des Eduens*. Catalogue d'exposition, Autun, 1985, p. 32-33.

Guillaumet 1985b : GUILLAUMET (J.-P.). – *Les fibules du Mont Beuvray*. Dijon, C.R.T.G.R., 10, 1985.

Guillaumet 1985c : GUILLAUMET (J.-P.). – Chalon éduen. *In* : *Les Ages du Fer dans la vallée de la Saône*, p. 113-118.

Guillaumet 1990b : GUILLAUMET (J.-P.). – *L'instrumentum*. *In* : *Gaule interne et Gaule méditerranéenne*, p. 149-165.

Guillaumet dir. 1989 : GUILLAUMET (J.-P.) dir. – *Fouilles du Mont-Beuvray. Rapport scientifique de la campagne de recherche*, Glux-en-Glenne 1989.

Guillaumet dir. 1990a : GUILLAUMET (J.-P.) dir. – *Fouilles du Mont-Beuvray. Rapport scientifique de la campagne de recherche*, Glux-en-Glenne 1990, 258 pages.

Guillaumet, Barral 1989 : GUILLAUMET (J.-P.), BARRAL (Ph.). – Mirebeau "La Fainotte" (Côte-d'Or). *In* : *Archéologie de la France*. Cat. expo., Grand Palais. Ed. de la réunion des musées nat., Paris 1989, p. 289.

Guillaumet, Barral 1991 : GUILLAUMET (J.-P.), BARRAL (Ph.). – Le sanctuaire celtique de Mirebeau/Bèze. *In* : *Les sanctuaires celtiques et la Méditerranée*, p. 193-195.

Guillaumet, Barral à paraître : GUILLAUMET (J.-P.), BARRAL (Ph.). – Une fosse de La Tène aux Bolards (Nuits-Saint-Georges, Côte-d'Or). *In* : COLLECTIF. – *Le sanctuaire des Bolards*. A paraître.

Guillaumet, Szabó à paraître : GUILLAUMET (J.-P.), SZABO (M.). – Les épées gauloises découvertes dans la Saône. *In* : *Les Ages du Fer en Nivernais*.

Guillot 1970 : GUILLOT (A.). – *Fouilles de sauvetage (1969-70) du site de la Tène III du Petit Chauvort (Verdun-sur-le-Doubs)*. Rapport de fouilles. 1970, tapuscrit.

Guillot 1971 : GUILLOT (A.). – La céramique peinte de la Tène du "Petit Chauvort" (71-Verdun-sur-le-Doubs). *La Physiophile*, 74, 1971, p. 22-31.

Guillot 1972a : GUILLOT (A.). – *Fouilles en 1971-1972, du site de la Tène III du Petit Chauvort (Verdun-sur-le-Doubs)*. Rapport de fouilles. 1972, tapuscrit.

Guillot 1972b : GUILLOT (A.). – L'énigme des jetons de céramique gaulois (fouilles du Petit Chauvort). *M.S.H.A.C.*, 41, p. 155-164.

Guillot 1973a : GUILLOT (A.). – Une fibule de la Tène I. *Trois Rivières*, 2, 1973.

Guillot 1973b : GUILLOT (A.). – La céramique peinte de la Tène III et la présence du vase de Roanne dans la vallée de la Saône. *Trois Rivières*, 3, 1973.

Guillot 1973c : GUILLOT (A.). – La faune du Petit Chauvort : la consommation du chien. *Trois Rivières*, 3, 1973.

Guillot 1974a : GUILLOT (A.). – *Fouilles de sauvetage d'un site de la Tène III à "la Carotte" (Verdun-sur-le-Doubs)*. Rapport de fouilles. 1974, tapuscrit.

Guillot 1974b : GUILLOT (A.). – Chronique de sauvetage archéologique. *Trois Rivières*, 5, 1974.

Guillot 1975 : GUILLOT (A.). – Chronique archéologique. *Trois Rivières*, 7, 1975.

Guillot 1976 : GUILLOT (A.). – Le confluent de la Saône et du Doubs au premier Age du Fer. *R.A.E.*, 27, 1976, p. 109-133.

Guillot 1978 : GUILLOT (A.). – Un site gaulois à Ciel. *Trois Rivières*, 13, 1978, p. 8.

Guillot 1979 : GUILLOT (A.). – Chronique archéologique. *Trois Rivières*, 15, 1979.

Guillot 1980 : GUILLOT (A.). – Panorama archéologique du Verdunois. *Trois Rivières*, 16, 1980, p. 54.

Guillot 1981 : GUILLOT (A.). – Campagne de fouille 1981. Site protohistorique de La Mare Grillot à Verjux. *Trois Rivières*, 19, 1981, p. 6-17.

Guillot 1982 : GUILLOT (A.). – Un chenet d'argile à tête de bélier. *Trois Rivières*, 20, 1982, p. 3.

Guillot 1983a : GUILLOT (A.). – Le Petit Chauvort, site de la Tène III. *In* : *La vallée de la Saône aux Ages du Fer*, p. 21-25.

Guillot 1983b : GUILLOT (A.). – Chronique archéologique : Verjux "Mare Guillot". *Trois Rivières*, 22, 1983, p.

Haevernick 1960 : HAEVERNICK (T.E.). – *Die Glasarmringe und Ringperlen der Mittel- und Spätlatènezeit auf dem europäischen Festland*, Bonn, 1960.

Haldimann 1989 : HALDIMANN (M.-A.). – Les premiers ports de Genève : la céramique. *In* : BONNET (Ch.) *et alii* : –Les premiers ports de Genève. *Archéologie suisse*, 12, 1989, 1, p. 12-17.

Haldimann 1992 : HALDIMANN (M.-A.). – Un ensemble céramique pré-augustéen mis au jour à Saint-Gervais, Genève. *In* : *Actes du Congrès de la SFECAG, Cognac, 8-11 mai 1991*, 1992, p. 263-266.

Haron, Hesnard 1977 : HARON (E.), HESNARD (A.). – Problèmes de documentation et de description. *In* : Méthodes classiques et méthodes formelles dans l'étude des amphores. *Actes du Colloque de Rome (1974)*. Ecole Française de Rome, 32, 1977, p. 241-259.

Hatt 1945 : HATT (J.-J.). – Essai d'une comparaison entre la céramique celtique d'Aulnat-sud et la céramique gallo-romaine précoce de Gergovie. *Bull. de la Soc. Hist. et Scient. de l'Auvergne*, 65, 1945, p. 151-175.

Hatt, Roualet 1977 : HATT (J.-J.), ROUALET (P.). – La chronologie de la Tène en Champagne. *R.A.E.*, 28, 1977, p. 7-36.

Hesnard 1990 : HESNARD (A.). – Les amphores. *In* : *Gaule interne et Gaule méditerranéenne*, p. 47-54.

Höneisen 1989 : HONEISEN (M.). – Die Latènezeitlichen Siedlungsfunde von Merishausen-Barmen (CH). *A.S.S.A.P.A.*, 72, 1989, p. 99-126.

Horiot 1974 : HORIOT (R.). – Un *oppidum* au Mont Saint Romain. Commune de Blanot (Saône-et-Loire). *La Physiophile*, 81, 1974, p. à 23.

Humbert 1992 : HUMBERT (S.). – Des tessons jusqu'à l'indigestion. *In* : Guilhot, Goy dir. 1992, p. 217-298.

Jacques 1992 : JACQUES (Th.). – *Territoire et relations des Mandubii*. Mémoire de maîtrise. Université de Bourgogne, 1992.

Jigan 1978 : JIGAN (Cl.). – La céramique de la Tène finale dans la plaine de Caen. *In* : *Actes du colloque de la S.F.E.C.A.G. (Caen 1987)*. Revue Archéologique Sites, sup. 33, 1987, p. 13-21.

Joannelle 1977 : JOANNELLE (Cl.). – La toponymie du Verdunois. *Trois Rivières*, sup. 10, 1977.

Joffroy 1979 : JOFFROY (R.). – *Vix et ses trésors*. Paris, Taillaudier, 1979.

Joly 1992 : JOLY(M.). – *Recherches sur la céramique commune gallo-romaine dans l'est de la Bourgogne*. Thèse de doctorat, Dijon, février 1992.

Joly 1993 : JOLY(M.). – La contrevallation, plaine de Grésigny. Chantier XXV. *In* : M. Reddé dir. : *Alésia. Fouilles sur les travaux du Siège en 1993*. Rapport de fouilles, p. 63-70.

Joly à paraître : JOLY (M.) – Saint-Denis-lès-Sens dans : *Habitats protohistoriques de La Tène*. D.A.F. Série Archéologie et Grands Travaux, 10, à paraître.

Joly, Barral 1986 : JOLY (M.), BARRAL (Ph.). – Mirebeau, les sanctuaires de La Fenotte. *Mém. C.A.C.O.*, 34, 1984-1986, p. 48-53.

Joly, Barral 1992 : JOLY (M.), BARRAL (Ph.). – Céramiques gallo-belges de Bourgogne : antécédents, répertoire, productions et chronologie. In : *Actes du colloque SFECAG de Tournai, 28-31 mai 1992*, 1992, p. 101-130.

Kaenel 1985 : KAENEL (G.). – Boire et manger à la fin de la Tène en Suisse occidentale. *Archéologie suisse*, 8, 1985, 3, p. 150-159

Kaenel 1990 : KAENEL (G.). – Recherches sur la période de La Tène en Suisse occidentale. *Cahiers d'Archéologie Romande*, 50, Lausanne 1990.

Kaenel 1991 : KAENEL (G.). – La céramique peinte de La Tène sur le plateau suisse. In : *La céramique peinte celtique*, p. 241-248.

Kaenel, Crotti 1992 : KAENEL (G.), CROTTI (P.). – *Celtes et Romains en pays de Vaud*. Cat. expo. Musée cantonal d'archéologie et d'histoire. Lausanne, 1992.

Kaenel, Müller 1986 : KAENEL (G.), MULLER (F.). – *L'Age du Fer sur le plateau suisse et au pied du Jura*. *Chronologie*, Antiquita, 15, Bâle, ASSPA, 1986, p. 91-95 et 153-168.

Kaenel, Paunier 1991 : KAENEL (G.), PAUNIER (D.). – Qu'est-il arrivé après Bibracte ? *Archéologie Suisse*, 14, 1991, p. 153-168.

Kappel 1969 : KAPPEL (I.). – *Die Graphitton Keramik von Manching*. Die Ausgrabungen in Manching 2, Wiesbaden, 1969.

Kruta 1980 : KRUTA (V.). – La Gaule intérieure. In G. Duby dir. – *Histoire de la France urbaine, I. La ville antique*. Paris, Seuil 1980, p. 195-229.

La Tour 1892 : LA TOUR (H. de). – *Atlas des monnaies gauloises*, Paris 1892.

Lacroix 1955 : LACROIX (B.). – Un atelier métallurgique de La Tène III près de Tonnerre (Yonne). *R.A.E.*, 6, 1955, p. 89-94.

Lamboglia 1952 : LAMBOGLIA (N.). – Per una classificazione preliminare della ceramica campana. *Actes du 1^{er} Congrès d'Etudes Ligures*. Bordighera, 1952, p. 139-206.

Lamboglia 1955 : LAMBOGLIA (N.). – Sulla cronologia delle anfore romane di età repubblicana. *Revue des Etudes Ligures*, XXI, 3-4, 1955, p. 241-270.

Lambot, Méniel 1993 : LAMBOT (B.), MENIEL (P.). – *Le site protohistorique d'Acy-Romance (Ardennes). I. L'habitat gaulois, 1988-1990*. Bull. de la Soc. Arch. Champ., 7, Sup. 2, Dossiers de Protohistoire 4, 1993.

Lardy 1987 : LARDY (J.-M.). – Monnaies celtiques en situation de fouille sur le site d'Epiais-Rhus (Val d'Oise). In : *Monnaies gauloises découvertes en fouilles*. Dossiers de Protohistoire, 1, Errance, 1987, p. 152-210.

Laubenheimer 1991 : LAUBENHEIMER (F.). – *Les amphores de Bibracte. Le matériel des fouilles anciennes*. D.A.F., 29, 1991.

Laubenheimer 1993 : LAUBENHEIMER (F.). – Au dossier du vin italien en Gaule (II^e-I^{er} siècles av. J.-C.). In : *Fonctionnement social de l'Age du Fer*, p. 57-64.

- Le Gall 1980** : LE GALL (J.). – *Alésia, archéologie et histoire*. Paris, Fayard 1980.
- Legendre 1984** : LEGENDRE (J.-P.). – *La céramique d'époque laténienne finale à Sion (Meurthe-et-Moselle)*. Mém. de maîtrise. Nancy II, 1984.
- Lerat 1968** : LERAT (L.). – Informations archéologiques, circonscription de Franche-Comté. *Gallia*, 26, 1968, p. 442-445.
- Lerat 1979** : LERAT (L.). – *Les fibules d'Alésia*. Bibliothèque Por Alésia VII, Univ. de Dijon, Soc. des Sciences de Semur-en-Auxois, 1979.
- Lerat 1985** : LERAT (L.). – *Dans Besançon gallo-romain. Fouilles sous l'ancien parc de la Banque de France*. 1985.
- Loison, Collis, Guichard 1991** : LOISON (G.), COLLIS (J.), GUICHARD (V.). – Les pratiques funéraires en Auvergne à la fin du second Age du Fer : nouvelles données. *R.A.C.*, 30, 1991, p. 97-111.
- Luscher 1989** : LUSCHER (G.). – Vier Latènegruben der Engehalbinsel bei Bern, *A.S.S.A.P.A.*, 72, 1989, p. 127-154.
- Maier 1970** : MAIER (F.). – *Die bemalte Spätlatene Keramik von Manching*. Ausgrabungen von Manching, Band 3. Wiesbaden 1970.
- Mandy, Monin, Krausz 1990** : MANDY (B.), MONIN (M.), KRAUZS (S.). – L'hôpital Sainte Croix à Lyon. Un quatrième fossé..., *Gallia*, 47, 1990, p. 79-102.
- Mangin 1981a** : MANGIN (M.). – *Un quartier de commerçants et d'artisans d'Alésia. Contribution à l'histoire de l'habitat urbain en Gaule*. Paris, Belles Lettres, 1981.
- Mangin 1981b** : MANGIN (M.). – La Tène finale et le gallo-romain précoce à Alésia. *In* : *Les structures d'habitat à l'Age du Fer en Europe tempérée*. Ed. de la Maison des Sciences de l'Homme, Paris, 1981, p. 150-155.
- Mangin 1984** : MANGIN (M.). – La défense de l'oppidum d'Alésia, état des connaissances et perspectives de recherches. *In* : *Les Celtes en Belgique et dans le Nord de la France*, p. 241-254.
- Mangin 1987** : MANGIN (M.). – Matériaux et méthodes de travail des bronziers d'Alésia : l'apport d'analyses récentes. *In* : *Mélanges offerts au docteur J.B. Colbert de Baulieu*, Le Léopard d'Or, Paris, 1987, p. 567-614.
- Mangin 1992** : MANGIN (Ma.) et (J.-M.). – Vertault-Vertillum. *In* : *Les agglomérations secondaires de Gaule Belgique*, p. 106-107.
- Mangin, Méniel 1991** : MANGIN (Ma.) et (J.-M.), MENIEL (P.). – Les dépôts d'animaux du sanctuaire de Vertault, Côte-d'Or. *In* : *Les sanctuaires celtiques et la Méditerranée*, p. 268-275.
- Martin 1962** : MARTIN (R.). – Informations Archéologiques, *Gallia*, 20-2, 1962, p. 447-450.

Martin 1966 : MARTIN (R.). – Informations Archéologiques, *Gallia*, 24-2, 1966, p. 390-392.

Martin 1968 : MARTIN (R.). – Informations Archéologiques, circonscription de Bourgogne : Saint-Symphorien-d'Ancelles, Varennes-lès-Mâcon, *Gallia*, 26-2, 1968, p. 501-504.

Martin 1970 : MARTIN (R.). – Informations Archéologiques, circonscription de Bourgogne : Saint-Symphorien-d'Ancelles, Varennes-lès-Mâcon, Mâcon, *Gallia*, 28-2, 1970, p. 392-393.

Menessier-Jouannet 1991 : MENESSION-JOUANNET (CH.) – Un four de potier de La Tène finale à Lezoux (Puy-de-Dôme), *R.A.C.*, 30, 1991, p. 114-126.

Metzler et alii 1991 : METZLER (J.), WARINGO (R.), BIS (R.), MEZLER-ZENS (N.). – *Clémency et les tombes de l'aristocratie en Gaule Belgique*. Dossiers d'Archéologie du Musée national d'Histoire et d'Art, I, 1991.

Millotte 1975 : MILLOTTE (J.-P.). – La Saône dans la Protohistoire. *Caesarodunum* 10, 1975, p. 59-62.

Millotte 1989 : MILLOTTE (J. P.). – Aux origines de Lons-le-Saunier. Les Ages des Métaux dans la région lédonienne. *In : Aux origines de Lons*. Cat. expo. Musée d'Archéologie de Lons-le-Saunier, Cercle Girardot, 1989, p. 47-52.

Miron 1986 : MIRON (A.). – Das Gräberfeld von Horath : Untersuchungen zur Mittel- und Spätlatenezeit im Saar-Mosel-Raum, *Trierer Zeitschrift*, 49, 1986, p. 7-198.

Miron 1989 : MIRON (A.). – Zur Chronologischen Gliederung der Stufe Latene D2. *In : HAFFNER (A.) dir. – Gräber-Spiegel des Lebens zum Totenbrauchtum der Kelten und Römer Wederath-belginum*. Mainz am Rhein, 1989, p. 215.

Monthel 1992 : MONTHEL (G.). – Mellecey "Marloux-Le Villard". *In : Les agglomérations secondaires en Gaule Belgique*, p. 128.

Mordefroid, De Cohen, Mercier 1992 : MORDEFROID (J. L.), DE COHEN (A. S.), MERCIER (Ch.). – *Lons-le-Saunier, 2000 ans déjà. La Comédie, fouilles 1989*. Cat. expo. Musée d'Archéologie de Lons-le-Saunier, Cercle Girardot, 1990.

Mordefroid, Lambert, Lavier 1992 : MORDEFROID (J. L.), LAMBERT (G.-N.), LAVIER (C.). – Lons-le-Saunier : le site de la Comédie. *In : Dans le Jura gallo-romain*. Cat. expo. Musée d'Archéologie de Lons-le-Saunier, Cercle Girardot, 1992, p. 51-60.

Morel 1981 : MOREL (J.-P.). – *Céramique campanienne, les formes*. Ecole Française de Rome, 244, 1981.

Morel 1985 : MOREL (J.-P.). – La céramique campanienne en Gaule interne. *In : Les Ages du Fer dans la vallée de la Saône*, p. 182-187.

Morel 1987 : MOREL (J.-P.). – La céramique campanienne : acquis et problèmes. *In : Céramiques hellénistiques et romaines II*, p. 85-122.

Morel 1990 : MOREL (J.-P.). – Aperçu sur la chronologie des céramiques à vernis noir aux II^e. et I^{er} siècles av. J.-C. *In : Gaule interne, Gaule méditerranéenne*, p. 55-72.

Morel 1992 : MOREL (J.-P.). – La céramique à vernis noir du parking de la mairie. *In* : Guilhot, Goy dir. 1992, p. 213-216.

Morel, Perrin 1976 : MOREL (J.-P.), PERRIN (M.). – La céramique "campanienne" découverte aux Sept Fontaines à Tournus (Saône-et-Loire). *R.A.E.*, 27, 1976, p. 136-148.

Morgen, Roualet 1976-1976 : MORGEN (M.), ROUALET (P.). – Le cimetière gaulois de l'Argentelle à Beine (Marne). *M.S.A.M.*, 90, 1975, p. 7-8, et XCI, 1976, p. 7-44.

Notet 1984 : NOTET (J.-C.). – Découverte de céramiques gauloises dans l'officine de Gueugnon (Saône-et-Loire). *La Physiophile*, 101, 1984, p. 55-64.

Notet 1991 : NOTET (J. C.). – Le centre producteur de céramique gallo-romaine du Vieux Fresne à Gueugnon (Saône-et-Loire). Compte-rendu des recherches de 1990. *La Physiophile*, 115, 1991, p. 62-94.

Notet 1992 : NOTET (J.-Cl.). – Gueugnon. *In* : *Les agglomérations secondaires de Gaule Belgique*, p. 125-126.

Odouze 1986 : ODOUZE (J. L.). – Lons-le-Saunier. *In* : M. Mangin, B. Jacquet, J.-P. Jacob dir. – *Les agglomérations secondaires de Franche-Comté romaine*. Annales littéraires de l'Université de Besançon, 1986, p. 153-160.

Odouze 1992 : ODOUZE (J. L.). – Les voies. *In* : *Dans le Jura gallo-romain*. Cat. expo. Musée d'Archéologie de Lons-le-Saunier, Cercle Girardot, 1992, p. 17-20.

Paris 1960 : PARIS (R.). – Un temple celtique et gallo-romain en forêt de Châtillon-sur-Seine, le fanum du Tremblois à St. Germain-le-Rocheux. *R.A.E.*, XI, 1960, p. 164-175.

Paris 1975 : PARIS (R.). – Dernier point des fouilles du sanctuaire du "Tremblois" en forêt de Châtillon (commune de Villiers-le-Duc, 21). *In* : *Journées Archéologiques*, Dijon 1974-1975. Dir. des Ant. de Bourgogne, 1975, p. 36-38.

Passard, Urlacher, Avanzi 1991 : PASSARD (F.), URLACHER (J.-P.), AVANZI (V.). – L'horizon laténien de Saint-Jean à Besançon. *In* : *Les Celtes dans le Jura*, p. 95-97.

Paunier 1981 : PAUNIER (D.). – *La céramique gallo-romaine de Genève de la Tène finale au royaume burgonde (1^{er} s. av. J.-C.-Vè. après J.-C.)*. Mém. et doc. de la Soc. d'hist. et d'arch. de Genève, 9, Genève-Paris, 1981.

Paunier, Barral, Luginbuhl, Paratte 1992 : PAUNIER (D.), BARRAL (PH.), LUGINBUHL (TH.), PARATTE (CL.-A.). – *Système de description et de gestion du mobilier céramique du Mont Beuvray*. Glux-en-Glenne / Lausanne, 1992.

Paunier, Bernal Paratte 1991 : PAUNIER (D.), BERNAL (J.), PARATTE (CL.-A.). – Le Parc-aux-Chevaux. Sondages préliminaires dans la maison 1 (PC1). Rapport sur la campagne de fouilles d'octobre 1991. *In* : Flouest dir. : *Fouilles du Mont Beuvray. Rapport scientifique*, Glux-en-Glenne, 1992.

Pellet 1975 : PELLET (C.). – Une station gauloise de La Tène III à Chichery. *L'Echo d'Auxerre*, 115, 1975, p. 21-24.

Pellet, Delor 1980 : PELLET (C.), DELOR (J.-P.). – Les ensembles funéraires de la Picardie, sur la commune de Gurgy. *R.A.E.*, 31, 1980, p. 7-56.

Périchon 1981 : PERICHON (R.). – Les céramiques gauloises d'Aulnat. *Revue Archéologique Sites*, 12, 1981, p. 5-10.

Périchon 1972 : PERICHON (R.). – Ein Graphittontopf aus Frankreich. *Germania*, 50, 1972, p. 239-241.

Périchon 1974 : PERICHON (R.). – *La céramique peinte et gallo-romaine en Forez et dans le Massif Central*. Saint Etienne, Centre d'Etudes Foréziennes, thèses et mémoires, 6, 1974.

Périchon 1983 : PERICHON (R.). – Le site de Clermont-Ferrand -Aulnat, les fouilles de la Grande Borne. In : *Le deuxième Age du Fer en Auvergne et en Forez*, p. 30-47.

Périchon 1985 : PERICHON (R.). – Remarques concernant la céramique peinte du IIème Age du fer en pays éduen. In : *Les Ages du Fer dans la vallée de la Saône*, p. 157-169.

Périchon 1991 : PERICHON (R.). – La céramique peinte du deuxième Age du Fer dans le Massif Central. In : *La céramique peinte celtique*, p. 229-236.

Périchon, Péronnet 1989 : PERICHON (R.), PERONNET (P.). – Céramiques peintes laténiennes de Decize (Nièvre). *R.A.E.*, 40, 1989, p. 93-104.

Périchon, Sanial, Ranchon 1977 : PERICHON (R.), SANIAL (B.), RANCHON (C.). – *Céramiques gauloises et gallo-romaines du Massif Central, essai de typologie*. Saint Etienne, Centre d'Etudes Foréziennes, 1977.

Perrin 1971 : PERRIN (M.). – Découverte de fosses contenant des vestiges de La Tène III aux lieux-dits Champsemard" et "Clos Chazot" à Tournus. *Bull. S.A.A.S.T.*, 69, 1971, p. 85-126.

Perrin 1972 : PERRIN (M.). – Le gisement gaulois des Sept-Fontaines à Tournus. Fouilles de 1971. *Bull. S.A.A.S.T.*, 70, 1972, p. 39-66.

Perrin 1973 : PERRIN (M.). – Le gisement gaulois des Sept-Fontaines à Tournus, fouilles de 1972. *Bull. S.A.A.S.T.*, 71, 1973, p. 39-49.

Perrin 1974a : PERRIN (M.). – Fouilles archéologiques effectuées à Tournus dans le site des Sept-Fontaines (70-30 av. J.-C.), *Bull. du Comité De la Recherche Archéologique en Saône-et-Loire*, 3, 1974, p. 14-16.

Perrin 1974b : PERRIN (M.). – Essai de classification typologique de la céramique de la Tène III découverte à Tournus. *Bull. de la S.A.A.S.T.*, 72, 1974, p. 3-116.

Perrin 1974c : PERRIN (M.). – Le gisement gaulois de Champsemard à Tournus. Rapport de fouilles. Direction des Antiquités de Bourgogne, 1974.

Perrin 1976a : PERRIN (M.). – Introduction aux importations méditerranéennes dans la moyenne vallée de la Saône, aux Ages du Fer. *Bull. S.A.A.S.T.*, 74, 1976, p. 47-52.

Perrin 1976b : PERRIN (M.). – Les importations d'amphores du type Dressel I au premier siècle avant J.-C. à Tournus (S. et L.). *Bull. S.A.A.S.T.* 74, p. 71-81.

Perrin 1976c : PERRIN (M.). – Les céramiques dites "campaniennes" importées dans les gisements celtiques de Tournus. *Bull. S.A.A.S.T.*, 74, p. 65-70.

Perrin 1990 : PERRIN (F.). – *Un dépôt d'objets gaulois à Larina, Hières-sur-Ambly, Isère.* DARA, 4, Lyon, 1990.

Perrin, Périchon 1974 : PERRIN (M.), PERICHON (R.). – Un site de la Tène dans la vallée de la Saône, Champ-Semard, près de Tournus (Saône-et-Loire). *Gallia*, 32, 1974, p. 225-242.

Petit 1993 : PETIT (C.). – *Le plio-pléistocène bressan : synthèse chronostratigraphique (pollens, rongeurs, gastéropodes) et dynamisme de remplissage.* Livret-guide édité à l'occasion du XIII^e. symposium de l'Assoc. des palynologues de langue française, Besançon, 20-24 septembre 1993.

Pétrequin, Vuillat 1967 : PETREQUIN (P.), VUAILLAT (D.). – Habitats de l'Age du Bronze Ancien et de la Tène finale à Besançon (Doubs). *R.A.E.*, 18, 1967, p. 284.

Picon 1973 : PICON (M.). – *Introduction à l'étude des céramiques sigillées de Lezoux.* Dijon, C.R.T.G.R., 2, 1973.

Pion, Guichard 1993 : PION (P.), GUICHARD (V.). – Tombes et nécropoles en France et au Luxembourg entre le III^e. et le I^{er} siècle av. J.-C. Essai d'inventaire. *In : Les Celtes en Normandie*, p. 175-200.

Planson 1979 : PLANSON (E.). – La céramique non sigillée des Bolards (Côte-d'Or). *In : Journées Archéologiques*, Dijon, Directions des Antiquités de Bourgogne, 1978 et 1979, p. 15-27.

Planson 1981 : PLANSON (E.). – Nuits-Saint-Georges, le grand temple des Bolards et son *fanum*. *Mém. C.A.C.O.*, 32, 1980-1981, p. 65-67.

Planson, Pommeret 1986 : PLANSON (E.), POMMERET (C.). – *Les Bolards : le site gallo-romain et le musée de Nuits-Saint-Georges (Côte-d'Or).* Guides archéologiques de la France, 7, Paris 1986.

Pommeret 1990 : POMMERET (C.). – Le temple des Bolards, Nuits-Saint-Georges. *In : Il était une fois la Côte-d'Or*, p. 140-141.

Pommeret 1992 : POMMERET (C.). – Nuits-Saint-Georges "Les Bolards". *In : Les agglomérations secondaires de Gualle Belgique*, p. 97-99.

Poulain 1973 : POULAIN (Th.). – La faune du Petit Chauvort. *Trois Rivières*, 2, 1973.

Prempart 1981 : PRAMPART (J.Y.). – Sauvetages 1981. Habitat de La Tène finale : Saint Martin-du-Tertre. *Bull. de la Soc. Arch. de Pont-sur-Yonne*, 1981, p. 15-17.

Py 1990 dir. : PY (M.). – *Fouilles dans la ville antique de Lattes. Les îlots 1, 3, 4 - nord du quartier Sint-Sauveur*, Lattara 3, Lattes, 1990.

Py 1990a : PY (M.). – Culture, économie et sociétés protohistoriques dans la région nîmoise. Ecole Française de Rome, B.E.F.R., 131, Rome 1990, 2 vol.

R.A.E. 1987 : Les fouilles du Mont Beuvray, rapport biennal 1984-1985, *R.A.E.*, 38, 1987, p. 285-300.

R.A.E. 1989 : Les fouilles du Mont Beuvray, rapport biennal 1986-1987, *R.A.E.*, 40, 1989, p. 205-228.

R.A.E. 1991 : Les fouilles du Mont Beuvray, rapport biennal 1988-1989, *R.A.E.*, 42, 1991, p. 271-298.

R.A.E. 1993 : Les fouilles du Mont Beuvray, rapport biennal 1990-1991, *R.A.E.*, 44, 1993, p. 311-363.

Rabeisen 1988 : RABEISEN (E.). – Le mobilier de bronze de La Tène finale découvert à Alésia (Alise-Sainte-Reine, Côte-d'Or). *R.A.E.*, 39, 1988, p. 273-283.

Rancoule 1970 : RANCOULE (G.). – Ateliers de potiers et céramique indigène au I^{er} s. av. J.-C., *R.A.N.*, III, 1970, p. 33-70.

Rapin 1993 : RAPIN (A.). – Destructures et mutilations des armes dans les nécropoles et les sanctuaires au second Age du Fer : réflexions sur les rituels et leur description. *In* : *Les Celtes en Normandie*, p. 291-298.

Richard 1950 : RICHARD (J.). – Passages de Saône au XII^e et XIII^e siècles. *Annales de Bourgogne*, 1950, p. 245.

Rolley 1972 : ROLLEY (Cl.). – Informations archéologiques. Circonscription de Bourgogne. *Gallia*, 30, 2, 1972, p. 459.

Rolley 1992 : ROLLEY (Cl.). – Le rôle de la voie rhodaniennne dans les relations de la Gaule et de la Méditerranée (VII^e-V^e. av. J.-C.). *In* : *Marseille grecque et la Gaule*, Etudes massaliètes, 3, 1992, p. 411-418.

Roualet 1977-79 : ROUALET (P.). – Cimetières à incinération d'Hauviné et de St.-Clément-à-Arnes (Ardennes). *M.S.A.M.*, 92, 1977, p. 37-53, 93, 1978, p. 24-34 ; 94, 1979, p. 17-30.

Roussel 1975 : ROUSSEL (L.). – Mâlain-Mediolanum. Fouilles de "la Boussière" 1968-1972, *R.A.E.*, 26, 1, 1975, p. 7-68..

Roussel 1992 : ROUSSEL (L.). – Mâlain-Mediolanum. *In* : *Les agglomérations secondaires de Gaule Belgique*, p. 94-95.

Roussel dir 1979 : ROUSSEL (L.). – *Mâlain-Mediolanum. Le mobilier. 1968-1978*. Cat. expo. Musée Arch. de Dijon. Cahiers du Mémontois, 4, 1979.

Roussel dir 1988 : ROUSSEL (L.). – *Mediolanum, une bourgade gallo-romaine. 20 ans de recherches archéologiques*. Cat. expo. Musée Arch. de Dijon, 1988.

Rouvier-Jeanlin, Joly, Notet 1990 : ROUVIER- JEANLIN (M.), JOLY (M.), NOTET (J.-C.). – *Bourbon-Lancy (Saône-et-Loire), un atelier de figurines en terre cuite gallo-romaines (les fouilles du Breuil : 1985-1986)*. D.A.F., 25, Paris, 1990.

Sandoz 1989 : SANDOZ (G.). – Les fossés du plateau de la Sarra : céramique domestique, fibules, monnaies et mobilier divers. *In* : Goudineau 1989, p. 67 sqq.

Sanial, Vaginay, Valette 1983 : SANIAL (B.), VAGINAY (M.), VALETTE (P.). – Les céramiques italiques à vernis noir (C.I.V.N.) et leurs imitations en Forez et Roannais au I^{er} siècle avant notre ère. *In* : *Le deuxième Age du Fer en Auvergne et en Forez*, p. 237-254.

Sarrazin 1989 : SARRAZIN (J.-P.). – Sens, quartier St. Paul. *In* : Delor, Rolley dir 1989, p. 132 et 142.

Schwab 1989 : SCHWAB (H.). – *Archéologie de la 2^e. correction des eaux du Jura. Vol. 1. Les Celtes sur la Broye et la Thielle*. Archéologie fribourgeoise, 5. Ed. Univ. de Fribourg, Suisse, 1989.

Simonnet, Quinqueton, Laborde 1983 : SIMONNET (L.), QUINQUETON (A.), LABORDE (A.). – Aspects du gisement de la Tène de Marcilhac (commune de Saint-Paulien, Haute-Loire). In : *Le deuxième Age du Fer en Auvergne et en Forez*, p. 97-105.

Sireix 1990 : SIREIX (Ch.). – Officine de potiers et production céramique sur le site protohistorique de Lacoste à Moullets-et-Villemartin (Gironde). *Aquitania*, 8, 1990, p. 44-98.

Sitterding 1965 : SITTERDING (M.). – La céramique de l'époque de la Tène à Yverdon, fouille de 1961. *ASSP*, 52, 1965, p. 100-111.

Soyer 1990 : SOYER (Cl.). – La céramique des Arènes à Levroux (Indre). Chronologie du site. In : *Les Gaulois d'Armorique*, p. 305-312.

Stöckli 1974 : STOCKLI (W.). – Bemerkungen zur räumlichen und zeitlichen Gruppierung der Funde im *oppidum* Manching. *Germania*, 52, 1974, p. 368-385.

Stöckli 1979 : STOCKLI (W.E.). – *Die Gross-und Importkeramik von Manching*. Franz Steiner Verlag GmbH, Wiesbaden, 1979.

Szabó 1991 : SZABO (M.). – La céramique peinte laténienne de la cuvette des karpatique. In : *La céramique peinte celtique*, p. 273-284.

Tchernia 1986 : TCHERNIA (A.). – *Le vin de l'Italie romaine, essai d'histoire économique d'après les amphores*. Rome, Ecole Française de Rome, 1986, B.E.F.A.R. 261.

Tendille 1970 : TENDILLE (C.). – Mobiliers protohistoriques de la région nîmoise : les bracelets. *DAM*, 2, 1979, p. 61-79.

Thiollier 1899 : THIOLLIER (F. et N.). – *Fouilles du Mont Beuvray, ancienne Bibracte*, Album. Saint Etienne, 1899.

Tilliard 1989 : TILLIARD (L.). – Les bracelets et les perles en verre de Levroux (Indre). In : FEUGERE (M.) dir. – *Le verre préromain en Europe occidentale*. Montagnac, M. Mergoïl, 1989, p. 137 sqq.

Trémeau 1984 : TREMEAU (B.). – Le site naturel de Chalon, *M.S.H.A.C.*, 53, 1984, p. 57-93.

Vaginay, Guichard 1984 : VAGINAY (M.), GUICHARD (V.). – Une fosse de la Tène moyenne du site de Goincet (Poncins, Loire). *R.A.E.*, 35, 1984, p. 191-226.

Vaginay, Guichard 1988 : VAGINAY (M.), GUICHARD (V.). – *L'habitat gaulois de Feurs (Loire). Fouilles récentes (1978-1981)*. Paris, 1988, D.A.F., 14.

Vaussanvin 1977 : VAUSSANVIN (H.). – Le gisement celtique de "Champsemard" à Tournus. *Bull. du C.D.R.A. Saône-et-Loire*, 5, 1977, p. 31.

Vaussanvin 1978 : VAUSSANVIN (H.). – Les importations de céramique à vernis noir dans la moyenne vallée de la Saône. *Archéologie en Languedoc*, 1, 1978, p. 139-148.

Vaussanvin 1979 : VAUSSANVIN (H.). – A propos des amphores découvertes à Cersot (Saône-et-Loire). Méthodes d'études. Estampilles de Sextius. *Bull. de S.A.A.S.T.*, 1979, p. 101-134.

Vaussanvin 1979b : VAUSSANVIN (H.). – Site de Vaivres. La céramique protohistorique. *B.S.A.A.S.T. (Découvertes Archéologiques en Tournugeois, 7)*, 1979, p. 55-60.

Vaussanvin 1980 : VAUSSANVIN (H.). – Le site gaulois des Sept-Fontaines. *Bull. du Comité Départemental de la Recherche Archéologique de Saône-et-Loire*, 4, 1980, p. 47-50.

Vaussanvin 1983 : VAUSSANVIN (H.). – Le Tournugeois aux Ages du Fer. Fouilles des Jones (Hallstatt), des Sept Fontaines, de Champsemard et de Clos-Roy (La Tène). *In : La vallée de la Saône aux Ages du Fer*, p. 37-53.

Vaussanvin 1985 : VAUSSANVIN (H.). – La Tène III en Tournugeois. *In : Les Ages du Fer dans la Vallée de la Saône*, p. 119-129.

Vernat, Périchon 1970 : VERNAT (P.), PERICHON (R.). – Vase peint à décor zoomorphe découvert à Roanne (Loire). *Gallia*, 28-1, 1970, p. 207-213.

Viaud 1987 : VIAUD (V.). – *Les origines de Metz, recherches sur la céramique gallo-romaine précoce (de La Tène finale à l'époque claudienne)*. Mém. de maîtrise. Metz, 1987.

Vidal 1991 : VIDAL (M.). – La vaisselle tardo-républicaine en bronze en Gaule du Sud-Ouest. Etude chronologique et fonction dans les ensembles clos. *In : Rolley (Cl.), Feugère (M.) dir. – La vaisselle tardo-républicaine en bronze*. Univ. de Bourgogne, C.R.T.G.R., 13, Dijon 1991, p. 169-192.

Vuillemot 1968 : VUILLEMOT (G.). – Révision du matériel archéologique de Bibracte conservé au musée Rolin. *In : La céramique campanienne et ses prolongements. Mém. de la Soc. Eduenne.*, 51, p. 215.

Wuilleumier 1950 : WUILLEMIER (P.). – Informations archéologiques. XV^e. circonscription. *Gallia*, 8, 1950, p. 151.